

AMÉRIQUES

L'ONCLE SAM ET SES VOISINS DU SUD

II. — Un nouveau dialogue de sourds

par JEAN-PIERRE CLERC

Le nationalisme latino-américain a désormais atteint une certaine « masse critique ». (Le Monde) daté 11-12 mai). L'échec de la politique de « nouveau dialogue » devrait inciter les Etats-Unis à définir une véritable politique à l'égard de leurs voisins du sud.

« En l'an 2000, l'Amérique latine sera unie, ou bien elle aura cessé d'être. » Le général Peron aimait répéter ce slogan. Dans la bouche du leader argentin, l'appel avait, bien entendu, une résonance anti-américaine. L'U.R.S.S. était si loin, et les Etats-Unis si près. Le paradoxe est d'ailleurs que l'Argentine de Peron s'était déjà rapprochée de Washington et qu'elle est aujourd'hui l'une des meilleures élèves de la « classe » américaine !

De Simon Bolivar à Che Guevara en passant par José Martí, le vieux rêve d'« unité continentale » n'a pas cessé de hanter les Latino-Américains. Beaucoup de projets ont buté sur l'inflation lyrique et les effusions factives. Aussi doit-on souligner le souci de pragmatisme qui anime le projet de système économique latino-américain (SELA) patronné par le Venezuela, la Colombie et le Mexique. Invitant tous les chefs d'Etat et de gouvernement latino-américains — y compris M. Fidel Castro — à Caracas à la fin de l'été prochain pour en donner un quelconque porte le coup d'envoi, les Vénézuéliens ont prévu : « Il ne

s'agit pas de parvenir à une même déclaration d'indépendance, mais de se mettre d'accord sur un, deux ou trois points concrets. » Et encore cette déclaration empreinte de modestie d'un diplomate vénézuélien : « Nous n'avons pas la prétention de rassembler tous les Etats du sous-continent, mais seulement ceux que le projet est susceptible d'intéresser. »

Une vision politique réelle inspire néanmoins ce projet économique : le SELA pourrait être le cadre où les pays de l'Amérique latine et caribbe accorderaient leurs voix pour parler « d'une seule voix » face à Washington. Car — c'est l'une des rares convictions communes de part et d'autre du rio Grande — l'actuel système interaméricain incarné par l'O.E.A. a fait son temps. Et le « nouveau dialogue » imaginé par M. Kissinger en 1974 pour remplacer cette organisation n'a pas résisté à la tempête soulevée par la promulgation du Trade Act.

Le temps n'est pas très éloigné où Cuba était le seul Etat américain qui attaquait l'O.E.A., ce « cadavre putride », ce « ministère américain des colonies ». Aujourd'hui l'organisation régionale ne compte plus guère que quelques inconditionnels.

M. Gonzalo Fazio, ministre des affaires étrangères de Costa-Rica,

avocat itinérant en 1974 de la levée des sanctions contre Cuba, déclarait, avant la conférence de Quito pour d'abord pas au renouveau des relations avec La Havane était pour l'O.E.A. « une question de vie ou de mort ». Etonnante revanche de l'histoire : une certaine O.E.A. est morte en novembre dernier à Quito pour n'avoir pas su rappeler Cuba à une existence interaméricaine. L'échec de la conférence a manifesté l'absurdité d'un système où l'anti-communisme farouche de trois Etats — le Chili, l'Uruguay et le Paraguay — a pu tenir en échec la volonté de la majorité des pays latino-américains grâce à l'apparente neutralité des Etats-Unis.

Le pluralisme idéologique

Le choc a été tel que la commission créée en 1973 pour réformer les statuts de l'O.E.A. et du traité interaméricain de Rio — ou TRIAB, le pacte de défense en latin d'origine, formellement ont été décidées les sanctions contre Cuba — a pu soudain progresser à pas de géant. Le Pérou, qui la préside, doit présenter, au cours de l'assemblée générale de l'O.E.A., des propositions dont

certaines, si elles sont adoptées, changeraient profondément le sens de l'organisation.

Le Pérou entend aussi faire adopter « dans la foulée » d'autres propositions substantielles de réforme. La première viserait à faire élargir le droit, pour l'Amérique latine, au « pluralisme idéologique » : ainsi les régimes progressistes ne seraient-ils plus automatiquement considérés comme suspects. La commission propose, en outre, que soit défini le terme d'« agression ». Le concept pourrait être étendu à celui d'« agression économique », ce qui risquerait d'embarrasser Washington. Les Etats-Unis parviendront-ils à dissocier ces propositions de la réforme du mode de scrutin au sein du TRIAB ?

Pour les pays qui patronnent le SELA, et singulièrement pour le Venezuela, une réforme de la charte de l'O.E.A. peut être une étape utile. L'O.E.A. a déclaré le président vénézuélien, demeure « un irremplaçable instrument pour les relations entre les Etats-Unis et l'Amérique latine et caribbe ». Mais c'est, naturellement, à une O.E.A. renouée et idéale qu'il faut tendre. Deux parties s'entreverraient face à face : l'Amérique

du Nord, d'un côté, et de l'autre, tout le reste du continent, s'exprimant par la voix unique du SELA.

Washington peut trouver ces projets tropiques très « latins ». Imagine-t-on le général Pinochet et M. Fidel Castro s'asseyant de main à la même table de conférence ? Pense-t-on que des pays qui ont presque tous, entre eux, des conflits frontaliers vont les oublier ? Des rivalités séculaires — celle du Brésil et de l'Argentine, par exemple — peuvent-elles être soudain reléguées aux oubliettes ? La conviction que ces forces centrifuges seront plus puissantes que l'aspiration à l'unité est, pour l'instant du moins, l'espoir des Etats-Unis. Ceux-ci, en effet, n'ont pas de solution de rechange à proposer.

L'O.E.A. n'a d'ailleurs pas que des défenseurs à Washington. M. D. William Rogers, l'actuel sous-secrétaire d'Etat aux affaires interaméricaines, avait, avant de prendre ses fonctions, suggéré que les Etats-Unis se retirent de l'organisation. « Ceux-ci devraient, écrit-il, accepter un rôle d'« associé » afin que l'O.E.A. puisse se consacrer à ses légitimes préoccupations régionales. »

Le « nouveau dialogue entre égaux », proposé en février 1974 à l'initiative de M. Kissinger pour remplacer l'O.E.A., était donc une offre de circonstance, due au désen-

chantement croissant de Washington face à l'O.E.A. Pour rendre crédible sa proposition, M. Kissinger avait certes fait quelques gestes spectaculaires : ainsi « voyage-éclair » à Panama, de semaines avant l'initiative, pour signer un protocole d'accord à la zone du canal.

Le « nouveau dialogue » n'a fait même pas attendre la reprise. Après une dernière rencontre à Washington, en sa 1974, l'échec de Quito, et sur la promulgation du Trade Act sa condamnation unanime par Latino-Américains, le 23 janvier dernier, ont contraint l'Argentine à décommander la conférence Buenos-Aires, prévue en mars. « n'y a pas de raison », déclarait, comment le président colombien, M. Alfonso Lopez Michelsen, « l'O.E.A. est remplacée par dialogues dont la date et le lieu sont choisis par le secret d'Etat américain. »

Les Etats-Unis ont été le temps sans politique latino-américaine clairement définie. Ce n'est pas nouveau. Entre la politique de « gros dollar » de Theobald Roosevelt, et appliquée chaque fois qu'une crise paraît menacer les intérêts des Etats-Unis — Guatemala en 1954, à Cuba en 1961, à Saint-Domingue en 1965, au Chili, d'une autre façon, début des années 70 — et de « profit bas » (« low profit ») de M. Richard Nixon, il n'y a rarement eu de politiques plus élaborées, comme « bon voisinage » de Franklin Roosevelt, ou l'Alliance pour le progrès de John Kennedy. En de telles politiques sont-elles réponses à des situations de crise de la seconde guerre mondiale ? Roosevelt la menace cubaine, Kennedy, et l'on pourrait ajouter les retombées prévisibles de la crise chilienne pour le « nouveau dialogue » de M. Kissinger.

L'éventuelle levée des sanctions contre Cuba sera-t-elle portée crédit du secrétaire d'Etat ? Quant aux amendements Trade Act, le Congrès américain n'a pas encore voté. Au contraire, la révélation de M. Kissinger dans le renouveau de Salvador Allende — désinvolture vis-à-vis de l'Amérique latine — son absence de Quito et sa tournure au sur continent quatre fois annulé l'ont quelque peu disqualifiés comme intermédiaire. Avec millions de chômeurs, un déficit de leur balance des paiements, une chute sensible de pouvoir d'achat, les Américains sont-ils en mesure de mettre vis-à-vis une grande politique américaine ?

Les Etats-Unis ont soit considéré que ce qui était bon pour les sociétés multinationales au sud du rio Grande était également bon pour eux. On ne pourrait, certes, que leurs seuls revers diplomatiques n'aient conduit à s'intéresser de près à leurs voisins du Sud. (En tout cas, une conviction journalière partagée par de nombreux Latino-Américains : cette perspective, d'ailleurs, John d'enthousiasme. Ce n'est d'intérêt américain s'accroît, certes, de quelques années. Mais les peuples latino-américains n'y gagneraient-ils pas en liberté de neuve.

FIN

COUP DE POING SUR LES PRIX

DANS LES 8 BHV

Du 12 au 24 mai
spécial fête des mères

à l'exception des articles marqués d'un point vert

20% sur l'orfèvrerie	10% sur la miroiterie et les miroirs de salle de bains
20% sur les tables à repasser	10% sur les aspirateurs et les cireuses
20% sur la faïence et la porcelaine	10% sur les articles de ménage
	10% sur le petit électro ménager domestique

Ex : Service 44 pièces, faïence, trèfle 622^f 497^f

Jusqu'à épuisement des stocks. Les prix barrés sont ceux pratiqués antérieurement dans nos magasins.

Ex : Cafetière électrique « Philips » 220 V, 6/9 tasses 132^f 118^f

BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE

RIVOLI-FLANDRE-PARLY 2-MONTLHERY-GARGES-BELLE EPIRE-ROSNY 2-CHÉTEL

VIA NAPOLÉONE MILAN

le port autonome de Paris
boulevard des terrains
au bord de l'eau
aux entreprises

TRECA

ENEZ ESSAYER LE "CAD"

Sommier articulé automatique toutes positions, relaxe et détente télécommande électrique

EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI CAPELOU Distributeur

37 AV. DE LA REPUBLIQUE PARIS TEL. 55 7 46 11

Etats-Unis

voyages et vacances

une équipe de spécialistes expérimentés à votre service

12, Champs d'Antin 75008 Paris Tél. 234.73.22 (postes 55-57-68)

هنا من الأهل

AMÉRIQUES

Révision de la politique américaine envers La Havane

(Suite de la première page.)
Si de telles situations, banales ailleurs, se multipliaient, elles pourraient annoncer la fin de l'économie de dépendance dans laquelle l'Amérique du Sud a été placée par les grandes puissances depuis l'époque de la colonisation. C'est le vrai problème des relations entre les Etats-Unis et leurs voisins du sud.

Cuba. Le « scénario » de M. Kissinger, consistant en un reconnaissance politique du régime cubain et, comme dans le cas du Vietnam, l'abandon d'une volonté de puissance restée sans effet. Le jour où les négociations s'ouvriront, Cuba aura remporté une victoire morale incontestable. Au régime révolutionnaire latino-américain n'a en effet jusqu'à ce jour réussi à amener les Etats-Unis à traiter sérieusement avec lui.

En revanche, l'arrestation dramatique des négociations de la baie des Cochons n'a pas été oubliée. Le 5 mai dernier, dans le *Wall Street Journal*, l'historien Arthur Schlesinger traduisait en ces termes un sentiment assez répandu : « Le grand danger désormais, écrit-il, est que nous cessions de penser de tout notre poids quelque part, n'importe où, avec l'idée que nous monterons ainsi que nous n'avons pas été intimidés par notre défaite au Vietnam ». Les propos de M. Kissinger sont de nature à apaiser cette inquiétude, au moins en ce qui concerne Cuba.

ALAIN-MARIE CARRON.

Chili

Les mesures économiques prises par la junte vont aggraver la crise estime un ancien ministre de l'Unité populaire

Après la formation, le mois dernier, d'un nouveau gouvernement chilien, nous avons reçu de M. Pedro Vuskovic, ancien ministre de l'économie du gouvernement d'Unité populaire, un texte dans lequel il analyse, en particulier, le « programme de rétablissement économique » que la crise, et particulièrement l'inflation galopante, ont contraint le nouveau ministre des finances, M. Jorge Canez, à adopter.

« Les effets de telles mesures sont prévisibles, écrit M. Vuskovic. Elles vont séduire davantage encore le niveau de l'activité économique, alors même que la production industrielle a été notablement inférieure à celle de 1973. Les petits et moyens entrepreneurs seront, naturellement, les plus touchés ; cela ne fera qu'accroître l'emprise croissante des monopoles sur l'économie chilienne... »

« Le chômage va croître ; la masse des sans-travail va se trouver grossie par de nouveaux contingents de fonctionnaires licenciés ou d'ouvriers victimes de la réduction de la production, de fermetures d'usines. Les conditions de vie déjà précaires de la majeure partie de la population vont se détériorer un peu plus. La malnutrition et la faim vont empirer, en particulier du fait de nouvelles réductions des importations d'aliments. C'est un triste et dramatique héritage que commencent à vivre le peuple chilien. »

« Les sacrifices seront-ils au moins utiles ? M. Vuskovic ne le croit pas. « La nature de classe de la dictature l'empêche de remettre en cause deux facteurs fondamentaux de la crise. L'un est l'énorme incidence sur le budget des dépenses militaires et l'entretien d'un appareil de répression. De cela, bien entendu, ni Pinochet, ni Canez ni le Marquero ne parlent. Car ils ne veulent pas rappeler que, aux termes du décret-loi n° 785 portant approbation du budget de 1975, le ministre de la défense a obtenu à lui seul des moyens supérieurs à ceux réunis des ministères de l'intérieur, des affaires étrangères, de la justice, de l'agriculture, des terres, du travail et de la prévision sociale, de la santé publique, des mines, du logement et des transports. Or ceci reste en marge de la politique anti-inflationniste. Canez n'y peut rien, ni comme ministre des finances ni comme ministre de tutelle de huit autres ministères, car le ministère de la défense est hors de son champ d'attribution. »

« Un deuxième facteur [de la crise] est que le processus de développement des mesures de rétablissement économique décidées par M. Canez, c'est l'incapacité de la dictature à reconnaître, au nombre des facteurs inflationnistes, l'augmentation constante des taux de profits des groupes monopolistiques de la grande bourgeoisie chilienne... Or cette augmentation ne peut que accroître l'emprise croissante des monopoles sur l'économie chilienne... »

« Enfin, l'ancien ministre de M. Allende estime que la récente crise gouvernementale illustre d'importantes tensions au sein des forces armées. Comment, sinon, expliquer le spectacle donné par une dictature fasciste qui met cinq jours à mettre sur pied une équipe ministérielle, dans le plus pur style parlementaire ? Le pouvoir personnel du général Pinochet est à son apogée, estime M. Vuskovic, mais des conflits avec les autres membres de la junte, et singulièrement avec le général d'aviation Leigh, se profilent. »

Un nouveau rôle pour Cuba

Le geste de M. Kissinger ne accorde pas quant au fond les relations entre les Etats-Unis et l'Amérique latine. Il a néanmoins une portée considérable pour

Ce succès effacera peut-être les effets de la conférence des pays non-alignés d'Alger, en septembre 1973, au cours de laquelle M. Fidel Castro était apparu à certains comme un combattant digne d'estime mais qu'on n'avait pas hésité à amalgamer à la bureaucratie du Kremlin.

Le premier Cubain avait alors eu en la personne du président Kadhafi un accusateur virulent qui avait dénoncé la dépendance de Cuba à l'égard de l'Union soviétique. Fort de la « reconnaissance » américaine, le premier ministre cubain pourra reprendre son argumentaire général, tout au moins la thèse-monde ne peut se libérer sans l'appui de l'Union soviétique.

Cuba n'est pas entrée dans l'histoire latino-américaine le jour où une révolution de guérilleros barbus a renversé la dictature de Batista. Sa guerre contre les Espagnols, ses rapports congrus avec les Etats-Unis, l'anti-communisme des luttes menées par le prolétariat des plantations de sucre, ont fait que l'histoire de l'île a toujours été attentivement suivie par ses voisins.

Comment va être accueillie aux Etats-Unis la perspective de voir surgir des négociations avec Cuba ? Très mal sans doute par la plupart des quelque 400 000 exilés cubains installés à Miami et dans la région ; on peut s'attendre à des mouvements de protestation dans la « petite Havane ». Mais le « lobby » cubain, qui était représenté, entre autres, à la Maison Blanche par le financier « Bobo » Biebow, ami intime des Etats-Unis, est en

AVEC L'ACCORD DE WASHINGTON

L'Organisation des Etats américains s'apprête à lever les sanctions contre Cuba

De notre correspondant

Washington. — Les ministres des pays membres de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), réunis à Washington pour une assemblée générale, ont abouti à un accord de principe sur la formule, le « scénario » selon l'expression de M. Kissinger. Il devrait être adopté, dans un délai relativement court, de mettre fin à l'embargo commercial contre Cuba. Samedi après-midi 10 mai, le secrétaire d'Etat a confirmé aux journalistes que les Etats-Unis approuvaient la procédure mise au point par ses collègues latino-américains. Il a ajouté, cependant, qu'il ne fallait pas s'attendre à une action concrète au cours de cette session.

Le problème de Cuba, qui ne figurait pas sur la liste des trente-trois points à l'ordre du jour, a donné lieu à de nombreuses discussions en commissions entre les ministres, et notamment entre M. Kissinger et les représentants du Chili, du Brésil, du Venezuela et du Pérou. Le secrétaire d'Etat a refusé de donner des détails sur la formule envisagée, mais, un peu plus tard, M. Faolo, ministre des affaires étrangères du Costa-Rica, annonçait qu'une nouvelle réunion de l'Organisation se tiendrait à San-José, capitale de ce pays. Il n'en a pas été précisé la date, mais les milieux latino-américains pensent qu'elle aura lieu en août ou en septembre.

La formule à l'étude comporte deux variantes entre lesquelles les ministres devront faire un choix d'ici à la fin de la session prévue pour le 15 mai. La variante proposée par le Mexique envisage, en une première étape, la révision des règles de procédure du traité de Rio ; il s'agit de substituer la majorité simple à celle des deux tiers requise pour la levée de l'embargo. C'est ce que pourrait décider une réunion extraordinaire de l'O.E.A. au Costa-Rica. Mais la ratification de cette décision prendrait entre un et deux jours, créant ainsi, un nouveau retard avant qu'une autre réunion ne lève officiellement les sanctions contre Cuba.

La seconde variante, plus souple, et qui semble avoir plus de chances d'être adoptée, laisserait à chaque membre de l'O.E.A. la liberté de reprendre ses relations commerciales avec Cuba. Il n'y aurait pas de levée officielle de l'embargo, la décision serait prise à la majorité simple par le Conseil permanent de l'O.E.A. Cette dernière formule aurait la faveur de Washington, dans la mesure où le vote du Conseil permanent à la majorité simple, pratiquement acquise, dispenserait les Etats-Unis d'avoir à forcer la main des Etats latino-américains farouchement hostiles au régime de Castro.

L'impression générale dans la capitale est qu'un premier pas concret vient d'être accompli sur la voie de la normalisation des relations entre Cuba et le reste de l'hémisphère occidental. Apparemment, M. Kissinger est décidé à aller de l'avant, mais il est tenu à une certaine prudence compte tenu des réactions du Congrès. Cette dernière formule aurait la faveur de Washington, dans la mesure où le vote du Conseil permanent à la majorité simple, pratiquement acquise, dispenserait les Etats-Unis d'avoir à forcer la main des Etats latino-américains farouchement hostiles au régime de Castro.

Henri Pierre.

Saint-Domingue

LES PRINCIPAUX CHEFS MILITAIRES ONT DONNÉ LEUR DÉMISSION

Saint-Domingue (A.P., Reuters). — Les principaux chefs des forces armées dominicaines ont donné leur démission le samedi 10 mai, retirant ainsi au président Joachim Balaguer leur soutien. Les officiers supérieurs démissionnaires sont : le vice-amiral Ismael Ramírez Jimenez, le secrétaire aux forces armées, le général Salvador Llavres Monts, chef de l'Armée de l'Air, et le commandant Ismael Antonio Lagrone Costas, chef de la marine. Le président Balaguer a nommé le colonel Renato Salgado Montezano à la tête de l'Armée de l'Air et le commandant Javier Rivera Camarino à la tête de la marine.

Ces démissions sont survenues deux jours après la nomination du général Rafael Nivar Seljas à la tête de la police nationale. Les chefs des forces armées étaient opposés à la désignation du général Nivar Seljas, un homme très proche du président Balaguer. Celui-ci a annulé un voyage qu'il devait faire à l'intérieur du pays.

VIA MONTENAPOLEONE MILAN

Dans la rue la plus chic du monde, MAGASIN A LOUER (60 m²) avec 5 vitrines plus, en duplex, entresol (90 m²) et sous-sol (150 m²).

S'adresser à Société MONGESU, 32 - CORSO VENEZIA - MILAN - Tél. 956051.

le port autonome de Paris loue des terrains au bord de l'eau. aux entreprises.

Le Port Autonome de Paris n'est pas une agence immobilière d'un type particulier qui serait spécialisée dans la location aux entreprises de terrains bien situés, avec vue imprenable, pour y installer leurs bureaux.

Mais si le Port Autonome de Paris loue des terrains au bord de l'eau, c'est d'abord pour des raisons économiques. De plus on peut y produire, sans difficulté, des transports par voie d'eau. Les projets techniques de la Direction permettent une parfaite régularité et une grande sécurité de trafic.

Mais, en premier lieu, le transport fluvial coûte moins cher que les autres ; surtout si l'entreprise loue des terrains limités au bord de la voie d'eau ; pas de rupture de charge. Les installations du Port Autonome de Paris jouissent les plus de mètres de la région parisienne. Il comporte 875 ports. C'est de Gennevilliers et Bercy qu'il actualise les plus importants. Il dispose d'un total de 30 km de quais et de 600 ha de terrains et de plans d'eau. De nouvelles zones industrielles portuaires sont en cours de réhabilitation à Limeil, Saint-Denis-Aumery, Bry-sur-Marne et Laque.

PARIS EST UN PORT

PORT AUTONOME DE PARIS

BOULEVARD DE GENNEVILLIERS, 100 PARIS CEDEX 13

A ses lecteurs qui vivent hors de France

Le Monde présente une sélection hebdomadaire

Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien. Numéro spécimen sur demande.

Le 1^{er} calculateur de poche programmable à cartes magnétiques, le HP-65 de Hewlett-Packard, est en vente à 'la Règle à Calcul'



démonstration vente sur stock

la Règle à Calcul

65, bd Saint-Germain 75005 Paris

Tél. : 01.47.33.62.33 / 01.47.33.62.34

1^{er} distributeur agréé en France des calculateurs de poche électroniques HP

crédit Catalam fermé le lundi

HEWLETT PACKARD

COLLOQUE SUR LE REDEPLOIEMENT INDUSTRIEL

PARIS PALAIS DES CONGRÈS

27 MAI - LE REDEPLOIEMENT INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE.

28 MAI - L'INDUSTRIALISATION FRANÇAISE : AUJOURD'HUI ET DEMAIN.

29 MAI - LA CONCERTATION ENTRE L'ÉTAT ET LES AGENTS ÉCONOMIQUES POUR L'ÉLABORATION DES POLITIQUES DE REDEPLOIEMENT.

POUR OBTENIR LES PROGRAMMES ET CARTES DE PARTICIPATION S'ADRESSER AU :

SECRETARIAT GENERAL DU COLLOQUE REDEPLOIEMENT INDUSTRIEL

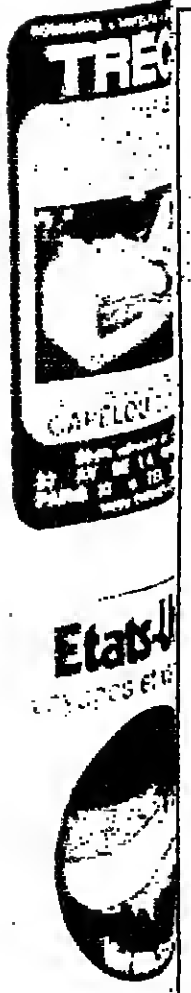
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE

101, rue de Grenelle, 75007 Paris

Tél. 551.17.36 - 551.52.49

TREX

Etats-Unis



EUROPE

Italie

Le magistrat enlevé par les Noyaux armés prolétariens a été libéré

De notre correspondant

Rome. — Le magistrat Giuseppe di Genaro a été libéré dans la soirée du dimanche 11 mai, cinq jours après son enlèvement à Rome par les Noyaux armés prolétariens (NAP) (le Monde daté 11-12 mai). Il a décrit ses ravisseurs comme étant « jeunes, très bien habillés, parfaitement informés, disposant de plans d'action très précis ».

La libération du magistrat avait été retardée par de nouvelles exigences des NAP, formulées de manière mystérieuse et assez incohérente. Elles devaient se traduire par le transfert dans d'autres prisons de trois détenus évadés de Viterbe et par la diffusion sur les ondes de plusieurs communiqués.

L'affaire a eu un grand retentissement en Italie, bien que les enlèvements y soient devenus monnaie courante. Celui-ci ne ressemble à un autre qui l'a précédé depuis le début de l'année. Cette opération politique à grand spectacle survenait en pleine campagne pour les élections régionales du 15 juin. Les partis de gauche ne veulent voir dans cette affaire qu'un crime de droit commun et une grossière provocation. « La bande qui s'intitule NAP, a affirmé un porte-parole du parti communiste, est évidemment un groupe de délinquants et de provocateurs manœuvrés pour servir des plans réactionnaires ».

À gauche, on souligne les aspects obscurs de cette affaire : à droite, on y voit, au contraire, la preuve que le fascisme n'est pas le seul à menacer l'ordre public et que, « à l'obligation la loi à opérer dans une seule direction, on lui enlève pratiquement toute efficacité », comme l'écrit le *Giornale* (conservateur) de Milan, lequel feint d'ignorer que la loi

n'est pas appliquée, et que la police montre bien plus d'énergie à pourchasser les révolutionnaires que les extrémistes du bord opposé.

On sait peu de chose sur les NAP, de formation récente, qui abritaient aussi bien des repris de justice en rébellion que des militants révolutionnaires d'une culture marxiste assez sommaire. Les trois détenus de Viterbe appartenaient plutôt à la première catégorie. Condamnés pour vol ou assassinat, ils avaient tous trois tenté de s'évader ou de provoquer un soulèvement dans leur prison. Il est vrai que les NAP concentrent la plupart de leurs attaques contre un régime pénitentiaire souvent odieux, sur lequel l'enlèvement du juge di Genaro aura au moins attiré l'attention. Toutefois, le magistrat est précisément l'un de ceux qui se soucient, depuis des années, d'une réforme de la condition des prisonniers. Ce n'est d'ailleurs pas la seule étrangeté de cette affaire.

R. S.

Grèce

Cinq cents journalistes athéniens poursuivent leur grève

De notre correspondant

Athènes. — La sous-secrétaire à la presse ayant échoué, le vendredi 9 mai, dans sa tentative de conciliation, cinq cents journalistes athéniens poursuivent la grève déclenchée le 29 avril dernier. Soutenus par l'opinion publique et encouragés par de nombreuses organisations ouvrières, ainsi que par les partis du centre et de la gauche, les journalistes réclament une augmentation de salaires et une amélioration des horaires et des conditions de travail.

Huit quotidiens ont donné satisfaction aux journalistes : trois politiques, trois économiques et deux sportifs. Les éditeurs des quotidiens à grand tirage font le sourd orléanais et ont répliqué par le lock-out. Ils soutiennent que la presse grecque traverse une crise.

Les journalistes, relevant que de substantiels bénéfices existent pourtant, font remarquer que, en dehors d'un petit nombre de traitements élevés dus à un certain népotisme, la moyenne de leurs salaires demeure faible.

En fait, les journalistes athéniens,

mais aussi ceux de Salonique, posent le problème de la presse, de son rôle, de sa mission au sein d'un ordre démocratique. Pour eux, il s'agit de trouver, dans le système économique libéral, de nouvelles structures qui permettent de démocratiser la presse et de la dégager de conceptions par trop commerciales.

Les journalistes demandent également à être consultés pour tout ce qui concerne les questions de recrutement, de promotion, de licenciements, les conditions de travail, ainsi que sur l'orientation générale des journaux où ils travaillent. Ils visent enfin à la création de sociétés de lecteurs qui les fassent participer de façon responsable et efficace à la marche de l'entreprise. Déjà le quotidien économique *Express* a fait un premier pas dans ce sens en associant ses lecteurs aux bénéfices.

Un accord serait probablement plus facile à réaliser si le gouvernement consentait à concéder de nouveaux avantages aux groupes de presse, ce qui ne paraît pas le cas pour l'instant. En effet, un conflit oppose les amis de M. Caramanlis à certains milieux liés à des groupes de presse, qui mènent campagne contre lui. — M. M.

Plusieurs cérémonies ont marqué, en Belgique, le vingt-cinquième anniversaire de la déclaration de Robert Schuman, le 9 mai 1950, qui a constitué l'acte de naissance de l'Europe actuelle. A Metz, un *Te Deum* a été chanté à la cathédrale en présence de l'évêque de la ville et des évêques de Trèves et de Luxembourg. A Montigny-Les-Metz, où a vécu Robert Schuman, M.M. Alain Fohrer, président du Sénat, et Carlo Schmid, député au Bundestag, ont rendu hommage à la mémoire du « père de l'Europe ».

Aux Canaries

Une assemblée religieuse est interdite par le gouvernement espagnol

Las-Palmas (A.F.P.). — L'assemblée pour l'étude socio-pastorale du diocèse des Canaries, qui devait commencer le 10 mai, a été suspendue par les autorités de Madrid, a annoncé Mgr José Antonio Infantes Florido, évêque du diocèse, dans un communiqué. « Cette décision, dit-il, s'oppose à l'indépendance et à la liberté de l'Église dans l'exercice de son ministère pastoral, expressément reconnu par le droit concordataire ».

Une note remise à l'évêque par le gouverneur civil de la province « au nom du gouvernement » affirme qu'« étant donné le grand nombre de laïcs convoqués », il ne s'agit pas d'une réunion religieuse couverte par l'immunité concordataire, mais bien d'une

réunion « non autorisée », et que les autorités civiles prendraient donc les mesures nécessaires pour qu'elle n'ait pas lieu.

Après la suspension, il y a eu quelques semaines, à la demande d'autorités gouvernementales, l'assemblée pastorale de Valdes dans la banlieue de Madrid, et devait présider le cardinal Juan Y. Tarazona, archevêque de Madrid, cette nouvelle intervention du pouvoir civil risque d'encourir la tension entre Madrid et le Vatican, estimant les observateurs. Ils soulignent aussi fait que l'évêque des Canaries un des prélats espagnols de ligne post-concordataire et l'un des principaux animateurs du mouvement ecclésiastique en Espagne.

PROCHE-ORIENT

RECURRESCENCE DES ATTENTATS EN ISRAËL ET DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉES

Plusieurs dizaines d'habitants de Gaza ont été récemment arrêtés sous l'accusation d'avoir tenté de mettre en place des « réseaux de sabotage et de terrorisme », selon des informations connues, ce lundi 12 mai, à Tel-Aviv. Le journal *Moréh* indique à ce sujet qu'une quarantaine de personnes sont arrêtées chaque mois dans la région de Gaza et à titre préventif.

D'autres part, vingt suspects ont été arrêtés dimanche à la suite de l'explosion d'un engin artisanal dans la matinée dans un terrain vague près du centre de Jérusalem. L'explosion n'a pas fait de victimes. D'autres arrestations ont été opérées à Ramallah où, samedi, un autobus israélien a été incendié en début d'après-midi.

Enfin, les forces de l'ordre ont quadrillé le secteur de Bar-Guza à l'ouest de Jérusalem où une locomotive a déraillé dimanche.

ACCORD ENTRE QUATRE PAYS ARABES SUR LA CRÉATION D'UNE INDUSTRIE MILITAIRE COMMUNE

Un accord portant sur la création d'une industrie commune pour la production d'armes, conclu le 29 dernier entre l'Égypte, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Qatar, a été ratifié samedi à par les quatre chefs d'État, a annoncé dimanche l'agence égyptienne. Cet organisme est dit à créer « une industrie militaire avancée arabe ». Il aura son siège à Paris et sera doté d'un capital de plus de 1 milliard de dollars à parts égales par les quatre signataires.

Une commission ministérielle d'expertise est créée, qui élabore le conseil d'administration. Le général Gamal, ministre égyptien de la guerre, a été désigné comme membre de cette commission.

Le président saoudite avait aussi à plusieurs reprises son intention de diversifier les sources d'approvisionnement en armes de l'Arabie saoudite et de créer une industrie nationale. Il semble que la production d'armes d'abord à l'armée égyptienne (A.F.P., A.F.P.).

UNE LETTRE

DE MME SIMONE DE BEAUVOIR

Mme Simone de Beauvoir nous écrit, à la suite de l'article paru dans le Monde du 2 mai :

La manière dont M. Scammone a rapporté les propos que j'ai tenus à Jérusalem risque de donner lieu à un malentendu qui, pour moi, est grand. Il semblerait que j'aie souhaité que Jérusalem appartienne définitivement et intégralement à l'État israélien. J'ai dit tout autre chose. J'ai émis le vœu que, lorsque la paix s'établira au Moyen-Orient, les deux communautés, arabe et juive, trouvent ensemble une solution politique permettant de préserver l'unité physique de Jérusalem.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

M. SIEGFRIED HAAG, l'un des avocats d'Andreas Baader, chef du groupe d'extrême gauche ouest-allemand « Baader-Meinhof », arrêté vendredi 9 mai à Heidelberg pour « complaisance avec une association criminelle », a été libéré samedi. Il reste, selon la police, « fortement soupçonné » d'avoir recélé des armes chez lui au profit d'une organisation extrémiste suisse.

Deux avocats du groupe Baader, M. Klaus Croissant et Kurt Groenewold, ont déjà été exclus du procès, qui s'ouvrira le 21 mai à Stuttgart, sous l'accusation d'avoir assuré des liaisons entre les accusés et les militants en liberté. — (A.F.P.)

DANS UNE INTERVIEW accordée à l'hebdomadaire de Hambourg *Der Spiegel*, l'ancien chancelier Willy Brandt déclare que sa tâche « est et restera celle de chef du parti social-démocrate. Rien de plus, rien de moins ». Des rumeurs prétendent à M. Brandt l'intention de briguer à nouveau la chancellerie. — (A.F.P.)

Irlande du Nord

ROMPANT A CETTE OCCASION le cessez-le-feu qu'elle observe depuis le 10 février, l'I.R.A. provoque à nouveau, dimanche 11 mai, dans un communiqué le meurtre d'un officier de police tué samedi

Londonderry. Selon l'I.R.A., meurtre constitue un acte représentatif contre les pertes de la police et de l'armée dans le quartier catholique de la ville. (A.F.P.)

Italie

ACCUSÉ D'AVOIR tenté de assassiner le président de la République Angelo Mangano à Rome le 17 mai, Frank Coppola a été arrêté samedi par la cour de cassation de Florence au terme de neuf heures de délibération dirigée par la mafia n. n. pas dénié à accuser le président de police de corruption é-mensonge. M. Angelo Mangano avait été sérieusement blessé lors de l'attentat. (Le Monde 11-12 mai.)

Suisse

LES CITOYENS DU CANTON DOBWALD, pour quatrième fois depuis 1919, ont décidé, dimanche 11 mai, 5 351 voix contre 4 064, ce bulletin secret, de maintenir l'institution séculaire de Landsgemeinde (assemblée) prenant directement les décisions à main levée. Ils ont désavoué le parlement cantonal qui avait recommandé, une forte majorité, la suppression de cet ultime vestige de la démocratie directe que seuls trois cantons pratiquent encore en Suisse. — (Corresp.)

L'ASSOCIATION POUR LA CONNAISSANCE DE L'ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI

ANNONCE
Le n° 46/47 d'« ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI » : L'ALLEMAGNE DE FRANZ JOSEF STRAUSS.

RAPPELLE
« SPECIAL R.D.A. », un n° spécial de 320 pages avec Index analytique sur la République Démocratique Allemande.

PREPARE
La Pochette N° IV : Vie économique et sociale en R.F.A. (40 documents allemands commentés en français).
Souscriptions : 8, rue Paradis, 75017 PARIS.

DEMANDEZ A UN CLIENT DU CIC CE QU'IL PENSE DU CIC

CIC Tout ce que nous pourrions vous dire sur notre banque, nos clients vous le diraient mieux que nous.

Ils vous diraient qu'au CIC ils sont connus.

Ils vous diraient qu'ils peuvent recevoir à leur choix un relevé de comptes quotidien, décadaire ou mensuel.

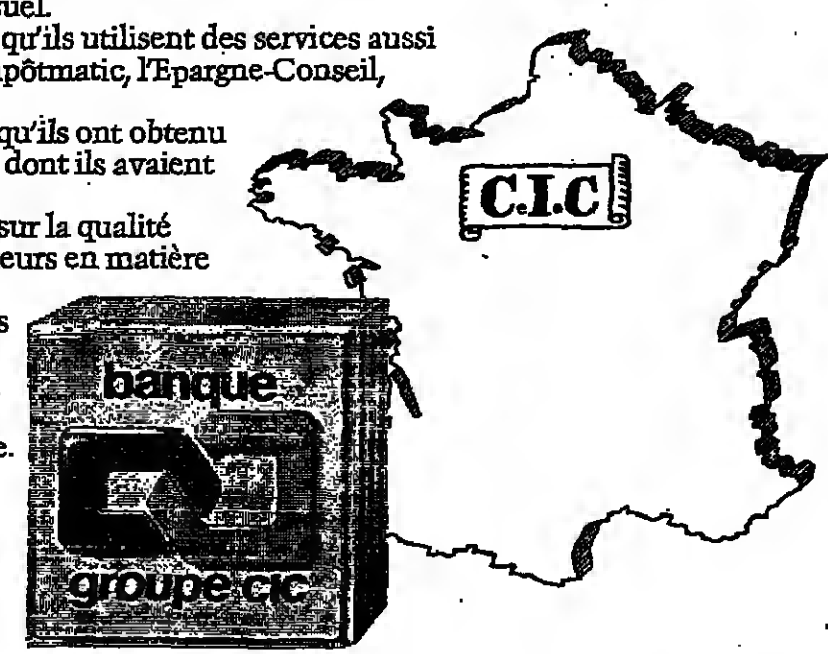
Ils vous diraient aussi qu'ils utilisent des services aussi efficaces et pratiques que l'Impôtomatic, l'Épargne-Conseil, le Budgetmatic.

Certains ajouteraient qu'ils ont obtenu facilement le prêt immobilier dont ils avaient besoin pour mieux se loger.

D'autres insisteraient sur la qualité des conseils de nos collaborateurs en matière de placements.

Tous, ou presque, vous diraient qu'ils peuvent demander davantage au CIC. Et que c'est pour cela qu'ils nous accordent leur confiance.

Demandez-leur ce qu'ils pensent du CIC.



CIC. CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
On peut demander davantage au CIC.

librairie portugaise et brésilienne

Libres, revues, cassettes, guides, posters, audio-visuels. Les principaux quotidiens et hebdomadaires du Portugal et du Brésil, ainsi que du Chili, Argentine, Uruguay et Espagne.

33, rue Gay Lussac, Paris 6^e, tél. 033-4576 - étages 21 et 22 - lundi à samedi, 10-18h, et 14-18h - Service par correspondance

هنا من الأهل

EUROPE

Grande-Bretagne

POUR FAIRE FACE A LA CRISE ÉCONOMIQUE

A. Wilson se refuse à envisager la formation d'un gouvernement de coalition

La campagne pré-référendaire a pratiquement commencé en Grande-Bretagne et comme l'occasion aux partisans du « oui » du « non » de s'affronter sur des questions qui ne paraissent pas, à première vue, directement liées au maintien ou au retrait du pays de la Communauté européenne. La difficile situation économique dans laquelle se trouve le pays fournit aux adversaires

l'occasion de prédictions plus ou moins apocalyptiques. Le quotidien conservateur « Times », partisan inconditionnel du « oui », a consacré, jeudi 8 mai, cinq colonnes à la mise au désastre financier qui s'annonce. Les polémiques sur l'éventualité d'un gouvernement de coalition repréparent. Enfin, les projets du ministre de l'Industrie, M. Wedgwood Benn, vedette de l'aile gauche tra-

vailleuse, concernant le contrôle des investissements et de la production par l'Etat, provoquent de violentes réactions de la Confédération patronale des industries britanniques. Dans un discours télévisé qu'il a prononcé dimanche 11 mai, M. Wilson a rejeté l'idée d'un gouvernement de coalition, mais a laissé prévoir un rapprochement ministériel après le référendum.

De notre correspondant

Londres — La campagne électorale du mois d'octobre avait été apparue sur la scène politique un étrange animal appelé « G.M.U. ». Il s'agissait du gouvernement d'union nationale que M. Heath jugeait alors indispensable pour redresser l'économie du pays. Les citoyens montrèrent qu'ils n'avaient aucune notion de la situation économique britannique et que la seule solution possible était une solution aussi choquante.

Le ministre de l'Industrie, M. Benn. Lors d'une réunion du Conseil national de développement économique, qui rassemble des représentants du gouvernement, des syndicats et des employeurs, le ministre a reproché ouvertement à Mme Shirley Williams, ministre de la consommation, de préparer l'avènement d'un gouvernement d'union nationale. L'accusation est certainement fautive. Elle n'en révéla pas moins les craintes profondes de la gauche de voir le pays se rebeller de plus en plus contre les « projets des « doctrines du socialisme ».

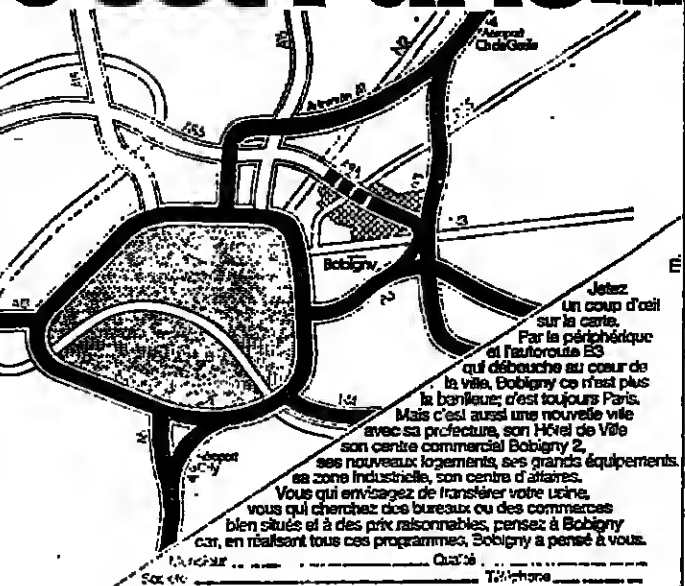
Le même thème vient d'être repris par le député travailliste, Norman Atkinson, qui est l'une des vedettes du groupe de gauche Tribune. Il a dénoncé jeudi 8 mai la menace d'une « alliance officieuse » entre le chancelier de l'Échiquier, la majorité du cabinet travailliste et le parti conservateur. Selon lui, cette alliance viserait à promouvoir très bientôt un programme déflationniste comprenant le contrôle des salaires et des économies massives dans les services sociaux. Le moment serait proche, selon lui, où le mouvement travailliste va être contraint de demander « des changements à sa tête ». C'est une façon de dire que M. Wilson devrait céder le pas à un représentant de la gauche du Labour.

Depuis lors, cependant, l'inquiétude a progressé dans la conscience des Britanniques. On a vu les prix monter de 21 % en douze mois. A l'heure actuelle, leur progression se fait à un rythme de 25 %. Les augmentations de salaires atteignent 30 %. Dans tous les secteurs essentiels — chemins de fer, électricité, sidérurgie — les menaces de grève surprennent de plus en plus les mineurs reviennent la charge trois mois après avoir obtenu une amélioration très instantanée de leur sort. D'autre part, la chute du sterling s'accroît. Depuis 1971, la livre a perdu 15 % de sa valeur par rapport aux principales devises étrangères. Ces cinq dernières semaines, le sterling est tombé de 2,5 %.

Le premier ministre a laissé prévoir les mesures urgentes que bien des spécialistes estiment nécessaires pour rétablir la confiance dans le sterling, et a rejeté avec mépris l'idée qu'un gouvernement de coalition serait mieux en mesure d'imposer au pays les sacrifices indispensables.

Sur la crise interne du Labour, M. Wilson a été plus net, et il a vertement condamné l'attitude de son ministre de l'Industrie, M. Benn. Le premier ministre a

Bobigny c'est Paris...



Semarbo 844 23 86

annuaires
logieuse est in
nement espagnol
ORIENT
ATTENTATS ET
ERRITOIRES OCCUPÉS
QUATRE DE
SUR LA
COU



A la porte les vilains copieurs.

Reconnaissez-le: la plupart des copieurs - le vôtre, peut-être - sont si bruyants et si laids qu'il faut leur réserver un coin discret, bien à eux.

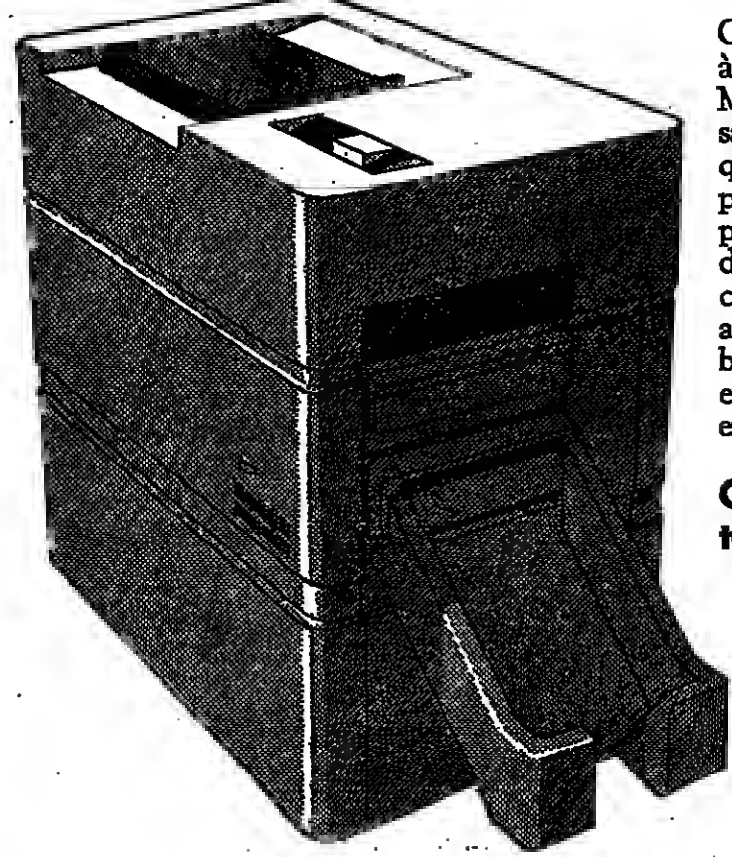
C'est pour cela que nous sommes plutôt fiers de notre dernier-né: le Gevafax X.20.

Nous l'avons conçu pour qu'il ait sa place partout, même dans un bureau. Il est beau. Il est silencieux. Il est efficace (1 copie toutes les 3 secondes).

Il travaille sur tout papier. Et sa conception modulaire et son tableau diagnostic vous garantissent un entretien simple et rapide. Surtout lorsqu'on vous offre en prime la sécurité d'une des premières structures commerciales dans le domaine: 33 agences, 400 spécialistes.

Le X.20 complète la gamme Gevafax et convient parfaitement à des entreprises moyennes et grandes. Mais si vos besoins dépassent sa capacité, rappelez-vous simplement que plusieurs X.20 en batterie peuvent être préférables à un appareil plus gros: la fiabilité d'un tel ensemble est supérieure et, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, le coût de la copie se révèle bien souvent inférieur. Nous pouvons en discuter avec vous, chiffres en main. AGFA-GEVAERT

Gevafax X.20. Une copie toutes les 3 secondes



AGFA-GEVAERT. EQUIPEMENT DES ENTREPRISES 1^{er} CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE COPIEURS

Pour en savoir plus sur la Division Equipement des Entreprises, téléphoner au 962.81.44 ou écrire à Agfa-Gevaert DDE-77, avenue Napoléon Bonaparte, 92502 Rueil-Malmaison. Ou encore, venez visiter notre Centre de démonstration permanent, 2046, avenue Mac-Mahon 75017 PARIS.

COSTUMES LEGERS CAPEL



CAPEL habille en long comme en large
tailles en prêt-à-porter - Magasin principal: 74 bd de Sébastopol Paris 3^e, 272.25.09
délivraison: centre com. Maine-Montparnasse Paris 15^e, 538.73.51

charles dayant PLAIDOYER POUR UNE ANTI MEDECINE

Le livre qui rend la médecine malade
PRESSES DE LA CITE

portugais
et bresiliens

EUROPE

Tchécoslovaquie

PERQUISITIONS ET ARRESTATIONS

La police recherche un document de l'opposition destiné à la conférence des P.C. européens

Vienne. — La nouvelle campagne déclenchée par les autorités tchécoslovaques contre les éléments « dissidents » a pris ces jours derniers un caractère plus aigu. Selon des informations parvenues à Vienne pendant le week-end, une série d'arrestations de personnalités de la période du « printemps de Prague » auraient eu lieu au début du mois de mai. Parmi ces dernières figuraient MM. Zdenek Mlynar, secrétaire du comité central du parti communiste tchécoslovaque, Jaromir Litera, militant de longue date et ancien secrétaire de l'organisation du P.C. à Prague, Robert Horak, ex-secrétaire du Parlement, et Jan Kren, historien, qui fut d'un des conseillers de Josef Smrkovsky.

Ces quatre personnalités avaient fait l'objet à la fin du mois d'avril de perquisitions à leur domicile (Le Monde du 29 avril). Quelques jours après cette première opération, une seconde vague d'investigation policière s'était déroulée, notamment chez les écrivains Ludvik Vaculik, Ivan Klíma, Alexandre Kliment, le critique littéraire Karel Čechura, l'économiste Václav Štáhl. La sécurité tchécoslovaque aurait ainsi tenté de mettre la main sur un certain nombre de

De notre correspondant

manuscrits illégaux. Elle paraît avoir été motivée moins par la publication en Occident, le mois dernier, de la lettre adressée le 28 octobre 1974 par M. Alexandre Dubcek au Parlement tchécoslovaque que par la découverte d'un document préparé par l'opposition socialiste intérieure à l'attention des partis communistes européens. Ce manuscrit d'environ deux cents pages présenterait une analyse de la politique de réforme d'après janvier 1968 et broserait un tableau de la situation actuelle en Tchécoslovaquie.

M. Dubcek paraît pour le moment avoir été épargné par les perquisitions. On redoute, cependant, dans certains milieux de l'émigration que les autorités ne passent encore l'impressionnisme répressif policier mis en place autour de lui — il serait surveillé nuit et jour par une vingtaine d'agents de sécurité, afin de réduire le plus possible sa liberté de mouvement.

Les perquisitions et arrestations de ces dernières semaines paraissent s'inscrire dans un plan visant à démanteler et démolir l'opposition intérieure, qui continue de se manifester sept ans après l'invasion du pays par les « cinq »

du pacte de Varsovie, et à désorganiser ses liaisons avec l'émigration socialiste en Occident.

Le chef du parti, M. Husak, ne peut toutefois se permettre, semble-t-il, d'engager contre ses adversaires une répression de très grande envergure au moment où les Soviétiques sont avant tout désireux de conclure au plus tôt la conférence de sécurité en Europe et où la préparation de la réunion des partis communistes européens traverse une phase critique. Il ne lui est guère loisible, d'autre part, de laisser se développer une activité contestataire qui apporterait de l'eau au moulin des éléments les plus durs de la direction du parti. Ces derniers ne sous-estiment pas seulement le danger d'une manifestation de rébellion dans le pays, ils seraient aussi prêts à profiter du premier signe de faiblesse de M. Husak, pour le pousser à se démettre de ses fonctions de premier secrétaire et à se contenter du poste honorifique de président de la République en remplacement de M. Ludvik Svoboda, mortibond depuis plusieurs mois.

Cette dernière hypothèse semble pour le moment exclue. M. Husak n'en doit pas moins rester sur ses gardes à l'égard de la persistance d'activités oppositionnelles dans le pays ne plaçant pas aux yeux de Moscou en faveur de son talent politique. Contrairement aux bruits qui avaient circulé, M. Brejnev ne s'est pas rendu à Prague le 5 mai pour les fêtes anniversaire de la libération. Le fait qu'il ait préféré y déléguer l'un de ses adjoints, M. Kirilenko, pourrait être l'un des signes de l'engagement que propose à Moscou le caractère toujours trouble de la situation en Tchécoslovaquie.

Les limites de l'action de M. Husak sont aussi attestées par la minuscule l'annonce décidée à l'occasion du trentième anniversaire de la libération. Cette loi d'amnistie vise les criminels condamnés à des peines de prison sur la base de documents allemands. Mais les uns et les autres sont fermement décidés à refuser toute discussion ultérieure sur la nature de l'unité et le rôle de chaque parti, n'ont fait depuis lors que s'aggraver. Le fossé s'est à ce point creusé entre les prosélytes et les partisans d'une autonomie renforcée, qu'un risque réel de rupture existe actuellement. C'est dans ce climat plutôt tendu que se tient, ce lundi 12 mai à Berlin-Rest, la troisième réunion du groupe de travail destiné à mettre au point le document qui devrait être adopté à l'issue de la conférence.

Un certain nombre de partis (notamment yougoslave, italien, espagnol, roumain) sont mécontents du contenu d'un projet de résolution politique préparé par le parti est-allemand (S.E.D.) et soumis aux autres membres du groupe de travail lors de la deuxième réunion de cette instance le 8 mai dernier à Berlin-Rest. Ce document, très favorable aux thèses soviétiques, ressemblerait à un programme d'action assez contraignant pour ceux qui y souscrivent.

Les « autonomistes » envisagent un document qui soit simplement une analyse de la situation internationale et présente quelques options idéologiques ou politiques communes aux différents participants.

Les Yougoslaves avaient clairement exprimé leurs vues lors des précédentes rencontres. Ils ont été tellement irrités de voir leur opinion ignorée par le S.E.D. qu'ils auraient envisagé de se retirer de la suite des travaux préparatoires, se contentant de soumettre leur propre document à la discussion des autres partis. Ils sont finalement restés, sans doute encouragés en sous-main par les Italiens. Mais les uns et les autres sont fermement décidés à refuser toute discussion ultérieure sur la nature de l'unité et le rôle de chaque parti, n'ont fait depuis lors que s'aggraver. Le fossé s'est à ce point creusé entre les prosélytes et les partisans d'une autonomie renforcée, qu'un risque réel de rupture existe actuellement. C'est dans ce climat plutôt tendu que se tient, ce lundi 12 mai à Berlin-Rest, la troisième réunion du groupe de travail destiné à mettre au point le document qui devrait être adopté à l'issue de la conférence.

La tension entre « autonomistes » et « centralisateurs » menace la préparation de la conférence des partis communistes

De notre correspondant

Vienne. — La préparation de la conférence des partis communistes européens se heurte en ce moment à de sérieux difficultés. Les différences de conception qui s'étaient manifestées dans les rencontres plénières de Varsovie en octobre et de Budapest en décembre, sur la nature de l'unité et le rôle de chaque parti, n'ont fait depuis lors que s'aggraver. Le fossé s'est à ce point creusé entre les prosélytes et les partisans d'une autonomie renforcée, qu'un risque réel de rupture existe actuellement. C'est dans ce climat plutôt tendu que se tient, ce lundi 12 mai à Berlin-Rest, la troisième réunion du groupe de travail destiné à mettre au point le document qui devrait être adopté à l'issue de la conférence.

Un certain nombre de partis (notamment yougoslave, italien, espagnol, roumain) sont mécontents du contenu d'un projet de résolution politique préparé par le parti est-allemand (S.E.D.) et soumis aux autres membres du groupe de travail lors de la deuxième réunion de cette instance le 8 mai dernier à Berlin-Rest. Ce document, très favorable aux thèses soviétiques, ressemblerait à un programme d'action assez contraignant pour ceux qui y souscrivent.

Les « autonomistes » envisagent un document qui soit simplement une analyse de la situation internationale et présente quelques options idéologiques ou politiques communes aux différents participants.

Les Yougoslaves avaient clairement exprimé leurs vues lors des précédentes rencontres. Ils ont été tellement irrités de voir leur opinion ignorée par le S.E.D. qu'ils auraient envisagé de se retirer de la suite des travaux préparatoires, se contentant de soumettre leur propre document à la discussion des autres partis. Ils sont finalement restés, sans doute encouragés en sous-main par les Italiens. Mais les uns et les autres sont fermement décidés à refuser toute discussion ultérieure sur la nature de l'unité et le rôle de chaque parti, n'ont fait depuis lors que s'aggraver. Le fossé s'est à ce point creusé entre les prosélytes et les partisans d'une autonomie renforcée, qu'un risque réel de rupture existe actuellement. C'est dans ce climat plutôt tendu que se tient, ce lundi 12 mai à Berlin-Rest, la troisième réunion du groupe de travail destiné à mettre au point le document qui devrait être adopté à l'issue de la conférence.

toires, se contentant de soumettre leur propre document à la discussion des autres partis. Ils sont finalement restés, sans doute encouragés en sous-main par les Italiens. Mais les uns et les autres sont fermement décidés à refuser toute discussion ultérieure sur la nature de l'unité et le rôle de chaque parti, n'ont fait depuis lors que s'aggraver. Le fossé s'est à ce point creusé entre les prosélytes et les partisans d'une autonomie renforcée, qu'un risque réel de rupture existe actuellement. C'est dans ce climat plutôt tendu que se tient, ce lundi 12 mai à Berlin-Rest, la troisième réunion du groupe de travail destiné à mettre au point le document qui devrait être adopté à l'issue de la conférence.

Un certain nombre de partis (notamment yougoslave, italien, espagnol, roumain) sont mécontents du contenu d'un projet de résolution politique préparé par le parti est-allemand (S.E.D.) et soumis aux autres membres du groupe de travail lors de la deuxième réunion de cette instance le 8 mai dernier à Berlin-Rest. Ce document, très favorable aux thèses soviétiques, ressemblerait à un programme d'action assez contraignant pour ceux qui y souscrivent.

Les « autonomistes » envisagent un document qui soit simplement une analyse de la situation internationale et présente quelques options idéologiques ou politiques communes aux différents participants.

Les Yougoslaves avaient clairement exprimé leurs vues lors des précédentes rencontres. Ils ont été tellement irrités de voir leur opinion ignorée par le S.E.D. qu'ils auraient envisagé de se retirer de la suite des travaux préparatoires, se contentant de soumettre leur propre document à la discussion des autres partis. Ils sont finalement restés, sans doute encouragés en sous-main par les Italiens. Mais les uns et les autres sont fermement décidés à refuser toute discussion ultérieure sur la nature de l'unité et le rôle de chaque parti, n'ont fait depuis lors que s'aggraver. Le fossé s'est à ce point creusé entre les prosélytes et les partisans d'une autonomie renforcée, qu'un risque réel de rupture existe actuellement. C'est dans ce climat plutôt tendu que se tient, ce lundi 12 mai à Berlin-Rest, la troisième réunion du groupe de travail destiné à mettre au point le document qui devrait être adopté à l'issue de la conférence.

Hongrie

L'écrivain G. Konrad demande à M. Kadar d'autoriser un sociologue à émigrer

De notre correspondant

Vienne. — L'écrivain hongrois György Konrad, qui avait été arrêté à l'automne dernier et détenu sans motif pendant une semaine par la police, (Le Monde du 28 octobre 1974), vient d'adresser une requête à M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti communiste hongrois, au sujet du sociologue Ivan Szelenyi. Ce dernier, ami et collaborateur de Konrad pour de nombreux travaux sociologiques, avait été arrêté au même temps que l'écrivain. Nous publions ci-dessous le texte de cette lettre :

« Je voudrais exprimer mon inquiétude au sujet du fait que mon ami Ivan Szelenyi n'a pas encore reçu à ce jour son permis de départ d'émigration. L'an passé, un fonctionnaire du ministère des affaires intérieures nous avait déclaré formellement, le jour de notre libération (le 21 octobre), que ses autorités supérieures ne s'opposeraient pas à notre émigration éventuelle.

« La possibilité d'émigrer, pour Szelenyi, a été en principe réaffirmée par le György Kadar, vice-président du conseil des ministres, qui a déclaré : « Si Szelenyi veut émigrer, qu'il le fasse. » Ce point de vue me semble tout à fait

raisonnable : c'est un des droits fondamentaux, reconnu aussi par la République populaire hongroise, de garantir tout le monde le libre choix de son lieu de résidence.

« Szelenyi a présenté sa demande le 2 décembre 1974. Depuis cette date, il n'a reçu que trois lettres amonçant chaque fois l'ajournement de la décision, ce qui dépasse déjà le délai prescrit par la loi hongroise.

« Bien que je n'approuve nullement l'extension du pouvoir de la police à l'activité littéraire ou scientifique, j'ai pris la décision de rester en Hongrie. Ecrivain, je suis inévitablement lié à ma langue maternelle et au monde de mes expériences. Cette décision de ma part de rester dans mon pays ne peut pas être utilisée pour s'opposer à l'émigration d'Ivan Szelenyi.

« Or, si quelqu'un la possibilité de quitter le pays, peut l'empêcher de partir une fois que cette possibilité a été acceptée, une telle manière d'agir soulève des doutes concernant la fidélité des autorités à leur parole. Je vous prie, en tant qu'homme d'Etat responsable, d'agir pour la solution honnête de l'affaire Szelenyi. » — M. L.

Yugoslavie

LE MARÉCHAL TITO SE REMET LENTEMENT D'UNE CRISE DE SCIATIQUE

Belgrade (A.P.P.). — On indique à Belgrade que la visite officielle du président Sadate en Yougoslavie reste fixée du 18 au 21 mai et que le maréchal Tito, accompagné avec le maréchal Tito, Anaparant, l'agence de presse du Moyen-Orient avait déclaré que ce voyage était reporté en raison de la sciatite du président yougoslave. On ajoute cependant que la crise de sciatite dont se remet lentement le maréchal Tito, qui va avoir quatre-vingt-trois ans, peut indiquement retarder le président Sadate à proposer de retarder son voyage. Le maréchal souffre de cette crise depuis le début d'avril.

Il semble ne s'agir toutefois que d'un mal localisé, qui n'entraîne pas une détérioration générale de l'état de santé du président. Au prix d'efforts considérables, le maréchal Tito a tenu à présider, vendredi 9 mai, le défilé militaire du trentième anniversaire de la victoire. Il a également assisté à la soirée donnée au palais du gouvernement, où il recevait quatre mille invités.

L'A.R.E.F. (Association pour développer la Recherche, l'Expression et la Formation en sciences humaines) communiques :

Atte de mieux découvrir vos potentialités, venez les vivre dans un programme de rencontres et de séminaires, organisés les 24 et 25 mai prochains.

Rem. : A.R.E.F., 22, rue Léon-Frot, 75013 PARIS, Tél. 720-24-08 ou 647-01-00 ou 647-01-05

POLITIQUE

M. Chirac : une politique sociale, oui ; le socialisme, non

En se rendant dimanche 11 mai devant les assises départementales U.D.R. du Cher, M. Jacques Chirac a entamé la série de visites qu'il fera aux fédérations du mouvement gaulliste jusqu'aux assises nationales de cette formation qui se tiendront les 14 et 15 juin à Nice.

S'en prenant avec vigueur aux communistes

— alors que M. Neuwirth exploitait certaines divergences entre socialistes et communistes, — premier ministre a refusé pour la France à la fois le communisme et le socialisme. En revanche il a prôné le développement d'une politique sociale, notamment un effort supplémentaire en faveur du chômage partiel et de la relance économique.

« L'HUMANITÉ » : le relais de M. Poniatowski

« La manière dont M. Chirac prend le relais de M. Poniatowski dans l'attaque contre les pays socialistes paraît peu compatible avec les responsabilités de premier ministre, soucieux de l'intérêt de la France. (...) M. Chirac s'est contenté d'expliquer l'U.D.R. à rester dans la majorité parce que, à l'en croire, « les options fondamentales du gaullisme sont respectées dans l'état actuel des choses ». Ce qui est faux prouve de quelques impudence au moment où la politique étrangère du pouvoir apparaît chaque jour un peu plus en rupture avec celle du général de Gaulle.

M. NEUWIRTH : l'erreur du P.S.

M. Lucien Neuwirth, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., député de la Loire, a déclaré dimanche 11 mai à Toulouse que l'U.D.R. est « avant tout et essentiellement un bouclier » un bouclier contre toute forme de totalitarisme et contre certains désordres.

Il a ensuite affirmé : « Notre ambition est de transformer les rapports sociaux hérités du passé et de parvenir à un nouveau type de démocratie qui sera la démocratie de participation. Il faut repenser l'économie et donner une nouvelle orientation au problème social. » M. Neuwirth a ensuite évoqué l'union de la gauche en disant : « On reste confondu devant la stupéfiante erreur du parti socialiste. Ce parti nous avons connu dans le camp de la liberté, qui compte des hommes et des femmes de qualité, o fait

un pari suicidaire. Certes, sur plan de la tactique électorale peut espérer qu'en additionnant ses voix à celles du parti communiste il pourra parvenir au pouvoir. Mais, ce faisant, il s'accroche à ses finalités et options les plus profondes. (...) Quel accord pourrait-il y avoir entre le P.C. et le P.S. ? Le P.C. et le P.S. ne peuvent espérer accéder au pouvoir, ni même obtenir de résultats électoraux, sans l'appui massif du vote communiste. Ils ne sont pas prêts à y renoncer. D'un autre côté, ils ne peuvent partager le pouvoir les communistes, dont ils le caractère totalitaire et l'onté dominante. (...) Dans les provinces, au jour à jour quotidien, la loi creuse chaque jour davantage entre communistes et socialistes. A la division de la majorité nous l'unité de la majorité.

« Les socialistes savent l'union de la gauche est faite en ce qui les concerne sur un terrain commun. D'un côté ils ne peuvent espérer accéder au pouvoir, ni même obtenir de résultats électoraux, sans l'appui massif du vote communiste. Ils ne sont pas prêts à y renoncer. D'un autre côté, ils ne peuvent partager le pouvoir les communistes, dont ils le caractère totalitaire et l'onté dominante. (...) Dans les provinces, au jour à jour quotidien, la loi creuse chaque jour davantage entre communistes et socialistes. A la division de la majorité nous l'unité de la majorité.

M. GUÉNA : une grave contradiction à gauche

M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., député de la Dordogne, a déclaré à Moulins :

« Les socialistes savent l'union de la gauche est faite en ce qui les concerne sur un terrain commun. D'un côté ils ne peuvent espérer accéder au pouvoir, ni même obtenir de résultats électoraux, sans l'appui massif du vote communiste. Ils ne sont pas prêts à y renoncer. D'un autre côté, ils ne peuvent partager le pouvoir les communistes, dont ils le caractère totalitaire et l'onté dominante. (...) Dans les provinces, au jour à jour quotidien, la loi creuse chaque jour davantage entre communistes et socialistes. A la division de la majorité nous l'unité de la majorité.

M. Paul Laurent reproche à M. Mitterrand une « conception autoritaire du pouvoir »

Dans une interview à l'hebdomadaire communiste France nouvelle, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., estime que les critiques de son parti concernant la pratique politique de M. Mitterrand, élu à la mairie de Paris le 15 mai, ont été « une erreur ». M. Laurent a répondu ensuite aux critiques adressées au P.C.F. parce qu'il revendique le titre de « parti de la classe ouvrière ». Il a dit : « Que peut-on attendre d'un parti de la classe ouvrière ? On ne peut se placer essentiellement sur le terrain de l'influence parmi les ouvriers. S'en tenir à servir l'industrie, à certains périodes de notre histoire, des partis réactionnaires, parce qu'ils avaient de l'audace parmi les ouvriers, seraient devenus des partis de la classe ouvrière. L'influence ne peut être que le résultat d'un parti qui a une conception et une action de classe, c'est-à-dire une conception et une action de classe. (...) Cette reconnaissance se traduit, par exemple, par le fait que les ouvriers jouent un rôle capital dans la politique révolutionnaire. Or il suffit, pour s'en tenir à cet aspect, de regarder à la fois la composition des congrès du P.S., de sa direction, de son groupe parlementaire, pour se rendre compte qu'il y a un abîme, pour ne pas dire une antinomie, entre

cette réalité et la notion comprise de parti de la classe ouvrière. Le sujet d'intérêt qui, pour aboutir à un semblant majoritaire ou au programme commun, la dernière s'est toujours placée à la fois de la classe et a amené les contingents de délégués pour les succès d'objectifs. (...) Bien entendu, un parti socialiste n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une courbe convergence possible court et à moyen terme. (...) Le dirigeant communiste en ce qui concerne la loi, le P.C.F. aurait une conception autoritaire du pluralisme républicain en revanche que M. Mitterrand a déclaré, à M. Laurent, que le P.C.F. n'est pas un parti de classe, c'est son droit le plus strict point de vue différent, mais ne voit pas ce propos une

POLITIQUE L'ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

le socialisme... LE CENTRE DÉMOCRATE... MAO TSE TUNG... LA LIBRERIE... LE PH...

LE CENTRE DÉMOCRATE... OUHAÏTE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN NATIONAL DE L'EMPLOI

Le conseil politique du Centre démocrate a publié dimanche 10 mai, au terme de sa réunion, une déclaration dans laquelle on trouve notamment : « Un an après l'arrivée de M. Valéry Giscard d'Estaing et la formation du nouveau gouvernement, le Centre démocrate se propose de constater les résultats déjà acquis dans la vie de la transformation de notre société et les relations extérieures de la France. Toutefois, les réformes accomplies doivent être suivies d'un ensemble de mesures visant à réduire les inégalités sociales et à mettre en œuvre la politique familiale, importante à la fois un rendez-vous de la mère se consacrant à son travail familial et la promotion des valeurs familiales. »

ABELIN : le vertige de l'écartèlement.

De son côté, M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, secrétaire général du Centre démocrate, a estimé : « La majorité est un état de fait, elle n'est pas un idéal. L'U.D.R. (...) a renoncé à donner une nouvelle définition du gaullisme et s'efforce de consolider son emprise en continuant sur ses positions. Les républicains indépendants tentent d'asseoir leur influence sur l'Etat et, dans cette démarche, rencontrent quelques difficultés qui les conduisent à faire la part de M. Abelin. »

LECANUET : le gouvernement doit maintenant s'occuper de la santé de la famille.

Le Centre démocrate et le Centre Démocrate et Progrès valent organisés, samedi 10 mai, à l'occasion de la famille. M. Joseph Fontanet, ancien ministre, s'est demandé à cette occasion, à propos du projet de loi sur le divorce, adopté par le conseil des ministres du 9 avril 1975, si ce n'est pas le moment de faire passer dans les lois de la République, de désigner sous les termes de divorce par consentement mutuel le divorce où les conjoints sont d'accord pour rompre leur union. Le président du C.D.P. a estimé que le vocabulaire n'est pas approprié, puisque l'intervention du juge est nécessaire, et qu'une décision positive n'est pas automatique. M. Fontanet a d'autre part, le souhait que les magistrats reçoivent une formation psychologique très poussée. Au cours de son allocution de clôture, M. Jean Lecanuet s'est efforcé de constater que le Centre démocrate et le C.D.P. ont une analyse différente de la stratégie politique, avaient une ligne différente. Le garde des sceaux a ajouté : « Il faut maintenant faire passer dans les décisions gouvernementales. »

Libres opinions L'autre Europe par CLAUDE BOURDET

EN 1943, le maréchal Smuts, chef du gouvernement sud-africain, annonça que, après la guerre, seules compteraient les très grandes puissances, les Etats-Unis, l'Union soviétique, le Chine, le Commonwealth britannique (dont l'Afrique du Sud était encore membre). Je répliquai, dans Combat clandestin, que Smuts oubliait l'Europe de la Résistance, des maquis de Tito aux nôtres, qui se construisait dans la lutte et dans le sang. Je rengeais aussi dans cette grande alliance, comme nous étions beaucoup é le faire, les antifascistes allemands. L'article fut reproduit à Londres dans *Choix*, le « digest » britannique du temps de guerre. Plus tard, dans les camps, j'ai rencontré précisément ces camarades allemands survivants, durcis et ravagés par leur longue souffrance. Le 8 mai 1945, flageolant sur mes jambes, je contempiais dans le rue le « V » de lumière au-dessus de Paris. Je pensais à tous ceux qui ne le voyaient pas, aux morts, naturellement, mais aussi à ces milliers de concentrationnaires allemands, enfin délivrés de leur atroce cauchemar de douze années. Je n'imaginai pas que trente ans plus tard, un chef d'Etat français oserait « gommer » le souvenir de ce jour, sous le prétexte qu'il gêne les Allemands et s'oppose à l'union de l'Europe. Quels Allemands, grands dieux, et quelle Europe ! Il n'y a pas un démocrate allemand sincère qui ne sache que ce jour fut celui de sa propre libération. Je sais bien que les Occidentaux et la recherche d'un allié contre l'Est, ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour étouffer en Allemagne le grand mouvement de renouveau et de rejet du passé qui se dessinait en 1945-1946. Je sais que cette entreprise a partiellement réussi, que le dénazification a été une farce, que le chancelier Brandt était haï et a été finalement éliminé, d'abord et avant tout parce qu'il avait combattu le nazisme les armes à la main. Mais tout n'est pas perdu, heureusement, et une bonne partie de la jeunesse allemande, la majeure partie peut-être, sait encore aujourd'hui que le 8 mai 1945 a été sa victoire comme elle a été la nôtre.

Ce ne sont pas les démocrates allemands, ce n'est pas la jeunesse que M. Giscard d'Estaing entend satisfaire. Ce sont les vieux conservateurs qui n'ont rien oublié et rien appris, ce sont les officiers de la Wehrmacht qui ont formé la Bundeswehr et qui le dominent encore. Ce sont les membres du parti nazi, y compris les tortionnaires de la Gestapo, qui sont nombreux à vivre en parfaite sécurité outre-Rhin, quand ils n'occupent pas des positions importantes dans les affaires, ou des fonctions élevées dans la magistrature et l'administration.

Au contraire, la décision que Paris vient de prendre est une insulte pour les démocrates de toute l'Europe, Allemands compris, et tout particulièrement pour les antinazis martyrisés depuis 1933. Mais l'antnazisme, l'antifascisme, est-ce que cela veut dire quelque chose pour le chef de l'Etat français ? Il faudrait peut-être lui expliquer ces termes. Dans son étrange message aux gouvernements occidentaux, il n'utilisa pas ces mots une seule fois et le qualificatif qu'il trouve pour désigner la dernière guerre, c'est celui de « tragédie ». Elle l'a été sans doute comme la sont tant d'autres guerres, où des millions d'innocents et d'inconscients sont toujours massacrés. Mais cette expression lénifiante tend aussi à laisser croire que c'était un conflit accidentel, absurde, déplorable. Ou encore, qui sait, le résultat des manœuvres de grands intérêts jouant avec la vie des peuples ? Comme le fut, par exemple, pour une grande part, la guerre de 1914-1918, dont Giscard d'Estaing ne paraît pas vouloir effacer l'armistice. Or, la guerre qui est terminée le 8 mai 1945 a été pour des millions de Britanniques, de Soviétiques, d'Américains, de Français, de Yougoslaves, de Belges, de Hollandais, de Norvégiens et bien d'autres, la guerre de la liberté, la guerre contre un système déshumain, qui était parvenu à écraser et pervertir toute l'Europe. Et cette guerre a été celle aussi, malgré la déshonneur national, pour les antifascistes allemands, par exemple pour Willy Brandt, soldat de l'armée norvégienne. Peut-être que pour M. Giscard d'Estaing, ce n'était pas la même chose.

M. POHER : oublier est une chose, pardonner est une autre chose.

(De notre correspondant.) Lille. — M. Alain Poher, président du Sénat, a présidé dimanche à Lille, la séance de clôture du congrès régional des résistants du mouvement Voix du Nord. Ce n'est pas une décision officielle qui pourra nous empêcher de réfléchir sur le sort qui est été le nôtre et nous avons été vaincus, a déclaré M. Poher. Il a ajouté : « Oublier est une chose, pardonner est une autre chose. Il faut faire le serment de ne pas oublier. Il importe peu qu'il y ait une cérémonie, mais il faut garder le souvenir dans le cœur. Il ne faut surtout pas faire croire que ce qui s'est passé ne reviendra jamais ! »

DES MAIRES SOUHAITENT LE MAINTIEN DES CÉRÉMONIES

Diverses municipalités ont fait part de leur intention de continuer à commémorer le 8 mai. Tel est le cas de la municipalité (à direction socialiste) de Clermont-Ferrand, de celles d'Angoulême (majorité), de Montreuil et d'Ivry (communistes). Le congrès des maires de l'Isère a approuvé, dimanche 11 mai, une résolution demandant le rétablissement de la commémoration de la victoire de 1945.

A Toulon LE COLONEL REYMOND délégué municipal aux anciens combattants DONNE SA DÉMISSION

Le colonel Raymond, conseiller municipal de Toulon (Var), a donné sa démission de délégué aux anciens combattants en expliquant ainsi sa décision : « On ne voit pas pour quelle raison le président de la République s'arrêterait en si beau chemin : après avoir rugi de victoire la victoire des armées alliées de 1945, remportée sur un régime et une philosophie que reproche à d'ailleurs la grande majorité du peuple allemand, la logique lui commanderait de supprimer aussi la célébration de l'anniversaire de l'armistice de 1918, qui mit fin à un conflit qui, lui, dressa les unes contre les autres des nations aujourd'hui cependant pleinement réconciliées. Elle imposerait également la suppression de la journée des déportés. (...) »

« S'inscrire devant l'initiative stupéfiante du président de la République reviendrait à entériner l'insulte faite à l'armée française, au moment de la signature de l'acte de capitulation allemand, par le maréchal Kettel, lorsque celui-ci promulgua l'intention du général de Lattre et de son état-major : « Il ne manquera qu'il ceux-ci ! » »

« Les anciens combattants et prisonniers de guerre de la Savoie célébreront le 8 mai 1945. Les anciens prisonniers de guerre et combattants de la Savoie se sont réunis dimanche à Chambéry pour fêter le trentième anniversaire du retour des camps. Le maire M. Pierre Dumas, ancien ministre du général de Gaulle, a déclaré : « Nous continuerons à célébrer, entre nous et dans nos coeurs l'anniversaire de la victoire de 1945. » »

LE P.C.F. SE MOBILISE CONTRE LA DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le parti communiste est décidé à faire de sa campagne contre la décision du président de la République de ne plus commémorer l'anniversaire du 8 mai 1945 l'occasion d'un regroupement dans son sillage, des « forces nationales et démocratiques ». Déjà, il organise, le mardi 13 mai à 20 h. 30, à la Salle des fêtes 128 bis, rue Saint-Dominique, à Paris, un meeting de protestation, tandis que « l'Humanité » de lundi 12 mai consacre plus d'une page à « la bataille du 8 mai ». Le groupe communiste de l'Assemblée nationale doit intervenir sur ce point dès mardi au Palais-Bourbon. Si la campagne du P.C.F. se veut unilatérale, le ton employé risque de ne pas commémorer la victoire. Les communistes l'ont en effet, leurs protestations contre la décision du président de la République à une dénonciation de la Communauté économique européenne. M. Jean Kenaps, membre du comité central, n'hésite pas à écrire dans « l'Humanité » du 12 mai : « Giscard d'Estaing, en prétendant substituer à la commémoration de l'anniversaire de la victoire la célébration de la victoire de l'Europe des Neuf — comme d'autres exultaient avec Adolf Hitler la « défense de l'Occident », — contribue à faire passer la contribution décisive que l'Union soviétique, au prix de plus lourds sacrifices, a apportée à l'écrasement du nazisme, dans la libération de notre propre pays. »

« L'U.R.S.S. et l'anniversaire de la victoire. — Interrogé dimanche 11 mai à Strasbourg — où il était venu déposer une gerbe sur la tombe des soldats soviétiques enterrés au cimetière de Neuhof, — sur la décision française de ne plus commémorer le 8 mai, l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris, M. Stepan Tchervonenko, a déclaré : « Avant tout, je voudrais souligner qu'il s'agit en fin de compte d'une décision de la part du peuple français et donc d'une affaire intérieure. En ce qui concerne l'U.R.S.S., elle va continuer à commémorer la victoire sur le nazisme, payée d'un sang irréparable. Il ne s'agit pas à nos yeux, du souvenir d'un triomphe guerrier, mais surtout du rappel de l'annihilation du nazisme. » »

« M. Jarrot et Soisson à la célébration de la victoire dans le Haut-Rhin. — Deux cérémonies célébrant le trentième anniversaire de la libération ont eu lieu dimanche 10 mai, à Sarreguemines, en présence de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, et de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. »

« M. Pierre LeFranco, président des Cadets de la France libre et président de l'Association nationale pour la fidélité au général de Gaulle : « La victoire du 8 mai 1945 n'est pas celle de certains peuples contre d'autres, mais la victoire de la liberté sur l'asservissement. Aucune autre date n'est plus significative, et le 8 mai devrait donc être choisi par tous les peuples d'Europe pour leur commune volonté d'indépendance. »

« Quant aux Français qui ont pris part à la grande lutte, ils n'ont nul besoin de l'acte officiel pour se souvenir et saluer en leur cœur la mémoire de ceux qui ont précisément payé de leurs vies les chances du présent. »

le numéro spécial femmes de POURQUOI? est paru le dossier attendu sur : la femme au travail dans les gymnases et sur les stades militante et femme sous le regard du mâle mouvements féministes et mouvements féministes Mirrine passe-moi le Celts les femmes et la radio la femme modèle...

CONTREPOINT La plus vive et la plus intelligente de nos jeunes revues. Alain Vernay, « Le Figaro » Contrepoint a pris solidement parmi les revues une place très personnelle. Yves Florenne, « Le Monde » On ne perd pas son temps à lire des adversaires intelligents. « Le Nouvel Observateur » Mai 1975 numéro 17 Des réponses nouvelles aux questions sur...

Le malaise américain J. R. Pitts - M. Crozier Socialisme et inflation P. Rende une nouvelle stratégie communiste A. Kriegel - B. Lazitch Une vision renouvelée du libéralisme Jean Baechler Et une approche originale de l'actualité artistique, littéraire et économique Mr ou Mme. Adresse. Ville. N° code postal. souhaite recevoir un numéro specimen souhaite s'abonner pour 4 numéros (1 an) France : 80 F Etranger : 100 F CONTREPOINT revue trimestrielle - 1 rue du Mail 75002 PARIS.

Pour les hommes forts qui n'ont pas de temps à perdre... Le prêt-à-porter, la chemiserie et le sportswear en différentes longueurs de manche, carrures d'épaules, tours de taille et encolures. 39, rue Lafayette - Paris (ouvert le lundi) AUTEUIL HOMMES

hernie
SOUTENUE COMME AVEC LES MAINS
SLIP HERNIAIRE - BANDAGES SOUPLÉS
INSTITUT HERNIAIRE
PARIS-1^{er} - 7bis, rue du Louvre, Tél. 233.73.83
PARIS-10^e - 150, rue Lafayette, Tél. 697.70.17
Si vous ne pouvez pas déplacer votre hernie, nous vous proposons de la déplacer à l'H.L. 119, cours Lafayette, 119 bis - Tél. 791.25.69.82

NUMISMATIQUE
un investissement anonyme à forte plus-value (moyenne 30% l'an) non imposable.
Sélection garantie par contrat.
Département Numismatique **NORBERT BLANC**
conseil en investissement
3, avenue des Déesses - 75019 Paris - Tél. 607.89.85

En Corse, la plus belle saison c'est le printemps.
6 jours de détente à des prix printemps.
Hôtels garantis Transat.
transat vacances

Prix forfaitaire mai-juin au départ de Marseille ou Nice:
Tarifs hors saison : traversées (aller-retour) + passage de votre voiture + 6 jours en demi-pension.
Hôtel San Bastiano Nord d'Ajaccio 885 F par personne
Hôtel La Marana Sud de Bastia 765 F par personne.
Pour bien visiter la Corse nous vous recommandons 3 jours à l'hôtel de La Marana et 3 jours à l'hôtel San Bastiano pour un forfait de 825 F par personne (traversées comprises) rémbarquement à votre désir à Bastia ou Ajaccio.
C'est une des idées TRANSAT.
renseignements votre Agent de Voyages ou 12, bd. de la Madeleine Paris 75009 tél. (1) 742-89-29

HISTOIRE

Ce que sont devenus les chefs militaires alliés de 1941

Qui sont devenus les chefs militaires chargés des plus hautes responsabilités en 8 mai 1945 ?

A l'Ouest, le chef d'état-major de l'armée américaine est le général George Marshall (1880-1959), secrétaire d'Etat en 1947, il lancera le plan qui porte son nom, deviendra secrétaire à la défense en 1950 et recevra, en 1953, le prix Nobel de la paix.

Le chef d'état-major impérial britannique est le field-marshal Alan Brooke (1883-1963) à son poste de 1941 à 1945. Il sera fait vicomte Alanbrooke.

Le chef d'état-major de la défense

française est le général Alphonse Juin (1888-1967), qui sera fait maréchal de France en 1952. Résident général de France au Maroc de 1947 à 1951, il sera commandant en chef des forces Centre-Europe de l'OTAN de 1951 à 1956.

La carrière du commandant suprême allié Dwight D. Eisenhower (1889-1969) est connue : président de l'université Columbia en 1948. Il sera commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe, de 1950 à 1952, et président des Etats-Unis de 1953 à 1960.

Le général Bedell Smith (1885-1961), son chef d'état-major, sera ambassadeur des Etats-Unis à Moscou de 1946 à 1949, directeur de la C.I.A. de 1950 à 1953, sous-secrétaire d'Etat en 1953-1954.

Parmi les adjoints directs d'Eisenhower, le maréchal de l'air britannique Sir Arthur Tedder (1880-1957), qui signe en son nom la capitulation de Berlin, deviendra chef d'état-major de l'air aussitôt après la guerre, puis, en 1950, vice-président de la B.B.C. et chancelier de l'université de Cambridge.

Aura signataire de la capitulation de Berlin, le général Carl Spaatz (1881-1974), commandant en chef des forces stratégiques américaines en Europe, sera chef d'état-major général de l'armée de l'air américaine de 1946 à 1948.

Dans *Croisade en Europe*, le général Eisenhower donne l'ordre de bataille allié à l'Ouest pour l'offensive finale.

Les principaux chefs militaires cités sont les suivants :

VI^e groupe d'armées

2^e division blindée française : général Leclerc (Philippe de Hauteclocque) 1902-1947, mort dans un accident aérien près de Colomb-Bécher. Maréchal de France à titre posthume en 1952.

2^e division d'infanterie alpine : général Marie-Eugène Mollé, né en 1885 ; passé au cadre de réserve en 1955.

1^{er} division d'infanterie française (F.F.I.) : général Pierre Gerbois, né en 1903. Gouverneur militaire de Paris (1958-1959).

● **I^{re} armée française :**
Général Jean de Lattre de Tassigny (1889-1952). Signataire de la capitulation de Berlin. Haut commissaire et commandant en chef en Indochine. Maréchal de France.

— 1^{er} corps d'armées français : Général Antoine Béthouart, né en 1892. Haut-commissaire en Autriche de 1945 à 1950.

— 2^e corps d'armées française : Général Joseph de Goistart de Monsabert, né en 1887. Député des Hautes-Pyrénées de 1951 à 1955.

● **VII^e armée américaine :**
Général Patch 1888-1945.

XII^e groupe d'armées

Général Omar Bradley, né en 1893. Président du comité des chefs d'état-major des Etats-Unis de 1949 à 1953. Récemment hospitalisé.

● **III^e armée américaine :**
Général George Patton (1885-18) décédé dans un accident d'automobile en Allemagne.

● **I^{re} armée américaine :**
Général Hodges (1887-1968).

● **XV^e armée américaine :**
Général Garow (1888-1972).

● **IX^e armée américaine :**
Général Simpson.

XXI^e groupe d'armées
Field-marshal Bernard Law Montgomery, vicomte d'Alamein, né 1887. Commandant des forces d'occupation britanniques en Allemagne (1948-1947), chef d'état-major britannique (1948-1949). Commandant adjoint des forces alliées en E. (1951-1958).

● **I^{re} armée britannique.**
Général Sir Miles Dempsey, né 1895 (industrie privée).

● **I^{re} armée canadienne.**
Général Henry Crerar, né en 1885.

1^{re} armée états-unienne alliée
Général Brenton (U.S., 1890-1951).

I^{er} groupe d'aviation tactique
Général Webster.
Dont le 1^{er} corps aérien français Général Paul Gérardot, né en chef d'état-major général de l'air de l'air. Démisionnaire en 1951.

IX^e force aérienne américaine
Général Vandenberg (1889) chef d'état-major de l'armée d'occupation (1948-1953).

II^e force aérienne tactique britannique
Maréchal de l'air Coningham (1948), mort dans un accident.

Le commandant suprême de l'opération en Méditerranée field-marshal Alexander (1881) comte Alexander of Tunis, vainqueur général du Canada de 1952, ministre de la défense de 1952 à 1954.

Du côté soviétique
Du côté soviétique, de la B à Budepest, les différents commandants de fronts sont les suivants :
Dix-huitième front bulgare :
Bagramian, né en 1897, maréchal 1955. Député au Soviet suprême 1952.

Troisième front de Russie blanche :
Alexandre Vassilievski, né en 1884. Maréchal depuis 1943. Son d'état-major général de 1949 à 1950 ; ministre de la défense de 1950 à 1952 ; ministre de la défense de 1953 à 1957.

Deuxième front de Russie blanche :
Constantin Rokossovski (1894) Maréchal en 1944. En 1948, sa nationalité polonaise (il est Varsovie) et devient, jusqu'en 1950, ministre de la défense de la République populaire de Pologne. Ministre adjoint de la Défense de l'U.R.S.S. en 1958.

Premier front de Russie blanche :
Georges Joukov (1896-1974), chef, reçoit la capitulation allemande à Berlin. Commandant les troupes d'occupation soviétiques 1947. En disgrâce en 1947 ; commandant en chef de la Défense nationale d'U.R.S.S. Après le mort de Staline, ministre adjoint (1953), puis ministre de la Défense de 1955 à 1957.

Premier front d'Ukraine :
Koniev (1897-1973), maréchal 1941, rival de Joukov. Sera ministre adjoint de la défense de l'U.R.S.S. en 1955, commandant suprême des forces du pacte de Varsovie de 1955 à 1960, commandant les forces d'occupation soviétiques en Allemagne en 1961 et 1962.

Quatrième front d'Ukraine :
Eremenko (1882-1970), Maréchal 1955. Commandements dans les Carpates, en Sibérie et au Caucase. Auteurs de plusieurs livres, *Stalingrad*, dont il fut le défer.

Deuxième front d'Ukraine :
R. Malinovsky (1888-1967), Maréchal 1944. Commandant en chef Extrême-Orient contre les Japonais à Mandchourie en août 1945. Commandant suprême des forces armées soviétiques en Allemagne en 1955. Ministre de la Défense (après Joukov), en 1957.

Troisième front d'Ukraine :
Tolboukhine (1894-1948), Maréchal. Commandant en chef des troupes d'occupation soviétiques en Autriche.

COUP DE POING SUR LES PRIX

DANS LES 8 BHV

Du 12 au 17 mai
semaine de la décoration

- 20% sur les rideaux prêts à poser.
- 20% sur les moquettes grande largeur.
- 20% sur les tringles à rideaux.
- 20% sur les tissus d'ameublement en stock.
- 20% sur les carreaux.
- 20% sur les papiers peints en stock.
- 20% sur les peintures.
- 20% sur les stores toile et la toile au mètre

Ex : Moquette Gamma, 100% polyamide, dossier mousse lisse, larg. 4 m, le m² : 39^{fr} 31^{fr} - le m linéaire 156^{fr} 124^{fr}
Ex : Tringle en bois, complète 4370^{fr} 34,50^{fr}

Jusqu'à épuisement des stocks. Les prix barrés sont ceux pratiqués antérieurement dans nos magasins.

BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE
RIVOLI - FLANDRE - PARLY 2 - MONTLHERY - GARGES - BELLE EPEINE - ROSNY 2 - CRÉTET

MAIGRIER DE PLAISIR.
ou les secrets de l'anti-grande-bouffe
Ce sont évidemment Gault et Millau qui démarquent les autres, carmes de votre attention et vous révèlent une toute nouvelle cuisine. Ils sont, évidemment, étonnants. Une révolution dans l'art de vivre ? Vous le trouverez dans le Nouveau Guide GAULT-MILLAU. En vente chez votre marchand de journaux.

هنا ما الأهل

alliés de



DIRECTION FILIALE

140.000 F

Textile d'ameublement — Un groupe européen spécialisé dans les produits textiles à usage d'ameublement et leader sur son marché, recherche le futur Directeur Général de sa filiale de distribution française. (chiffre d'affaires : 10 millions de francs, 35 personnes). Dépendant directement de l'état-major situé en Angleterre, il sera responsable de la gestion commerciale, financière et administrative de la filiale. Il devra définir la politique de marketing (sélection des produits, publicité, etc.) après analyse des possibilités de développement du marché, et animer personnellement l'équipe de vente. Ce poste conviendrait à un cadre commercial confirmé, parlant couramment l'anglais, rompu aux techniques de gestion, de marketing et de vente de filiales de distribution, ayant acquis l'expérience des produits de marque de grande consommation, si possible des produits textiles à usage d'ameublement. Une forte personnalité est nécessaire. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 140.000 F, pourra être supérieure si l'expérience le justifie. Le poste est à pourvoir à Paris. Ecrire à Paris. Réf. A/2262M

DIRECTEUR DES CONTRATS

140.000 F

Entreprise Générale — La division Construction d'usines et de complexes industriels d'un groupe français, leader dans sa branche, recherche pour son siège situé à Paris, un Directeur des Contrats. Sous l'autorité du Directeur de Département, il aura pour mission de diriger et d'animer les ingénieurs d'affaires chargés de la réalisation des contrats. Dans ce but il assurera les liaisons avec les autres services de la division, et le suivi auprès des instances supérieures de la clientèle. Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, ayant assumé des responsabilités de direction dans une entreprise générale ou de travaux publics, ayant le goût et le sens des contacts humains, et sachant faire travailler une équipe. La connaissance de la langue anglaise est indispensable. La rémunération envisagée est de l'ordre de 140.000 francs. Ecrire à Paris. Réf. B/5473M

DIRECTEUR DE DIVISION

Paris

Bâtiment — Membre d'une importante société holding européenne, une société française regroupant six filiales spécialisées dans les domaines de l'insolation et de l'éclairage pour l'automobile et le bâtiment, recherche, pour Paris, un adjoint du Président Directeur Général. Sous l'autorité de ce dernier, il aura pour mission de définir une véritable stratégie pour l'ensemble des activités du secteur bâtiment. Il assurera la coordination de 4 filiales en proposant une politique et des objectifs plus cohérents. Il recherchera les meilleures opportunités de développement, harmonisera les moyens de promotion commerciale, représentera ces filiales auprès des organismes professionnels et participera aux négociations les plus importantes. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 33 ans, de formation supérieure, justifiant d'une solide expérience du développement industriel et capable de définir une stratégie commerciale dans le secteur du bâtiment. La connaissance d'une langue étrangère (anglais ou allemand) serait un atout supplémentaire. La rémunération annuelle de départ sera fonction de l'expérience acquise. D'intéressantes perspectives d'évolution seront liées à l'importance de ce poste pour le groupe. Ecrire à Paris. Réf. A/2261M

DIRECTEUR ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT

130.000 F

Rhône-Alpes — Une société française (chiffre d'affaires 65 millions, 600 personnes) occupant une place privilégiée dans le domaine de la fabrication de matériels mécaniques hautement spécialisés, recherche, pour son siège situé dans une ville importante de la région Rhône-Alpes, un Directeur des Études et du Développement. Responsable devant la direction générale, il sera chargé de l'animation et de l'organisation de ce service comprenant 25 personnes dont plusieurs ingénieurs. Il participera à l'élaboration du cahier des charges avec la Direction Commerciale, et, dans un souci constant de respect des délais, il aura la responsabilité directe de la coordination des différents projets jusqu'au stade de l'industrialisation (développement de produits nouveaux, amélioration des produits existants, réalisation et mise au point des prototypes). Il devra établir des relations étroites avec les utilisateurs comme avec les fabricants de matériel complémentaire et sera amené à se déplacer à l'étranger. Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé (ECP, AM, ECAM...), âgé de 35 ans minimum, ayant si possible acquis une formation complémentaire en électronique (Supélec ou équivalent). Sa carrière professionnelle lui aura permis d'acquies une solide expérience des problèmes se posant au niveau de la fabrication, avant d'accéder à une responsabilité de direction d'un important bureau d'études dans un secteur lui ayant permis de confirmer sa maîtrise des problèmes de mécanique, d'électronique et de magnétisme (machine-outil à commande numérique, automatique). Une bonne connaissance de la langue allemande serait appréciée. La rémunération de départ, de l'ordre de 130.000 francs, sera étroitement liée à l'expérience acquise. Ecrire à Lyon. Réf. A/3220M

MEDIA MAGNÉTIQUES

Une filiale d'un très important groupe industriel français (chiffre d'affaires 100 millions de francs dont 55 % réalisés en France, 500 personnes) s'adressant principalement aux marchés de l'informatique et de l'audio-visuel, souhaite structurer sa direction commerciale au proposant les postes suivants :

Chef Service Commercial Informatique 100.000 F
Sous l'autorité du directeur commercial France, il devra proposer toute action de nature à assurer la meilleure pénétration des produits sur le marché concerné. Pour ce faire, il organisera, il animera et contrôlera une force de vente de douze personnes. Ce poste conviendrait à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur commercial, âgé d'au moins 32 ans et ayant une expérience significative auprès des produits informatiques. Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable. La rémunération annuelle pourra atteindre 100.000 francs, si l'expérience le justifie. Réf. A/2258M

Chef Service Commercial Audio-Visuel 90.000 F
Également placé sous l'autorité du directeur commercial France, il devra poursuivre l'implantation des produits de la société dans une clientèle très variée sur ce marché en pleine évolution, et s'appuyera sur une force de vente de huit personnes. Ce poste conviendrait à un candidat au profil ci-dessus énoncé. La rémunération annuelle pourra atteindre 90.000 francs au départ. Ecrire à Paris. Réf. A/2259M

Inspecteur des Ventes Province 80.000 F
Dépendant des deux chefs de services commerciaux ci-dessus mentionnés, il aura pour mission de développer les ventes dans les deux gammes de produits précitées. Pour cela, il animera et contrôlera les cinq agents de province. Nombreux déplacements à envisager. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 25 ans ayant l'expérience de l'animation d'une force de vente diffusant des produits industriels. La rémunération sera de l'ordre de 80.000 francs. Ecrire à Paris. Réf. A/2260M

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES

Paris

Une Société Industrielle française occupant une place de tout premier plan dans le secteur électronique, recherche pour son siège situé à Paris, un cadre de haut niveau, responsable de l'ensemble des services comptables de la Société. Relevant du Directeur Financier dont il sera le bras droit, il aura pour mission d'animer et de contrôler les services de comptabilité générale, analytique et auxiliaire, soit un effectif de 30 personnes. Il sera personnellement chargé de préparer le bilan et d'interpréter les données comptables afin de faciliter la prise de certaines décisions au niveau de la Direction Générale. Il aura ultérieurement à participer à la mise en place du traitement informatisé de l'outil comptable. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure et possédant le niveau de l'expertise comptable. Il devra justifier d'une excellente expérience comptable acquise à un poste de responsabilité au sein d'une Direction financière d'un groupe industriel de premier plan spécialisé, si possible, dans les biens d'équipement. La rémunération annuelle, qui pourra être élevée, sera fonction du niveau de compétence atteint. Ecrire à Paris. Réf. A/2263M

COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE

90.000 F

La filiale française d'un important groupe international, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'équipements industriels recherche pour son usine (50 km à l'Ouest de Paris) un Responsable de la Comptabilité Industrielle. Rattaché hiérarchiquement au Directeur Financier et fonctionnellement au Directeur de Production, il sera chargé d'améliorer le système de calcul des prix de revient industriels et mettra en place des tableaux de bord permettant un véritable contrôle budgétaire et une analyse rationnelle des écarts. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure (ECP, DECS...), justifiant de solides connaissances de la comptabilité analytique et d'une expérience des problèmes de production si possible dans le secteur mécanique. La pratique de la langue anglaise est nécessaire. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 90.000 francs sera liée à l'expérience. Ce poste devrait assez rapidement déboucher sur des responsabilités de contrôle de gestion d'une division de la société. Ecrire à Paris. Réf. A/2264M

DIRECTION DES VENTES

80.000 F

Une société internationale de tout premier plan, leader mondial pour ses produits destinés à la fois aux biens de grande consommation et aux biens industriels recherche en fonction de sa forte expansion, le chef des ventes pour ses produits axés vers l'industrie. Sous l'autorité du Directeur Général de la Société française et en étroite collaboration avec les services Études et Marketing européen, il sera responsable du développement des ventes d'une gamme de produits aux applications nombreuses et prometteuses sur un marché divers et réceptif. Pour cela, il contrôlera et animera une équipe d'ingénieurs commerciaux qu'il sera amené à constituer, former et motiver. Il assurera personnellement les négociations avec les clients les plus importants. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 29 ans, diplômé d'une école scientifique ou commerciale et ayant acquis une solide expérience de la vente de produits destinés par exemple aux industries du secteur automobile, électroménager, bâtiment, médical, chimique. Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable. De fréquents déplacements sont à prévoir. Au salaire de l'ordre de 80.000 francs s'ajoute une voiture de fonction. Ecrire à Paris. Réf. A/2265M

MARKETING SALES MANAGER

Lyon

VERDOL S.A., un des spécialistes mondiaux de la fabrication de matériels textiles, crée le poste de Responsable de son département « Jacquard » (50 % du marché mondial, 90 % du CA réalisé à l'exportation). Basé à Lyon et rattaché au directeur commercial, il prendra en charge, après une période de formation approfondie, la responsabilité globale de la gestion et du développement des ventes de ce département. Pour cela, il déterminera les objectifs les plus adaptés à la poursuite de l'expansion, élaborera les stratégies de marketing et de vente sur le marché mondial, aura la responsabilité de leur mise en œuvre ainsi que du contrôle des résultats. Conservant une activité personnelle de vente, il animera une équipe de technico-commerciaux négociant des contrats importants exigeant une grande qualité d'assistance. Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure commerciale et technique, âgé d'au moins 30 ans. Il possèdera l'expérience d'un poste à responsabilité dans le domaine du marketing et des ventes de biens d'équipements industriels négociés au niveau international. La familiarisation avec le secteur textile constituera un atout supplémentaire. Le poste demande une grande disponibilité pour de fréquents déplacements à l'étranger et une facilité d'adaptation à des situations très variées. Une parfaite maîtrise de la langue allemande, une bonne connaissance de l'anglais sont indispensables. La rémunération, fonction de l'importance de ce poste, sera directement liée à l'expérience acquise. Ecrire à Lyon. Réf. A/3319M

CHEF DE PROJETS

Rhône Alpes

Informatique de Gestion — Une société française de distribution, de tout premier plan, située dans la région Rhône-Alpes, recherche pour son service informatique (40 personnes) un Chef de Projets. Rattaché au chef de ce service, il sera chargé de la conception et de la réalisation des projets d'application et animera des équipes de projet. Ce poste conviendrait à un informaticien confirmé âgé de 30 ans minimum, diplômé d'une grande école et possédant une solide expérience des responsabilités de mise en place d'application de gestion, si possible dans une entreprise du secteur commercial. La connaissance du matériel IBM de 3^e génération serait appréciée. La réussite à ce poste exige une personnalité efficace, tendue vers les réalisations et ayant affirmé des qualités au niveau de l'animation d'une équipe. La rémunération de départ sera étroitement liée à l'expérience acquise. Ecrire à Lyon. Réf. A/3321M



INGÉNIEUR COMMERCIAL

60.000 F

Cette même société (cf. réf. A/2265) recherche pour ces mêmes produits destinés à l'industrie un ingénieur technico-commercial. Sous l'autorité et en étroite collaboration avec le chef des ventes, il aura pour mission de prospecter la clientèle concernée et d'assurer les négociations commerciales. Sa formation technique lui permettra une approche et un argumentaire qui lui faciliteront ses contacts avec ses interlocuteurs qui seront selon les cas des services achats, études, méthodes... Le poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 25 ans, ingénieur de formation ayant acquis une expérience des négociations commerciales de produits destinés à l'industrie ou pour le moins possédant le goût et de réelles aptitudes au contact commercial. Le poste est à pourvoir à Paris et nécessitera des déplacements. Le salaire annuel de l'ordre de 60.000 francs sera fonction des compétences acquises. Un candidat de valeur trouvera des perspectives d'évolution intéressantes dans cette société au fort dynamisme. Ecrire à Paris. Réf. A/2266M

CHEF DES FABRICATIONS

85.000 F

Plastiques — REYNOLDS, société française en fort développement, occupant une place privilégiée dans le domaine de la fabrication d'instruments à écriture, recherche pour son usine située à Valence, un Chef des Fabrications. Sous l'autorité du Directeur Industriel il sera responsable de la réalisation des programmes de fabrication d'une dizaine d'ateliers (200 personnes) aux activités diversifiées. Il jouera un rôle important au niveau de l'animation de sa maîtrise et aura le souci constant du perfectionnement du personnel. Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans minimum, de formation technique supérieure (ENI, CESI, CNAM...) ou de niveau équivalent. Il possèdera une très bonne expérience, acquise dans une entreprise de taille moyenne, de la fabrication en grande série d'articles plastiques et mécaniques ainsi que de la conduite d'équipes de production. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 85.000 francs sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à Lyon. Réf. A/3307BM



FACTURATION ET RECOUVREMENT

Paris

Membre d'un important groupe international, une société française du secteur mécanique, recherche pour son siège situé dans la proche banlieue Ouest de Paris, le Responsable de son service Facturation et Recouvrement. Sous l'autorité du Directeur Financier, il supervisera un service de 4 personnes chargé de la facturation. Il sera également responsable du recouvrement des factures et aura pour mission d'améliorer les procédures actuelles. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans, de formation supérieure (ECP, Sciences Economiques, DECS ou équivalent...), ayant acquis une expérience des problèmes de facturation relativement complexes (comptes, révision de prix, contrôle de situation de clients...). La rémunération annuelle de départ sera fonction de l'expérience acquise. La pratique de la langue anglaise serait un atout supplémentaire pour l'évolution d'un candidat de valeur. Ecrire à Paris. Réf. B/5472M

CHEF DE FABRICATION

65.000 F

Transformation des Plastiques - Profilés — Une société française bien implantée sur le marché des profilés plastiques, recherche pour son unité (100 personnes), située dans l'ouest de la France, un Chef des Fabrications. Il aura pour mission de diriger l'atelier d'extrusion comprenant cinquante personnes et supervisera la coloration, la mécanique et l'emballage. Ce poste conviendrait à un homme jeune, d'au moins 35 ans, de formation technique supérieure, mécanicien de préférence, ayant une expérience réelle de l'injection ou de l'extrusion des matières plastiques ou textiles chimiques, acquise par exemple en tant que chef d'un atelier important dans le domaine considéré. Cette fonction requiert des qualités de leader naturel et d'organisateur. Une extension des responsabilités est envisageable pour un candidat de valeur. La rémunération de départ sera de l'ordre de 65.000 francs, et tiendra compte de l'expérience antérieure. Ecrire à Paris. Réf. A/2184BM

Adressez C.V. détaillé en rappelant la référence sur l'enveloppe. Pour les réf. A), aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Pour les réf. B), les réponses seront transmises à notre client sans être ouvertes à moins qu'elles ne soient adressées à notre "Service du Contrôle" indiquant les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées.

PA Conseiller de Direction S.A. - 8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. : 727 35-79
9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. : (78) 52-90-63 — 19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Oslo - Paris - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich

La crise de l'énergie

(Suite de la première page.)

Tout d'abord, la délégation générale de l'énergie a été rattachée au ministère de l'Industrie ; elle est donc devenue une sorte de direction générale de l'énergie, perdant ainsi sa mission principale de synthèse et devenant un instrument de coordination administrative entre les directions techniques et les grands établissements publics et privés. Pour sa part, le conseil supérieur de sûreté nucléaire ne donnait pas l'impression d'une activité intensive.

Troisièmement, le débat parlementaire prévu sur les problèmes énergétiques n'a pas été organisé. Le Parlement s'en est inquiété et a créé une commission d'enquête, à la fin du mois de juin 1974, mais le rapport de cette commission d'enquête, diffusé en novembre de l'année dernière, n'a pas donné lieu à un débat.

Quatrièmement, alors que députés et sénateurs n'étaient pas saisis, des consultations locales ont été entreprises sur la base d'un dossier dont le contenu a été vivement critiqué. Enfin, le conseil de planification a décidé, en février dernier, de passer une commande de douze nouvelles tranches nucléaires de 1 000 mégawatts, anticipant ainsi, cette fois, sur le débat parlementaire.

Dans ces conditions, l'impression prévaut que les choix énergétiques de la France ont déjà été faits et que les consultations qui peuvent avoir lieu ici ou là, y compris au Parlement, ne sont plus que de pure forme. Une atmosphère passionnée s'est installée autour du dossier nucléaire dans de mauvaises conditions, à partir d'informations parcellaires. Les sources officielles consistent en conférences techniques qui peuvent faire les responsables techniques des problèmes énergétiques, qu'ils appartiennent au C.R.A. ou à l'E.D.F., et à des dossiers conçus

pour convaincre plus que pour informer. A cet égard, il est choquant qu'à l'heure actuelle, sur les écrans de certains cinémas parisiens, un film très bref soit imposé aux spectateurs sous le couvert d'un label mystérieux (« La presse filmée française »). De toute évidence, ce film est inspiré par les milieux technico-politiques, mais les spectateurs n'en savent rien ; le passage de ce film n'est pas annoncé à l'extérieur et cette publicité faite à l'appui d'un projet que l'on ne sait quelle thèse est programmée en dehors de l'extra-

mois, qui permettrait de remettre les choses dans un ordre logique : — Examen par le gouvernement des choix énergétiques possibles dans le cadre d'un projet de croissance pour l'économie française (par quel étrange raisonnement en effet définirait-on l'instrument du projet, avant de définir le projet lui-même ?) ; — Ouverture de dossiers, de tous les dossiers, à tous, y compris, naturellement, à l'opposition ; — Débat parlementaire enfin, mais sérieux, à partir d'une étude préalable en commission ; — Décision gouvernementale, enfin, après un vote d'orientation du Parlement.

La démocratie est chose fragile. L'histoire montre ce qu'il advient des États qui en oublient les exigences. Le dossier nucléaire, fut-il le plus clair du monde, soulève de telles réticences dans l'opinion publique que l'on ne peut s'engager plus avant sans une réflexion renouvelée et une information beaucoup plus complète sur les thèses proposées ainsi que sur les autres programmes possibles. Les informations les plus contradictoires circulent sur le bon fonctionnement futur et sur

la sécurité des centrales. Il n'est pas sûr que l'approvisionnement des centrales nucléaires françaises soit assuré à long terme, tant en ce qui concerne les ressources dont nous disposons en uranium naturel qu'en ce qui concerne celles dont nous disposerons en uranium enrichi. Les prix des centrales qui sont avancés ne sont pas convaincants dans la mesure où il n'est pas certain que tous les investissements nécessaires à la distribution du courant aux usagers sont comptabilisés dans ce prix. Il est également possible que le coût de neutralisation des centrales, lorsque celles-ci seront réformées, soit sous-estimé.

Un moratoire nucléaire pour permettre un vrai débat

A l'inverse, l'annonce inspire les adversaires du programme de construction de centrales et l'on joue sans vergogne sur les craintes irrationnelles du public dans un but d'engagement politique. Enfin, les occupations de chantiers, les tracts, les affiches simplistes, répondent aux dîners de presse organisés par l'E.D.F., aux repas offerts aux parlementaires considérés comme influents, aux voyages payés par l'établissement national aux journalistes et aux élus locaux et régionaux intéressés par l'implantation des centrales nucléaires.

Comment, dans ces conditions, ne pas avoir le sentiment que le débat au Parlement au moins de mai n'est plus qu'un simulacre ? Le Parlement n'est plus convoqué qu'à approuver une caution de légitimité à des décisions prises en dehors de lui et avant qu'il ait eu l'occasion de donner son avis. Dans le même temps, les conditions de salafite rendent cette légitimité dérisoire.

Ces maladroites et cet engrenage de décisions technocratiques justifiaient à eux seuls un moratoire nucléaire de quelques

A la recherche des kilowatts perdus

Préons un exemple : le 20 décembre, lorsque M. Delouvrier, président d'E.D.F., est venu devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, il était accompagné de M. Guilhemon, directeur général adjoint d'E.D.F. A une question qui lui était posée par un parlementaire, M. Guilhemon a précisé qu'une centrale de 1 000 mégawatts permettrait d'économiser 1,5 million de tonnes de fuel par an. M. Guilhemon avait raison, mais il aurait dû souligner que c'est à E.D.F. que la construction de cette centrale nu-

cléaire de 1 000 mégawatts permet d'économiser 1,5 million de tonnes de fuel par an. Si l'électricité produite par cette centrale sert à chauffer des locaux d'habitation, ces mêmes locaux pourraient être chauffés en utilisant directement le combustible primaire, seulement 500 000 tonnes de Tonn dépend en effet de la production de l'énergie électrique produite. L'électricité sert au chauffage des locaux, la consommation de la centrale perdue E.D.F. d'économiser 1,5 million de tonnes de fuel, mais 500 000 tonnes seulement à la collectivité nationale.

La logique interne des thèses d'E.D.F. conduit à prendre comme critère de rentabilité le para suivant : plus le rendement thermique des centrales est bas plus l'économie de fuel est grande plus, on sait que les besoins de chauffage apparaissent même moment pour l'ensemble du pays ; pour satisfaire ces besoins de pointe, l'électricité n'est pas stockable, la puissance installée doit être supérieure à celle qui est nécessaire, pour satisfaire la consommation moyenne, multipliée par 3 ou 4. L'ambiguïté de la formule est évidente. Une centrale nucléaire de mégawatts économise 1,5 million de tonnes de fuel, a été mise en lumière ni par la commission d'enquête créée l'Assemblée nationale sur la crise de l'énergie en France, dans le rapport présenté au i par M. Pintat. Les rapport admettant cette équivalence placent dans l'hypothèse o centrales nucléaires viendrait en substitution des centrales miques en fonctionnement fournir de l'électricité des aux mêmes usages qu'actuellement, alors que le programme d'E.D.F. vise à l'augmentation de l'électricité au-delà des usages.

Préons un autre exemple. l'heure actuelle, en brûlant 100 calories de combustible primaire, l'E.D.F. produit 40 calories de courant électrique et 60 calories transférées dans de l'eau à 70°C, c'est-à-dire inutilisées. En relevant la température des condensateurs centrales électriques, il est possible de produire, pour une même quantité de calories de combustible primaire, 86 calories de courant électrique et 84 calories dans de l'eau à 70°C ou c'est-à-dire utilisables en totalité pour le chauffage urbain.

Les problèmes de l'usage de la chaleur des centrales, tranches ont été résolus en 8 et ailleurs. Pourquoi ne seraient-ils pas en France ? E.D.F. dont la mission est produire du courant électrique, ne s'est jamais préoccupé de l'usage de la chaleur des centrales, mais elle organise le plus tôt possible pour choisir leur site et leur puissance. Pourquoi ne seraient-ils pas en France ? E.D.F. dont la mission est produire du courant électrique, ne s'est jamais préoccupé de l'usage de la chaleur des centrales, mais elle organise le plus tôt possible pour choisir leur site et leur puissance.



Bientôt la fête des mères. Offrez le cadeau... Darty offre les fleurs.

Venez chez Darty avant le 18 mai. Si vous venez avant le 18 mai, votre maman recevra un superbe bouquet de roses le jour de la Fête des mères. Même si vous n'avez pas acheté. Venez avant tout le monde, vous serez bien plus tranquille pour tout voir. Chez Darty, il y a des milliers de cadeaux aux prix les plus bas de France. Quelques idées de cadeaux : A moins de 30 F : cafetières, moulins à café, sèche-

cheveux, pèse-personnes, ramasse-miettes, etc. De 30 à 50 F : grille-viande, moulins à café, ouvre-boîtes, couteaux électriques, mixers, épilateurs, etc. De 50 à 75 F : balais-mécaniques, grille-viande, grille-pain, gaufriers, sorbetières, robots de cuisine, etc. De 75 à 100 F : aspirateurs-balais, cocottes-minute, centrifugeuses, pendules de cuisine, fers à vapeur, etc. Et des milliers d'autres cadeaux, jusqu'au lave-vaisselle si papa vous aide.

N'oubliez pas : pour profiter de cette offre, il faut venir avant le 18 mai.



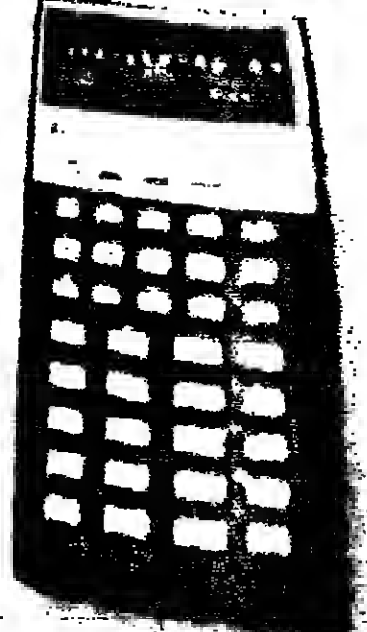
Darty le seul spécialiste électroménager, Hi-Fi, TV qui ose vous signer le Contrat de Confiance.

- Home-Centers Darty et Réal regroupant : Darty, spécialiste de l'électroménager, TV, Hi-Fi et Réal, spécialiste en ameublement, décoration, cuisines.
- 75 - PARIS 11^e : 25 à 35, bd de Belleville.
- M^e Couronnes
- 93 - BAGNOLET : Pte de Bagnolet
- M^e Gallieni, Au pied du Novotel
- 93 - BONDY : 123 à 133, av. Gallieni. (Bus 147 D)
- 95 - CERGY-PONTOISE : Centre Régional "Les 3 Fontaines"
- 92 - CHATILLON : 151, av. Marcel-Cachin. RN 306
- 93 - PIERREFITTE : 102-114, av. Léonie. RN 1
- 76 - ROUEN : 47, av. de Caen

- Magasins Darty spécialistes de l'électroménager, TV, Hi-Fi
- 75 - PARIS 13^e : 168, av. de Choisy.
- M^e Place d'Italie
- 75 - PARIS 18^e : 128, av. de St-Ouen.
- M^e Pte de St-Ouen
- 75 - PARIS 20^e : 3 à 7, av. de la Pte-de-Montreuil.
- M^e Pte de Montreuil
- 94 - CHAMPIGNY : 12, av. R.-Salengro.
- La Fourchette. RN 4
- 91 - THIAIS RUNGIS : Centre Régional de la "Belle Epine"
- 94 - CRETEIL : Centre Régional Créteil "Soleil"
- 78 - ORGEVAL : Centre Commercial "Art de Vivre"

LÉGENDES : ① Nocturne le mercredi jusqu'à 21 h 30 - ② Nocturne le vendredi jusqu'à 21 h 30 - ③ Nocturne le mardi, mercredi, jeudi, vendredi jusqu'à 21 h - ④ Ouvert le dimanche matin - ⑤ Ouvert le dimanche toute la journée - ⑥ Fermé le lundi - ⑦ Fermé le lundi matin - ⑧ Fermé le mercredi

Maintenant il existe... à calcul électronique... fonctions financières... statistiques et scientifiques



Prochain article : UNE NOUVELLE MORALE

Instrument... au bout de vos... COMEB

كنا من الأهل

IT LE DÉ SUR LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Un rapport parlementaire propose de réduire la part de l'atome et d'augmenter celles des eaux géothermiques et des rejets industriels

Avant l'ouverture, mercredi 11 mai, du débat parlementaire sur l'énergie nucléaire en France, le rapport sur la politique de l'énergie en France, préparé par Georges Mesmin, député communiste de Paris, vient d'être publié par la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Dans ce rapport, M. Mesmin appelle les options prises par le gouvernement dans le domaine énergétique et s'interroge sur un bien-fondé. « Le programme adopté par le gouvernement permet-il d'assurer, dans les conditions optimales, la couverture de nos besoins? Est-il compatible avec nos possibilités? Avec les dépenses de notre société? »

Le programme arrêté en janvier dernier par le gouvernement, basé sur une prévision de hausse de la consommation d'énergie de 10 % en 1974, tandis que la part du gaz augmentera de 9 % à 15 %, celle du nucléaire de 13 % à 25 %, et que celles du charbon et de l'hydro-électricité resteront pratiquement identiques (13 % et 15 % respectivement en 1985). Le gouvernement s'est donc remplacé une partie des produits pétroliers par l'énergie nucléaire.

M. Mesmin doute que les raisons sur lesquelles ce choix s'appuie soient toutes aussi valables. Le gouvernement et l'Électricité de France affirment constamment que l'approvisionnement à l'uranium de notre pays dépend essentiellement du maintien du contrôle français sur certaines mines africaines du Niger et du Gabon. Il se demande s'il n'y a pas un excès d'optimisme dans l'idée que le recours au nucléaire réduira l'indépendance énergétique de notre pays. Il rappelle ensuite que le coefficient de disponibilité des centrales nucléaires est aujourd'hui inférieur à celui des centrales classiques, que les réacteurs construits en France et le sont sous licence étrangère et que le gouvernement n'a pas cherché à

diversifier les modèles de réacteurs adoptés. Il s'interroge sur les énormes investissements nécessaires à la réalisation des centrales, 1.700 francs par kilowatt électrique aujourd'hui, et compte tenu des limites du marché financier français, se demande si l'appel aux marchés financiers étrangers « n'est pas de nature à réduire l'indépendance énergétique de notre pays ».

La fluctuation des coûts

M. Mesmin examine aussi la comparaison des coûts du kilowatt-heure d'origine pétrolière et d'origine nucléaire, nettement à l'avantage du premier aujourd'hui. Il rappelle que la compétitivité de l'énergie nucléaire reste toujours nette, mais a tendance à se réduire depuis un an. De toute façon, le prix du kilowatt-heure nucléaire dépendra pour une large part de la durée de fonctionnement des réacteurs et du coût du retraitement des combustibles. En outre, il n'inclut pas pour l'instant le coût de transport du courant, qui sera plus élevé que pour les centrales classiques, compte tenu de l'éloignement des villes des grands parcs de centrales.

Enfin, le rapport énumère les nuisances des centrales, de la pollution thermique à la pollution esthétique des lignes à haute tension, les problèmes posés par l'élimination des déchets radioactifs de longue vie, et rappelle le

manque d'usines de retraitement des combustibles irradiés dans le monde.

Cette analyse s'achève finalement sur une longue série de questions. « L'avantage économique est-il aussi net qu'on le prétend? Le prix comparé des différentes sources d'énergie a-t-il été correctement évalué? Le coût de l'investissement nécessaire est-il compatible avec nos possibilités financières? »

« L'avantage politique est-il aussi évident qu'on le dit? Le recours à l'énergie nucléaire peut-il réellement assurer notre indépendance énergétique? Sommes-nous certains de la constance de notre approvisionnement en matière et de la fiabilité de son coût? Quel degré d'indépendance conserverons-nous si une large part de l'investissement nucléaire doit être financée par des capitaux étrangers? »

« Les effets écologiques sont-ils acceptables? Les nuisances particulières de l'énergie nucléaire n'ont-elles pas été sous-estimées? Qui peut nous garantir la certitude que certains problèmes graves, non encore résolus, trouveront à temps leur solution? »

Tirer parti des autres sources

La conclusion est que « le nucléaire risque d'être porteur de nuisances suffisamment graves pour conduire à s'interroger sur la possibilité de réduire le plus

possible la place qu'il est appelé à tenir dans notre équipement énergétique ». « Le bon sens voudrait que l'on cherche d'abord à tirer parti de toutes les sources d'énergie disponibles, aussi faibles soient-elles. »

Le rapport propose alors que l'on reprenne la prospection du territoire national dans le domaine du charbon et du gaz naturel, que l'on songe à l'équipement des sites susceptibles de fournir encore de l'hydro-électricité, même si la fourniture d'énergie est localisée et chère, que le gouvernement dégage davantage de crédits pour l'étude des sources nouvelles d'énergie (le vent et le soleil en particulier). Surtout, il apparaît de plus en plus que la production d'eau chaude, qui est aujourd'hui rejetée et gaspillée par les ménages, l'industrie et les centrales nucléaires, pourrait servir à répondre à certains besoins, et que l'énergie géothermique pourrait être aussi beaucoup plus largement utilisée.

A l'exemple du groupe de chercheurs de l'université de Grenoble, le rapport propose une alternative au choix fait par le gouvernement pour assurer l'approvisionnement énergétique de la France en 1985. Tout en conservant la même part pour le pétrole, le charbon et le gaz naturel, M. Mesmin propose d'accroître un peu la part de l'hydro-électricité, mais surtout de réduire la part du nucléaire de 25 % à 17 % en faisant appel à l'énergie géothermique et à l'utilisation des rejets d'eau chaude industriels et des centrales.

SOURCES D'ÉNERGIE POUR LA FRANCE EN 1985 (en pourcentage)

SOURCES D'ÉNERGIE	VARIANTE PROPOSÉE	PROGRAMME DU GOUVERNEMENT
Pétrole	40	40
Charbon	13	13
Gas	15,5	15,5
Hydro-électricité	5,5	5,5
Géothermie	5	1
Rejets industriels	5	—
Nucléaire	17	25
TOTAL	100	100

LES DÉCOUVERTES DE GAULT ET MILLAU

Toujours inattendues! Ce mois-ci, l'été pour les antennes, les Pouilles, le Roussillon, l'Allemagne, l'Espagne, la vente sur les uns mousquetaires, le parc d'essai. Et des dizaines de bornes adresses pour les Lyonnais et les habitants de la Belgique et du Nord de la France. Demandez vite le Nouveau Guide GAULT-MILLAU, numéro de mai, votre marchand de journaux.

CORRESPONDANCE

Les effets de la centrale nucléaire de Vandellòs sur le milieu marin

Après notre reportage sur la centrale nucléaire espagnole de Vandellòs (publié dans le Monde du 3 avril), M. P. Grau nous communique un certain nombre de précisions sur les études qui ont précédé sa mise en service et son impact actuel sur le milieu marin. M. Grau était directeur général de la société Hifrensa, exploitante de la centrale, pendant la période de construction et les deux premières années d'exploitation.

Il est pour le moins curieux de lire que « Vandellòs est la première centrale nucléaire sur la Méditerranée » quand on sait que la centrale de Latina est en exploitation depuis plus de dix ans. Cette usine, de la même filière que Vandellòs (uranium naturel, gaz, graphite), a été construite par les Anglais en Italie, près de Rome, pratiquement à la même latitude que Vandellòs. Elle est refroidie, comme elle, à l'eau de mer, eau qui présente des conditions de salinité, de température et bien d'autres paramètres biophysiques quasi identiques à ceux de Vandellòs.

Au début de 1967, la société Hifrensa a acheté un bateau de la taille d'un chalutier pour effectuer des campagnes de mesures systématiques de température de l'eau de mer, de courants marins et de prélèvements d'échantillons dans toute la zone voisine de la centrale. Ce bateau a été équipé à l'époque avec les meilleurs appareils de mesure connus sur le marché. Des relevés de température et de courants ont été effectués plusieurs années avant le démarrage de la centrale; à la même époque, des échantillons de flore marine et terrestre étaient envoyés régulièrement à l'organisme officiel de contrôle espagnol, la Junta de Energía Nuclear (le C.E.A. espagnol), pour analyse de l'activité du « background » avant la mise en route de la centrale. Toujours à la même époque, une station de mesure météorologique équipée d'une tour de prélèvement de 80 mètres de hauteur était mise en service et permettait, avec le contrôle des organismes officiels, d'effectuer une étude très détaillée de la micro-météorologie locale et de pouvoir examiner en toute connaissance de cause les conséquences de l'écoulement des gaz.

Une cartographie détaillée des bancs d'algues aux environs de la centrale a été établie à la même époque; les observations

montrèrent que les algues continuent de proliférer aux mêmes endroits.

La photographie prise par le satellite Earth Survey en août 1972 recoupe la côte catalane sur plus de 150 kilomètres, du sud du delta de l'Ebre au nord du port de Barcelone. La tâche photographiée s'étendait sur plus de 100 kilomètres. Il y a de fortes raisons de penser qu'il s'agit là d'une recirculation océanique, lors de certains régimes de vents, des eaux de l'Ebre fortement chargées de matières solides, recirculation qui n'a rien à voir avec Vandellòs ni avec les autres centrales thermiques existantes sur la côte.

Des mesures précises de la « tâche thermique » sont effectuées par Hifrensa dans la zone de rejet depuis que la centrale a été mise en route. Elles montrent que dans les cas les plus défavorables, l'augmentation de température en surface affecte une zone qui est au maximum de quelques centaines de mètres au-delà du rivage. Encore faut-il noter qu'il s'agit là de températures en surface; si l'on considère l'effet de volume, on constate, d'après les mesures effectuées, que l'évolution de température entre l'eau prise en profondeur et la sortie de la centrale est souvent inférieure à la différence des températures entre la surface et le fond (à une même verticale), la centrale étant refroidie. Cela, pour l'effet de « masse ». En ce qui concerne l'effet pelliculaire en surface et ses répercussions sur la photosynthèse du plancton, il convient d'être extrêmement prudent si l'on veut extrapoler les résultats contradictoires d'essais effectués en laboratoire.

Dans le cas de Vandellòs, c'est plusieurs dizaines de millions de pesetas qui ont été dépensés il y a plus de sept ans.

La centrale italienne de Latina est une installation dont la puissance — 160 mégawatts — et donc les besoins de refroidissement ne peuvent guère fournir d'indications sur l'impact écologique qu'auraient les centrales françaises, vingt à trente fois plus puissantes. Seule Vandellòs (450 mégawatts) peut pour l'instant servir de « référence » sérieuse sur les rivages catalans. Quant à l'état du milieu marin qui aurait été établi avant le démarrage de la centrale espagnole, il compte apparemment parmi les secrets les mieux gardés. — M. A.-Ru.]

MAINTENANT, IL EXISTE UNE REGLE A CALCUL ELECTRONIQUE A FONCTIONS FINANCIERES STATISTIQUES ET SCIENTIFIQUES.



La SR-51 de Texas Instruments possède de multiples fonctions. Nous avons choisi de vous parler de ses performances. La SR-51 est une règle à calcul électronique toutes fonctions: il y en a plus de 100.

La SR-51 peut réaliser des sommes de produits sans l'emploi de la mémoire. Son clavier algébrique est muni de 45 touches.

La SR-51 possède des fonctions statistiques telles que valeur moyenne, variance et écart type et la fonction de régression linéaire.

La SR-51 a aussi la racine carrée, la racine nième, les logarithmes et l'exponentielle automatiques.

Avec ses 3 mémoires, le stockage est très souple. Tout ce que nous vous disons là n'est qu'un aperçu des possibilités de la SR-51.

Investir du premier circuit intégré, Texas Instruments pouvait se permettre de réaliser une calculatrice électronique avec 3 grandes fonctions différentes. Maintenant les statisticiens, les financiers et les scientifiques peuvent utiliser la même machine: la SR-51 de Texas Instruments.

SR-51, la première calculatrice électronique qui a plus de 100 fonctions scientifiques.

TEXAS INSTRUMENTS
Électronique au bout de vos doigts

EN VENTE CHEZ LES SPECIALISTES TEXAS INSTRUMENTS.

COMEB
43 rue du Moulin-des-Prés Paris 13^e 580 66-90

"SEMAINE DU MAILLOT DE BAIN"

DU 12 AU 17 MAI



BERMUDA imprimé en jersey polyamide et lycra. Fond turquoise ou marine. Du 4 au 16 ans. Le 8 ans. **29^F**

DEUX PIÈCES coton imprimé "Patchwork" fond marine. Du 4 au 16 ans. Le 4 ans. **29^F**

Le SLIP seul. Du 4 au 10 ans. Toutes tailles. **15^F**

AUX TROIS QUARTIERS

43 rue du Moulin-des-Prés Paris 13^e 580 66-90

RELIGION

LE PREMIER CONGRÈS MONDIAL DES CHRÉTIENS POUR LE SOCIALISME

De la théologie de la libération à la théologie de la captivité

Depuis quelques jours, les milieux du Vatican — « l'Osservatore romano », la « Civiltà cattolica », Radio-Vaticano — dirigent une campagne contre le mouvement des chrétiens pour le socialisme, qu'il propose aux problèmes sociaux. Ce mouvement a tenu son premier congrès mondial à Québec, du 6 au 13 avril. Y assistaient des délégués de plus de vingt pays d'Amérique latine, d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Signalons, parmi les plus connus, Gonzalo Arroyo (Chili), Gustavo Gutiérrez (Pérou), Cláudio Girardi (Italie), François Houtart (Belgique), Georges Casalis (France). Un évêque était présent :

Mgr Sergio Méndez Arceo, évêque de Cuernavaca (Mexique). Le premier rassemblement du mouvement, qui est lieu à Santiago-Chili en avril 1972, était limité au continent latino-américain (« le Monde » du 3 mai 1972).

Si la réunion de Santiago a été une proclamation publique et optimiste, celle de Québec eût opté pour la clandestinité en raison de la répression dont les chrétiens pour le socialisme font l'objet, de la part des autorités civiles et ecclésiastiques. Alors que les congressistes de Santiago avaient été reçus par le président Allende, ceux de Québec étaient marqués par le

souvenir de sa mort. L'atmosphère euphorique d'un peuple et d'un continent en ascension avait cédé la place au climat assombri de la répression et de la résistance. Y est-on passé, comme certains l'ont affirmé, de la théologie de la libération à la théologie de la captivité ? Cela semble vrai surtout pour l'Amérique latine.

À Santiago, le débat était axé sur le sens du choix socialiste des chrétiens et sur les implications pour leur vie de foi à partir d'une analyse du capitalisme latino-américain. À Québec, on a examiné la crise actuelle du système capitaliste. Voici l'essentiel du document final (1), synthèse des idées qui ont marqué la rencontre. — A. W.

Le document comporte trois parties : une analyse de la crise actuelle du capitalisme ; une réflexion sur la foi chrétienne ; un appel à des nouvelles formes de vie ecclésiale.

Après avoir passé en revue les maux dont souffre la plus grande partie de l'humanité — la faim, la misère, le chômage, l'inflation, l'oppression politique, — la première partie du document donne comme « cause profonde » de la crise : « Le caractère inégal et contradictoire que revêt l'expansion mondiale du capitalisme. Sa tendance actuelle se caractérise par une concentration du capital et de la technologie entre les mains des entreprises multinationales, dont la majorité opèrent à partir des États-Unis, avec l'appui du gouvernement, et qui exploitent pratiquement le monde entier par l'intermédiaire de leurs filiales. La puissance de ces firmes est supérieure à celle de bien des nations, dont les pouvoirs publics se voient contraints de plier devant elles ; leurs taux de croissance dépassent ceux des économies nationales les plus avancées. L'accumulation du capital provient de plus en plus de profits exorbitants à réinvestir par l'exploitation d'une main-d'œuvre bon marché et par la manipulation des prix et du crédit. Elle repose, en outre, le pillage des ressources naturelles qui tendent à s'épuiser. Le type de développement industriel ainsi engendré provoque la rapacité de l'écologie, la contamination du

milieu, et en général la misère des populations des pays dépendants. Les préoccupations exprimées à Santiago sur l'Amérique latine se sont élargies aux dimensions du monde.

« Ce système politique, poursuit le texte, est la conséquence ultime de la division internationale du travail qui caractérise la phase impérialiste présente du capitalisme mondial. L'impérialisme n'a pas à déclencher la subversion interne, à intervenir politiquement, et même, comme au Vietnam, à provoquer des guerres limitées, à seule fin de consolider une hégémonie menacée. »

« La lutte de classes internationale traduit ainsi de nouvelles contradictions et revêt des formes nouvelles. En s'organisant en classe sur le plan international par le contrôle des multinationales et l'alliance avec les bourgeoisies nationales, une minorité économique développe un projet de domination mondiale et affronte une crise qu'elle ne peut totalement contrôler. C'est

là l'ennemi le plus puissant que les classes ouvrières et paysannes ont connu. Il est évident que ces dernières ne sont pas suffisamment organisées au niveau mondial. Elles progressent, cependant, puissamment dans la plupart de leurs luttes nationales. »

« Ainsi s'explique l'existence de vastes mouvements de libération dont la force se manifeste dans plusieurs pays. Malgré la montée actuelle du fascisme en Amérique du Sud, ces mouvements coexistent avec des succès impressionnants au Vietnam, d'abord, mais aussi au Cambodge, en Guinée-Bissau, au Mozambique, en Angola et en Palestine. Dans certains pays, les militaires qui prennent conscience de leur rôle répressif qu'on leur fait jouer le rejettent et passent à des positions anti-impérialistes. Les conflits raciaux et ethniques, la lutte en faveur des droits de l'homme et les mouvements féministes constituent de la sorte des points de convergence de la lutte des classes. »

Une foi subversive

Les chrétiens pour le socialisme se placent donc « à l'intérieur » du courant socialiste et rejettent toute idée de former un parti chrétien, fut-il de gauche. Dans la deuxième partie du document, ils se situent par rapport à la foi chrétienne.

« Dans la situation actuelle du capitalisme transnational, écrit-

vent-ils, nous sommes de nombreux chrétiens à avoir découvert que l'engagement dans la praxis historique, libératrice et révolutionnaire est le lieu où se vit, se réfléchit, se communique et se célèbre la foi en Christ. Ceci nous conduit à voir de plus en plus clairement que la tâche révolutionnaire est le lieu où la foi

acquiert sa véritable dimension et se force radicalement subversive. »

« Si le Royaume devient présent quand les pauvres sont évangélisés, nous sommes convaincus que cela ne se produit que parce que ce sont les pauvres eux-mêmes qui sont porteurs de la bonne nouvelle de la libération pour tous les hommes ; parce qu'ils s'approprient l'Évangile et l'annoncent en actes et en paroles. Ce n'est pas le rôle de la société qui les exploite et les rejette. Les « damnés de la terre » rendent ainsi compte de leur infatigable espoir de libération. (...) Se convertir, c'est rompre avec les complicités collectives et individuelles ; c'est affronter le pouvoir oppresseur, même et surtout s'il se prétend chrétien ; c'est se laisser interpeller par les exigences des luttes populaires. Cette rupture politique et spirituelle, la « théologie de la Résurrection », la « théologie de la liberté », l'« expérience de la vie nouvelle » selon l'Épître. »

Sur les rapports entre christianisme et marxisme les auteurs du document déclarent :

« La foi a été vécue et pensée dans un univers qui n'était pas celui de l'expérience révolutionnaire contemporaine ; dans un univers où le monde était conçu comme un ensemble de structures conflictuelles et dialectiques de l'histoire. Mais dans la mesure où, pour les chrétiens révolutionnaires, l'identification aux intérêts des luttes des classes pour la libération constitue l'axe d'une nouvelle manière d'être homme et de recevoir le don de la parole du Seigneur, une prise de conscience s'opère, et la réflexion sur la foi, nourrie de la praxis historique, débouche sur une théologie liée à la lutte des exploités pour leur libération. C'est un processus continu de prises de conscience qui conduit à la reconnaissance d'une option de classe et à l'adoption de la même rationalité que celle dont nous nous servons pour analyser l'histoire et pour la transformer. (...) L'adoption de cette option nous conduit à la tâche de reformation de l'intelligence de la foi. »

Désenclaver le christianisme

La troisième partie, enfin, regarde vers l'avenir, vers cette « Église populaire et prolétaire » qui existe « en germe ».

« Les chrétiens qui essaient de vivre cette expérience de foi se heurtent à une réalité actuelle qui contredit à la fois les exigences de leur engagement politique et celles de leur foi. Face à l'assombrissement des perspectives et de continents entiers auquel nous assistons à notre époque, ces chrétiens attendent de la part des Églises qui trouvent leur origine dans le Sinaï et de Nazareth, une parole prophétique de dénonciation. Mais cette voix ne se fait pas entendre. Certes, de nombreuses Églises et certaines autorités des différentes Églises sont en train de comprendre la nécessité qu'il y a de désenclaver les Églises et à abandonner le capitalisme qui l'enchaîne. Pourtant les Églises, dans leur grande majorité, se taisent. Plus, elles se taisent, plus les chrétiens s'engagent avec les déshérités du pouvoir économique et politique, des alliances et des liens diplomatiques. La mission de paix et de réconciliation, dont elles veulent s'acquiescer en prétendant se situer au-delà des conflits, leur impose une neutralité qui favorise les puissants. »

Cette critique, à peine voilée, de la politique vaticane et des textes pontificaux explique « la contradiction profonde » perçue par les chrétiens révolutionnaires entre « leur fidélité à l'Église et leur fidélité aux classes populaires. Ils se refusent néanmoins à quitter les Églises et à abandonner l'Évangile aux mains des classes dominantes. »

« L'action menée par les chrétiens pour le socialisme dans les luttes de libération du peuple, conclut le document, fournit de nouvelles raisons de se réengager dans le mouvement chrétien engagé où se réalise une évangélisation libératrice et où germe une Église populaire. Ainsi surgit un christianisme lié aux intérêts de la classe ouvrière et ébranlé l'athéisme et un christianisme aliéné idéologiquement et structuralement au système dominant d'exploitation. »

TÉMOIGNAGE

Un prêtre peut-il être communiste ?

Cette question, qui provoque dans l'Église de vifs débats théologiques, ne se pose plus pour certains d'entre nous puisque, pratiquement, nous partageons les analyses économique-politiques du parti communiste et nous en soutenons les actions. Notre existence de prêtres-communistes est maintenant connue, mais elle est loin d'être reconnue. Contesta par les chrétiens qui doutent de l'authenticité de notre foi et par les camarades qui nous considèrent en cure de désinfection de la religion, nous sommes donc paradoxalement à ceux qui ne reconnaissent ni Marx ni Jésus ?

Le cardinal Suhard parlait, il y a trente ans, de mur à abattre entre l'Église et la classe ouvrière ; aujourd'hui, c'est surtout un mur de préjugés qui reste à démolir entre l'Église et le parti communiste français.

Le parti se refuse à choisir entre les diverses religions et les tendances du christianisme comme si on pouvait assimiler Helder Camara aux évêques bûcheriers de Finché et l'Église condamnée en bloc le communisme comme si le P.C.F. était identique aux trotskistes ou au P.C. chinois.

Pour une majorité de chrétiens, le P.C.F. est avant tout une amicale d'incroyants, un mouvement antireligieux dont le but principal est de faire disparaître la foi et le communisme resté synonyme de collectivisme écrasant la personne, de contrainte policière et d'ébouffement des libertés. Comment faire comprendre que pour nous le marxisme est un projet cohérent de libération de l'homme ? Quand un détenu parle de liberté, il pense avant tout à sa sortie de prison qui veut reproduire à un prisonnier — lui-même — de considérer que sa liberté première soit de sortir de la prison capitaliste en instaurant le socialisme ? Pour nous le P.C.F. est d'abord un parti politique qui, comme les autres partis, se donne les moyens de prendre et de garder le pouvoir en sachant que cela n'est réalisable que dans le cadre de l'union de la gauche.

Notre choix du P.C. est un choix politique basé sur des analyses concrètes, à nos yeux, il est le seul parti qui, depuis plus de cinquante ans, défend au jour le jour les intérêts de la classe ouvrière. Avec cinq millions de membres, nous considérons qu'il est le seul rempart efficace contre la puissance des monopoles capitalistes. Malgré les déclarations trompeuses des autres formations politiques, le P.C.F. est le parti qui a le plus de membres et l'enracinement populaire de ses militants, qui sont des gens convaincus, tenaces et déterminés. C'est pourquoi nous, camarades, nous sommes prêts à nous battre pour nous, prêtres, une signification et un profond qui n'ont d'équivalent que dans le « frère » de l'Évangile.

Des théologiens dits « avancés » qualifient le marxisme de doctrine matérialiste et l'adhésion au P.C. de combat d'arrière-garde. Nous, qui sommes des travailleurs manuels liés au mouvement ouvrier, nous constatons tous les jours que l'adhésion au P.C. est bien une analyse scientifique qui non seulement décrit et explique les mécanismes du profit, mais nous donne en même temps les moyens rationnels de lutte pour changer le système économique-politique. C'est précisément parce qu'il y a conjonction entre l'« homme » et le marxisme que le fondement rationnel à la lutte des classes que le marxisme a une telle force de rayonnement dans le monde.

L'Église hiérarchique a toujours considéré le marxisme dans son principe et le capitalisme dans ses excès, et si c'était le capitalisme qui était intrinsèquement « péché », le marxisme critique dans ses déformations ? Comme chrétiens, nous devons abolir entre Dieu et Mammon-Frère — et la course au profit est plus destructrice de la foi que les querelles idéologiques sur l'athéisme ou la conception de l'homme. Or on nous objecte souvent que la vision marxiste de l'homme est incompatible avec celle que nous trouvons dans la foi au Christ. Entre chrétiens, on se défend beaucoup dans ces débats d'idées qui tiennent souvent lieu d'actions. Préoccupés d'idées justes et de doctrine communiste-politique, nous sommes convaincus que le marxisme est une foi morte et que l'essentiel réside dans la pratique (et même l'orthopraxie). À quoi sert d'avoir une conception juste de l'homme, de sa liberté, de son épanouissement, si, par notre vie, nous cautionnons un système économique-politique qui écrase l'homme ? Ainsi, on condamne des centaines de millions d'hommes qui ont trouvé leur espoir dans le marxisme à rester définitivement hors de portée de Jésus-Christ tant qu'ils n'auront pas renié leur option marxiste ! Mais à écrit quelque part dans son « petit livre rouge » : « L'Évangile, ce n'est pas un livre, c'est le signe de ce qui nous est vécu. » D'après l'Évangile selon saint

Matthieu (ch. 25), nous savons pourtant que la rencontre de Jésus avec le Père ou le nous manderait à notre conception l'homme ni si nous nous croyons ou adhés, mais, à l'heure du Christ, nous nous tenons nous-mêmes si oui ou nous nous-denné notre vie autres et la part que nous au prise ou non dans les luttes libération de nos frères. Si la ne peut se vivre qu'en régime capitaliste et avec une idéal bourgeoise, la critique marx de la religion est totalement valable.

Religion et désengagement

De l'autre côté du mur, le communiste de base est convaincu de cette critique de la religion pour lui, nous sommes déjà une période d'après-christianisme (même s'il a encore de b restes !), et il trouve rid qu'on puisse encore croire à balivernas religieuses. Le mal fermé argument d'alléger critique en distinguant quatre vœux :

- 1) Depuis Constantin, l'Église a toujours été à la remorque des classes possédantes ;
- 2) La théologie, qui a ser caution idéologique au dés stable, continue de soutenir système actuel libéral ;
- 3) Le christianisme pollue la philosophie idéaliste à l'heure des luttes de la terre et des chrétiens sont toujours préoccupés de salut individuel de libération collective ;
- 4) En inventant Dieu, les religions ont été « un opium du peuple » et Dieu existe la négation de l'homme et liberté.

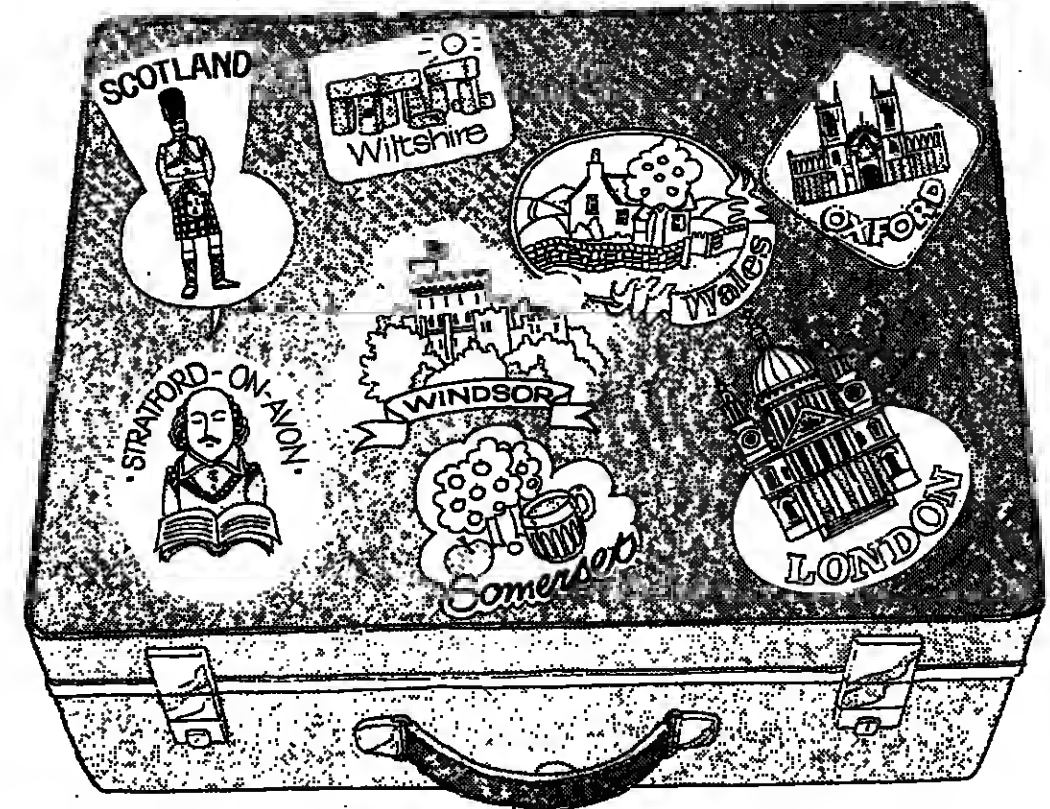
Globalement, nous sommes d'accord avec cette critique, si elle oublie de signaler que laire des Églises est chrétienne traversée par des essais d'oppositions au pouvoir tiens avec les opprimés M u n z e r, Delcinq [1]. religion est vécue dans les gens, la fuite de ses resp bilité, si elle parle de vie nelle pour relativiser les lut la terre, si elle se sert de pour combler les ignorances science et les impuissances technique, elle est effectiv epium pour le peuple et sommes aliéés de ce dieu che-tout, de ce dieu-alibi, c nous la sommes du dieu de losophes qui serait capable pliquer le monde. Seule Marx n'a pas touché à cet Jésus appelle son Père, le qui aurait d'rait au v « dieu » si ce mot n'était d'imprononçable pour des m de gens tant il a été uti positif pour soutenir le tation de l'homme par l'É Ce n'est pas une distinction tile de dire que nous ne e plus en Dieu mais au Père l'Esprit de Jésus, ce Jésus vécu il y a deux mille ans les routes de Palestine et po des gens se sont fait tuer témoiner qu'il est toujours vants, ce de dieu-alibi, c de repérer la présence dau vies et dans le monde d'au d'hui mais le plus souvent coup, comme le pélerin et bien une analyse scientifique qui non seulement décrit et explique les mécanismes du profit, mais nous donne en même temps les moyens rationnels de lutte pour changer le système économique-politique. C'est précisément parce qu'il y a conjonction entre l'« homme » et le marxisme que le fondement rationnel à la lutte des classes que le marxisme a une telle force de rayonnement dans le monde.

Les camarades du parti, son significatives de notre consc aliéés, puisque nous avons e besoin de chercher des justi nous et un sens à la vie notre croyance en Jésus-Ci. Nous acceptons cette contest que seul le temps pourra n dre, mais de toute façon considérons que le monde pas divisé entre croyants athées mais entre ceux qui filent de l'injustice économi politique et ceux qui la subit Les théologiens font croire « Bienheureux les pauvres » vies pas d'abord la possession richesses mais notre comp ment à son égard et l'usage q eu fait. Ainsi, depuis des sé les possédants sont assurés l'Évangile ne menace pas sécurité.

Aujourd'hui, ce sont les c tiens du tiers-monde qui son train de démasquer l'hypos des pays développés. Les té giens noirs américains n'ont peut d'accuser leurs confr européens les plus « révolus naires » de rester des chrétiens du maintien de l'ordre. Bien « ils mettent le système l'épreuve, mais comme on y met un pont nouveau et t truit, d'espérer avoir résisté à. Frères-ouvriers, dans la classe ouvrière, nous s sentons nous aussi comme prêtres noirs dans une Église Blanche, et on se demande t eux comment dans l'Égl pent-on parler de réconcili quand il n'y a pas de just quand le capitalisme nous assassine les prolétaires et pays sous-développés.

JEAN BAPTISTE
(1) Henri Descoches : Les Relig de contrebande, Ed. Mame.

VAGANCES EN GRANDE BRETAGNE? Visitez tout le pays pour Fr. 180



Explorer la Grande Bretagne en chemin de fer est à la fois chose aisée et confortable. Des trains Inter City rapides et fréquents circulent entre toutes les grandes villes et centres touristiques et ces trains vous emmèneront aussi loin que vous voudrez grâce au British Rail Pass.

Le British Pass vous offre au choix 8, 15 ou 22 jours de déplacements illimités, en première ou en seconde, sur tout l'ensemble du réseau British Rail — moyennant des tarifs commençant à Fr.180.

Il est également facile d'arriver en Grande Bretagne. Il y a d'excellents trains qui font la correspondance entre la plupart des villes de France et les confortables bateaux sur 7 parcours

Sealink: Il vous sera donc possible de prendre votre billet jusqu'à votre destination.

Le personnel de notre bureau British Rail de Paris se fera un plaisir de vous en dire plus long. Venez 12 Blvd. de la Madeleine, téléphone 073 56-70 ou envoyez le bon pour recevoir une documentation gratuite. Et bien entendu votre agence de voyages se fera également un plaisir de vous conseiller.

Le British Rail Pass vous offre au choix 8, 15 ou 22 jours de déplacements illimités, en première ou en seconde, sur tout l'ensemble du réseau British Rail — moyennant des tarifs commençant à Fr.180.

Il est également facile d'arriver en Grande Bretagne. Il y a d'excellents trains qui font la correspondance entre la plupart des villes de France et les confortables bateaux sur 7 parcours



(1) Ce document, en français ou en espagnol, peut être obtenu au Centre ecuménique de liaison internationale, 84, rue de Babylone, 75001 Paris.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

LA SESSION DE RENCONTRE DES « SEMAINES SOCIALES »

Contestation et renouvellement des institutions

La session 1975 des Semaines sociales s'est achevée à Versailles, dimanche 11 mai, après quatre jours de débats, d'assemblées plénières ou de groupes de réflexion sur le thème : « Contestation et renouvellement des institutions... »

Après les discussions un peu hâtives consacrées à une définition de l'institution (le Monde du 10 mai), les participants ont entretenu leur réflexion sur l'analyse de l'exposé d'expériences pratiques de renouvellement de certaines institutions...

1) La contestation doit être permanente, positive et rappeler sans cesse à l'institution qu'elle doit mettre en accord ses buts et ses méthodes...

2) Même si l'institution apparaît souvent comme un carcan qui opprime et brise les élans, des individus optimistes, décidés et patients peuvent influer valablement sur le fonctionnement d'une institution...

On s'est accordé pour constater, qu'il le veuille ou non, que l'homme naît, vit et meurt en société dans un paysage institutionnel où il lui faut s'insérer...

Un paysage

Comment, dans des cas précis, faire en sorte que les institutions correspondent au souhait formulé samedi par le secrétaire général des Semaines sociales ?

UN LIEU D'ÉCHANGES

« Les Semaines sociales doivent continuer. Cette conclusion tirée dimanche par un des participants montre que la question de l'existence de cette institution n'est pas posée... »

(1) Semaines sociales de France, 1 rue Guéroux, 75006 Paris. Tél. : 03-25-01.

terre, un « message », celui de Jésus-Christ, l'annonce de la « bonne nouvelle » du royaume de Dieu. Pour beaucoup de chrétiens, aujourd'hui, le décalage est immense entre le but et les moyens pour l'atteindre...

Se situer en lisère de l'institution pour reprendre — l'expression tout reprendre — à la base, prend-il tout son sens... telle est l'attitude de renouvellement radical choisie par une « communauté » chrétienne de Juvigny (Essonne)...

En marge ou à l'intérieur ?

Tout aussi attentif au message du Christ, le Père Marcel Béguin, vicaire épiscopal de Versailles, et qui vit dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, a une préoccupation plus universelle : « Moins on constate de permettre à l'Église de vivre et de croître dans cette ville en étant signe efficace de communion... »

Ces deux témoignages sur la vie d'une même Église vont-ils dans le sens du renouvellement ? Ne peut-on penser qu'il s'agit, dans un cas, d'une entreprise marginale qui finira par quitter l'institution et, dans l'autre, d'une sorte d'opération sur laquelle, par soudaineté, sacrifie trop à la vieille pratique « unanime » du catholicisme officiel ?

● L'ENTREPRISE. — Pour cette institution, l'adhésion des individus qui la composent est variable et peut être nulle. Les « valeurs » qui la sous-tendent peuvent varier d'un individu à l'autre...

La contestation y porte sur le droit à la parole : « Ce qu'il y avait de commun à toutes les institutions, a dit M. Lagrange, rapporteur de la commission Sudreau sur la réforme de l'entreprise, c'est que seul un petit nombre pouvait parler : le prêtre, le père, le chef d'entreprise... »

● LA VILLE. — Participer, décollectivement, construire sa ville — son « cadre de vie » urbaine — telle devrait être l'ambition des citoyens insérés dans une institution qu'ils ont rarement choisie mais qui influe sur leur existence de tous les jours...

Divers modes de renouvellement sont pratiqués ou envisagés par la municipalité socialiste, de la

tenue fréquente des réunions d'information à la création de conseils d'habitants élus au suffrage universel et « qui seraient dotés d'un certain pouvoir, ce qui n'est pas le cas des unions de quartier »...

Entre la pesanteur des institutions qui, à la longue, durent pour durer, et l'incapacité des hommes, trop passifs ou aliénés, la voie du renouvellement est fort étroite. Les très nombreux exemples cités lors des quatre journées des Semaines sociales — qui donneront lieu à une publication ultérieure — allaient à peu près tous dans le même sens : la « meilleure » contestation est celle opérée par les tentatives de renouvellement à l'intérieur des institutions ou tout à côté, mais cette contestation, dite positive, n'est-elle pas la face visible et agréable d'un phénomène plus radical, resté masqué à Versailles, qui est la contestation de l'institution elle-même ?

BRUNO FRAPPAT.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE VEUT ÉVOLUER AVEC LA SOCIÉTÉ

Une modification des structures de la Croix-Rouge française s'impose, pour obtenir une plus grande participation de la « base » : c'est l'une des principales constatations des trois mille participants au congrès national du mouvement, réuni les 10 et 11 mai à Paris, sur le thème : « La Croix-Rouge vers l'an 2000 ».

● Cinq cents délégués du Secours populaire français ont terminé dimanche 11 mai les travaux de leur congrès national, à Lyon, en s'adressant contre la décision du président de la République de doubler le montant de l'exonération fiscale accordée aux donateurs de la Fondation de France (le Monde du 11-12 mai).

Le gouvernement a déclaré le secrétaire général de l'organisation, M. Julien Lamprêtre, veut ainsi non pas favoriser le bénévolat mais le dévoyer. Le bénévolat n'est que le dévoiement de la complaisance de l'État des services publics, leurs suppléances momentanées, et les mêmes avantages doivent s'appliquer à toutes les associations de solidarité.

« Némésis médicale »

(Suite de la première page.)

En outre, les difficultés de l'homme aux prises avec un environnement industrialisé incompatible avec son équilibre sont, selon Illich, systématiquement « médicalisées ». Le statut de malade vaut mieux que celui de déviant ou d'inadapté...

D'où la surpuissance accordée par Ivan Illich à la « mafia médicale » et le cercle vicieux d'une surmédicalisation universelle à laquelle se livre une population passive en s'adonnant à une consommation technique et médicamenteuse effrénée.

Gaspillages

Aucune recherche critique sur le bien-fondé de ces exploits et sur leur justification n'est entreprise, affirme Illich, pour qui l'augmentation des budgets nationaux consacrés à la santé connaît une croissance vertigineuse sans que la population en bénéficie vraiment, et cela au prix de gaspillages irrésistibles (les inutilités et lucratifs bilans de santé, par exemple) et non dépourvus de risques (les effets secondaires de la pharmacologie).

Le monopole qu'exerce la profession médicale sur le comportement des hommes, la façon dont elle les frustre de l'angoisse, de la souffrance, de la mort et d'une nécessaire prise en charge de leur propre santé font, selon Illich, que l'institution engendre sa propre destruction, la vengeance de Némésis contre ceux qui veulent arracher leur pouvoir aux dieux et à la nature.

En outre, et sur le plan économique, la médecine échappe à tout contrôle de coût et de rendement. De là à soupçonner que son appareil dispendieux n'a pour objet que la satisfaction de ceux qui en détiennent « le monopole quasi ecclésiastique », il n'y a qu'un pas qu'Illich franchit allégrement.

Il postule aussi que le désir manifesté par les populations d'étendre la notion de santé à celle du bien-être, d'une qualité de la vie à présent accessible non à tous mais à un très grand nombre, est signe d'asservissement.

Le grand débat qui aurait pu s'ouvrir, qui doit s'ouvrir sur le cancer de la technologie glorieuse, sur le déséquilibre des systèmes de santé, sur leur inadéquation aux besoins publics, sur leurs gaspillages financiers effrénés, sur la « sclérotisation médicale », ce grand débat que l'on devine aux sources des propos d'Ivan Illich, ne s'est, hélas ! pas engagé.

D. ESCOFFIER-LAMBIOTTE. * Le Seuil, 25 F.

Bobigny c'est Paris...

L'épopée du téléphone.



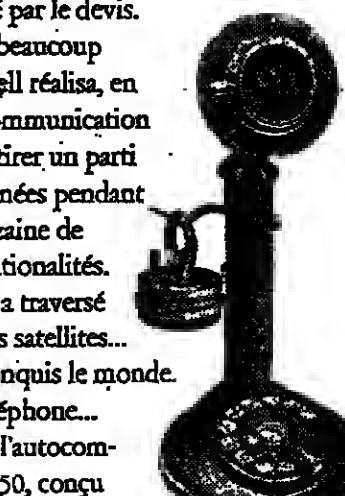
Il y eut d'abord le téléphone à ficelle. Hooke, 1667. Deux boîtes reliées par un fil tendu. Naguère, il faisait encore le plaisir des enfants.

Puis il y eut le téléphone à tuyau. Un jeune moine, Dom Ganthey, en eut l'idée et obtint la permission d'en faire l'essai dans les 800 mètres de tuyauteries de la pompe de Chaillot.

Cela marcha si bien que l'ingénieur benédicte proposa de poursuivre l'expérience sur 600 km. Mais Louis XVI fut épouvanté par le devis.

C'est à Boston, mais beaucoup plus tard, que Graham Bell réalisa, en 1876, la première vraie communication téléphonique. Il avait su tirer un parti décisif des recherches menées pendant 40 ans par une demi-douzaine de chercheurs de diverses nationalités.

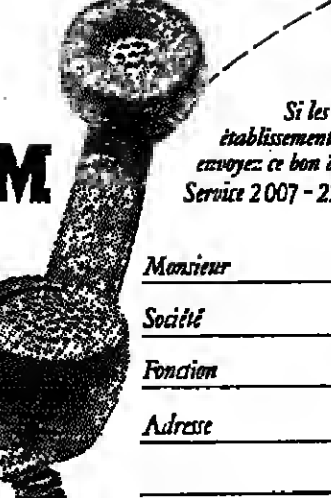
Depuis, le téléphone a traversé les océans, rebondi sur les satellites... Le téléphone avait conquis le monde. Il restait à maîtriser le téléphone... IBM y participe avec l'autocommutateur électronique 3750, conçu



et fabriqué en France. Utilisant les techniques de l'ordinateur, le 3750 permet de simplifier ou de supprimer la plupart des opérations contraignantes, telles que faire et refaire au cadran la totalité de la numérotation d'appel à 6, 7, voire 12 ou 13 chiffres, chercher un interlocuteur, relancer... L'IBM 3750 peut, en effet, prendre en charge tout ce qui demande de la mémoire, de la patience, un effort. Il appelle, rappelle, se rappelle.

Mais ce n'est pas tout. Outre ses fonctions purement téléphoniques, le 3750 offre des possibilités de contrôle, d'enregistrement et d'exploitation de données, qui en font un puissant outil de gestion d'informations. De plus, il peut être connecté à un ordinateur IBM.

On est loin du téléphone à ficelle. Grâce à son expérience de l'électronique, IBM simplifie l'usage du téléphone et en multiplie les applications.



Si les besoins téléphoniques de votre établissement se situent entre 150 et 2.200 postes, envoyez ce bon à la Compagnie IBM France Service 2 007 - 21, r. des Bourdonnais, 75007 Paris.

Form with fields for Nom, Prénom, Société, Fonction, Adresse.

Désormais, quand vous penserez «téléphone» pour votre entreprise, pensez aussi IBM.

La Fête de la femme, c'est la Fête de Julie.

- En mai, voici ce que vous offre le Printemps :
- des **chèques-cadeaux** à gagner, de 50 à 5000 F
 - un **crédit gratuit sur 6 mois** à partir de 1000 F d'achats (après acceptation du dossier).
 - des **prix exceptionnels** sur les dernières nouveautés d'été.
 - et toujours la **garantie de prix** : si vous trouvez ailleurs un article identique moins cher, vous serez immédiatement remboursée de la différence.



Printemps

Hausmann
Nation
Parly 2 / Vélizy 2
Créteil Soleil

هكذا من الأهل

chaque
ous fêt



ec des c
des pri
et le s

galer

HAUSSMANN

chaque jour de mai, nous fêtons la femme



**avec des cadeaux à gagner,
des prix fantastiques
et le style galleries.**

- 400.000 f de chèques-cadeaux de 50 à 5.000 f à gagner en mai.
Tirage au sort toute la journée, sans aucune obligation d'achat.
- Des prix fantastiques sur de nombreux articles, et toujours la garantie Galleries.
- Des collections plus séduisantes et plus complètes que jamais.

crédit gratuit 6 mois à partir de 1000 f d'achats, dès accord du service des comptes.

galleries lafayette

HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE EPINE

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Le fonctionnement du système financier et l'inflation

Taux d'intérêt artificiels et dopage de la croissance

D'où vient l'excès de crédit

par JEAN-JACQUES ROSA (*)

par JEAN-GABRIEL THOMAS (**)

EN prévision de l'éventuelle reprise de la croissance dans les pays développés, en fin d'année ou au début de 1976, peut-on tirer quelques enseignements de la précédente phase d'expansion de longue durée et de l'actuelle stagnation ?

Le scepticisme à l'égard des politiques de stabilisation et de la croissance elle-même est désormais largement répandu. Que faire lorsque le chômage n'alterne plus avec l'inflation mais l'accompagne ? Que faire lorsqu'un sentiment de frustration généralisée résulte de l'impression vague mais tenace que la croissance du bien-être réel ne correspond plus à la croissance nominale ?

Certains mettent en cause le dérèglement des mécanismes économiques. La transformation des structures rendrait caduques les enseignements antérieurs de la science économique. Mais les arguments à l'appui de cette thèse n'ont jamais brillé par leur clarté ou leur cohésion. En fait une simple analyse des politiques de taux d'intérêt poursuivies par les Banques centrales permet d'expliquer les traits caractéristiques de nos croissances dopées, et dispense par

consequent des spéculations hasardeuses.

Les politiques monétaires de tous les pays dans les années récentes consistent à fixer discrétionnairement des taux d'intérêt directs sur les marchés monétaires ou le taux de réescompte de la Banque centrale lorsque le marché monétaire est faible ou inexistant. Cette pratique contribue bien entendu à élever le niveau de la gamme des taux tout entière. D'autre part, la fixation des taux implique naturellement que les taux spontanés auraient été différents en l'absence d'intervention des autorités. Le plupart du temps, c'est-à-dire en dehors des périodes occasionnelles de freinage, les taux administrés sont inférieurs aux taux spontanés potentiels. Cette présomption paraît heurter le bon sens si l'on considère la hausse considérable des dix dernières années. Mais un taux nominal élevé s'il est infé-

rieur au taux d'inflation, signifie un taux réel négatif. C'est ce que l'on constate en fait pour la plupart des pays industrialisés. Les Banques centrales subventionnent les emprunteurs. Par ailleurs, s'il est difficile de juger dans l'obscurité du niveau souhaitable des taux, on peut facilement vérifier s'il établit

EN pure théorie, toute création monétaire n'ayant pas une contrepartie immédiate en produits ou services mis sur le marché devrait avoir un impact inflationniste. Ce n'était pourtant pas la cas

mais renforcement ou augmentation (des espèces métalliques). Dès lors qu'au XVIII^e siècle le crédit commence à s'organiser, les monnaies se stabilisent.

● D'autre part, le processus de création et de destruction monétaires correspondant à l'escompte d'effets à court terme s'adaptait étroitement et de façon souple au processus parallèle de mise sur le marché des produits en cours de fabrication. Le volume du crédit épousait de très près le mouvement des transactions.

Que se passe-t-il dans une économie évoluée comme la nôtre ?

En premier lieu, les encaisses sont progressivement transférées des bas de laine des particuliers vers les banques et autres intermédiaires financiers. On sait que les espèces en circulation représentent une fraction sans cesse décroissante de la masse monétaire : en vingt-cinq ans, les billets et monnaies divisionnaires sont passés de la moitié au quart de l'ensemble des disponibilités monétaires (espèces et dépôts à vue, soit « M 1 »). Mais sans doute convient-il de mieux prendre la masse monétaire au sens large, en comprenant la quasi-monnaie gérée par les banques (dépôts à terme et comptes sur livret, soit « M 2 ») et les avoirs dans les caisses d'épargne (« M 3 »), ce qui est beaucoup plus significatif, car son développement a été beaucoup plus rapide que celui des disponibilités monétaires. Les espèces n'en représentent actuellement qu'à peine plus du dixième.

Du point de vue qui nous occupe, il y a une différence fondamentale entre une caisse conservée en dépôt. Le premier est provisoirement retiré du circuit, alors que la seconde y reste et fournit le base de la pyramide du crédit et de la création monétaire. Les « poches » qui se forment dans une circulation monétaire métallique ou fiduciaire avaient besoin d'être compensées pour éviter un effet déflationniste. Celles qui se forment dans une circulation scripturale n'ont pas besoin de l'être, puisque elles restent utilisables, et utilisées, par l'intermédiaire des institutions financières. Si l'on conserve les mêmes critères, les mêmes règles de gestion dans l'octroi des crédits, à la compensation succède la surcompensation.

En second lieu, au moment même où la base du crédit s'élargit considérablement par la « scripturalisation » des encaisses, son utilisation s'étend démesurément au-delà du court terme grâce à la « transformation », c'est-à-dire à l'utilisation par les intermédiaires financiers des dépôts, et de l'épargne liquide ou à court terme, pour le financement de crédits à moyen et à long terme.

La transformation

Par le décalage dans le temps qu'implique la transformation, la création monétaire résultant du crédit est complètement déconnectée du mouvement de la production et des transactions. Entre la création de la monnaie et sa destruction par remboursement, il y a un vide, une absence de contrepartie sur la plan des produits ou des services, correspondant au temps qu'il faut pour qu'un logement, une usine ou un équipement soient construits ou installés, arrivent à maturité et produisent leur amortissement. Entre l'escompte d'effets à court terme et la transformation, il y a plus qu'une différence de degré : une différence de nature.

Il faut cependant aller plus loin dans l'analyse. En effet, tout dépend de ce qui est transformé. Les répercussions inflationnistes peuvent être seulement potentielles s'il s'agit d'une épargne à court terme, ou réelles et immédiates s'il s'agit de dépôts à vue.

La quasi-monnaie gérée par les banques (dépôts à terme, bons de caisse, comptes sur livrets) est une épargne à court terme. Si elle est constamment renouvelée pendant toute la durée des prêts à moyen ou long terme qu'elle sert à financer, il n'y a pas d'effet inflationniste direct, puisqu'il n'y a pas duplication du pouvoir d'achat. Mais, en fait, il s'agit d'une épargne instable dont le développement rapide, dans un passé récent, s'explique surtout par les taux d'intérêt élevés qui lui ont été accordés. L'instabilité à l'échéance est accrue par la facilité d'obtenir le remboursement anticipé.

La répercussion inflationniste est donc différée, potentielle, elle résulte simplement de ce qu'on pourrait appeler « l'effet de Damoclès », au cas où les détenteurs de quasi-monnaie exigeraient massivement sa retransformation en monnaie.

(Lire la suite page 23, 1^{er} col.)

(*) Directeur à la Caisse centrale des banques populaires.

MEME si l'inflation a tendance à se ralentir dans la plupart des pays industrialisés, elle reste, en général, très forte, et surtout rien ne garantit contre un retour de flamme plus dévastateur encore. Pourtant le récessionnisme aujourd'hui partout profondément l'activité économique. Si l'on analyse le système financier et bancaire tel qu'il fonctionne effectivement dans les pays capitalistes, on s'aperçoit qu'il contient un certain nombre de caractéristiques qui ont pour conséquences quasi inévitables de dégrader en permanence l'émission monétaire tout en empêchant les agents économiques de calculer le véritable coût de leurs investissements, à cause notamment de l'arbitraire introduit dans la fixation des taux d'intérêt. Ce sont ces phénomènes que décrivent les deux articles que l'on lira ci-contre

un équilibre entre l'épargne et l'investissement. Lorsque l'investissement dépasse l'accumulation volontaire d'épargne c'est que les taux sont trop bas.

dans un système classique reposant sur l'escompte d'effets à court terme, c'est-à-dire sur un décalage pour — mais un décalage tout de même — entre la création monétaire et l'arrivée sur le marché de ses contreparties en produits. Pourquoi ? Pour, notamment, deux raisons essentielles :

● Tout d'abord, la création monétaire résultant de l'escompte compensait, dans une certaine mesure, la fluidité insuffisante de la circulation monétaire, les « poches » de thésaurisation ou d'encaisses oisives qui se forment dans le circuit. S'il n'y avait pas eu de compensation, la thésaurisation des espèces par les agents économiques aurait entraîné une tendance permanente de la déflation.

Cela est si vrai que, dans l'Europe pré-industrielle, où le crédit était peu ou mal organisé, la dépréciation de l'unité de compte officielle était réclmée par les corporations de commerçants et d'artisans pour pallier l'insuffisance chronique des moyens de règlement (à l'exception de périodes d'abondance due à l'arrivée massive de l'or d'Amérique). On nommait l'opération — et c'est très révélateur — non pas dévaluation (de la monnaie de compte).

Un encouragement indu à l'investissement

Cette hypothèse entraîne, au plan théorique, un certain nombre de conséquences importantes qui sont en accord avec les faits observés. Des taux réels trop bas ont pour effet :

- 1) Un encouragement à l'investissement privé et public. Des projets qui n'étaient pas rentables à des taux plus élevés le deviennent. Sont ainsi entrepris des investissements marginaux dont la rentabilité est faible. Il s'ensuit une baisse du taux moyen de rentabilité des entreprises, qui s'aligne sur les taux d'intérêt. C'est bien ce que l'on constate pour les principaux pays développés sur la période 1965-1974.
- 2) Un découragement de l'épargne. Dans le cas extrême que nous connaissons, le professeur d'économie à l'université d'Orléans.

sons en France, la rémunération de l'épargnant devient durablement négative, c'est-à-dire qu'il faut payer le privilège de perdre ses économies.

- 3) Un déséquilibre entre volume souhaité — et entrepris — des investissements et volume souhaité de l'épargne. Le faible coût de refinancement du système bancaire rend profitable le développement du crédit et le gonflement de la masse monétaire, dont la croissance, conformément aux analyses monétaristes, détermine une hausse des prix qui spolie les épargnants — aux taux d'intérêt fixés — et permet de rétablir après coup l'égalité entre l'investissement et l'épargne. Au prix d'une épargne forcée.

(Lire la suite page 21, 4^e col.)

Les milieux pétroliers américains sont pessimistes sur les perspectives de production

LA politique énergétique aux Etats-Unis fait l'objet de discussions entre le Congrès américain et le président Ford. Ce dernier a accepté de repousser l'imposition d'une nouvelle taxe de 1 dollar sur le pétrole importé pour permettre aux parlementaires américains de terminer leurs travaux sur ce sujet avant les vacances. Cependant, les milieux pétroliers américains, qui se sont

De notre correspondant

Standard Oil (Indiana) paie 42 millions de dollars d'impôts supplémentaires pour le trimestre, ce qui réduit son bénéfice à 146 millions. Et Hess donne au fisc 6,5 millions de plus qu'elle ne comptait le faire, et il ne lui reste plus qu'un bénéfice de 27,5 millions.

JAY McCULLEY.
(Lire la suite page 22, 4^e col.)

New-York. — Les résultats financiers des sociétés pétrolières américaines pour le premier trimestre de 1975, qui ont été annoncés ces jours derniers, redonnent certains espoirs à une nouvelle loi fiscale retirant aux grandes compagnies certains privilèges qui, certes, freinent leur fortune, mais qui servent également à promouvoir le développement des ressources minérales du pays et à soutenir une politique de l'énergie bon marché. Quel effet la suppression de ces avantages fiscaux peut-elle avoir sur la future politique énergétique des Etats-Unis ?

Une position compromise

Si l'on s'en remet à l'opinion des chefs d'entreprises du secteur des pétroles, la dite réforme fiscale — officiellement « loi portant réduction des impôts », car il s'agit en fait des mesures destinées à stimuler l'économie, auxquelles le Congrès a accédé à la dernière minute quelques dispositions restrictives pour corriger certains « abus » — va effectivement compromettre la position américaine.

Par rapport au premier trimestre de 1974, les bénéfices nets de la même période de l'année courante sont en régression de 45 % ou plus chez Texaco, Union Oil, Marathon Oil, et Amerada Hess ; de 30 % ou plus chez Mobil Oil, Gulf Oil et la Standard Oil (Indiana) ; de 11,4 % pour la géante Exxon. (Seuls, les résultats de l'année dernière, mais cela est dû aux changements de fortune de la société en Libye.)

Il est vrai que la comparaison se fait

avec une période de 1974 où les bénéfices s'étaient trouvés anormalement gonflés par la soudaine augmentation du prix du pétrole, et qu'un certain retrait était donc prévu. Mais le poids de la nouvelle fiscalité est évident dans les résultats publiés. Par exemple, la

Connaitre la vérité pour comprendre la crise.

PETROLE

le vrai dossier

Un livre de Gérard Pilé et Alain Cubertafond.

PRESSES DE LA CITÉ
250 pages : 20 F.

BULLETIN LA PEUR DU CHOMAGE NE SUFFIT DÉJÀ PLUS

LA peur du chômage ne serait-elle plus le commencement de la sagesse des travailleurs ? La sidérurgie européenne traverse une crise. Les syndicalistes ne nient pas la réalité des difficultés dans ce secteur, mais s'ils en contestent l'ampleur que lui a donnée le patronat. C'est pourtant le moment qu'ils choisissent, en France, pour appeler à l'élargissement de la grève commandée à Uelmar-Dunkerque et, en Grande-Bretagne, pour réclamer une augmentation des salaires de... 30 %, alors qu'une menace de licenciement pèse sur vingt mille métallos.

Ce comportement, pour être nouveau, n'est pas aussi exceptionnel que l'on pourrait le croire. Hier, la longue grève des O.S. de Renault, aujourd'hui, celle des sidérurgistes de Dunkerque, marquent toute une série de conflits locaux qui se prolongent parfois pendant plusieurs semaines et portent non seulement sur la défense de l'emploi mais aussi sur l'augmentation des salaires, voire l'amélioration des conditions de travail.

Au sérieux coup de train donné depuis l'automne par les chocs d'entreprise aux hausses de salaires, s'ajoutent les effets des réductions sensibles d'horaires. La perte de salaire au-dessous d'une durée hebdomadaire de quarante heures n'est que faiblement compensée, en raison de règles élastiques qui aboutissent à mieux indemniser le chômage total que le chômage partiel. Mais, surtout, des centaines de milliers de salariés qui travaillaient quarante-cinq ou quarante-huit heures par semaine et ne sont plus employés que quarante heures n'ont droit à aucune indemnité : leur revenu réel a baissé parfois de 10 à 20 %.

Passé le premier moment d'inquiétude devant cette crise dont on leur avait dit longtemps qu'elle épargnerait la France, les salariés réagissent. Il se font d'autant plus vigoureux qu'ils n'ont pas le sentiment, pas plus que les Britanniques, d'une situation générale de crise ou de guerre économique dans laquelle toute la société serait plongée. Même le chômage, malgré son ampleur croissante, voit ses effets atténués par les accords sociaux. Le discours syndical commence à être entendu : les travailleurs ont l'impression de faire, pour l'essentiel, les frais de la politique de refroidissement de l'économie.

L'absence d'une stratégie sociale du gouvernement du patronat qui prenne sérieusement en compte les revendications « qualitatives » des salariés ne peut qu'encourager la relance des demandes traditionnelles d'augmentation des salaires. Ce renouveau de combativité syndicale, aux manifestations encore limitées et peu spectaculaires, devrait inquiéter les pouvoirs publics. N'est-ce pas une raison de plus pour craindre que, dès que les premiers signes de reprise de l'activité se manifesteront, l'inflation ne reparte de plus belle ?

de l'enseignement de ramener l'acte min...

travé

toine Lagard... S MOTS SIMPLE

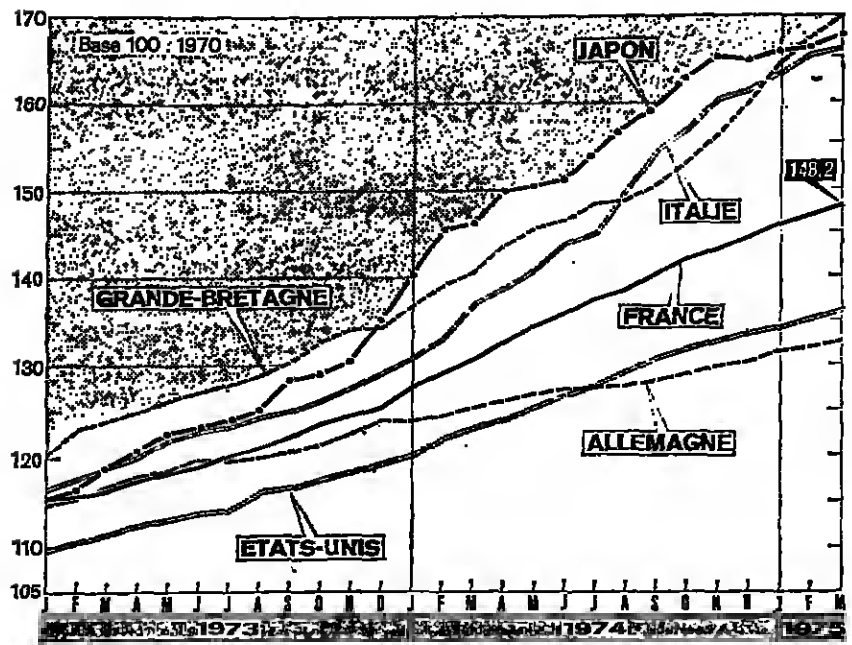
EVISION EFFICACE DU BAC ID NATHAN

GESTION

13 JUIN 1975

FAITS ET TENDANCES

PRIX : ralentissement de la hausse sauf en Grande-Bretagne



L'INFLATION se ralentit de façon sensible dans la plupart des pays industriels, sauf en Grande-Bretagne. Le rythme de hausse, variable selon les Etats, reste toutefois supérieur aux taux moyens constatés avant la vague d'hyper-inflation...

En Allemagne fédérale, le rythme au cours des trois derniers mois est d'un peu moins de 5 % l'an. Les pays très liés à la R.F.A., comme les Pays-Bas, l'Autriche et la Suisse, suivent une évolution assez analogue. De même en Italie, le ralentissement est très net depuis septembre-octobre : la hausse sur un an atteint 20 %, mais le rythme annuel s'est stabilisé, d'après les derniers indices, à 11 %.

Pour les Etats-Unis, le phénomène est comparable : en ce qui concerne les prix de détail, la hausse depuis un an se chiffre à 10 %, mais, pour les trois derniers mois, le rythme annuel n'est plus que de 0,5 %. Les prix de gros baissent légèrement, en raison notamment du recul des prix agricoles. Au Japon, la hausse des prix de détail se ralentit aussi et les contrats salariaux portent sur des augmentations nettement plus modérées qu'il y a un an.

En revanche, en Grande-Bretagne, la hausse des prix et des salaires non salariaux ne se ralentit pas, mais s'accroît. Le rythme annuel d'augmentation des prix atteint actuellement 23 %, celui des salaires 30 %.

DANS LA LIGNE DU RAPPORT MÉRAUD

De combien pourrait-on augmenter les bas salaires en limitant la hausse des rémunérations supérieures ?

Les inégalités de salaires — ou, plus généralement, de revenus — continuent de préoccuper les partenaires sociaux, notamment dans le cadre de la préparation du VII^e Plan, comme en témoigne le fameux rapport de M. Méraud (« Le Monde » du 28 mars). L'un des moyens proposés pour réduire ces inégalités consisterait à différencier les hausses de salaires — et donc de pouvoir d'achat — applicables en fonction du montant des rémunérations : davantage en bas de l'échelle, moins en haut. Cette politique ne serait pas exempte de contraintes, comme le montre l'article de Gaston Banderier.

Les statistiques publiées par l'INSEE sur les salaires dans le secteur privé non agricole et dans le secteur semi-public permettent de répartir les 11 233 000 salariés concernés en « déciles » (un décile comprenant 10 % de l'effectif total, soit 1,1 million de personnes environ) selon le montant du salaire qu'ils ont perçu en 1971 (1). On peut ainsi estimer, pour chacun d'eux, la proportion de la masse totale des salaires qui échoit à chaque décile, donc le salaire moyen de ce groupe. Ces résultats sont rassemblés dans le tableau ci-contre qui distingue, au sein du dernier décile, le « centile » (fraction de 1 %) le plus élevé : celui qui concerne les salariés les mieux payés.

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES SALARIÉS ET LES SALAIRES FRANÇAIS
(Secteur privé non agricole et secteur semi-public, en 1971.)

Répartition du nombre des salariés en déciles (tranches de chacune 10 % du total)	Tranche des salaires annuels (en F)	Répartition de la masse des salaires perçus (en % du total)	Estimation du salaire annuel moyen dans chaque décile (en F)
1 ^{er} décile	Moins de 7 800	3,5	8 225
2 ^e décile	De 7 800 à 9 800	5,0	8 895
3 ^e décile	De 9 800 à 11 400	6,5	11 589
4 ^e décile	De 11 400 à 12 900	7,0	12 450
5 ^e décile	De 12 900 à 14 500	7,5	13 340
6 ^e décile	De 14 500 à 16 400	8,5	15 120
7 ^e décile	De 16 400 à 18 400	9,5	16 800
8 ^e décile	De 18 400 à 22 000	11,0	18 565
9 ^e décile	De 22 000 à 28 500	15,0	26 880
10 ^e décile	Plus de 28 500	28,5	47 140
dont : dernier centile	(Plus de 77 000)	(5,5)	(57 830)
Ensemble		100	17 788

* Les statistiques publiées ne donnent pas la répartition de la masse des salaires par tranches de salaire, celle-ci est estimée d'après la courbe donnant la répartition détaillée du nombre de salariés.

L'échelle est de l'ordre de 1 à 4 ; il est de l'ordre de 1 à 10 si l'on considère le seuil dépassé par les salariés qui appartiennent au 1^{er} le mieux rémunéré.

L'écart entre le salaire moyen du décile le plus élevé et le salaire moyen des deux premiers déciles (voisins du salaire minimal) est de l'ordre de 1 à 5 ; il est de 1 à 13 si l'on considère le salaire moyen du centième le plus favorisé de la population salariée.

riés qui n'ont pas travaillé à temps complet toute l'année. Il semble donc plus justifié, pour la suite du raisonnement, de retenir l'ensemble des deux premiers déciles (les 20 % les moins payés) : ils totalisent 8,5 % de la masse des salaires et correspondent à un salaire moyen de 7 800 F, proche du salaire minimal.

Par contre, pour les contribuables situés dans le décile le plus élevé, l'im

ménagement et dépendant du nombre d'enfants à charge, il n'est pas possible d'examiner la répartition effective du revenu par les salariés des divers déciles de la distribution examinée ici. On peut toutefois noter que dans l'hypothèse d'un seul salaire constituant le revenu unique du ménage, aucun impôt n'est dû, en 1971, par les contribuables mariés situés dans les deux déciles inférieurs si en est de même pour 1974.

Des hypothèses significatives

Lorsque tous les salaires augmentent d'une année sur l'autre d'un même pourcentage (égal à celui de la moyenne générale des salaires) et que la population de référence ne varie pas (1), le partage de la masse salariale entre les différents déciles, ainsi que l'échelle des salaires moyens, restent inchangés. Par contre, si les divers déciles voient leurs salaires augmenter à des rythmes différents, alors la part de chacun d'eux dans la masse totale des salaires est multipliée par un coefficient égal au rapport de l'indice d'évolution des salaires qui lui est propre à celui de l'indice du salaire moyen.

Compte tenu de l'expérience récente, faisons l'hypothèse que les deux premiers déciles voient leurs salaires augmenter comme le SMIC (2). Celui-ci s'est accru, entre 1971 et 1974, de 62 % en valeur nominale ou de 25 % en pouvoir d'achat ; la moyenne générale des salaires comparables s'est, elle, accrue de 46 % ou de 21 % en pouvoir d'achat. La part des deux premiers déciles dans le total est donc multipliée par le rapport 1,25 : 1,13 = 1,106, et passe de 8,5 % à 9,4 % du total.

Supposons que ce supplément de 0,9 % en masse soit entièrement « prélevé » sur le décile le plus élevé ; la part de celui-ci revient de 28,5 % à 25,8 % (— 0,9 % de la masse totale), ce qui équivaut à une multiplication par 0,906. Il en résulte que l'accroissement du pouvoir d'achat de ce dernier décile serait, dans l'hypothèse, de 0,968 x 1,13 = 1,09, soit 9 %. Autre-

ment dit, dans ce premier cas de figure, pour un accroissement moyen du pouvoir d'achat de 13 % (en trois ans), un accroissement de 25 % du pouvoir d'achat des salariés du cinquième de la population situés au bas de l'échelle aurait pour corollaire un accroissement du pouvoir d'achat de 9 % pour le dixième de la population situés en haut. Le rapport des salaires moyens entre les deux groupes reviendrait, de ce fait, de 8,2 à 5,4 %.

Faisons maintenant un calcul analogue en partant de l'autre bout. Supposons que les salaires du dixième supérieur n'augmentent pas du tout en pouvoir d'achat. Leur part dans la masse totale des salaires serait alors multipliée par 0,885 (1 : 1,13) et tomberait de 28,5 % à 23,5 % de la masse totale (— 5 % de la masse totale). Supposons que ce « prélevement » de 5 % soit entièrement affecté aux deux premiers déciles : la part de ceux-ci passerait de 8,5 % à 11,5 % du total, soit une multiplication par 1,353 traduisant une progression du pouvoir d'achat de 1,33 (1,353 x 1,13), soit 53 % (contre 13 % pour la moyenne générale des salaires).

Le simple maintien pendant trois ans du pouvoir d'achat pour le dixième de la population situés en haut de l'échelle aurait pour corollaire une augmentation de plus de moitié du pouvoir d'achat du cinquième le plus défavorisé. Le rapport des salaires moyens entre les deux groupes tomberait de 6,2 à 3,1 en trois ans seulement.

L'effet de la « proposition Méraud »

Troisième hypothèse : que se passerait-il si le maintien du pouvoir d'achat ne concernait que le dernier centile, c'est-à-dire les 1 % de salariés situés au haut de l'échelle des salaires ? Cette hypothèse est plus proche de celle préconisée par le rapport Méraud, qui suggère un plafonnement du pouvoir d'achat pour les salaires supérieurs actuellement à 150 000 F par an (grosses modes 100 000 francs en 1971), donc à une fraction seulement du centile supérieur, qui comprenait, en 1971, 77 000 francs. La part de ce centile dans la masse totale kilométré, du coup, de 5,5 % à 4,9 % du total, dégageant une masse de 0,6 % qui, affectée aux deux déciles les plus bas, augmenterait leur pouvoir d'achat de 21 % (contre 13 % pour la moyenne générale). Ce troisième cas de figure est moins favorable pour les petits salariés que le premier (qui aboutissait à une élévation de 25 % de

leur pouvoir d'achat) ; pour la simple raison que, cette fois, c'est seulement le centile supérieur qui est mis à contribution, et non plus le décile supérieur, comme dans la première hypothèse.

Une solution intermédiaire peut être envisagée : elle viserait au maintien du pouvoir d'achat pour le centile supérieur et à une croissance plus faible que la moyenne pour les autres salariés du dernier décile. Cette quatrième formule entraînerait un accroissement notable du pouvoir d'achat des deux déciles inférieurs. Elle semblerait donc socialement acceptable.

En fait, deux considérations supplémentaires — et essentielles — doivent être prises en compte. La première a trait à l'impôt sur le revenu. Celui-ci étant calculé non pas sur le montant du salaire individuel mais sur l'ensemble des ressources du

pot s'est accru, puisque les tranches supérieures du barème ont été décalées entre 1971 et 1973, à un rythme inférieur à celui de la hausse des prix ; donc, a fortiori, des revenus nominaux. Il en résulte, bien évidemment, un accroissement de pouvoir d'achat après impôt inférieur à celui qui a été mentionné plus haut.

La seconde remarque, plus importante, tient au caractère irréaliste de l'hypothèse envisagée ici d'une haute différenciation de salaires n'affectant que les groupes extrêmes. Une telle situation entraînerait des tensions sociales importantes, surtout si elle se poursuivait pendant plusieurs années, puisque les salariés situés au début du troisième décile ou du dixième supérieur verraient leurs salaires devenir inférieurs à ceux des salariés situés en haut du deuxième (ou du neuvième) décile. Tout resserrement de l'éventail des salaires doit comporter également un accroissement des salaires du neuvième décile inférieur à la moyenne, avec affectation d'« sommes ainsi « dégaugées » au profit du troisième et quatrième déciles ; même pour le huitième décile, avec affectation des sommes au cinquième ou sixième et au septième décile.

Cela est d'ailleurs évident pour un raisonnement de cohérence comptable, puisque les trois déciles supérieurs perçoivent plus de la moitié de la masse des salaires. Or le 9^e décile (commençant 13 400 F en 1971, soit 1 633 F par mois est composé pour 0,5 % de cadres supérieurs, 12 % de cadres moyens et 87,5 % de personnels de service, employés, ouvriers et contremaîtres, le 9^e décile (commençant à 22 000 F en 1971, soit 1 833 F par mois) est constitué pour 3 % de cadres supérieurs, pour 31 % de cadres moyens et pour 66 % de personnels de service, employés, ouvriers et contremaîtres. Quant au dernier décile il n'est composé que pour 37 % de cadres supérieurs (catégorie de l'INSEE qui comprend, outre les ingénieurs et les cadres administratifs supérieurs, les P.-D.G. et autres dirigeants de sociétés ayant le statut fiscal de salariés), pour 41 % de cadres moyens (dont les voyageurs-représentants et placiers), 8 % d'employés et 14 % d'ouvriers et contremaîtres.

Ces calculs, bien que schématiques, montrent qu'il ne peut y avoir de resserrement notable de la hiérarchie des salaires sans modification du rythme d'accroissement du pouvoir d'achat d'une fraction importante (de l'ordre du tiers) de la population salariée, fraction où les catégories sociales considérées comme « privilégiées » ne constituent qu'une part tout à fait minoritaire. Il s'ensuit que la réduction s'opérerait d'autant plus aisément que la part supplémentaire (en pouvoir d'achat) à répartir serait plus forte, c'est-à-dire que la croissance serait plus soutenue.

GASTON BANDERIER.

(1) Cf. « Economie et Statistique », n° 84, mai 1974, ou « Les Collections de l'INSEE », n° 38 de mai 1974 (Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 1971, par N. Ombanac et S. Volcov). Les chiffres correspondant à des années plus récentes ne sont pas encore disponibles.
(2) La variation réelle ne sera connue qu'avec les statistiques de salaires relatives à la période 1972-1974.

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplôme exigé
Aucune limite d'âge
Demandes le nouveau guide gratuit numéro 855
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
4, rue des Fêtes Champs, 75008 PARIS - CEDEX 02

les NOYUS 4510 scientifiques
arrivent !
4 opérations - 8 chiffres - Ponct. triage et inverse - Log. déc. et resp. En - 1/2 - V - X - + - 72 - Chang. de signe - 3 registres - Mémoire cumulé et stock - Boussole - 498 T.T.C. comprise
Autres modèles à partir de 98 - T.T.C.
BARANGER-BLANCHETON
14-16, rue de la Butte-aux-Cailles, Paris-13^e - Téléphone : 589-08-12 - Fermé le samedi.

Non-résidents français

10% indexés

Revenus locatifs

EN FRANCS SUISSES

pendant 10 ans

Pour en profiter, investissez dans la pierre. Au cœur de l'Europe. Près de **GENÈVE** Dans la zone frontalière.

- Propriété individuelle par actes notariés
- Gestion et entretien sans frais par société suisse
- Plus-value garantie en fin de contrat
- Assurances multirisques
- Revente assurée sans commissions-vendeur
- Loyers indexés

2000 appartements et studios

- La résidence du parc de Ferney-Ville
- Les Faux-Follets
- Le Clos du Roy
- Résidence "La Charoupière"
- Résidence "Saint-Georges"
- Résidence "Genève"
- Helvétia-Park
- Le Pré Fleuri
- Bellegarde Industries

CREDIMO

1, Florissant 1206 GENÈVE
Télex 27 964 CREMO CH Tél. 47 14 44/45/46
Bruxelles, Munich, Téhéran, La Haye

Adressez vite ce bon à l'adresse ci-dessus. Nous vous renseignerons rapidement et avec discrétion.

Nom _____ Ville _____
Rue _____ Pays _____
Tél. _____

مركز الأمل

Histoire moderne de la croissance

par PIERRE PASCALON (*)

DEPUIS 1945, sur la scène de ce théâtre à rit qu'est la vie des hommes, les populations de tous nos pays ne cessent de s'apprendre à jouer la pièce de la croissance. Pièce nouvelle ? Non point. Pièce au moins bicentenaire. Sans remonter trop haut dans le temps, il n'est que de se rappeler en effet la place déjà tenue par le concept de croissance économique, avant et pendant la révolution industrielle, comme reflet du système de valeurs du capitalisme naissant. Mais si répandue et ancienne que soit l'idée de croissance, jamais, pourtant, le mot lui-même de croissance ne parvint à s'imposer, à se doter d'une vie propre comme il devait le faire après la seconde guerre mondiale.

Il est bien vrai, en effet, qu'après 1945 la croissance économique est parvenue

à se faire accepter comme un objectif suprême, une fin en soi. Ce n'est, que ces dernières années que l'on découvrit à plein visage, derrière cette idéologie de la croissance, le masque des systèmes néo-collectiviste et néo-capitaliste actuels. Mais si la contestation de la croissance nous a permis de mieux comprendre qu'il n'y a pas de croissance en soi, mais seulement croissance dans un système, elle nous engage dès lors à réfléchir sur les traits de ce que devrait être demain un nouveau modèle de croissance.

L'idéologie

Après 1945, l'évangile de la croissance en soi s'est imposé dans tous les pays. N'y échappa pas en particulier l'Union soviétique qui, dans son souci de rattraper les nations de l'O.C.D.E. — les États-Unis en particulier — mobilisa pour l'essentiel l'ardeur de son peuple sur le développement de la production nationale par tête d'habitant, sur le taux de croissance à réaliser plus que sur le contenu des plans à mettre en œuvre. Ainsi, nulle part plus qu'en U.R.S.S. ne s'imposa l'impératif de la croissance pour soi, la confusion regrettable entre le progrès de la collectivité et la production d'acier.

Mais proposons-nous pourtant d'en rester ici au cas occidental et de voir comment est née chez nous cette quasi-religion de la croissance. Au sortir de la seconde guerre mondiale, on parvint — paradoxe — à affirmer dans la conscience populaire la fiction de la croissance présentée comme signifiant un stade nouveau, radicalement différent du passé, détaché du système capitaliste mondial qui l'engendra, choix de systèmes ne permettant plus de réfléchir en termes de capitalisme ou de collectivisme.

Comment a-t-on pu réussir à accréder l'idée d'une croissance en soi, pour soi ? La manipulation idéologique, largement facilitée par le souvenir pénible du cortège de chômeurs de la grande dépression, s'est faite grâce à la répétition d'une double équivalence, inlassablement martelée :

1) Le progrès social est fonction du progrès économique ;

2) Le progrès économique est fonction du taux de croissance ;

Faut-il des preuves de cette démarche ?

Le progrès économique est fonction du taux de croissance ?

Mais s'il est vrai, comme énoncé à la croire les relations précédentes, que l'insuffisance du taux de croissance signifie une perte de bien-être, un ralentissement du progrès, on comprend mieux dès lors que l'impératif de l'augmentation du potentiel productif aient pu faire jusqu'à ces dernières années l'unanimité dans notre pays comme d'ailleurs de façon plus large dans nos sociétés occidentales et que, en France en particulier, tenantis du pouvoir comme aussi, dans une certaine mesure, partisans du programme commun aient pu se retrouver sur cette mystique de la croissance. Nul étonnement non plus à ce que cette assimilation abusive du progrès à la croissance économique se soit accompagnée d'une préoccupation obsessionnelle à l'égard du taux de croissance et de l'agréat emprunté à la comptabilité nationale pour la chiffrer : le produit national.

Il est sûr en effet que cet indicateur est devenu le symbole de nos années d'après-guerre, sa nouvelle idole. Mieux, peut-être n'a-t-il point été déplacé de parler dans les années 60 d'un véritable fétichisme du produit national.

La contestation

Il n'y a pas de « croissance en soi » ; la « croissance » comme « telle » n'est qu'une abstraction. La croissance, en effet, est un phénomène humain total, c'est-à-dire non seulement économique, mais social, culturel, politique. Comme tel, la croissance ne se conçoit pas hors d'un système qui détermine la vie quotidienne de chacun sous tous ses aspects. Il y a bien pour schématiser — en reprenant la terminologie de Raymond Barre — une « croissance idéologique », spontanée d'une part, et une « croissance planifiée » d'autre part, chacune engageant véritablement tout le système social qui la met en œuvre, qui la porte.

Que la réalité concrète de la croissance dépende du système économique qui constitue le cadre de son existence, c'est ce que confirme ces dernières années la découverte de l'ambivalence de chaque type de développement réalisable dans les différents systèmes en place. On mesure mieux en effet tout d'abord l'ambiguïté du développement planifié, c'est-à-dire le coût individuel d'une croissance qui s'inscrit dans un système théorique — le système collectiviste et néo-collectiviste — donnant par trop priorité à l'industrie lourde. Mais bornons-nous, là encore, au cas des pays occidentaux. L'ambivalence du développement libéral est mieux apparue avec ce qu'il est convenu d'appeler désormais le « procès de la croissance ». En effet, la critique des instruments de mesure de la croissance (critique de la comptabilité nationale et des agrégats — P.N.B. en particulier — comme indicateurs de bien-être), l'inquiétude sur les coûts de la croissance et ses conséquences (pollution, inégalités, conditions de travail, etc.), l'acceptation pour certains des thèses des partisans de la croissance zéro ou, qui plus est, le ralliement par d'autres aux opinions des économistes radicaux des différentes chapelles de la nouvelle gauche, conduisent bien toujours, au-delà d'une définition quantitative de la croissance : augmentation de la masse des biens et services mis à la disposition des habitants sur une longue période, à retrouver les interrogations inquiètes de Bernanos : « Plus de quels biens et services ? », « plus de quels biens et services, pour quoi faire ? ».

Les finalités actuelles de la croissance occidentale ? Notre néo-capitalisme d'aujourd'hui marque la victoire de la conception matérialiste, quantitative et individualiste du bien-être. C'est un modèle matérialiste et quantitatif dans la mesure où il vise essentiellement l'accumulation des biens matériels, supposant implicitement que la qualité de la vie humaine s'accroît avec le flux d'objets divers dans le cadre vide du consommateur. C'est par ailleurs un modèle individualiste dans la mesure où, guidé trop exclusivement par le profit, ce système favorise les consommations individuelles au détriment des

préoccupations de solidarité et de justice sociale.

C'est ce cadre contagieux et démobilitant, ce sont ces valeurs douteuses qu'il nous faut revoir. On parvient à la même conclusion si l'on s'attache maintenant aux modalités actuelles de la croissance occidentale. Quel était, quel est encore le tableau à gros traits dans nos nations, en France en particulier ? Se dessinait, on le sait dans notre pays — avec le VI^e Plan plus spécialement — le culte de l'industrialisation ou, au moins, avec la liaison inéluctable ou du moins très forte : industrialisation-urbanisation. Le procès de la croissance, c'est ici la critique d'une trop rapide croissance industrielle présentée comme la condition indispensable d'une forte hausse du niveau de vie, la mise en cause d'une industrialisation forcée censée assurer seule indépendance et puissance, la condamnation d'une certaine problématique du développement véhiculée — intentionnellement ou non — par la loi des trois secteurs.

Mais voilà déjà qui pose la question d'un nouveau modèle de croissance. Combien est ressentie puissamment aujourd'hui la nécessité d'inventer un nouveau modèle de croissance ? Reste à se demander, dans la crise qui nous frappe et rend plus authentique cette quête tendue, quel système peut permettre cette « autre croissance », cette « croissance civilisée », cette « croissance humaine ».

S'il est vrai que la croissance ne peut prendre son vrai sens que dans la mesure où elle débouche sur le bien-être humain — le bien-être humain dans sa totalité, dans son intégralité — il est sûr alors que ce n'est point le système néo-collectiviste actuel qui pourra permettre demain de parvenir à cet objectif, la croissance planifiée n'attribuant pas à la donnée individuelle qu'elle reconnaît pourtant sa véritable force.

S'il est vrai que la croissance doit chercher à appréhender le progrès au sens le plus profond, c'est-à-dire à épouser un développement conforme à la réalité humaine, il est sûr aussi que ce n'est pas le système néo-capitaliste actuel qui autorise à caresser cet espoir, la croissance libérale qu'il engendre privilégiant par trop la dimension individuelle de l'homme au détriment de ses aspirations sociales.

S'il est vrai que la croissance doit être humaine, alors, au-delà du collectivisme et du néo-collectivisme, du capitalisme et du néo-capitalisme, au-delà de la société de pénurie et de la société de consommation, nous avons à construire un nouveau système vraiment humain, c'est-à-dire un système qui s'efforce de prendre en compte et de soutenir la vie de l'homme vrai, avec les deux dimensions individuelle et sociale de l'être.

(*) Professeur agrégé à la faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand.

sur le même plan, sans privilégier l'une de ces données ; nous avons à élaborer ce nouveau système authentique de « tout l'homme et de tous les hommes » (F. Ferroux), que cherchant à tâtons dans l'obscurité tous ceux qui rêvent de personnes intégrales riches de toutes les valeurs de l'être individuel et de l'être social, tous ceux qui aspirent à ce projet très dense de réconciliation impossible de l'homme total.

Que la tâche soit difficile, il n'y a pas pour surprendre. Comment traduire en effet concrètement dans un système ces « deux valeurs individuelle et sociale de l'éthique du développement » dont parle Pierre Massé, serrer toujours plus près cette dialectique individuelle - sociale de l'existence humaine que l'économiste a cru bon d'exclure sous le nom de croissance économique ? La réponse tient dans ces trois temps, appuyés sur un effort, trop souvent traité par préférence, de repérage des besoins individuels et collectifs fondamentaux de l'être : il importe, en premier lieu, de tendre péniblement, tant au niveau des structures que du fonctionnement du nouveau système à mettre en place, vers un équilibre global entre la propriété privée et la propriété collective, entre le marché et la planification, cet équilibre n'étant qu'un autre aspect de l'équilibre à rechercher entre la dimension individuelle et la dimension sociale de l'homme.

Il convient en second lieu, de permettre le dialogue conflictuel entre ces exigences individuelles et ces impératifs sociaux en aménageant au mieux la gestion du secteur privé pour lui faire prendre en compte des finalités sociales et, à l'inverse, en inclinant au mieux la gestion du secteur public vers des finalités d'efficacité privées. Il sera utile, enfin, de chercher à tout moment à infirmer cette ambiguïté dialectique fondamentale du devenir humain pour lui faire exprimer les possibilités optimales, le contenu humain maximum qu'elle peut prendre. C'est là la tâche d'une politique qui, se voulant au service du progrès, méritera le nom de politique de croissance harmonisée.

L'ambition s'annonce grande qui oblige à fouiller dans tous les tiroirs de l'économie de la vie. Mais que ne serait-elle vaine puisqu'elle ne fait que retrouver la mission humaine depuis toujours dévolue à notre pays de sa position géographique mondiale, à mi-chemin entre l'Est et l'Ouest, entre les riches et les pauvres de ce monde.

Taux d'intérêt artificiels

(Suite de la page 18.)

4) Un suréquipement en capital des entreprises et des administrations. Un bas taux d'intérêt signifie un faible coût du capital et induit un effet de substitution entre facteurs de production. On remplace les hommes par des

machines, réduisant ainsi la demande de travail. Pour un taux de croissance donné le chômage flagrant ou déguisé (potentiel) augmente. Il peut ainsi persister au cours d'une phase d'expansion ou bien se révéler brutalement au moindre ralentissement de la croissance.

Des politiques impraticables

Les politiques de stabilisation sont alors impraticables. L'écart inflationniste entre investissement et épargne, qui est la première conséquence des taux artificiellement bas, rend indispensable la création monétaire accélérée. La hausse des prix qui en résulte spolie l'épargne et décourage encore plus l'épargne. Dans le même temps, l'élévation du taux de chômage « naturel » rend plus impérieuse la poursuite ou l'accélération de la croissance et, donc, des investissements. Mais, comme le taux moyen de rentabilité baisse, le processus productif est moins efficace, et une même accumulation de capital ne correspondra plus qu'à une augmentation réduite des biens et services mis à la disposition du consommateur. D'où la frustration de ce dernier, ses revendications exacerbées et la tentation pour les autorités d'accélérer encore le mouvement.

Dans ces conditions, les solutions partielles qui sont préconisées, sélectivité des investissements et indexation de l'épargne, ne peuvent pas réussir, car elles ne suppriment pas la cause essentielle de déséquilibre, tant que subsisteront des taux artificiellement bas, les agents économiques seront incités à se conduire comme ils le font depuis plusieurs années. Même la politique de régulation de la masse monétaire ne peut réussir si la manipulation des taux est maintenue. Contrôler l'enveloppe monétaire globale par encadrement administratif du crédit, en rendant les banques responsables de l'inflation, est inefficace à moyen terme, puisque toutes les incitations à une forte demande d'investissement et à une faible épargne sont maintenues. N'est-il pas absurde, d'autre part, de faciliter d'une main l'expansion monétaire par les taux, en prétendant la freiner de l'autre par les quantités ? De toute façon, la restriction de la masse monétaire globale se heurtera très rapidement aux fortes pressions politiques et sociales des que le mauvais emploi se transformera en

chômage flagrant. On constate ainsi que les périodes de freinage n'ont jamais ralenti durablement l'inflation. On réclame toujours trop tôt, puisque la tension inflationniste reste présente même en phase de stabilisation.

Les économies développées ont été dopées, dans les années récentes, par une politique dangereuse des taux d'intérêt. Les erreurs en ce domaine sont lourdes de conséquences et affectent l'ensemble de la machine économique. Or il est impossible de connaître avec précision le « bon » taux d'intérêt. La théorie économique ne fournit pas de repère quantitatif. Comme tous les autres prix, les taux fluctuent au hasard et sont imprévisibles.

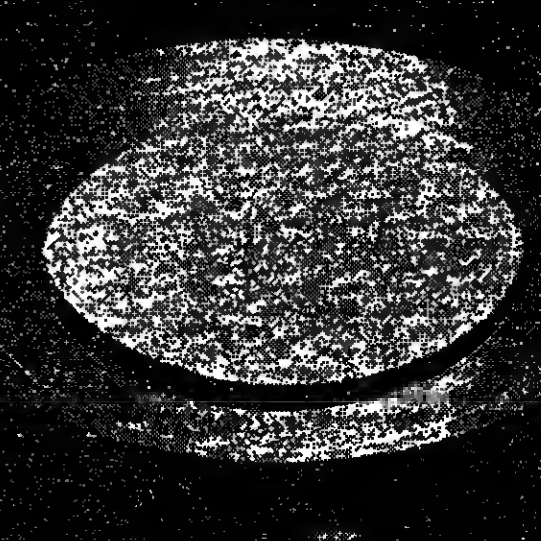
Fixés trop bas, ils provoquent embellement inflationniste et chômage. Ces effets secondaires de la médication deviennent de plus en plus difficiles à supporter, tandis que la drogue devient de moins en moins efficace. Il faut abandonner l'idée de décréter un niveau arbitraire des taux.

Le seul repère dont nous soyons raisonnablement sûrs, après une expérience séculaire, est celui d'une croissance des moyens de paiement à un rythme sensiblement identique à celui de la production des biens et des services dans le moyen terme. Il convient donc de contrôler en priorité la croissance de la masse monétaire, quitte à laisser les taux fluctuer autour des niveaux nécessaires. En d'autres termes, remplacer le couple taux contrôlés-monnaie libre par celui des livres-monnaie surveillée. La vérité des prix en matière de financement ne résoudra pas tous les problèmes, car la politique monétaire n'est qu'une des influences qui s'exercent sur l'économie, mais elle est indispensable pour rétablir progressivement les conditions de fonctionnement d'une économie saine. Peut-on espérer venir à bout de l'inflation et du chômage, si l'inflationnisme par les taux tend en permanence à les renforcer ?

JEAN-JACQUES ROSA.

Logabax

l'informatique que vous pouvez regarder à la loupe



Ce n'est pas par hasard que nous sommes le leader de la mini-informatique de gestion

Le premier système à disques souples vraiment conçu pour la gestion

LogAbax

la mini-informatique de gestion

Logabax-146 av. des Champs Elysées-75008 Paris-tél.359 6124

LE MONDE DES AFFAIRES

LE REBONDISSEMENT DE L'AFFAIRE LU-BRUN

La revanche du petit-beurre sur la grosse galette ?

L'U-BRUN et associés. Jusqu'à présent le nom du grand biscuitier nantais évoquait, certes, les inimitables « petits-beurre », mais aussi les empoignées de cinq grandes familles et, pour finir, la mainmise sur la fabrication des galettes, cables et autres gâteaux secs par des capitaux étrangers. En raccourci, la grandeur et la décadence de la biscuiterie française. Mais aujourd'hui l'affaire L.B.A. rebondit : United Biscuit, le groupe britannique leader en Europe, qui s'était assuré en 1973 la gestion technique de L.B.A., ainsi qu'une option sur 31 % de son capital et une promesse de vente sur 20 autres pour cent, a annoncé qu'il renonce à faire valoir ses droits.

Reprenons les choses par le commencement : en 1968 les géants du biscuit américain « débarquent » sur le Vieux Continent. Les petites affaires familiales françaises, écrasées par la routine et essouffées par des siècles de traditions, « tombent », tassées par les paquets de dollars. Le « pouvoir gaillarde » organise alors la résistance : la création d'un groupe de dimension nationale. Faute de trouver un meilleur « montage », cinq biscuitiers — les Deschamps, Rivière, Lefèvre, Lefèvre-Union et Forgeot — et un biscottier — Magdeleine — sont « mariés ». Lu-Brun et associés (L.B.A.) est né.

Dans la corbeille de baptême : sept usines, une nébuleuse chaotique dans laquelle s'entremêlent les réseaux de distribution. Il faut mettre de l'ordre dans le maison.

L'ancien P.-D.G. de Brun, M. André Forgeot, propose à la mi-juin 1971 de transférer à Reims les productions de Grenoble et de Nantes. La famille Lefèvre-Union n'accepte pas que « son » plus beau fleuron soit mis en censure : 3 hectares de terrain en plein cœur de la cité de la Loire-Atlantique. Les syndicats, au nom de l'emploi, le DATAR, au nom de l'équilibre économique régional, l'ont chassé ; le gouvernement de M. Charbon-Dumesnil donne des garanties financières. Au printemps 1972, l'usine de Nantes est « sauvée ». M. Forgeot abandonne ses projets. Mais les familles ne lui pardonnent pas : il a tenté de toucher à ce qu'elles considéraient comme leur patrimoine personnel.

Les Britanniques entrent en lice au cours de l'été suivant : par l'intermédiaire de la banque Neufville-Schlumberger-Millet (N.S.M.), United Biscuit offre d'acquiescer la majorité du capital. La proposition est tantôt de 205 F l'action, alors qu'elle n'en vaut guère que 100 au vu des résultats des années précédentes. Retour de vacances M. Forgeot apprend que ses associés n'ont pas révisé, à deux exceptions près : M. Magdeleine a cédé sa part (13,5 %) au Crédit agricole et M. Deschamps a réservé sa réponse. Opposé à la solution anglaise le président de L.B.A. propose à M. Deschamps de reprendre ses parts (12 %), afin de conserver la majorité en s'alliant avec le Crédit agricole. Refus de M. Deschamps. Octobre 1972, tout semble consommé : le conseil d'administration met fin aux fonctions de M. Forgeot ; M. Deschamps en prend la présidence ; la dernière grande affaire nationale du biscuitier va tomber aux mains de capiteux étrangers.

financières sérieuses. Seules font le poids les filiales des firmes multinationales : l'Alsacienne, entre les mains de la compagnie belge Général Biscuit ; Belin, Grignone-Brossard et la Biscuiterie nantaise (B.N.) respectivement par les Américains Nabisco, Pillsbury et General Mills. Aussi les pouvoirs publics entendront-ils ne pas manquer le coche une seconde fois. La banque Worms a reçu pour instruction de renégocier la cession de l'option d'United Biscuit avec des intérêts français.

C'est sur cette base que se déroule la nouvelle bataille pour Lu-Brun. Une bataille à la mesure des ambitions de chacun des protagonistes. Le premier d'entre eux est le Belge General Biscuit. Une affaire de famille plus que centenaire, implantée actuellement dans tous les pays de la C.E.E. à l'exception de la Grande-Bretagne, employant plus de cinq mille personnes, réalisant un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 1,4 milliard de francs en 1974. Bien que n'ayant pas la taille d'United Biscuit, le groupe belge occupe la seconde place en Europe. En adjoignant Lu-Brun à ses « possessions » en France — (l'Alsacienne), — il consoliderait ses positions. D'ailleurs General Biscuit est un interlocuteur « naturel » pour la compagnie anglaise, puisque des liens existent entre les dirigeants des deux sociétés. Des pourparlers sont donc engagés. Ils risquent de ne pas aller très loin. Pour deux raisons : d'une part, le gouvernement français ne veut pas entendre parler des Belges après les Britanniques ; d'autre part, l'élément essentiel qui est actionnaire minoritaire de General Biscuit (17 %) depuis la cession de l'Alsacienne, n'attend pas que l'opération se fasse sans lui. Assuré de la bienveillance des pouvoirs publics français, l'Aliment essentiel propose une solution de compromis : la reprise de L.B.A. par une société financière dans laquelle Française et Belges seraient à égalité. Dans le même temps la participation de l'Aliment essentiel dans General Biscuit serait portée de 17 à 25 % en faisant appel au groupe de Havantais des activités de panification Jine Céréalière. Mais les Belges semblent réticents et, pour l'instant, chacun reste sur ses positions.

Un troisième larron, alors ? M. Forgeot, l'actionnaire qui avec 34 % du capital de Lu-Brun a été évincé, a fait savoir qu'il se met sur les rangs. Mais il a besoin d'un important concours financier. D'autres encore ont frappé ces derniers jours à la porte de Worme, où on « élimina » toute solution étrangère — pour éviter les complications.

Qui donc décrochera l'imbuto ? Un groupe qui en cette période de basse conjoncture pour trouver les 55 à 66 millions de francs nécessaires pour acquérir la majeure absolue de L.B.A. ; qui saura se faire accepter par les quelque deux mille salariés de la firme nantaise, peu désireux de faire les frais d'une « restructuration » industrielle ; un groupe enfin auquel United Biscuit acceptera de vendre son option. Car il n'est pas évident que les « montages » imaginés sur le continent conviennent aux Britanniques, dont les droits sur Lu-Brun courent deux ans encore. Le portrait-robot de l'acquéreur idéal est facile à faire. Reste à le trouver.

ALAIN GIRAUDD.

Les milieux pétroliers américains sont pessimistes

(Suite de la page 19.)

Pour les principaux producteurs de pétrole des Etats-Unis, ceux qui produisent plus de 2 000 barils par jour, la provision pour reconstitution de gisement (P.R.G.), en anglais depletion allowance, est désormais abolie. L'insertion de la P.R.G. remonte à la création de l'impôt sur le revenu, en 1913. Elle permet aux exploitants de gisements minéraux — y compris le gaz naturel et le pétrole, mais pas exclusivement — de déduire de leur bénéfice imposable un certain pourcentage du montant des ventes de produits du gisement, disposition beaucoup plus favorable au contribuable que le jeu des amortissements classiques auxquels, incidemment, les exploitants de gisements minéraux aux Etats-Unis ont également droit. Le taux de la P.R.G. avait été réduit de 27,5 % à 22 % en 1969, mais constituait encore, comme on vient de s'en rendre compte, un énorme privilège.

Les provisions de centaines de millions de dollars constituées en franchise d'impôt dégageaient un « cash flow » qui permettait aux compagnies de financer leurs investissements et de multiplier les forages. D'après l'American Petroleum Institute, le nombre de nouveaux puits forés s'est accru de 27 000 en 1971 à 33 000 environ en 1974. La suppression de la P.R.G. va obliger les sociétés ou bien à réduire leur effort de recherche et de mise en exploitation, ou bien à emprunter aux banques et concurrencer avec le secteur public et le secteur privé, ce qui contribuerait à augmenter le prix du pétrole à la production. Les sociétés Exxon et Phillips ont d'ores et déjà annoncé qu'elles réduiraient leurs budgets d'investissements d'environ 200 millions de dollars chacune pour 1975.

L'abolition de la P.R.G. a, cependant, des conséquences plus ou moins grandes sur les résultats de telle ou telle société, suivant qu'elle a encore la possibilité de faire des amortissements importants, ou bien que la plupart de ses propriétés sont d'ores et déjà amorties dans sa

comptabilité. De plus, les petites sociétés exploitantes ne perdent pas l'avantage de la P.R.G., dont le taux leur sera cependant réduit à 15 % d'ici à 1984. Ces petits indépendants sont à l'origine de la majorité des forages. Une autre disposition de la loi pour la réduction des impôts, dont on a beaucoup moins parlé parce qu'elle est trop technique pour être comprise du grand public, frappe les revenus de l'importation du pétrole. Le fisc américain avait en effet admis jusqu'ici que la taxe prélevée par les gouvernements des pays producteurs, telle l'Arabie Saoudite, était bien un impôt au sens de la loi américaine, et il était donc accordé un crédit d'impôt équivalent à la société mère américaine. Or, la nouvelle loi fiscale établit que la taxe des pays producteurs est en fait une redevance (royalty), dans la mesure où elle est prélevée sur la base d'un prix fixe (comme c'est le cas pour les pays de l'O.P.E.P.) et où la société américaine n'a pas d'intérêt économique dans la société d'exploitation (comme c'est le cas lorsque cette dernière est nationalisée). Les royalties sont simplement déductibles du revenu imposable aux Etats-Unis, ce qui est évidemment moins avantageux qu'un crédit d'impôt, qui, lui, est déductible de l'impôt.

La perte de la P.R.G. et du crédit d'impôt, dont les pétroliers étaient menacés depuis longtemps, car ces privilèges constituent un point de mire pour les hommes politiques dont les symboles ne sont pas du côté des producteurs, cette défaite, donc, est produite à un mauvais moment. Elle a été occasionnée par la publicité faite aux superbes bénéfices réalisés l'année dernière, bénéfices qui faisaient apparaître les sociétés productrices d'hydrocarbures comme de profiteurs en période de crise. Le président Ford et son cabinet étaient fermement opposés à ce qu'on supprime ou privilège — ou encouragements — dans la conjoncture actuelle, mais le Congrès en a décidé autrement, et le veto présidentiel n'a finalement pas été opposé.

Une opposition fondamentale

De même que les autres mesures concernant le problème de l'énergie qui sont actuellement en discussion à Washington, le nouveau régime fiscal des pétroles représente un élément de politique à court terme, pour ne pas dire incohérent. Le conflit fondamental entre les vues du gouvernement et celles de la majorité du Congrès obscurcit l'image qu'on tente de se faire d'un plan énergétique américain. Le gouvernement Ford tendrait à faire résoudre le problème par le jeu de l'offre et de la demande. Il laisserait le prix de l'essence et des autres produits augmenter jusqu'à un point où la production nationale s'en trouverait stimulée, et la demande intérieure freinée par des économies volontaires, tandis qu'on imposerait les importations.

La majorité du Congrès propose au contraire de série de mesures — sur lesquelles la Chambre et le Sénat sont d'ailleurs divisés, d'une Chambre à l'au-

tre et en eux-mêmes — pour limiter l'augmentation des prix des carburants et de l'énergie et ainsi stimuler la reprise économique.

Ni le président ni le Congrès n'ont encore véritablement de politique à long terme bien définie et appuyée par un programme bien intégré. Il est certain que l'effet de la suppression de la P.R.G. pourrait être neutralisé, en ce qui concerne les nouveaux investissements par des aides spécifiques à l'accroissement de la production nationale de pétrole et de gaz naturel. De nouveaux avantages fiscaux ou des subventions, ou des crédits spéciaux, pourraient être votés pour la recherche dans le domaine des sources nouvelles d'énergie. Rien d'autre n'est exclu, mais rien ne cadrerait bien avec la philosophie économique de gouvernement actuel. C'est donc vrai semblablement le Congrès qui, pierre par pierre, va construire tant bien que mal l'appareil légal et administratif nécessaire.

Actuellement, le prix du pétrole à la production aux Etats-Unis est fixé à 5,25 dollars le baril jusqu'à concurrence du volume de production atteint en 1971 (old oil) et le prix est libre pour la production dépassant le niveau de 1971 (new oil). Le new oil vaut actuellement 12 dollars le baril. Le prix du pétrole importé est libre, mais on prélève depuis le 1^{er} février une taxe spéciale de 1 dollar par baril.

Le plan du président Ford était d'augmenter la base spéciale à 3 dollars sur le pétrole importé et de démanteler le prix du old oil de production nationale.

Le plan du Sénat, sous sa forme actuelle, serait d'établir un prix maximum pour l'ensemble de la production nationale, en commençant par ramener le prix du new oil à 11,25 dollars.

JAY McCULLLEY.

Baroud d'honneur

Non ! Le gouvernement n'admet pas qu'une querelle entre grande bourgeois ait de telles conséquences. Faute d'avoir eu une véritable politique en matière d'indus-

trie agricole et alimentaire, c'est le baroud d'honneur des amichambres et des cabinets.

Le président de la République, Georges Pompidou, « laisse entendre » qu'il n'est pas d'accord avec les projets britanniques ; le ministre de l'Agriculture, M. Jacques Chirac, convoque les banquiers de Neufville-Schlumberger-Millet ; le ministre de l'Economie et des Finances, M. Valéry Giscard d'Estaing, fait préparer une circulaire « assimilant à une prise de contrôle (à laquelle le gouvernement peut s'opposer) une prise de participation inférieure à 20 % lorsqu'elle est assortie d'une option sur une partie plus importante du capital.

United Biscuit est-il découragé par ces manœuvres ? Apparemment. Neufville-Schlumberger-Millet vend, en février 1973, son paquet d'actions « Lu-Brun et associés » à la banque Worms, qui a, par ailleurs, plusieurs autres participations industrielles. Mais la capitulation n'est en fait qu'un repli stratégique : United Biscuit va être associé à la gestion technique de Lu-Brun. Expulsé par la porte, le groupe britannique est aussitôt revenu par la fenêtre. D'autant que, avec l'entrée effective de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, le gouvernement français n'a plus d'arguments à opposer à la firme anglaise.

Des représentants de la banque Worms s'installent aux commandes de L.B.A. M. Wilmot-Roussel, président de la société Lactaire, apparentée au groupe bancaire, est nommé président ; la coopération technique avec les Britanniques permet aux biscuitiers nantais de fabriquer avec succès de nouveaux produits ; les bénéfices d'exploitation sont en hausse rapide — plus 38 % en 1974 ; la construction d'une nouvelle usine à Granville est décidée pour remplacer l'ancienne... En 1977, les Britanniques seront définitivement maîtres de l'affaire. Fin 1974, le scénario paraît réglé une fois pour toutes.

Nouveau coup de théâtre

Pour un nouveau coup de théâtre se produit, United Biscuit annonce, fin mars 1975, qu'il ne lèvera pas son option. La rentabilité du capital investi en Europe dans la biscuiterie paraît insuffisante, comparée au rendement en Amérique du Nord, où il a acquis Keebler ; en dépit des règles du Marché commun sur les prises de participation, les Britanniques craignent que le gouvernement français ne fasse une nouvelle fois obstacle à l'aboutissement de leur projet en invoquant, par exemple, la contrôle des changes.

Les Britanniques se désintéressent de Lu-Brun, l'affaire nantaise redevient un enjeu d'importance. Parce que la firme est le numéro deux du biscuit en France. Parce que la banque Worms n'a pas une vocation particulière pour l'industrie alimentaire et n'attend pas y garder des intérêts très importants. Parce que l'occasion peut permettre de rééquilibrer un secteur dont la structure est encore malade.

Une chance pour le petit-beurre de prendre sa revanche sur la grosse galette. Le gouvernement le sait. Une rumeur de petites entreprises assurent près de la moitié de la production, mais plusieurs d'entre elles connaissent des difficultés

IRCEE Les Français seraient-ils les moins énergivores ? Qu'il s'agisse de l'énergie « facteur de production, matière première » ou de l'énergie « bien de consommation », le problème s'est posé récemment d'une utilisation plus économique des ressources mondiales. Par des comparaisons entre différents pays industriels à économie de marché (C.E.E., Etats-Unis, Japon), l'Economie et Statistique présente l'essentiel d'une étude du CEREN sur les raisons des différences de consommation énergétique. L'ouvrage explique ainsi la situation particulière de la France, pays le plus « économe » d'énergie. CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ESSAI DE COMPARAISONS INTERNATIONALES • Economie et Statistique, n° 66 (avril 1975), 72 pages - Prix : 14 F Au sommaire du même numéro : • Les « transferts » entre l'Etat et l'industrie. • L'épargne dans l'inflation. • L'épargne à moyen terme : une approche économétrique. • La série des abonnés à l'électricité : indicateur de la croissance urbaine de Rhône-Alpes depuis 1968. • L'accession à la propriété dans les Pays de la Loire. • La Région Parisienne et Rhône-Alpes ont réalisé en 1970 40 % de la valeur ajoutée industrielle. EN VENTE : • Pour PARIS, à l'Observatoire Economique de Paris, 185, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12. • Pour la PROVINCE, dans les Observatoires économiques régionaux de l'I.N.S.E.E. • Chez les libraires spécialisés.

UNE FORMATION RIGOREUSE POUR MAITRISER L'INCERTITUDE stege STAGE D'ETUDE DE LA GESTION DES ENTREPRISES 23 jours pour dépasser ses techniques - comprendre celle des autres - appréhender la politique de l'entreprise 10 STAGES GESTION-DIRECTION PAR AN GD 139: 4 juin - GD 140: 24 juin - GD 141: 10 septembre INFORMATIONS: CENTRE PARISIEN DE MANAGEMENT 108, Bd Melesherbes, 75017 PARIS Tél.: 267.32.40 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

CHAMBRE SYNDICALE des MANDATAIRES au VENDEUR de FONDS de COMMERCE et d'INDUSTRIES de PARIS et de la REGION PARISIENNE 129, rue du Faubourg-St-Honoré 75008 PARIS - Tél.: 723-33-53 A la suite de l'Assemblée Générale du 20 avril et des Comités d'Administration du 21 avril 1975, le Bureau de la Chambre Syndicale est ainsi constitué : Présidents d'Honneur : Henri GUYON, Pierre DEVILLERIE, Président : Marcel GHIJLIONE, Vice-Présidents : S. GOUZON, J. FAURE, G. MAURICELLO, A. TEJER, Secrétaire Général : Pierre BLUM, Secrétaire Adjoint : G. QUERENNE, Trésorier : J. QUANTIN, Assesseurs : W. DECOBERT, P. FEAUJALS.

كنا لليب

D'où vient l'excès de crédit

(Suite de la page 19.)

En des temps bien oubliés, la chute de l'épée signifiait, pour le banquier qui n'avait pas su respecter un certain équilibre temporel entre ses ressources et ses emplois, la faillite ou le banqueroute. C'est devenu tout à fait exceptionnel, sauf « excès par rapport à l'excès ». A notre époque, où le déséquilibre temporel entre emplois et ressources est appliqué par l'ensemble du système bancaire, sous les auspices bienveillants de la Banque centrale, le fait de la faillite potentielle est transféré de l'individu au collectif et — comme la faillite de l'ensemble est imposable — à la monnaie en dernier ressort.

Mutatis mutandis, les mêmes observations s'appliquent à la transformation réalisée par la Caisse des dépôts, qui prête à long terme les quatre cinquièmes de l'épargne liquide confiée aux caisses d'épargne. Théoriquement, la duplication du pouvoir d'achat existe bien puisqu'il s'agit d'une épargne à vue. Pratiquement, la stabilité légendaire des dépôts dans les caisses d'épargne permet de considérer qu'il y a seulement duplication potentielle en cas de retraits massifs dus, par exemple, à une fuite devant la monnaie, contraignant la Banque centrale à venir à la rescousse.

La où, par contre, la duplication est manifeste, et l'effet inflationniste direct et immédiat, c'est lorsque la transformation s'applique aux dépôts à vue. C'est le cas actuellement, où les crédits à moyen et à long terme accordés par les banques dépassent d'environ 20 % la quasi-monnaie qu'elles gèrent, la dépassant représentant lui-même près de 15 % du montant des disponibilités monétaires (M 1 - 2), ce qui est loin d'être négligeable.

Il y a donc, dans l'économie de notre époque, deux phénomènes, dont les effets inflationnistes se cumulent : un élargissement de la base de la pyramide des crédits, par « scripturalisation » des encaisses, et une surutilisation de cette base. L'intendance — l'appareil productif — est loin de pouvoir suivre. Dans ces conditions, l'économie n'est pas qu'il y ait une inflation persistante et irréductible, c'est qu'il n'y est pas plus d'inflation. La surdépendance du système de crédit dans l'économie contemporaine produit — pour des raisons exactement inverses, faciles à comprendre si l'on tient compte des différences de système monétaire — les mêmes résultats que la sous-adaptation de l'époque pré-industrielle : la dépréciation monétaire.

Qu'importe, dira-t-on, la composition des contreparties de la masse monétaire. N'est-il pas prouvé que l'expansion monétaire n'est plus une cause de l'inflation, mais plutôt une conséquence ? Et, de toute façon, ce n'est pas la composition qui compte, mais le volume, qui peut être réglé par les autorités monétaires grâce à toute une panoplie de mesures, qui sont des réserves obligatoires à l'encadrement du crédit.

trouve encore des économistes et des hommes politiques du plus haut niveau pour se féliciter de l'orthodoxie budgétaire — comme si les trois quarts du problème s'en trouvaient résolus — et pour s'étonner de constater qu'il n'en est rien. La aussi, il y a déficience du jugement qualitatif et de la vision globale.

Tout d'abord, un déficit budgétaire n'est directement inflationniste que s'il est financé par la Banque centrale, soit par la procédure immédiate (et bien démodée) des avances à l'Etat, soit par la moyen moins visible et plus sophistiqué d'interventions trop libérales sur l'Open Market. Par contre, s'il est financé par l'emprunt, il n'a aucune conséquence inflationniste directe, mais seulement indirecte et d'ordre psychologique, si l'on est amené à supposer que l'ajournement des charges financières de l'Etat rendra indispensable, dans l'avenir, le recours à la planche à billets.

D'autre part, l'inflation — pas plus que l'argent — n'ayant d'odeur, un excès de transformation d'un certain montant a exacte-

ment le même effet qu'un déficit budgétaire, financé par la Banque, du même montant. Ce n'est pas parce que le premier est moins visible et plus difficile à mesurer que le second, immédiatement apparent, que les résultats de l'un ne sont pas strictement équivalents à ceux de l'autre. Cela explique sans doute qu'un pays ayant un déficit budgétaire financé par l'emprunt, et sans excès de transformation, peut très bien (et doit normalement) connaître des tensions inflationnistes moindres qu'un autre ayant un budget d'une parfaite orthodoxie, mais pratiquant la transformation sur une vaste échelle.

Peut-être devrions-nous demander si certaines toiles de l'hydrostatique ne sont pas applicables aussi au domaine des « liquidités » monétaires — et notamment le fameux théorème de Pascal : « Un fluide en équilibre transmet intégralement et en tous ses points toute variation de pression produite en un point quelconque de ce fluide. »

JEAN-GABRIEL THOMAS.

COMMERCE EXTERIEUR... STAGE DE FORMATION...

Vous êtes attiré par les missions industrielles, commerciales et humaines à l'étranger. Avant de partir, préparez-vous et formez-vous en suivant :

- « Spécialistes des relations COMMERCIALES avec l'ÉTRANGER » (8 mois temps plein avec stage à l'étranger et en France)
- « FORMATION de FORMATEURS pour des missions à l'étranger » (3 mois temps plein avec expériences pratiques et réels d'animation)

Programmes et conditions d'admission :

sifop (1) B.P. n° 70

59610 DUNKERQUE
Tél. : 16 (2) 54-31-13 et 46-19-65.
Télex : CHAMCO DUNKQ 8374.

(1) Chambres de Commerce de la région, plus ville de Dunkerque pour cette opération.



Un des 20 modèles de chaussures de sécurité Jallatte (avec semelle antiperforation incorporée).

600 pieds mutilés chaque jour au travail

95 % de ces accidents pourraient être évités par le port de chaussures de sécurité...

Plus de 140 000 victimes, soit 1/8^e des accidents du travail. 3 000 000 de journées perdues. Coût pour les entreprises : 1 milliard 500 millions de francs actuels. Tel est le bilan annuel des accidents aux pieds.

A l'origine : le manque d'information des travailleurs, mais aussi des dirigeants d'entreprise.

Un énorme gaspillage

Le fait est qu'à l'exception des ingénieurs de sécurité, peu de responsables sont en mesure de citer spontanément le taux de cotisation de leur entreprise au titre des accidents du travail.

Pourtant, celui-ci représente en moyenne 4 % des salaires : 3,4 % dans l'automobile, 13,9 % dans la construction métallique. Ce taux dépasse même 20 % dans certaines branches d'activités.

Coût direct auquel les économistes ajoutent encore le coût (indirect) du remplacement de la personne accidentée, des pertes de production, des dégâts éventuels causés par l'accident, etc.

Au total, un accident grave aux pieds coûte en moyenne 70 000 F à l'entreprise.

95 % des accidents pourraient être évités

Réduire — voire supprimer — les accidents aux pieds revient d'abord à en connaître les causes :

En premier : l'écrasement des orteils qui représente plus de 70 % des accidents aux pieds dans l'industrie.

En second : la perforation de la plante des pieds (clous, fers en attente, etc.), plus de 80 % des cas dans le bâtiment et les travaux publics.

Le solde se partage entre les brûlures par les acides, les métaux en fusion... et surtout les chutes dues à la faible adhérence des semelles traditionnelles.

Or, les experts des Comités d'hygiène et de sécurité sont formels : le port de chaussures de sécurité comme celles produites par la Société Jallatte (numéro 1 dans le monde) permet dans 95 % des cas d'éviter l'accident.

Maximum de protections

De fait, l'exemple de ce spécialiste français vaut d'être cité.

En effet, tous ses modèles sans exception sont aujourd'hui pourvus d'une coquille d'acier (qui peut supporter jusqu'à 3,5 tonnes de pression). A laquelle s'ajoute tout un ensemble de protections spéciales.

Ainsi, sur les chaussures de sécurité destinées au secteur du B.T.P. (voir schéma ci-dessous) la perforation du pied est évitée par l'incorporation d'une fine semelle en acier flexible.

Quant à l'adhérence, Jallatte propose des modèles de semelles dont les matériaux et les reliefs ont été étudiés en fonction des différents types de sols

sur lesquels les travailleurs auront à se déplacer.

Enfin, les chercheurs de la Société Jallatte viennent de mettre au point une nouvelle gamme de chaussures à semelle Softane, aussi légères et confortables que des chaussures d'usage courant.

La sécurité : un investissement rentable

Quant aux 60 F que coûte en moyenne une paire de chaussures de sécurité, ils sont largement rattrapés par la réduction du taux de cotisation « accidents du travail » (qui est fonction du nombre des accidents enregistrés). Et la diminution considérable des accidents aux pieds.

C'est pourquoi il est raisonnable d'espérer que les mois à venir permettront de constater, au moins dans ce domaine, une augmentation sensible du nombre des entreprises qui protègent leur personnel.

Pour tous renseignements sur les chaussures de sécurité

Ecrire ou téléphoner à Jallatte S.A.
Boîte postale n° 5,
30170 Saint-Hippolyte-du-Fort.
Téléphone : (66) 80.22.66 +,
Télex : 49020 Jallatte Ship.

Une discussion académique

La première objection relève d'une discussion académique sur le point de savoir si c'est l'offre de monnaie qui est à l'origine du processus inflationniste — ce qui est le cas quand la Banque centrale émette le déficit budgétaire de l'Etat — ou bien la demande de monnaie de la part de l'économie, transmise par tous les canaux du système bancaire. Dans le premier cas, on parlera de cause, dans le second, de conséquence. Mais la discussion est sans portée pratique, car le résultat est la même : qu'une création monétaire excessive soit la cause de l'inflation ou sa condition permissive — qu'elle entraîne ou qu'elle l'accompagne en roue libre, — elle en est de toute façon la condition nécessaire. La vérité est que, en l'absence de freins objectifs, les autorités monétaires sont aussi démunies — sinon plus — vis-à-vis des pressions multiples du corps social qu'en d'autres temps face aux oukases d'un pouvoir désargenté.

Il est en tout cas certain — et c'est déjà répondu en partie à la seconde objection — que les autorités monétaires, malgré tout l'arsenal de mesures contraignantes à leur disposition, n'ont guère montré une grande maîtrise de l'expansion monétaire dans un passé plus ou moins récent.

De toute façon, de par l'abus des statistiques, nous sommes obscurcis par les jugements qualitatifs au détriment des jugements quantitatifs. L'équilibre relatif des contreparties de la masse monétaire est loin d'être neutre sur regard des tensions inflationnistes. De ce point de vue, la même progression de la masse monétaire peut avoir des effets tout à fait différents selon qu'elle est provoquée par une expansion de la production et des transactions, exigeant un financement à court terme, ou bien par un déficit budgétaire alimenté par la Banque centrale, ou bien par le financement des investissements et du logement qui, ne pouvant plus être couvert par le circuit normal de l'épargne investie en obligations ou en prêts hypothécaires, doit être par les banques. Dans le premier cas, la progression de la masse monétaire a une contrepartie immédiate ou quasi immédiate — dans le second cas, elle n'en a aucune ; dans le troisième, elle n'en a qu'à terme lointain, ce qui revient pratiquement au même que dans le cas précédent : l'inflation n'attend pas.

Il est surprenant, d'ailleurs, de voir quelle place tient encore l'équilibre budgétaire dans la mythologie de l'inflation, probablement parce que, historiquement, le déficit budgétaire a été l'une des causes les plus fréquentes et les plus spectaculaires des crises inflationnistes. Et l'on

pétroliers
ins
mistes

ndaments

LIVRES

LES NOTES DE LECTURE

d'Alfred Sauvy

J.-A. Kosciusko-Morizet et J. Peyrelavade

LA MORT DU DOLLAR

Deux jeunes économistes banquiers partent à l'assaut de la citadelle, dans cet ensemble étrange, qui mêle à de fortes considérations des anathèmes et exorcismes pour conjurer les années 50. Cette curieuse altération est-elle due à la dualité des auteurs ? Pas en totalité, pensons-nous, tant le déconcertant domaine monétaire inspire fuyées et explosions. Le ton s'améliore du reste peu à peu, du début (qui présente des séries de faits observés bien superficiellement et une citation, peu opportune, du « Malade imaginaire » à la fin, où se dégagent non sans peine cependant, des conclusions nettes, après des analyses monétaires et économiques serrées.

Une telle de plus, nous voyons que cinquante à soixante pages bien remplies assureraient une excellente présentation d'une forte idée ; mais traditions et habitudes de l'édition et des lecteurs obligent à habiller l'essentiel. La solution ne nous est donnée qu'après divers retours à l'improvisation ; tout en recourant à divers contrôles (mal précisés), les auteurs doivent cesser toute utilisation du dollar pour leurs transactions intérieures, au besoin au prix d'un protectionnisme modéré vis-à-vis des Etats-Unis. Sur les multinationales, « la deuxième Amérique », les observations, plus profondes que les traditionnelles condamnations du péché, sont accompagnées de réserves confirmant la délicatesse du sujet. En dehors de la mise en garde contre l'obsession actuelle de l'emploi, gage et test de non-réussite, l'économie intérieure n'est guère touchée. Au sein des descriptions dument chiffrées et de précieux bilans, difficiles à trouver, apparaissent des visions de drama, des mets retentissants tels que « Carthage » ou « feuille » des menaces de mort, prenant une allure de réplique, sinon de suicide. Loin de suggérer comme jadis é. Q. Moreau-Neret un poème, la balance des comptes inspire aujourd'hui de singuliers tourments, tant le désordre monétaire frappe aujourd'hui les esprits les plus sages, au plus profond de leur être.

* Paris, 1975. Editions du Seuil, 238 pages, 33 F.

Mahmoud Abdel-Fadil

LA PLANIFICATION DES PRIX EN ECONOMIE SOCIALISTE

Préface de Henri Barolli

L'EGYPTE, qui a déjà donné Samir Amin, a produit aussi un autre économiste multilingue, de grande classe. Cet ouvrage est, sans doute, le plus approfondi que nous puissions trouver, sur le système des prix dans l'économie socialiste européenne et, par là, sur presque toute la planification. Dès l'instant qu'est rompue l'unité de prix du marché totalement fluide, les prix se multiplient aussi vite que les théories à leur égard. Or, les prix de programmation se divisent en prix théoriques ou fantômes, dits « deux » (rien à voir avec les échecs) et prix effectifs, tandis que les prix opératifs, ou effectifs, conduisent à distinguer les prix d'échange, les prix d'incitation, les prix comparables, d'autres encore. Le puzzle de nos prix agricoles n'est, à côté, qu'un jeu d'enfant. Ces indications, et bien d'autres, sont le fruit du long cheminement de Kantorovitch à Nemchinov, Novojilov, etc., sans oublier Oscar Lange, cheminement

qui a conduit à remplacer les prix empiriques, pratiqués selon les dogmes et... les venus, par des chiffres assés sur des concepts de cohérence et d'optimalité. Cette constante recherche de l'optimum doit, bien entendu, tenir compte des contraintes et des objectifs socio-politiques.

Dans ce concert étourdissant, domine constamment le note grave de la valeur assés sur le travail. L'équivalent travail d'une production, refusé en France, si utile qu'il puisse être pour améliorer nos conceptions de l'emploi (et l'emploi lui-même) pose, bien entendu, des problèmes de pondération, les uns estimant qu'il faut tenir compte des qualités techniques des diverses catégories de travailleurs, les autres pensant que l'échelle des salaires doit précisément avoir été établie en fonction de ces qualités. La rareté d'une catégorie ne semble pas être prise en considération, alors qu'elle serait, en France, au premier plan.

Maximiser la production, tout en minimisant les dépenses totales de travail, pose, en s'en doute, des chefs-générateurs de controverses entre écoles de mathématiciens, en particulier sur le taux d'intérêt compatible, et longtemps refusé. Quant aux distorsions et tensions, qui surgissent çà et là, elles font intervenir le redoutable facteur temps et les et mystérieuses inerties.

Et la théorie marxiste de la valeur ? Elle est d'autant plus facile à respecter que Karl Marx a pris la précaution d'écrire dans le Capital : « Une chose peut avoir un prix formellement sans avoir une valeur. » Il y a, dès lors, avec le ciel des économistes.

Cet ouvrage remarquable ne saurait être trop recommandé aux économistes confirmés, marxistes ou non, mais aussi à bien d'autres. Regrettons seulement l'absence d'exemples pratiques, historiques ou supposés, pour préciser les décisions et les incertitudes. La théorie des jeux, notamment, aurait pu fournir un cas distrayant.

Bibliographie solide, abondante, où figure Jacques Magaud, mais dont semblent exclus Liberman et Trapeznikov.

* Paris, 1975. Presses universitaires de France, 286 pages, 49 F.

Gérard Guyon

LES TRANSPORTS EN QUESTION

QUE cette question, longtemps taboue, puisse être aujourd'hui débattue, sans l'opposition des grande prêtés, est un progrès considérable. La dédicace initiale à Robert Buron donne déjà un avant-goût de liberté qui se confirme vite, notamment à l'annonce du risque couru par celui qui s'attaque au plus puissant des groupes de pression. En dehors de la grande place accordée justement aux transports urbains par ce spécialiste confirmé, nous assistons à la mise à mal, sans emphase, de divers dogmes sur les transports par route. Le point précis que de joueurs adversaires n'osent pas ébaucher, qui provoque une débâcle comme s'il s'agissait d'un épisode : le fiscalité, est traité de façon calme et sûre : le déficit de la route pour la collectivité est estimé, pour 1972, à 21,3 milliards, non compris divers dommages, parmi lesquels l'inévitable pretium doloris. Les accidents de la route donnant lieu d'ailleurs à des observations originales, notamment sur la recherche générale de dissuasion. D'autre part, la priorité doit bénéficier le transport public est clairement exposée en trois propositions.

Il ne s'agit du reste nullement d'un réquisitoire (bien des données dures auraient pu être ajoutées) mais d'une mise au point multilatérale. Les conclu-

sions sont issues d'une longue réflexion qui, dépassant largement les limites du District, trouve jusqu'au Japon enseignements et exemples peu connus encore des Français. Métros légers, projet d'euro-pollain, autorails, systèmes sur poutre, aéroglisseurs, transporteurs continus, etc., rien n'est repoussé d'office ni admis sans sérieux examen, dans cet ouvrage modeste, de petit format et de grand mérite.

Comme il est dit quelque part, « Il s'agit d'une autre façon de penser ». Elle pourrait conduire fort loin.

Cartes, illustrations.

* Paris, 1973. Editions du Cerf, 185 pages, 24 F.

Arghiri Emmanuel

LE PROFIT ET LES CRISES UNE APPROCHE NOUVELLE DES CONTRADICTIONS DU CAPITALISME

Le père très remarqué de l'« Echange inégal », laisse pour un moment le monde de côté pour reprendre avec maîtrise une controverse classique, toujours à fleur d'explosion : le pouvoir d'achat des agents économiques est-il vraiment égal, comme il a été longtemps admis de façon quasi dogmatique, à la valeur ajoutée par la production ?

Et c'est plus d'un siècle de capitalisme et de querelles à son sujet qui défilent devant nous. Sans jamais quitter vraiment Marx, M. Arghiri Emmanuel prend, autour de lui, de grandes libertés. La principale cible est, avec cette peur Rosa Luxemburg, le sâr de J.-B. Say, qui, depuis longtemps, indispose les économistes français par son impertinente et primitive loi des débouchés. Est-il besoin de répéter que les grands prophètes réagissent toujours contre d'autres plus qu'ils ne créent, de sorte que la succession des doctrines n'est qu'une chaîne de mutations génétiques ? Mais si une loi si mal vue est encore sur la sellette un siècle et demi plus tard, c'est qu'elle fournit, tout au moins, un excellent trampoline de départ.

L'analyse serrée, de haute qualité, fruit de longues recherches et d'une non-satisfaction, proprement scientifique, ne vise que la pénétration des mécanismes, sans se réfugier dans aucun ébri, fût-ce Marx. Elle paraît cependant sous-estimer quelque peu les altérations survenues directement, ou du seul fait de l'usage et de l'évolution. C'est ainsi que le rôle du despolisme de l'air dans le détachement des classes classiques est à peine suggéré et que la réduction de l'importance des crises, de 1857 à 1913, est méritée d'être soulignée. Du reste, comme dans tous les ouvrages sur les crises, l'intérêt est concentré sur la chute, au détriment du mécanisme des reprises. Les déséquilibres structurels sont évoqués, de temps à autre, sans être vraiment retenus, alors que se présente à un champ assez large et peu fréquent jusqu'ici, en dépit de l'effrit matriciel.

Comme le genre l'exige presque, nous sommes très loin de l'expérience, même pour la période de comptabilité économique, utilisable en dépit de ses défauts. Cependant, au moment où nous commençons à dépasser de toucher terre, survient une critique pertinente (encore que fragile sur un point de la politique française actuelle, qui conduit à produire moins, au moment même où était annoncée la nécessité de produire davantage, pour compenser le tribut payé aux pays pétroliers). Ouvrage de mérite et de grand profit, pour le lecteur.

* Paris, 1974. Editions Francepols Maspero, 403 pages, 60 F.

Raymond Vernon

LES CONSÉQUENCES ECONOMIQUES ET POLITIQUES DES ENTREPRISES MULTINATIONALES

REGRETTONS, une fois de plus, qu'un siècle de la vitesse un ouvrage d'actualité mette près de trois ans à franchir l'Atlantique. Aucun texte aujourd'hui ne se bonifie, comme un vin, en vieillissant. Il s'agit, en outre, d'articles parus antérieurement et rassemblés tardivement. Chiffres et bibliographie datent en conséquence.

Il faut le regretter fortament, car le professeur de Harvard connaît ce sujet délicat et le traite avec maîtrise et sang-froid. La retour à une pleine moralité politique s'avère plus ardu qu'on ne le croit parfois ; il suffit d'évoquer les difficultés rencontrées pendant la guerre, chaude ou froide, pour seulement délinier une société ennemie, fille d'une société suisse et petite-fille d'une société américaine.

Cependant, les tentacules de ce qui certains ont appelé des pleurs pouvant éventuellement servir d'étages, mais les difficultés prennent alors vite un tour politique.

Une bonne lecture pour celui qui veut se documenter sans passion.

* Paris, 1974. Robert Laffont Editions, 395 pages, 40 F.

Fernand Pontanus

LA POPULATION ACTIVE EN BELGIQUE

Préface du professeur Jean Morza

RES sont les ouvrages sur la population active, sujet peu exploré, ce qui peut expliquer, dans une certaine mesure, nos déconvenues sur l'emploi. Il n'existe pas pour la France d'ouvrage récent aussi poussé que celui-ci. L'excellent spécialiste bruxellois a réussi à établir la comparabilité entre les recensements disparates du siècle, ce qui lui a permis de retracer les lignes suivies, dans la langue duré.

Regrettons cependant que les résultats du recensement du 31 décembre 1970 n'aient pu encore être utilisés. Certains tableaux ont toutefois, grâce à une navigation é l'estime, jusqu'en 1969.

Cette marche des hommes qui travaillent, classiquement enregistrée selon les trois secteurs de Colin Clark et J. Fourastié, est suivie ici selon cinq secteurs, selon la méthode des sociologues américains Faeta et Hett, comportant adjonction d'un secteur quaternaire et d'un secteur quinaire. Comme toute classification, celle-ci est bien adaptée à certains usages et moins à d'autres.

Les résultats de l'évolution sont, sauf dans quelques cas, donnés par branche et non par profession individuelle. Or la recherche, fructueuse ou non, d'un emploi se fait naturellement selon le second, selon le métier. La distinction est cependant faite, dans chaque branche, entre patrons, employés, ouvriers et aides.

Ainsi, nous suivons bien la marche générale, sans pénétrer toutefois suffisamment dans le mécanisme de l'emploi ou du non-emploi, qui nous cause tant de souci. La répartition des travailleurs étrangers, selon leur profession, est apporté quelques lumières. Une neurtrise aussi, riche et d'une telle qualité nous met évidemment en appétit et nous rend difficiles.

* Bruxelles, 1974. Editions de l'université de Bruxelles, 243 pages, 350 F.B.

(Publicité) A VENDRE SOCIÉTÉ FRANÇAISE Capital F 10.000.000, en règlement judiciaire. Située à Cannes, produisant des bateaux de plaisance dans une usine neuve et moderne, très bien équipée, d'une surface couverte de 11.000 m2 sur terrain de 27.000 m2. Marque bien introduite dans le marché mondial. Activité complémentaire souhaitée sur une surface d'au moins 5.000 m2. Main-d'œuvre qualifiée et disponible. Conditions financières très avantageuses. Dossier complet disponible sur demande. S'adresser à : M. M. Vincent 22, avenue de Grasse. — CANNES

(Publicité) RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Direction de la Planification et de l'Orientalion Universitaires Sous-Direction des Constructions et des Équipements AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL Un Appel d'Offres International est lancé en vue de la fourniture d'équipement médico-chirurgical destiné à l'École Nationale Vétérinaire pour le Lot suivant : E.S.V. - Lot 75-01. Les dossiers de soumission peuvent être retirés à compter de la parution du présent avis d'Appel d'Offres International au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - Direction de la Planification et de l'Orientalion Universitaires - Sous-Direction des Constructions et des Équipements - 1, rue Bochar-Attar - place du 1er-Mai, ALGER. Les offres devront parvenir au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, avant le 1er juin 1975, délai de rigueur. L'enveloppe extérieure devra être anonyme et portera la mention : « NE PAS OUVRIR - A.O.I. - E.S.V. LOT N° 75-01. »

(Publicité) BIBLIOGRAPHIE La chimie en cartes LA crise pétrolière va profondément modifier les objectifs d'expansion de la chimie mondiale. En rationalisant les grandes firmes chimiques qui n'avaient pas la maîtrise de leur approvisionnement, elle a d'abord conduit ces dernières à rechercher des alliances auprès des producteurs eux-mêmes pour s'approcher de leurs sources de matières premières. Parallèlement, elle a poussé les Etats pétroliers, dont les ressources s'accroissent rapidement, à réduire leur dépendance à l'égard des pays occidentaux. Ces circonstances ont donné naissance à de nombreux projets d'industrialisation au Proche et au Moyen-Orient, où la chimie figure en toute première place. Concentrée jusqu'ici sur trois grands pôles (Amérique du Nord, Europe, Japon), l'industrie chimique va ainsi tendre, au cours de la prochaine décennie, à se décentraliser vers les pays en voie de développement. Quelles répercussions le développement d'une chimie potentielle dans ces pays aura-t-il sur les productions occidentales ? Quelles seront les nouvelles options stratégiques des grandes firmes chimiques ? Quelles sont les forces et les faiblesses des divers pays concernés ? Autant de questions qui se posent et auxquelles il est malaisé de répondre dans la mesure où, jusqu'ici, aucun document ne rassemble encore ces nouvelles données ni ne permettait de fixer avec précision les futurs grands sites chimiques mondiaux. Cette lacune vient d'être en grande partie comblée par l'Atlas de la chimie dont Informations-Chimie annonce la parution. Agrémenté de nombreux résumés bilingues d'une grande clarté, cet ouvrage monumental contient de nombreuses informations relatives, notamment, aux firmes chimiques européennes (unités de fabrication, productions, capacités, liaisons par pipe-lines, extensions prévues), ainsi qu'aux projets en cours d'élaboration par les pays situés sur le pourtour du bassin méditerranéen et du golfe Arabo-Persique. A. D. (*) L'Atlas de la Chimie, édité par Informations-Chimie-EDI, 5, rue Jules-Lefebvre, 75009 Paris. Prix T.T.C. : 2180 F.

(Publicité) RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE Société de Gestion et de Développement des Industries Alimentaires SOGEDIA AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI SOGEDIA informe que la remise des offres pour le projet Malterie-Brasserie est reportée au 30 JUIN 1975. Les offres doivent être remises à la date indiquée à SOGEDIA, Direction des Réalisations, 13, avenue Claude-Debussy, ALGER.

(Publicité) RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE Société de Gestion et de Développement des Industries Alimentaires SOGEDIA AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL, N° 2/75 Un avis d'appel d'offres international est lancé pour la réalisation de deux (2) complexes corps gras (huileries, raffineries). Les sociétés intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la SOGEDIA - Direction des Réalisations sise, 13, avenue Claude-Debussy, ALGER - contre le paiement de la somme de deux cents dinars (200 DA). Les offres devront parvenir sous pli cacheté à la même adresse, établies en trois (3) exemplaires en langue française avant le 31 juillet 1975, délai de rigueur du dépôt des offres. L'enveloppe extérieure devra comporter obligatoirement la mention : « Avis d'appel d'offres international n° 2/75 Projets Complexes Corps gras - à ne pas ouvrir. »

ESPAC F

كتابنا للأهل

PRESSE

JUSTICE

M. Pierre Marin remplaçant M. Paul Parisot à la présidence

Le congrès des journalistes C.F.D.T. se prononce en faveur de la reconnaissance des droits de l'équipe rédactionnelle

Le Syndicat des journalistes français C.F.D.T., qui s'est réuni en congrès à Sanary (Var), du 8 au 11 mai, s'est donné un nouveau président en la personne de M. Pierre Marin (Editions Fleurus), qui succède à M. Paul Parisot (« France-Soir »), titulaire de cette fonction depuis 1967. Il s'agit en fait d'un succès des « fédéralistes » sur une tendance plus autonomiste, le congrès s'étant d'ailleurs prononcé à la quasi-unanimité pour le rattachement du S.J.F. à une fédération dans laquelle devront être regroupés tous les métiers de l'information.

avec laquelle il avait pu à plusieurs reprises confronter ses idées, notamment lors du colloque du Sénat sur le droit à l'information et le statut des entreprises de presse (« Le Monde » du 19 janvier 1973), le congrès s'est prononcé en faveur de la reconnaissance des droits de l'équipe rédactionnelle.

Enfin, face à l'aggravation du chômage — 10 % des journalistes sont actuellement sans travail — le congrès a décidé de mener des actions revendicatives pour la sauvegarde de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et une meilleure protection des chômeurs.

De notre envoyé spécial

Toulon. — Le renouvellement de l'équipe administrative du S.J.F.-C.F.D.T. se situe dans la lignée du congrès de 1971. Il avait fallu qu'un congrès extraordinaire se tienne six mois plus tard à Paris pour qu'un bureau puisse être constitué : un compromis avait permis alors l'élection d'une équipe « parachutée ». En 1973, à Mulhouse, la tendance fédéraliste avait réussi à mieux s'implanter au sein du bureau. En outre, depuis 1971, un nombre important de nouveaux adhérents, attirés par l'image de marque de la C.F.D.T., est venu grossir les rangs du S.J.F. — 1 800 membres contre 1 250 il y a quatre ans. Il devient évident que, un jour ou l'autre, les fédéralistes finiront par l'emporter.

Le second fait marquant du congrès de Sanary est l'adoption d'une motion qui demande la reconnaissance des droits de l'équipe rédactionnelle. Considérant que la création de la Société des rédacteurs du Monde a été une étape indispensable, bien que l'expérience puisse difficilement être limitée, la S.J.F. estime qu'il est nécessaire qu'une profonde transformation des structures de l'information soit envisagée dans le cadre d'une société socialiste autogestionnaire.

décision en ce qui concerne la désignation des dirigeants, le contenu du journal, les investissements, etc. (...) Mais l'indépendance indispensable des journalistes ne leur confère pas l'exclusivité de la gestion de l'information. Outre les droits spécifiques de tous les travailleurs de la presse, les utilisateurs de l'information, notamment les organisations syndicales interprofessionnelles, doivent se voir reconnaître des droits, ceux-ci leur donnant un rôle dans la création d'organes d'information, dans leur fonctionnement et leur contenu.

Selon le S.J.F., les entreprises de presse doivent « avoir un statut d'entreprise à but non lucratif, leur gestion étant assurée par des travailleurs (ouvriers, employés, cadres administratifs et techniques, journalistes) ».

Le S.J.F. « tenant compte des contraintes politiques et économiques actuelles (...) réclame dans un premier temps la reconnaissance pour le comité d'entreprise de pouvoirs plus étendus et pour l'équipe rédactionnelle d'un minimum de droits, notamment de veto sur la nomination du directeur, sur la modification du capital, les investissements importants, l'orientation de la publication, etc. (...) Dans les conditions présentes, la satisfaction de ces revendications résultera de la prise de conscience des travailleurs et de l'action collective auprès de la direction et du législateur ».

LE NOUVEAU BUREAU

Le conseil national du S.J.F.-C.F.D.T. élu à Sanary, a désigné comme membres de son bureau : président : M. Pierre Marin (Ed. Fleurus) ; vice-président : M. Félix Lacambre (« la Croix ») ; secrétaire général : M. Noël Mezier (« Syndicalisme ») ; secrétaire général adjoint : M. Jean-Marc de Préneuf (« la Croix ») ; trésorier : M. Jean-Pierre Dumont (« le Monde ») ; trésorier adjoint : René Jacqueline Huber (« Echo de notre temps »).

● Au « Parisien libéré », où le conflit opposant les ouvriers de l'atelier de composition à la direction empêche toujours la parution du quotidien, interrompue depuis le mercredi 7 mai, le travail peut reprendre dans l'immediat », les représentants dans un communiqué, le comité inter-syndical du Livre parisien. « Il suffit que la direction veuille bien faire réintégrer tous les travailleurs du groupe actuellement confiné en sous-traitance et les clients extérieurs pour permettre le redémarrage des deux imprimeries ».

Selon Amnesty international

SOIXANTE ET ONZE JOURNALISTES SONT EMPRISONNÉS OU PORTÉS DISPARUS

Amnesty International, organisation privée de défense des prisonniers politiques, a publié dimanche soir 11 mai à Londres une liste de soixante et onze journalistes de dix-sept pays emprisonnés ou portés disparus du fait de leur activité professionnelle.

Selon Amnesty International, ces journalistes sont détenus en violation de l'article 19 de la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies, qui prévoit que « chacun a le droit de recevoir ou d'envoyer des lettres, d'aller et de venir librement ». L'organisation précise que beaucoup sont emprisonnés sans avoir été inculpés ou jugés et certains ont été « torturés ».

La liste comprend les pays suivants : Bangladesh, Brésil, Chili, Cuba, Guatemala, Indonésie, Nigeria, Pakistan, Singapour, Tchécoslovaquie, Tunisie, Union soviétique, Vietnam du Nord et Vietnam du Sud et Yémen.

Amnesty International précise que la liste a été publiée pour coïncider avec l'ouverture ce lundi 12 mai à Zurich de l'Assemblée générale de l'Institut international de la presse. — (A.F.P.)

● M. Jean Marin, ancien P.-D.G. de l'Agence France-Presse, a inauguré samedi 10 mai, le Club de la presse de Rennes. Cet organisme a vocation régionale, le premier du genre en France, est ouvert aux journalistes et aux professionnels des relations publiques. Il se propose d'être, à la fois, lieu de rencontre et lieu de travail pour tous les journalistes français et étrangers séjournant en Bretagne.

Mis en cause par « le Droit de vivre »

Le Père Boldeanu, ancien dirigeant de la Garde de fer en Roumanie obtient un franc de dommages et intérêts

La dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par M. Dupuy, a prononcé, vendredi 9 mai, un jugement détaillé concernant les poursuites en diffamation engagées par le Père Vasile Boldeanu, Père orthodoxe de l'Eglise roumaine de Paris, après la parution d'un article de M. Michel Laroche publié dans le numéro d'août-septembre 1974 du Droit de vivre, dont le directeur est M. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (L.I.C.A.).

promotion au poste de secrétaire général n'est confirmée par aucun document ni aucun témoignage. M. Laroche et Laroche, qui ont eu le tort, selon les juges, de « s'abstenir de se livrer à des recherches plus approfondies sur ce point », sont condamnés en conséquence chacun à 2 000 francs d'amende et, ensemble, au franc de dommages et intérêts réclamés par le Père Boldeanu.

Le tribunal déclare toutefois que M. Pierre-Bloch et Laroche n'ont pas prouvé que le Père Boldeanu a bien été, comme ils l'ont allégué, secrétaire général du mouvement responsable comme tel, des pogroms sanglants de janvier 1941.

POLICE

Selon la préfecture de police

LES TOXICOMANES INTERPELLÉS DANS LA RÉGION PARISIENNE SONT DE PLUS EN PLUS JEUNES

L'héroïne blanche a pratiquement disparu du marché parisien en 1974, constate la préfecture de police dans son bilan annuel de la répression du trafic de la drogue. La police n'en a, en effet, saisi que 129 grammes, contre 12 kilos deux ans plus tôt. Le trafic du cannabis marque également une certaine régression. De 712 kilos en 1973, le volume des saisies est descendu à 552 kilos l'an dernier.

D'autres substances connaissent, en revanche, les faveurs des drogués : l'héroïne brune (brown sugar), en provenance d'Extrême-Orient, via Amsterdam ; la cocaïne, les produits psychotropes, les tranquillisants. L'inquiétude vient surtout de l'usage de produits pharmaceutiques détournés de leurs fins thérapeutiques. Les cambriolages de pharmacies se développent très rapidement : de quarante-quatre en 1972, leur nombre est passé à deux cent quarante-sept en 1974.

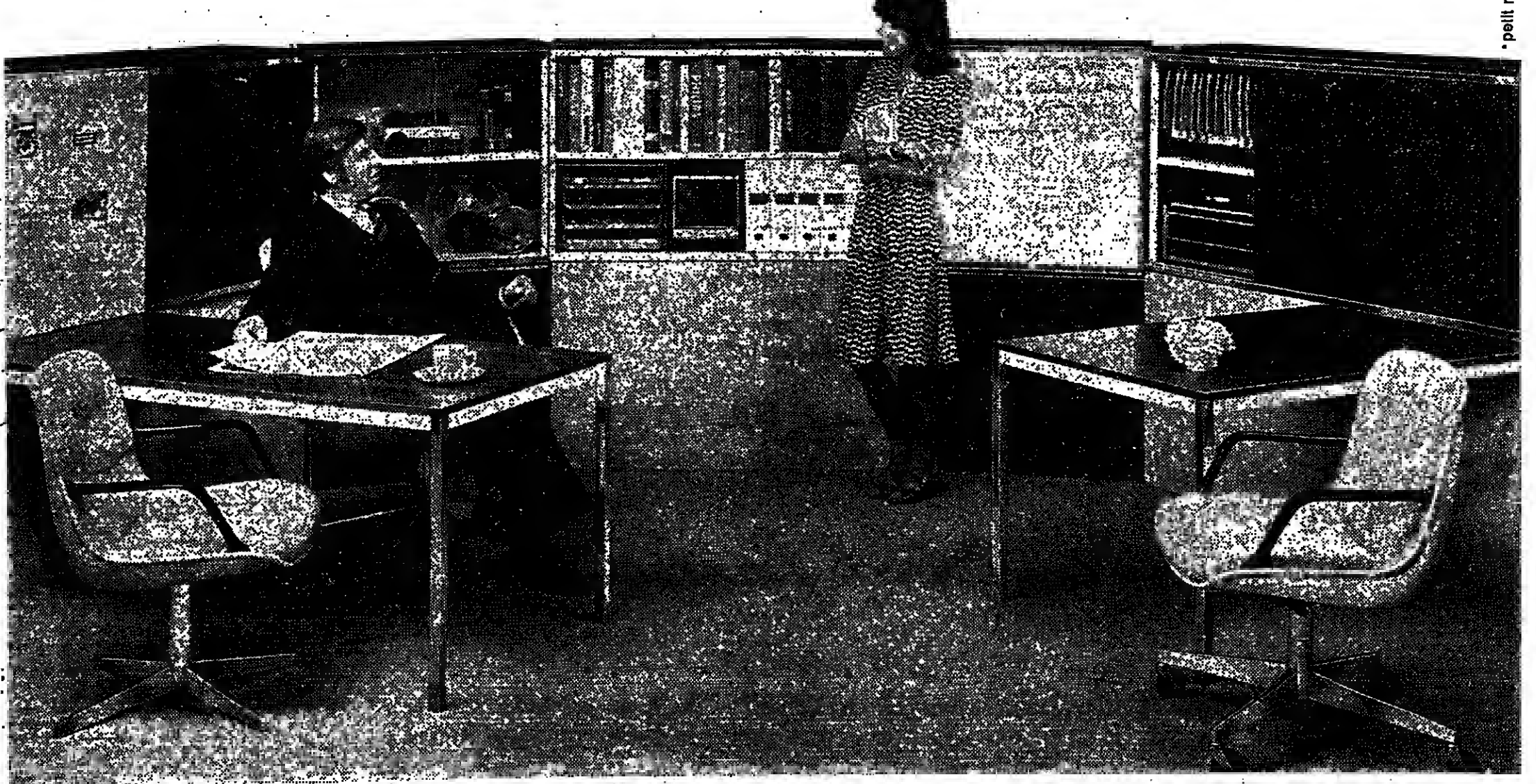
La préfecture de police note aussi que le « profil » du drogué parisien évolue dans le sens d'un rajeunissement. Quarante-deux pour cent des drogués interpellés en 1974 avaient moins de vingt et un ans, contre 13 % en 1965. Au total, 93 % des usagers de drogue recensés l'an dernier avaient moins de trente ans.

ESPACE

VIVRE

Milieu idéal dans lequel sont localisées nos perceptions*

Réaliser toutes les possibilités de la vie*



Jolie de vivre. Art de vivre. Alors, pourquoi pas un nouvel espace de vivre ? Certains ne vous parlent que de m2, d'organisation, d'efficacité... Nous, nous savons que derrière les bureaux il y a des hommes. Et que l'entreprise, c'est aussi un lieu de vie, et qu'il est temps enfin de repenser l'environnement de l'homme, et

de recréer les conditions propices à son épanouissement intellectuel. Alors nous avons inventé pour vous une nouvelle génération de meubles de bureaux : Les STRAFOR 400. Et comme nous aimons faire les choses jusqu'au bout, nous avons créé les nouveaux sièges STEELCASE-STRAFOR 451.

STRAFOR

Groupe Forges de Strasbourg 134 boulevard Haussmann 75008 Paris tél. 824 72-83 et 170 points de vente en France et à l'étranger

Strafor, ce qui est bon pour l'homme est excellent pour l'entreprise.

JUSTICE

Aux obsèques de M. Guedj à Brive LES SURVEILLANTS MANIFESTENT CONTRE Mme HÉLÈNE DORLHAC

M. Aimé Pastre, secrétaire général du syndicat des personnels pénitentiaires C.G.T., a donné sa démission

Près de trois cents surveillants, venus, dimanche 11 mai, de la France entière assister aux obsèques de M. Amédée Guedj, surveillant de la maison d'arrêt de Brive, le mercredi 7 mai, par un détenu qui cherchait à s'enfuir, ont manifesté leur mécontentement lors du discours de Mme Hélène Dorlhac. Alors que le secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux chargé de la condition pénitentiaire déclarait : « Nous veillerons, monsieur le garde des sceaux et moi-même, à ce que le crime soit puni avec la plus grande sévérité », eux murmures et racllements de gorge succédèrent bientôt des cris : « Plus de promesses, des actes ! »

Mme Dorlhac arrêta alors son discours pour réclamer aux manifestants « un peu de respect et de dignité ».

Après avoir, le secrétaire d'Etat eu annoncé la remise, à titre posthume, de la médaille du mérite pénitentiaire à M. Guedj, et avoir rendu hommage « à tout le personnel pénitentiaire dont les difficultés et les risques de leurs missions deviennent de jour en jour plus complexes ».

Dans l'après-midi, Mme Dorlhac venait de visiter la prison, Mme Dorlhac et répondit aux surveillants mécontents : « L'indispensable réforme pénitentiaire se fait peu à

Poursuivis pour détournement d'avion aux États-Unis

Mlle KERKOW et M. HOLDER SERONT-ILS RENVOYÉS DEVANT LES ASSISES DE PARIS ?

Une information a été ouverte par le parquet de Paris pour détournement d'avion et séquestration de personnes prises comme otages, avec menace de mort, contre M. Willie Holder et Mlle Catherine Kerkow, ces jeunes Américains qui détournèrent, le 2 juin 1974, vers Alger, un avion parti de San-Francisco avec 97 passagers.

Le 7 avril dernier, la chambre d'accusation de la cour de Paris a refusé d'extrader aux États-Unis le jeune couple, assisté de M^{me} Jean-Jacques de Félice et Hervé Dupont-Monod. A présent, les poursuites sont engagées par la justice pénale française, qui s'estime compétente en vertu de l'article 7 de la convention de La Haye du 16 décembre 1970 et de l'article L. 121, paragraphe 8, du code de l'aviation civile. Le crime qui leur est imputé les rend passibles des assises de Paris, où ils encourrent des peines pouvant aller jusqu'à la réclusion perpétuelle.

LE SYNDICAT AUTONOME DES FONCTIONNAIRES RÉCLAME UNE VÉRITABLE GRATUITÉ DE LA JUSTICE.

« La justice ne remplira sa mission que lorsqu'elle deviendra un véritable service public », telle est la conclusion à laquelle sont parvenus les six cents participants au 2^e congrès national du Syndicat autonome des fonctionnaires de justice, qui se sont réunis vendredi 9 et samedi 10 mai à Marseille.

M. Jean-Marie Leloup a été élu président de la Fédération des unions de jeunes avocats

De notre envoyé spécial

Mallet, chef du cabinet de M. Jean Lecanuet, ministre de la Justice, a annoncé que « la rédaction du projet de loi qui prévoit que les avocats stagiaires sont admis à partir de la deuxième année, à voter lors des élections aux conseils de l'ordre est achevée ». Ce texte sera discuté au Parlement avant la fin de 1975, c'est-à-dire lors de la deuxième session. Dans le même esprit, M. Mallet a souligné que « tout avocat inscrit au tableau soit électeur ».

De notre envoyé spécial

Mallet, chef du cabinet de M. Jean Lecanuet, ministre de la Justice, a annoncé que « la rédaction du projet de loi qui prévoit que les avocats stagiaires sont admis à partir de la deuxième année, à voter lors des élections aux conseils de l'ordre est achevée ». Ce texte sera discuté au Parlement avant la fin de 1975, c'est-à-dire lors de la deuxième session. Dans le même esprit, M. Mallet a souligné que « tout avocat inscrit au tableau soit électeur ».

Cette dernière journée du congrès de la F.N.U.J.A., réuni depuis jeudi à la faculté de droit de Reims (Monde daté du 10 et du 11-12 mai) a été du reste placée sous le signe du bulletin de vote : comme l'exige les statuts, assez originaux, de cet association, il a été en effet procédé à l'élection annuelle d'un nouveau président et d'un nouveau premier vice-président. Ce dernier, sauf événement extraordinaire accidera, en 1976, à la tête de la F.N.U.J.A. L'association a adopté, depuis plusieurs années, cette structure, qui permet au premier vice-président de préparer, pendant douze mois, les fonctions supérieures.

Les cinq motions adoptées

FORMATION DE L'AVOCAT.

Le congrès se prononce en faveur d'une année de stage effectuée après les quatre années d'études et avant la prestation de serment. Rejetant toute idée de concours et de numerus clausus, il souhaite qu'un examen (certificat d'aptitude à la profession d'avocat) — CAPA — renoué et organisé en deux temps sanctionne l'entrée et la sortie de cette année de stage. La F.N.U.J.A. est favorable à la rémunération d'études et avant la prestation de serment. Rejetant toute idée de concours et de numerus clausus, il souhaite qu'un examen (certificat d'aptitude à la profession d'avocat) — CAPA — renoué et organisé en deux temps sanctionne l'entrée et la sortie de cette année de stage.

REFORME DU CODE PÉNAL.

Estimant d'abord que la réforme de procédure pénale « n'est pas une loi de 1970 aurait suffi et son esprit n'avait pas été totalement traduit », la F.N.U.J.A. affirme ensuite « son opposition à la généralisation du juge unique en matière correctionnelle (...) homme vulnérable, que son isolement expose à toutes les pressions susceptibles de porter atteinte à son indépendance ». Elle se déclare « hostile à la compétence quasi générale des juridictions spécialisées, véritable source de juges technocrates soumis à des impératifs d'efficacité, au détriment de la recherche de l'équité » et « réclame le principe d'une journée de protestation solennelle contre le projet portant généralisation du juge unique ». La F.N.U.J.A. demande aussi « la suppression pure et simple de l'interdiction de séjour, dont l'analyse est inacceptable ».

Quarante-cinq balles blanches

Pour ce qui concerne aussi la question des honoraires, M. Jean Mallet a solennellement affirmé les dispositions légales et libérales en la matière ne seraient pas modifiées : le représentant de la cellule a néanmoins souhaité tout comme la F.N.U.J.A. — dans ce domaine, les avocats l'ont plus précaution et plus demandent leurs clients, en établis une sorte de devis d'honoraires. M. Mallet a annoncé, d'autre part, que le ministre de la Justice proposait à son collègue finances une augmentation de 10% de 50% des droits de plaidoirie prélevés sur les frais de justice versés à la Caisse nationale barreaux français.

EFFICACITÉ DE LA JUSTICE.

Après avoir constaté que les critères d'efficacité de la justice sont « la lenteur, la cherté, l'insécurité, l'obscurité et trop souvent la stérilité », le congrès « observe qu'une meilleure utilisation des moyens matériels, des crédits et des effectifs existants permettrait d'ores et déjà de remédier à l'inefficacité, sans pour autant étudier les réformes nécessaires ». Il s'associe aux vœux des magistrats présents de constituer une collaboration accrue et une meilleure connaissance mutuelle, entre eux-mêmes et les avocats, comme l'une des conditions pour parvenir à l'efficacité recherchée et affirme que l'efficacité de la justice ne doit jamais être confondue avec la notion de rendement et qu'elle devra toujours avoir comme limite de leur divorce, mais encore partagés sur certaines dispositions.

RETRAITE.

« La F.N.U.J.A., connaissance prise des nouvelles tranches d'âge décidées par le C.N.B.F. (Caisse nationale des barreaux français) pour la perception des cotisations de retraites obligatoires, proteste contre l'abaissement de trois années de la deuxième tranche, qui pénalise les jeunes avocats et s'élève contre la tendance manifestée par le même organisme en faveur de l'instauration d'un régime de retraite complémentaire non obligatoire et pourtant fondé sur un système de répartition. Ce régime, en effet, ne donne plus aux jeunes aucune garantie d'une véritable retraite complémentaire, tout en les contraignant dans un avenir immédiat au paiement de cotisations importantes au service des retraites exigibles ».

ÉTAT DEVRA REMBOURSER 7 500 000 FRANCS A UNE SOCIÉTÉ

(De notre correspondant.)
Lille. — Le tribunal d'inst de Lille vient de condamner l'Etat à rembourser à une entreprise Lille, la société Roquette, une somme de 7 500 000 F perçue par le gouvernement pour le compte de la Communauté européenne. Le 26 mars 1974, la société Roquette avait assigné l'Etat, en personne du directeur régional de douanes ; elle lui reprochait d'avoir indûment perçu des montants compensatoires moindres sur des produits amylopectés, d'origine luxembourgeoise, destinés à l'exportation. Ces exportations avaient commencé le 28 janvier 1974, ce que le gouvernement français avait déclaré, depuis peu, de fait. Le tribunal d'inst de Lille a statué sur la plainte de la société Roquette et, le 13 novembre 1974, a condamné l'Etat à rembourser à la société Roquette la somme de 7 500 000 F perçue par l'entreprise.

Vous vous faites probablement la même idée de Séoul qu'un Coréen se fait de Paris.

Ah ! les petites femmes, les petites femmes de Paris... Cet air connu dans le monde entier, on le fredonne aussi à Séoul. Là-bas Paris, c'est le Moulin Rouge et à la limite encore, la Goulue, le French Cancan, etc... Comme vous le voyez, tout le monde peut se tromper.

Alors quand on parle de Séoul, si vous pensez geishas, pousse-pousse, fumeries d'opium, etc... vous commettez la même erreur. Et c'est bien dommage pour vous. Car Séoul est la capitale financière et le centre d'affaires de la Corée. C'est pour faciliter les rapports d'affaires entre la France et la Corée que la Korean Air Lines inaugure à partir du 15 Mars un vol direct Paris-Séoul deux fois par semaine par la route polaire. Et quand vous êtes à Séoul, pour le même prix, vous pouvez faire un "saut" jusqu'à Tokyo. Vous voyez que la Korean Air Lines fait tout pour faciliter votre job.

Séoul, en vol direct, ce n'est pas si loin que ça. Et, pour vos affaires, la Corée, c'est peut-être le Pérou. Korean Air Lines : 9, bd de la Madeleine - 75001 Paris - Tél. 261.58.46.



FAITS DIVERS

NOUVELLES BRÈVES

L'INCENDIE DE LA FOIRE DE PARIS SERAIT D'ORIGINE CRIMINELLE

L'incendie qui a éclaté, dans la soirée du 10 mai, l'un des pavillons de la Foire de Paris au Parc des expositions de la porte de Versailles, est vraisemblablement d'origine criminelle, estime le chef des services de sécurité de l'exposition, M. Jean Poullet, préfet de police, s'écarter pas non plus cette hypothèse. Les policiers de la brigade criminelle ont été chargés de l'enquête.

Attentat à Perpignan.

Un attentat à Perpignan a été la nuit du 10 au 11 mai par des inconnus contre la porte d'entrée de la fédération départementale du parti communiste des Pyrénées-Orientales, Perpignan ; l'attentat n'a provoqué que des dégâts matériels peu importants.

Un jeune pensionnaire est mort et trois autres ont été blessés dans l'incendie qui a éclaté dimanche au cours de la nuit du 11 au 12 mai, un centre pour handicapés physiques, au château de La Buissonnière (Pas-de-Calais), situé près de Bruay-en-Artois. Lorsque le feu s'est déclaré, plusieurs des enfants se trouvaient au rez-de-chaussée du bâtiment.

كنا من الأمل

PETIT ODEON 21h30

à partir du 13 mai
les longs chapeaux

d'André de BACQUE
Mise en scène de Guy LAUZIN
par le
JEUNE THEATRE NATIONAL
T. l. e. 21 h. 30 sauf dimanche
et lundi.

Renseignements : 325-78-32

EGLISE DE LA MADELEINE
Mardi 13 mai, 21 heures
RÉCITAL ORGUE ET POÉSIE
ODILE PIERRE
interprète
JEAN-SÉBASTIEN BACH
Paul COUSTAU-BEGARIE
présente
POÈMES D'ORGUE
Loc. Durand - Stud. J.M.F. 10 F

Dans le cycle du Piano — Etelles,
unique Récital Alfred BRENDL.
Schubert, Mardi 20 mai à 20 h. 30
au Théâtre des Champs-Élysées.
(Loc. Théâtre et Agences.)

FACULTE DE DROIT
JUS ET MUSICA
22, rue d'Assas. — PARIS (6^e)
Luth et guitare
JULIAN BREAM
BACH - WEISS - SCARLATTI
CHABELLI - BOCCERINI
Loc. Fac. FNAC, Durand, Copar

LE NOUVEAU CARRÉ
Silvia Monfort
20 représentations
exceptionnelles
BALLET-THÉÂTRE
JOSEPH RUSSILLO
FANTASMES
création
chorégraphie J. Russillo
musique J. Lejeune
décors et costumes A. Abellain
tous les jours à 21 h sauf jeudi
matinées dimanche 17 h
5, rue Papin - 277.83.40
loc au théâtre - FNAC et agences

Radio France
PRESTIGE DE LA MUSIQUE
Producteur-délégué: Jean FONTAINE
(concert hors abonnement)
ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
directeur
KARL BOEHM
soliste
BIRGIT NILSSON
MOZART: « Symphonie n° 41 en ut majeur K 551 « Jupiter »
WAGNER: « Tristan et Isolde » (étude et mort d'Isolde)
BEETHOVEN: « Léonore n° 3 en ut majeur, opus 72 » (ouverture)
BRAHMS: « Sérénade » (soirée finale)
Prix des places: 20 à 100 francs
Location à partir du 14 mai, Salle ELYSEE
Maison de Radio-France et Agences

Mardi 13 au Festival de Cannes
(et mercredi à Paris)

Claude Lelouch
présente
Le film extra-ordinaire
de Michel Brault

LES ORDRES



Programme culturel
Porte de la Suisse
11^h - rue Scribe
Entrée libre

13 et 14 mai Concert
20 h. 30
Quatuor de Beethoven
Alexander van Wijnkoop, violon
Eva Zurbrugg, violon
Walter Grimmer, violoncelle
W.A. Mozart, Klaus Huber, J. Brahms

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées
Opéra, 20 h. 30 : La Sphère.
Comédie-Française, 20 h. 30 : L'Œil
de la rampe.
Odéon, 20 h. 30 : Le Barbier de
Séville.

Les salles municipales
Le Nouveau Carré, 18 h. 45 : Comé-
dies à la voix (André Frère);
21 h. : Ballet J. Russillo.

Les autres salles
A. C. T. - Alliance française, 10 h. :
le Médecin malgré lui; 14 h. 30 :
la Parole de Maître Pachelbel
Artistic-Vietnam, 20 h. 30 : Je ne fais
que rêver, le seul le rêve.
Atelier, 21 h. : Tutti Frutti
Bibliothèque, 21 h. : Andromaque.
Carnegie de Vincennes, théâtre
du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre culturel, 21 h. : le Jeu de
Ninola.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 :
Bouling-Bouling.
Conservatoire national d'art drama-
tique, 20 h. 30 : Scènes de chasse
en Savoye.
Coeur des Miracles, 20 h. 30 : le Lit-
Cage.
Daemion, 21 h. : Monsieur Marou.
Espace Pierre-Cardin, 21 h. : Ebra-
faudages.
Postale, 20 h. 45 : les Jeux de la
Folie.

Rébertot, 21 h. : l'Amour (ou
Bouche), 20 h. 45 : la Cantatrice
aveugle; la Leçon.
La Brèche, 21 h. : les Branquignols.
Michel, 21 h. 10 : Dûque sur canapé.
Narcisse, 21 h. : la Ténébreuse.
Le Palace, 22 h. 30 : la Chose bleue.
Poche - Montparnasse, 20 h. 45 : le
Premier.
Récamar, 20 h. 30 : le Balcon.
Petite salle, 22 h. 30 : Garance;
Trois femmes.
Théâtre de la Cité internationale -
La Galerie, 21 h. : l'Ouvreur de
cave; le Coup.
Van Gogh, le suicide de la société,
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station
Champs-Élysées; 21 h. : Yves Hino;
22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Eve-Gauche (Alliance fran-
çaise), 21 h. 15 : l'Intervention.

Les cafés-théâtres
Au Bec Fin, 18 h. 30 : Madame Aco-
me; 21 h. 30 : Office Fish
Bait; 22 h. : O'od qu'ou, ca,
gare?
A. V. J. Chic parisien, 20 h. 30 :
P. Val et P. Font; 22 h. 30 :
Sainte Jeanne du Larzac.
Scopie-Sinax, 20 h. 30 : la Collection.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus;
22 h. : les Semelles de la nuit.

Lundi 12 mai

Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES -
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Les chansonniers
Capeau de la République, 21 h. : le
Cabot de la République
Oeuvres-Ases, 15 h. 30 et 21 h. : Au
nom du Père et du Fils
Dix-Heures, 22 h. : Parisiens.

La danse
Volx Nouveau Carré,
Oeuvres-Portes, 20 h. : Edith et Pau-
line; 21 h. : Danse classique du
sud de l'Inde.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams.

Les concerts
Théâtre d'Orsay, 18 h. et 20 h. 30 :
Ensemble Scén (musique contem-
poraine).
T. 14.12 des Champs-Élysées,
20 h. 30 : Magda Tagliaferro, piano
(Schumann, Chopin).
Le Conservatoire, 20 h. 30 : Ensemble
de Camera de Paris (Monteverdi,
Mozart, Weelkes, Puccini, Mozart,
Brahms).
Conservatoire de musique, 20 h. 30 :
M.-P. Brungot, piano (Bach,
Schumann, Debussy, Ravel).
Théâtre Essalon, 20 h. 30 : W. Vo-
guel, piano (Bach, Chopin).

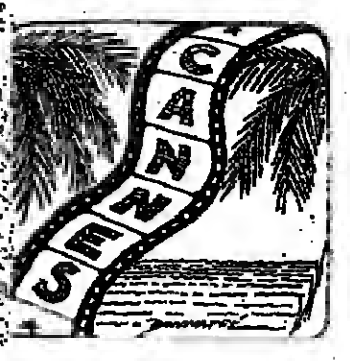
Les cabarets
Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway
Cray Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 :
Les Jours.
Kiss me, 23 h. : Bons baisers de
Paris.
Lido, 22 h. et 1 h. 15 : Grand Jeu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Touffes, 20 h. : Jesso Saloon.

Le musical
Klysé-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire
d'oeur.
Olympia, 21 h. 30 : Donovan.

Les films nouveaux
L'ÉPIQUE DE LA VIE (1974) de
Claude Lelouch, 19 h. 30, 21 h. 30,
23 h. 30, 25 h. 30, 27 h. 30, 29 h. 30,
31 h. 30, 33 h. 30, 35 h. 30, 37 h. 30,
39 h. 30, 41 h. 30, 43 h. 30, 45 h. 30,
47 h. 30, 49 h. 30, 51 h. 30, 53 h. 30,
55 h. 30, 57 h. 30, 59 h. 30, 61 h. 30,
63 h. 30, 65 h. 30, 67 h. 30, 69 h. 30,
71 h. 30, 73 h. 30, 75 h. 30, 77 h. 30,
79 h. 30, 81 h. 30, 83 h. 30, 85 h. 30,
87 h. 30, 89 h. 30, 91 h. 30, 93 h. 30,
95 h. 30, 97 h. 30, 99 h. 30, 101 h. 30,
103 h. 30, 105 h. 30, 107 h. 30, 109 h. 30,
111 h. 30, 113 h. 30, 115 h. 30, 117 h. 30,
119 h. 30, 121 h. 30, 123 h. 30, 125 h. 30,
127 h. 30, 129 h. 30, 131 h. 30, 133 h. 30,
135 h. 30, 137 h. 30, 139 h. 30, 141 h. 30,
143 h. 30, 145 h. 30, 147 h. 30, 149 h. 30,
151 h. 30, 153 h. 30, 155 h. 30, 157 h. 30,
159 h. 30, 161 h. 30, 163 h. 30, 165 h. 30,
167 h. 30, 169 h. 30, 171 h. 30, 173 h. 30,
175 h. 30, 177 h. 30, 179 h. 30, 181 h. 30,
183 h. 30, 185 h. 30, 187 h. 30, 189 h. 30,
191 h. 30, 193 h. 30, 195 h. 30, 197 h. 30,
199 h. 30, 201 h. 30, 203 h. 30, 205 h. 30,
207 h. 30, 209 h. 30, 211 h. 30, 213 h. 30,
215 h. 30, 217 h. 30, 219 h. 30, 221 h. 30,
223 h. 30, 225 h. 30, 227 h. 30, 229 h. 30,
231 h. 30, 233 h. 30, 235 h. 30, 237 h. 30,
239 h. 30, 241 h. 30, 243 h. 30, 245 h. 30,
247 h. 30, 249 h. 30, 251 h. 30, 253 h. 30,
255 h. 30, 257 h. 30, 259 h. 30, 261 h. 30,
263 h. 30, 265 h. 30, 267 h. 30, 269 h. 30,
271 h. 30, 273 h. 30, 275 h. 30, 277 h. 30,
279 h. 30, 281 h. 30, 283 h. 30, 285 h. 30,
287 h. 30, 289 h. 30, 291 h. 30, 293 h. 30,
295 h. 30, 297 h. 30, 299 h. 30, 301 h. 30,
303 h. 30, 305 h. 30, 307 h. 30, 309 h. 30,
311 h. 30, 313 h. 30, 315 h. 30, 317 h. 30,
319 h. 30, 321 h. 30, 323 h. 30, 325 h. 30,
327 h. 30, 329 h. 30, 331 h. 30, 333 h. 30,
335 h. 30, 337 h. 30, 339 h. 30, 341 h. 30,
343 h. 30, 345 h. 30, 347 h. 30, 349 h. 30,
351 h. 30, 353 h. 30, 355 h. 30, 357 h. 30,
359 h. 30, 361 h. 30, 363 h. 30, 365 h. 30,
367 h. 30, 369 h. 30, 371 h. 30, 373 h. 30,
375 h. 30, 377 h. 30, 379 h. 30, 381 h. 30,
383 h. 30, 385 h. 30, 387 h. 30, 389 h. 30,
391 h. 30, 393 h. 30, 395 h. 30, 397 h. 30,
399 h. 30, 401 h. 30, 403 h. 30, 405 h. 30,
407 h. 30, 409 h. 30, 411 h. 30, 413 h. 30,
415 h. 30, 417 h. 30, 419 h. 30, 421 h. 30,
423 h. 30, 425 h. 30, 427 h. 30, 429 h. 30,
431 h. 30, 433 h. 30, 435 h. 30, 437 h. 30,
439 h. 30, 441 h. 30, 443 h. 30, 445 h. 30,
447 h. 30, 449 h. 30, 451 h. 30, 453 h. 30,
455 h. 30, 457 h. 30, 459 h. 30, 461 h. 30,
463 h. 30, 465 h. 30, 467 h. 30, 469 h. 30,
471 h. 30, 473 h. 30, 475 h. 30, 477 h. 30,
479 h. 30, 481 h. 30, 483 h. 30, 485 h. 30,
487 h. 30, 489 h. 30, 491 h. 30, 493 h. 30,
495 h. 30, 497 h. 30, 499 h. 30, 501 h. 30,
503 h. 30, 505 h. 30, 507 h. 30, 509 h. 30,
511 h. 30, 513 h. 30, 515 h. 30, 517 h. 30,
519 h. 30, 521 h. 30, 523 h. 30, 525 h. 30,
527 h. 30, 529 h. 30, 531 h. 30, 533 h. 30,
535 h. 30, 537 h. 30, 539 h. 30, 541 h. 30,
543 h. 30, 545 h. 30, 547 h. 30, 549 h. 30,
551 h. 30, 553 h. 30, 555 h. 30, 557 h. 30,
559 h. 30, 561 h. 30, 563 h. 30, 565 h. 30,
567 h. 30, 569 h. 30, 571 h. 30, 573 h. 30,
575 h. 30, 577 h. 30, 579 h. 30, 581 h. 30,
583 h. 30, 585 h. 30, 587 h. 30, 589 h. 30,
591 h. 30, 593 h. 30, 595 h. 30, 597 h. 30,
599 h. 30, 601 h. 30, 603 h. 30, 605 h. 30,
607 h. 30, 609 h. 30, 611 h. 30, 613 h. 30,
615 h. 30, 617 h. 30, 619 h. 30, 621 h. 30,
623 h. 30, 625 h. 30, 627 h. 30, 629 h. 30,
631 h. 30, 633 h. 30, 635 h. 30, 637 h. 30,
639 h. 30, 641 h. 30, 643 h. 30, 645 h. 30,
647 h. 30, 649 h. 30, 651 h. 30, 653 h. 30,
655 h. 30, 657 h. 30, 659 h. 30, 661 h. 30,
663 h. 30, 665 h. 30, 667 h. 30, 669 h. 30,
671 h. 30, 673 h. 30, 675 h. 30, 677 h. 30,
679 h. 30, 681 h. 30, 683 h. 30, 685 h. 30,
687 h. 30, 689 h. 30, 691 h. 30, 693 h. 30,
695 h. 30, 697 h. 30, 699 h. 30, 701 h. 30,
703 h. 30, 705 h. 30, 707 h. 30, 709 h. 30,
711 h. 30, 713 h. 30, 715 h. 30, 717 h. 30,
719 h. 30, 721 h. 30, 723 h. 30, 725 h. 30,
727 h. 30, 729 h. 30, 731 h. 30, 733 h. 30,
735 h. 30, 737 h. 30, 739 h. 30, 741 h. 30,
743 h. 30, 745 h. 30, 747 h. 30, 749 h. 30,
751 h. 30, 753 h. 30, 755 h. 30, 757 h. 30,
759 h. 30, 761 h. 30, 763 h. 30, 765 h. 30,
767 h. 30, 769 h. 30, 771 h. 30, 773 h. 30,
775 h. 30, 777 h. 30, 779 h. 30, 781 h. 30,
783 h. 30, 785 h. 30, 787 h. 30, 789 h. 30,
791 h. 30, 793 h. 30, 795 h. 30, 797 h. 30,
799 h. 30, 801 h. 30, 803 h. 30, 805 h. 30,
807 h. 30, 809 h. 30, 811 h. 30, 813 h. 30,
815 h. 30, 817 h. 30, 819 h. 30, 821 h. 30,
823 h. 30, 825 h. 30, 827 h. 30, 829 h. 30,
831 h. 30, 833 h. 30, 835 h. 30, 837 h. 30,
839 h. 30, 841 h. 30, 843 h. 30, 845 h. 30,
847 h. 30, 849 h. 30, 851 h. 30, 853 h. 30,
855 h. 30, 857 h. 30, 859 h. 30, 861 h. 30,
863 h. 30, 865 h. 30, 867 h. 30, 869 h. 30,
871 h. 30, 873 h. 30, 875 h. 30, 877 h. 30,
879 h. 30, 881 h. 30, 883 h. 30, 885 h. 30,
887 h. 30, 889 h. 30, 891 h. 30, 893 h. 30,
895 h. 30, 897 h. 30, 899 h. 30, 901 h. 30,
903 h. 30, 905 h. 30, 907 h. 30, 909 h. 30,
911 h. 30, 913 h. 30, 915 h. 30, 917 h. 30,
919 h. 30, 921 h. 30, 923 h. 30, 925 h. 30,
927 h. 30, 929 h. 30, 931 h. 30, 933 h. 30,
935 h. 30, 937 h. 30, 939 h. 30, 941 h. 30,
943 h. 30, 945 h. 30, 947 h. 30, 949 h. 30,
951 h. 30, 953 h. 30, 955 h. 30, 957 h. 30,
959 h. 30, 961 h. 30, 963 h. 30, 965 h. 30,
967 h. 30, 969 h. 30, 971 h. 30, 973 h. 30,
975 h. 30, 977 h. 30, 979 h. 30, 981 h. 30,
983 h. 30, 985 h. 30, 987 h. 30, 989 h. 30,
991 h. 30, 993 h. 30, 995 h. 30, 997 h. 30,
999 h. 30, 1001 h. 30, 1003 h. 30, 1005 h. 30,
1007 h. 30, 1009 h. 30, 1011 h. 30, 1013 h. 30,
1015 h. 30, 1017 h. 30, 1019 h. 30, 1021 h. 30,
1023 h. 30, 1025 h. 30, 1027 h. 30, 1029 h. 30,
1031 h. 30, 1033 h. 30, 1035 h. 30, 1037 h. 30,
1039 h. 30, 1041 h. 30, 1043 h. 30, 1045 h. 30,
1047 h. 30, 1049 h. 30, 1051 h. 30, 1053 h. 30,
1055 h. 30, 1057 h. 30, 1059 h. 30, 1061 h. 30,
1063 h. 30, 1065 h. 30, 1067 h. 30, 1069 h. 30,
1071 h. 30, 1073 h. 30, 1075 h. 30, 1077 h. 30,
1079 h. 30, 1081 h. 30, 1083 h. 30, 1085 h. 30,
1087 h. 30, 1089 h. 30, 1091 h. 30, 1093 h. 30,
1095 h. 30, 1097 h. 30, 1099 h. 30, 1101 h. 30,
1103 h. 30, 1105 h. 30, 1107 h. 30, 1109 h. 30,
1111 h. 30, 1113 h. 30, 1115 h. 30, 1117 h. 30,
1119 h. 30, 1121 h. 30, 1123 h. 30, 1125 h. 30,
1127 h. 30, 1129 h. 30, 1131 h. 30, 1133 h. 30,
1135 h. 30, 1137 h. 30, 1139 h. 30, 1141 h. 30,
1143 h. 30, 1145 h. 30, 1147 h. 30, 1149 h. 30,
1151 h. 30, 1153 h. 30, 1155 h. 30, 1157 h. 30,
1159 h. 30, 1161 h. 30, 1163 h. 30, 1165 h. 30,
1167 h. 30, 1169 h. 30, 1171 h. 30, 1173 h. 30,
1175 h. 30, 1177 h. 30, 1179 h. 30, 1181 h. 30,
1183 h. 30, 1185 h. 30, 1187 h. 30, 1189 h. 30,
1191 h. 30, 1193 h. 30, 1195 h. 30, 1197 h. 30,
1199 h. 30, 1201 h. 30, 1203 h. 30, 1205 h. 30,
1207 h. 30, 1209 h. 30, 1211 h. 30, 1213 h. 30,
1215 h. 30, 1217 h. 30, 1219 h. 30, 1221 h. 30,
1223 h. 30, 1225 h. 30, 1227 h. 30, 1229 h. 30,
1231 h. 30, 1233 h. 30, 1235 h. 30, 1237 h. 30,
1239 h. 30, 1241 h. 30, 1243 h. 30, 1245 h. 30,
1247 h. 30, 1249 h. 30, 1251 h. 30, 1253 h. 30,
1255 h. 30, 1257 h. 30, 1259 h. 30, 1261 h. 30,
1263 h. 30, 1265 h. 30, 1267 h. 30, 1269 h. 30,
1271 h. 30, 1273 h. 30, 1275 h. 30, 1277 h. 30,
1279 h. 30, 1281 h. 30, 1283 h. 30, 1285 h. 30,
1287 h. 30, 1289 h. 30, 1291 h. 30, 1293 h. 30,
1295 h. 30, 1297 h. 30, 1299 h. 30, 1301 h. 30,
1303 h. 30, 1305 h. 30, 1307 h. 30, 1309 h. 30,
1311 h. 30, 1313 h. 30, 1315 h. 30, 1317 h. 30,
1319 h. 30, 1321 h. 30, 1323 h. 30, 1325 h. 30,
1327 h. 30, 1329 h. 30, 1331 h. 30, 1333 h. 30,
1335 h. 30, 1337 h. 30, 1339 h. 30, 1341 h. 30,
1343 h. 30, 1345 h. 30, 1347 h. 30, 1349 h. 30,
1351 h. 30, 1353 h. 30, 1355 h. 30, 1357 h. 30,
1359 h. 30, 1361 h. 30, 1363 h. 30, 1365 h. 30,
1367 h. 30, 1369 h. 30, 1371 h. 30, 1373 h. 30,
1375 h. 30, 1377 h. 30, 1379 h. 30, 1381 h. 30,
1383 h. 30, 1385 h. 30, 1387 h. 30, 1389 h. 30,
1391 h. 30, 1393 h. 30, 1395 h. 30, 1397 h. 30,
1399 h. 30, 1401 h. 30, 1403 h. 30, 1405 h. 30,
1407 h. 30, 1409 h. 30, 1411 h. 30, 1413 h. 30,
1415 h. 30, 1417 h. 30, 1419 h. 30, 1421 h. 30,
1423 h. 30, 1425 h. 30, 1427 h. 30, 1429 h. 30,
1431 h. 30, 1433 h. 30, 1435 h. 30, 1437 h. 30,
1439 h. 30, 1441 h. 30, 1443 h. 30, 1445 h. 30,
1447 h. 30, 1449 h. 30, 1451 h. 30, 1453 h. 30,
1455 h. 30, 1457 h. 30, 1459 h. 30, 1461 h. 30,
1463 h. 30, 1465 h. 30, 1467 h. 30, 1469 h. 30,
1471 h. 30, 1473 h. 30, 1475 h. 30, 1477 h. 30,
1479 h. 30, 1481 h. 30, 1483 h. 30, 1485 h. 30,
1487 h. 30, 1489 h. 30, 1491 h. 30, 1493 h. 30,
1495 h. 30, 1497 h. 30, 1499 h. 30, 1501 h. 30,
1503 h. 30, 1505 h. 30, 1507 h. 30, 1509 h. 30,
1511 h. 30, 1513 h. 30, 1515 h. 30, 1517 h. 30,
1519 h. 30, 1521 h. 30, 1523 h. 30, 1525 h. 30,
1527 h. 30, 1529 h. 30, 1531 h. 30, 1533 h. 30,
1535 h. 30, 1537 h. 30, 1539 h. 30, 1541 h. 30,
1543 h. 30, 1545 h. 30, 1547 h. 30, 1549 h. 30,
1551 h. 30, 1553 h. 30, 1555 h. 30, 1557 h. 30,
1559 h. 30, 1561 h. 30, 1563 h. 30, 1565 h. 30,
1567 h. 30, 1569 h. 30, 1571 h. 30, 1573 h. 30,
1575 h. 30, 1577 h. 30, 1579 h. 30, 1581 h. 30,
1583 h. 30, 1585 h. 30, 1587 h. 30, 1589 h. 30,
1591 h. 30, 1593 h. 30, 1595 h. 30, 1597 h. 30,
1599 h. 30, 1601 h. 30, 1603 h. 30, 1605 h. 30,
1607 h. 30, 1609 h. 30, 1611 h. 30, 1613 h. 30,
1615 h. 30, 1617 h. 30, 1619 h. 30, 1621 h. 30,
1623 h. 30, 1625 h. 30, 1627 h. 30, 1629 h. 30,
1631 h. 30, 1633 h. 30, 1635 h. 30, 1637 h. 30,
1639 h. 30, 1641 h. 30, 1643 h. 30, 1645 h. 30,
1647 h. 30, 1649 h. 30, 1651 h. 30, 1653 h. 30,
1655 h. 30, 1657 h. 30, 1659 h. 30, 1661 h. 30,
1663 h. 30, 1665 h. 30, 1667 h. 30, 1669 h. 30,
1671 h. 30, 1673 h. 30, 1675 h. 30, 1677 h. 30,
1679 h. 30, 1681 h. 30, 1683 h. 30, 168

ARTS ET SPECTACLES

estival



Une Electre de la puzta

C'était en 1956, à l'époque du Festival de Cannes, quand une découverte était récemment découverte. L'Inde avait découvert la scène électrographique mondiale avec Pathir Panchali...

Les films

Mari Töröcski, l'adolescente du film de Fabri, elle aussi enfant de la campagne, avait momentanément quitté l'école supérieure des arts dramatiques de Budapest...

Elle a déjà joué sous la direction de Miklos Jancso, en 1968, dans « Silence et Oris ». « Pour Electre » est son second rôle principal...

Anjourd'hui, grande dame du théâtre hongrois, Mari Töröcski est de retour, sous la direction de Gyula Maier, son mari...

Le deuxième festival populaire du film politique organisé par le P.S.U. s'ouvre à Cannes, ce mardi 12 mai jusqu'au 15 mai...

FRANÇOIS TRUFFAUT LES FILMS DE MA VIE Flammarion 48 F

AU FESTIVAL DE CANNES Vieilles connaissances et jeunes recrues

Samedi, à Cannes, nous avons retrouvé Costa-Gavras et sa Section spéciale, premier film de la sélection française. Un film qui a été suivi avec attention par un public conscient de l'importance et de la gravité du sujet...

Les intentions des auteurs sont claires. De partager leurs inquiétudes, d'approuver leur cri d'alarme, de leur permettre d'être entendus...

Autres retrouvailles : celles de Miklos Jancso, présent au festival pour la quatrième fois. Un Jancso qui, dans Pour Electre, reste fidèle à lui-même...

Il y a de très beaux moments dans ce film, des moments de beauté pure, où l'utilisation de l'espace et le rythme des images nous entraînent...

Costa-Gavras et Jancso sont de vieilles connaissances, des valeurs sûres. La Hollandaise Jos Stelling et l'Italien Adriano Celentano...

LA MAI DE BORDEAUX L'amour et la vie d'une femme russe

La campagne idyllique de la Bretagne subit d'humidité samedi, mais les beaux messieurs et les belles dames de la société bordelaise se réchauffent dans la chaleur des Monticelli aux belles flammes crépitantes du Quatuor Orford...

Le succès du Grand Théâtre, Renaudie Tchaltchouk, bénéficie de son visage d'archange blond et une technique superbe, d'ailleurs plus charmante que celle de son aîné...

On doute, en revanche, que la maturité vienne à Alexandre Siobodanin, superbe pur-sang du piano soviétique, démantant les ballades de Chopin...

TRIOMPHAL RETOUR 20 MAI D'ALVIN AILEY 29 JUIN

Table with 3 columns: PROGRAMME B (MARDI-VENDREDI), PROGRAMME R (MERCREDI-JEUDI), and PROGRAMME K (SAMEDI-DIMANCHE). Includes details on dates, times, and locations.

Deux organisations inconnues revendiquent les deux attentats commis en 48 heures à Cannes

De notre correspondant régional

Cannes. Quarante-huit heures après l'attentat dirigé contre le Palais du festival (Le Monde du 10 mai), un second attentat a été commis à Cannes, dimanche 11 mai, peu après 3 heures, contre une villa appartenant à M. Marcel Dassault...

« Tragedie-bouffonnerie » : ainsi pourrait-on qualifier le curieux Pappi Du, d'Adriano Celentano. Dans une Venise quasi campagnarde, où les canaux ressemblent à des ruisseaux...

Organisée par « Politique-Hebdo » La « Fête de la libre expression » a reçu vingt mille visiteurs

Plus de vingt mille personnes sont venues se rassembler, les 10 et 11 mai, sous les chapiteaux des halles de la Villette à Paris pour la Fête de la libre-expression organisée par « Politique-Hebdo ».

Un soleil timide pénètre la horde intérieure des halles, éclairant de biais les affiches, les journaux, les tracts, les drapeaux, les banderoles des innombrables associations et idéologues...

« Fête de la libre expression » est une sorte de première pierre, l'affirmation, sur le plan politique, de l'existence d'un mouvement au-delà des organisations. Elle a pour but de financer le « débat unitaire » mené par Politique-Hebdo depuis maintenant un an...

A côté, à quelques mètres à peine, un cercle immense danse la samba avec les Brésiliens Kingele habillés et maquillés de blanc de visage et de vêtements...

En peu plus loin, couverts par les bruits de petits groupes regardant sous des tentes rayées, des montages vidéo sur des luttes. Plus loin encore, une autre foule compacte, écoute le groupe Perception. Elle s'étiole devant les stands de la presse parallèle...

« Ce dont on a rêvé », expliquait Paul Notrot, rédacteur en chef de Politique-Hebdo, c'était de faire quelque chose qui soit cette fameuse cour des miracles, une fête comme on en trouve en Chine, où les lieux de spectacle sont ouverts, où les gens se déplacent de l'un à l'autre, et où la totalité des formes d'expression convergent d'une chose de particulier...

« Ce dont on a rêvé », expliquait Paul Notrot, rédacteur en chef de Politique-Hebdo, c'était de faire quelque chose qui soit cette fameuse cour des miracles, une fête comme on en trouve en Chine, où les lieux de spectacle sont ouverts, où les gens se déplacent de l'un à l'autre, et où la totalité des formes d'expression convergent d'une chose de particulier...

« Ce dont on a rêvé », expliquait Paul Notrot, rédacteur en chef de Politique-Hebdo, c'était de faire quelque chose qui soit cette fameuse cour des miracles, une fête comme on en trouve en Chine, où les lieux de spectacle sont ouverts, où les gens se déplacent de l'un à l'autre, et où la totalité des formes d'expression convergent d'une chose de particulier...

RECAMIER BOURSEILLER MERCEDES BIARRITZ BONAPARTE Le jardin qui bascule

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	38,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	85,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	25,00	29,10
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	28,85



emplois internationaux

emplois internationaux

emplois internationaux

SONATRACH

DIRECTION ORGANISATION ET PLANIFICATION

Recrute pour son Département Centre de Calcul :

UN EXPERT INFORMATIQUE

possédant :

Diplôme universitaire dans les domaines suivants :

- Sciences Économiques.
- Hautes Études Commerciales.
- Finances et Comptabilité.
- Gestion des Entreprises.

— Solide formation en informatique notamment dans la programmation et l'analyse des systèmes de gestion.

— Longue expérience, 5 ans minimum.

— Formation générale bilingue Français-Anglais.

Il est offert :

- Salaire intéressant.
- Logement assuré.
- Nombreux avantages sociaux.

Écrire en joignant curriculum vitae détaillé au Département Centre de Calcul - Direction Organisation et Planification - 80, avenue Ahmed-Ghermoul, ALGER.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES MINÉRAIS

Division Zaïre

Nous recherchons actuellement, pour l'une des premières sociétés minières et métallurgiques du monde (33.000 agents), établie dans une région au climat particulièrement favorisé de la République du Zaïre (région du Shaba), un

pilote d'avion et d'hélicoptère

détenteur d'une licence de pilote de ligne ou de pilote professionnel de 1^{re} classe. Il devra avoir à son actif au moins 3.000 heures de vol toutes catégories, dont au moins 1.000 heures sur hélicoptère et 1.000 heures sur avion multimoteurs de plus de 1.500 kg.

Veuillez bien adresser vos offres de services, accompagnées d'un bref curriculum vitae à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES MINÉRAIS / DIVISION ZAÏRE, rue du Marais, 31 à 1000 Bruxelles. Une réponse rapide et la plus absolue discrétion sont assurées à chaque candidat.



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Industrie et de l'Énergie

SONATRACH

Direction des Travaux Pétroliers
2, rue du Capitaine Azzoug (Alger)

RECRUTE

UN INGÉNIEUR TRANSPORT

Il sera principalement chargé :

- de la responsabilité des problèmes d'organisation, de gestion et de contrôle des moyens de transport de champs pétroliers ;
- de la direction et de la coordination des services de transport ;
- de l'élaboration et de l'exécution de programmes de transport (notamment : démontage - transport - montage d'appareils de forage) ;
- de l'analyse des besoins du parc et des caractéristiques des véhicules ;
- de l'évolution et de l'application de programmes pour une gestion efficace et une utilisation rationnelle du matériel.

Sous la responsabilité du Chef de L. Division transports, il animera les services parc-auto, ateliers et magasin entretien, etc.

L'homme que nous recherchons doit avoir une réelle maîtrise des problèmes d'organisation opérationnelle des transports.

Si ces perspectives vous intéressent écrivez à :

EUREQUIP

19, rue Yves-du-Manoir
B.P. n° 30 - 92420 VAUCRESSON

que nous avons chargé de l'examen des candidatures.

POUR INSTITUT DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE en CÔTE D'IVOIRE

recherches pour la rentrée scolaire 1975

DIRECTEUR DES ETUDES

Animateur et responsable de l'équipe de formation. Expérience dans le cadre de la formation technique professionnelle et la recherche éducative indispensable. « Contrat coordination ». Adresser C.V. à : AUOECAM, 100, r. de l'Université, Paris-7.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour ses filiales en AFRIQUE NOIRE

JEUNES DIPLOMES ES.S.E.C., E.S.C. ou équivalent JEUNES INGÉNIEURS E.T.A.C.A., Ingénieur, E.T.A.C.A., Ingénieur.

Diplômés catholiques. Longue expérience africaine. Situation intéressante. Perspectives d'avenir. Soins formation.

Adr. C.V. à n° 4307, Contesse P., 20, av. Oudra, Paris-14^e, qui tr.

IMPORTANTE FIDUCIAIRE recherche en AFRIQUE NOIRE

CHEF COMPTABLE QUALIFIÉ pour gestion clientèle B.P. ou équivalent et secrétaire cabinet minimum 5 ans.

Ecrire avec C.V. et photo à 65, rue de la Victoire, Paris-16^e.

IMPORTANT GROUPE recherche en AFRIQUE NOIRE

FRANÇAIS H. E. G.

30 ans minimum ayant eu des problèmes administratifs, commerciaux et si possible techniques. Ecrire avec C.V. et photo à 45, rue de la Victoire, Paris-16^e.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Industrie et de l'Énergie

SONATRACH

Direction des Travaux Pétroliers
2, rue du Capitaine Azzoug (Alger)

RECRUTE

UN INGÉNIEUR SÉCURITÉ

Il sera principalement chargé :

- de l'organisation de la sécurité sur des chantiers de forage sahariens ;
- de l'inspection des installations ;
- du contrôle des conditions de travail ;
- de la diffusion et du contrôle des consignes de sécurité ;
- de l'organisation des moyens d'intervention, etc.

Ce poste conviendrait à un ingénieur possédant une réelle expérience des installations pétrolières ou des grosses installations métallurgiques et ayant assumé des responsabilités dans le domaine de la sécurité.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez à :

EUREQUIP

19, rue Yves-du-Manoir
B.P. n° 30 - 92420 VAUCRESSON

que nous avons chargé de l'examen des candidatures.

Société d'ingénierie à vocation internationale recherche

INGÉNIEUR GRANDE ECOLE

ayant plusieurs années d'expérience dans l'organisation et la coordination de projets d'aménagement urbain et de construction de bâtiments. L'Ingénieur pourra être chargé de la conduite d'opérations de cette nature, en liaison avec des urbanistes, des économistes, des architectes et des ingénieurs. Essentiellement orientée vers l'étranger, cette activité réclame une grande disponibilité personnelle et la pratique courante de l'anglais. Les Ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact en adressant leur candidature (C.V. détaillé + photo + sal.) en spécifiant la réf. 423740 PUBLIPRESS, 31, bd Bne-Neuve - 75002 Paris Cédex 02.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

BRANCHE COMMERCE INTERNATIONAL

D'une très importante Société Française recherche

DIRECTEUR FINANCIER

EXPERIMENTÉ Minimum 35 ans. Formation Supérieure... Expert Comptable de préférence... et si possible complémentaire de Droit International et de Gestion. Parfaitement bilingue français-anglais. Disponible pour voyager 120 jours par an.

Il se verra confier sous la dépendance directe du Directeur Général : la supervision et l'organisation des services financiers, Comptables et de Gestion, au siège ; des missions diverses à l'étranger auprès de nos filiales et partenaires futurs.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat. Adresser C.V. détaillé manuscrit avec photo et prétentions, sous référence 5.045, LEVI-TOURNAY, à cité Pigalle - 75009 PARIS, qui transmettra.



emplois régionaux

emplois régionaux

emplois régionaux

emplois régionaux

Nous recherchons pour le GROUPE EUROCONSERVE Industrie Alimentaire - Région Angers

ADJOINT AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

Responsable de la CONTRÔLE DE GESTION.

- de la détermination des prix de revient et des prévisions budgétaires ;
- du contrôle et de l'analyse des résultats ;
- de l'élaboration et de l'application des mesures destinées à améliorer la productivité et la rentabilité des différents services.

Il lui sera également demandé d'assumer certaines missions de CONTRÔLE INTERNE.

Adresser votre dossier de candid. en réf. 06582 à : O.L.O. RECRUTEMENT - Le Tertre-à-Jeu, B.P. 196, 49004 ANGERS CÉDEX.

NORD IMPORTANT NEGOCE ELECTROMENAGER RADIO-TELE recherche un directeur commercial

Pour informations complémentaires écrire sous référence 4101 B à

SYNTHESES Conseil 269 bis av. de la République 93110 LA MADELEINE

synthèses conseil

ENTREPRISE D'ELECTRICITE Nord de l'Alsace recherche

INGÉNIEUR - ELECTRICIEN

Compétences série clientèles, expérience commandement et conduite de travaux. Création de poste pour assister D.G. et encadrement. Etudes et réalisations. Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions à FIDUCIA, 21, rue Médecin, 69420 LYON CEDEX 02.

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE ROUEN recherche pour son service de gastro-entérologie

DIÉTETIENNES

Adr. candidatures et C.V. à la Direction du Personnel de l'établissement, rue de Germont, 76008 ROUEN CÉDEX.

Site d'études intercommunales agricole cherche un ingénieur d'un plan de développement régional des collaborateurs O.E.S. ayant 2 à 3 ans d'expérience dans domaines suivants : production agricole, matériel agricole, études économiques. Envoyer lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions à J. Légar Maison des Agriculteurs 12026 - AIX-en-PROVENCE.

ENTREPRISE NATIONALE DE TRAVAUX PUBLICS recherche pour EPERNAY (MARNE)

1 CADRE COMPTABLE

Capable de gérer la comptabilité d'un Centre de travaux. Place stable. Possibilité d'évolution dans le groupe. Il sera répondu à nos candidatures. Adr. C.V., photo et prétentions, réf. 2.706, à PUBLI-CHAU S.A., 10, rue Louvois, 75003 PARIS Cédex 02, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ELECTRONIQUE

(24 établissements) recherche pour faire face à son expansion

CADRES FONCTION PERSONNEL

Hommes ou femmes niveau universitaire minimum 3 ans d'expérience (administrative et relations humaines).

Postes à pourvoir principalement en PROVINCE.

Adr. C.V., photo et prêt. n° 6891, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui transmet.

LA MACIF

recherche pour son centre de gestion régional de SAINT-ETIENNE

DES RÉDACTEURS (TRICES) CONTENTIEUX

ayant une expérience professionnelle dans l'emploi d'au moins 2 ans. Salaire annuel minimum : 43.000 F.

Ecrire avec C.V. à MACIF, B.P. 57 42100 ANDREZIEUX - BOUTHEON.

VILLE de ROUEN recherche Ing. T.P. spécialiste en béton armé précontraint et possible. Révis. et coord. avec C.V. BUR. Pers. - Mairie de ROUEN.

VILLE de PUTEAUX recherche pour village vacances Corse, juillet, août, septembre :

— 1 moniteur de site ;

— 1 animateur itinérant. Tél. n° RV 726991, poste 327.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recrute pour son CENTRE DE RECHERCHES de SUD de la France

INGÉNIEUR CHIMISTE DÉBUTANT

diplômé Ecole Nationale Supérieure de Chimie et titulaire d'un doctorat

INGÉNIEUR DOCTEUR pour poste de Recherche en Synthèse Organique.

Env. C.V. et photo, réf. 5.053, SIPEP 2, rue de Chatelet, 75002 PARIS.

UNITE "retour" COTE D'AZUR 300 personnes, 75 employés, recherche par critères immédiats ASSISTANT de DIRECTION responsable du personnel et de la restauration. (1450) 24-002. Unité retraite RIVIERA 1 0550, PEYMEHADE.

REGION SUD-EST

Société de chimie organique fine recherche pour laboratoire d'études et de mise au point industrielle

ingénieur chimiste

(SYNTHESE ORGANIQUE)

Adjoint au Chef de Service et responsable dynamique d'une équipe de techniciens. Agé de 30 ans min., le candidat devra impérativement justifier d'une expérience de 3 ans minimum dans un poste similaire.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 1061 à

ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo 75001 PARIS q.tr.

كانا للآل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne - La ligne T.C.	
Offres d'emploi "Placards encadrés"	34,00	39,70
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,08
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	66,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.C.
Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TRES IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE DE DISTRIBUTION
décentralisant sa Direction et l'ensemble de ses activités de PARIS à ORLEANS - La Source - recherche

chef du personnel et des relations humaines

C'est un homme ou une femme qui place sa réussite professionnelle au 1er plan. De formation supérieure (de préférence juridique) et avec de bonnes bases d'anglais d'un Technicien de la fonction personnel.

Il a l'expérience des définitions de fonction et de l'évaluation des performances, et l'habitude des problèmes de gestion prévisionnelle et de bonnes bases informatiques (pays et sous-produits statistiques).

Il a l'expérience du recrutement tous niveaux.

Il a le sens du contact humain et la notion de "Service".

Pivot de l'opération du transfert il connaît de préférence la région du Loiret. Il aspire à terme aux contacts internationaux.

Envoyer C.V., photo et présentations à No 6885 CONTESSÉ PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmet. Discretion absolue garantie.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE DE TELECOMMUNICATIONS
recherche pour son unité de production située dans le DOUBS

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Sous l'autorité du Directeur de l'établissement, ce Cadre aura la responsabilité de la gestion du PERSONNEL, des relations humaines, de la gestion COMPTABLE et de l'organisation administrative.

Le candidat retenu devra avoir une formation supérieure et l'expérience d'une unité de production.

Adressez C.V. dét. et prêt. à No 6085 CONTESSÉ Publ. 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmet.

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANCAISE
de produits d'équipement de la maison, leader dans sa branche, filiale d'un puissant groupe international, recherche

ADJOINT DU DIRECTEUR EXPORT

pour assurer le développement du marketing international

IL SERA CHARGE :

- de la négociation commerciale dans certains pays européens et grande exportation;
- de l'application des politiques de marketing pour les principaux marchés;
- de la surveillance des réseaux de distribution.

IL EST DEMANDE :

- minimum 30 ans, réussite prouvée de plusieurs années comme négociateur international;
- formation supérieure souhaitée (ESEC, ESSEC ou équivalent);
- anglais, allemand et si possible espagnol courants;
- libre de voyager 50 % de son temps;
- résidence : LYON.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé, photo, en indiquant rémun. souhaitée, sous numéro 948, à ACHIAZ, 69228 LYON, Cedex 3, qui transmetra.

MF Massey Ferguson
1er constructeur mondial de matériel agricole 6000 personnes en France recherche pour son USINE DE BEAUVAIS

chef division achats

Directement rattaché au Directeur d'Usine, sa mission sera de traiter un volume d'achats de l'ordre de 300 millions de F en métallurgie et mécanique.

Ce poste peut convenir à un candidat de formation supérieure, ayant une expérience d'encadrement d'un service achats d'au moins 5 ans dans une industrie de fabrication de moyenne ou grande série.

Une bonne pratique de l'anglais est souhaitée.

Si vous êtes intéressé, envoyez votre CV (sous référence 5200 AS) à Service Recrutement, 22, avenue Galliéni, 92350-LE PLESSIS-ROBINSON.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
recherche pour LILLE

UN DESSINATEUR PROJETEUR I ou II EN CHARPENTE METALLIQUE

Nécessaire avoir l'expérience de quelques années. Appointements en rapport avec la valeur du candidat.

Tous avantages sociaux liés aux grandes entreprises.

Possibilité de logement après période d'essai.

Adressez C.V. détaillé et présentations à n° 6288 CONTESSÉ Publ. 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

IMPORTANT GROUPE DE LA REGION NORD-EST DE LA FRANCE
recherche

1 INGENIEUR PRODUITS

38 ans minimum.

Formation : ECP, AM, ION ou équivalent. Expérience de fabrication automobile : 5 ans. Afin d'assurer le développement du secteur Industrie, il sera chargé, au cours de contacts fréquents et réguliers qu'il entretiendra avec la clientèle Industrielle (y compris construction automobile) :

- De l'étude, la conception et l'application de nouveaux produits, en liaison hiérarchique avec la Direction Fabrication et fonctionnelle avec la Direction Commerciale.
- D'encadrement, et après une période de formation dans tous les ateliers de fabrication, il se verra confier, en outre, le contrôle, qualité de l'ensemble des fabrications de la division Industrie.

LOGEMENT ASSURE.

Ad. C.V. dét., prêt., photo (retournée), n° 6.687, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

VILLE UNIVERSITAIRE BRETAGNE
ENTREPRISE TRES PERFORMANTE en expansion RECHERCHE

UN DIRECTEUR FINANCIER HEC, ESSEC, INSEAD...

Pour prendre en charge sa gestion comptable et financière

Homme de contacts, rompu aux négociations, il est passionné par les affaires, a besoin de donner sa pleine mesure, veut accéder à des responsabilités plus importantes.

C'est à un candidat d'ambition que nous pourrions assurer cette évolution. Rémunération en conséquence

Ecrire avec lettre + C.V. + Photo sous référence 56 50 à

GANIDE 19, rue de Valenciennes 75002 PARIS

Parfums Christian Dior
Décentralisant l'ensemble de leurs activités techniques et administratives à SAINT-JEAN-DE-BRAYE (Orléans - Loiret) recherchent pour leur département INFORMATIQUE :

HOMME SYSTEME

SON ROLE :

- conseiller et assister les études sur les nouveaux systèmes;
- maintenir et mettre à niveau technique les systèmes existants - OS - DE - I - C.I.C.S.;
- participer aux études de configuration et mener les études d'automatisation;
- définir les normes d'analyse programmation.

IL EST DEMANDE :

- formation supérieure;
- une très bonne connaissance et grande pratique de l'O.S. et de C.I.C.S.;
- une expérience de trois ans dans la fonction;
- une expérience D.E. 3 serait appréciée.

Large possibilité d'évolution de carrière au sein de la Société.

Restaurant d'entreprise - Primes - Avantages sociaux - 13^e mois - Horaires hebdomadaire 40 h.

Adressez C.V. et présentations à Chef du Personnel, R.P. 58, 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE STRASBOURG
recherche

UN INGENIEUR DU DEVELOPPEMENT

Le cadre :

- Sera rattaché à la Direction Technique et resp. de tous les problèmes de technologie.
- dirigera les équipes d'industriels et le choix de nouveaux composants.
- Assurera des liaisons de coordination liées à la réalisation de nouveaux produits et à leur industrialisation.
- Sera chargé d'établir des relations permanentes entre les Services d'Etudes Mécaniques, le Bureau de Dessins, le Bureau d'Etude de circuits imprimés et de recouvrement d'au moins deux autres services d'industrialisation et des méthodes de fabrication.

Qualifications :

- Formation d'ingénieur électromécanicien.
- Expérience exigée mais pas forcément dans le domaine de l'étude.
- Anglais indispensable.

Env. avec C.V. et prêt. sous le numéro 720.612, AGENCE HAVAS STRASBOURG.

PS Conseil
Société en expansion recherche pour son siège situé dans la REGION LYONNAISE, un

CHEF D'EXPLOITATION IBM 370/135 DOS/VS

Rattaché au Responsable Informatique, il dirigera un service de 30 personnes dont il sera le véritable animateur. Dans le cadre du nouveau plan informatique, il mettra en place une organisation garantissant le respect des délais et la qualité des prestations fournies aux utilisateurs. Ce poste conviendrait à un cadre âgé de 32 ans minimum ayant confirmé des qualités de réalisateur par une réussite dans une fonction similaire et souhaitant participer activement au développement de l'informatique dans l'entreprise. La rémunération de départ sera strictement liée à l'expérience acquise.

Adressez C.V. sous réf. A13298 CM à : ES CONSEIL 9, rue Jacques Moyron - 69006 Lyon. Discretion assurée.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE STRASBOURG
recherche pour ses services d'études

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

Il sera associé à une équipe ayant pour mission de faire l'analyse détaillée de la programmation et du support de mini-ordinateurs pour des centraux téléphoniques.

Le niveau du candidat devrait être celui d'une maîtrise en informatique ou d'une école d'ingénieurs avec une spécialité d'informatique.

Une expérience sur mini-ordinateurs en temps réel est souhaitable.

Une bonne connaissance de l'anglais est exigée.

Env. sous numéro 720.602, à HAVAS STRASBOURG.

MARSEILLE
IMPORTANT GROUPE BANCAIRE REGIONAL recherche pour

ETABLISSEMENT FINANCIER FINANCEMENT VENTE A CREDIT CADRE DE DIRECTION

33 ans minimum.

Grande expérience financement ventes à crédit, large connaissance techniques, juridiques et comptables, goût de l'organisation.

Pour assurer responsabilité niveau élevé, administration et gestion.

Adressez curriculaire, visa avec photo et présentations à HAVAS, n° 45.961, MARSEILLE.

offres d'emploi

sema
Première Société Européenne de Conseil recherche pour sa Division INFORMATIQUE

organisateur

pour des postes de responsabilités dans les conduites d'interventions en clientèle (France et étranger).

Le candidat devra avoir impérativement :

- une formation d'ingénieur grande école (X, Mines, ECP, Telecom, ESEC...);
- une expérience de 4 à 5 ans minimum en informatique;
- au moins des connaissances générales en informatique (formation complémentaire assurée).

Adressez C.V. et photo sous référence 4018/M à R. LELEU

sema selection
18-18, rue Barthe 92128 Montrouge (Métro de l'Aviz)

offres d'emploi

LE DEPARTEMENT EQUIPEMENTS MEDICAUX D'UNE SOCIETE MULTINATIONALE FRANCAISE
recherche dans le cadre du développement de ses activités à L'EXPORTATION

3 INGENIEURS
très expérimentés diplômés d'une grande école d'électricité ou d'électromécanique.

pour leur confier la création et la prise en charge d'activités nouvelles :

- organisation du Service Après Vente;
- formation et information des techniciens locaux;
- développement des matériels.

Ces postes s'adressent à des candidats parfaitement bilingues (anglais), dotés d'un bon sens commercial et de qualités de managers, très disponibles, âgés d'au moins 35 ans.

La connaissance des milieux médicaux internationaux serait très appréciée.

Ecrire avec lettre + C.V. + Photo sous référence 55.94 à :

GANIDE 19, rue de Valenciennes 75002 PARIS

offres d'emploi

CIT ALCATEL
DEPARTEMENT TRANSMISSION

recherche

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN II

ayant une expérience en maintenance des micro-calculateurs et de leurs périphériques associés.

Il prendra en charge les problèmes d'intégration et de mise au point (système de visualisation) au sein d'un service technique situé en Bretagne Sud.

A partir de 76, il sera responsable de l'équipe de maintenance en R.F.A. près de FRANCFORT pendant 3 ans environ.

Bonne connaissance de l'anglais exigée, allemand souhaité.

Ecrire avec C.V. et présentations à : Service Relations Humaines 33, rue Emeryau Paris 15^e.

offres d'emploi

ENGINEERING PETROLEE ET PETROCHIMIE
RECHERCHE D'URGENCE

DIRECTEUR DE PROJET
Ingénieur confirmé, diplômé grande école, pour assurer gestion technique et financière. Important projet à l'exportation.

INGENIEUR DE PROJET
Expérimenté diplômé ou autodidacte pour coordination technique.

INGENIEUR MECANICIEN
Confirmé machines tournantes.

INGENIEUR MANUTENTION
Très confirmé pour tous problèmes de transfert.

INGENIEUR ELECTRICIEN
En installation et distribution.

INGENIEUR TUYAUTERIE
Bonnes connaissances du matériel et des matériaux robinetterie, tracage, cémentation, peinture.

TELEPHONE : 77.63.44 Service du Personnel ou écrire : 16, rue Jean Jaurès 92007 PUTEAUX

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	36,70
Offres d'emploi "Pleasure encadrés"		
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE		
(chaque vendredi)	23,00	28,85

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

Leader dans notre branche, nous recherchons pour le lancement d'un Centre International de Traitement de l'information, équipé de systèmes IBM 370/158 sous OS/VS 2, et pour la mise en place d'un réseau européen de Télétraitement :

DES INGENIEURS INFORMATIENS

Ils devront développer et suivre les plans :
 • d'installation (terminaux RBT, Télécoms, Modems)
 • de conversion (programmes existants)
 • de mise en place (nouveaux packages, procédures)
 • d'assistance client (support technique aux utilisateurs de RBT)
 • de développement (nouveaux systèmes d'application)

Ces postes comprennent des responsabilités de développement, des chefs de projets ou des analystes confirmés.

DES INGENIEURS INFORMATIENS

Dans le cadre de la responsabilité des services utilisateurs, ils seront chargés :
 • du support technique aux utilisateurs
 • de l'établissement des plannings
 • de la recette des nouvelles applications
 • de l'utilisation du réseau de Télécommunications
 • du traitement interne au Centre.

Les candidats devront avoir une formation supérieure et une bonne expérience d'exploitation en OS/VS.

Pour tous ces postes l'Anglais (lu, parlé, écrit) est indispensable ; l'Italien ou l'Espagnol souhaitable.

Ecrire avec C.V. sous référence 1956 à :

Pierre LICHOU S.A.
 10, rue de Louvois,
 75003 Paris Cédex 02 q.r.

ALLIS-CHALMERS

MATERIAL HANDLING EUROPE

CONTINUE SON EXPANSION EN EUROPE AFRIQUE ET MOYEN ORIENT et recherche :

area sales manager

NORD EUROPE (réf. ASM)
 - plusieurs années expérience dans le domaine des matériels de manutention
 - parlant couramment Anglais et si possible Allemand
 - habitué aux contacts internationaux et aux déplacements fréquents
 - lieu de travail : PARIS

regional service manager

MOYEN ORIENT (réf. RSM)
 - plusieurs années expérience dans l'Après-vente matériel industriel
 - parlant couramment Anglais et pouvant voyager fréquemment
 - point d'attache : DIEPPE

assistant technique

PARIS (réf. AT)
 - capable étudier Cahiers des Charges internationaux et de rédiger des soumissions
 - bonnes connaissances de la langue anglaise nécessaire
 - expérience manutention exigée
 - lieu de travail : PARIS

Envoyer curriculum vitae détaillé avec photo (ret.) s/réf. correspondante à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo 75001 PARIS qui trans.

Très important établissement spécialisé dans le financement de l'immobilier recherche son

Responsable des participations

dans des programmes de promotion immobilière. Les fonctions seront :

- La sélection de projets immobiliers et leur mise au point avec les promoteurs.
- La constitution des "tours de table".
- La gestion de ces participations.

Les candidats susceptibles d'être retenus devront :

- Être âgés de 35 ans au moins.
- Être diplômés d'une Grande Ecole (HEC - ESSEC - IEP + DROIT).
- Avoir une solide expérience de la promotion immobilière notamment dans le domaine financier.
- Savoir animer une équipe de collaborateurs.
- Avoir le goût des contacts et de réelles qualités de négociateur.
- Avoir le sens de la décision.

Adresser e. v. détaillé, photo et présentations sous réf. "Agencé Havas Contact" 156 bd Haussmann, 75008 Paris.

Documentaliste

La SAMDA, Compagnie d'Assurances, met en place un Service Documentation et offre à un(e) jeune universitaire, après une formation préalable assurée par la Compagnie, de prendre la responsabilité de ce service. Celui-ci comportera la gestion du budget des abonnements, le stockage des documents, le suivi du « fonds documentaire » et les nombreuses liaisons avec tous les services intéressés.

Ce poste convient à un(e) débutant(e), ayant une bonne culture générale et littéraire, par exemple Bac A et 1 ou 2 ans en Faculté. Une formation spécifique de documentaliste n'est pas nécessaire. Par contre l'aisance dans les contacts et des aptitudes sur le plein classement et gestion sont indispensables.

Lieu de travail : PARIS (8^e). Statut Stagiaire Cadre. Rémunération de début non inférieure à 30.000 F

garantit une totale discrétion à l'égard de votre dossier (lettre man. C.V. détaillé, sous réf. M. 11.262, 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

Paris-Sheraton Hotel

1000 CHAMBERS
 Quartier MONTPARNASSE

recherche d'urgence

DIRECTEUR DES VENTES

CONDITIONS INDISPENSABLES :
 Expérience en hôtellerie ou industries de voyages.
 Connaissances Marché et Agences de voyages et Compagnies aériennes.
 Parlant parfaitement Anglais et Français.
 Possibilité promotion au sein de la chaîne. Salaire intéressant en fonction de l'expérience - 13ème mois.

Env. candidature et photo. Service du Personnel 19, rue du Commandant Mouchotte 75014 Paris (10 inscription assurée).

la Société Mutuelle d'Assurances

114, avenue Emile-Zola Paris 15

recherche

licenciés en droit

Postes à pourvoir :

- REDACTEURS PRODUCTION
- REDACTEURS SINISTRES

Envoyer CV manuscrit, photo et présentations à Mme Vlard et LD, S.M.A.S.T.P. 114, avenue Emile-Zola 75015 PARIS.

BANQUE ROTHSCHILD

recherche pour ses nouvelles Agences à PARIS

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Niveau CLASSE IV ou V

Les candidats devront justifier d'une bonne expérience des services bancaires. Excellente présentation et contact humains sont les caractéristiques personnelles requises pour s'intégrer à une équipe de qualité.

ATTACHÉS DE DIRECTION

spécialistes titres et bourses

Les candidats devront posséder une connaissance approfondie depuis plusieurs années dans ce domaine, et une expérience confirmée de la clientèle privée. Age indéfini.

Adr. lettre comm. C.V. et photo, Banque Rothschild, Division du Personnel, 21, rue La Fayette, 75009 Paris.

Etablissement Public à caractère culturel recherche pour sa cellule Étude-Diffusion un

responsable de gestion des stocks et de l'analyse des ventes

Une expérience antérieure dans une entreprise industrielle ou commerciale et une formation en comptabilité analytique sont un atout pour ce poste.

Envoyer lettre de candidatures manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. G.S. à J.N. THIRY 14, rue de Longchamp - 92200 Neuilly-sur-Seine Tel. 508.26.00.

Exploitation de chauffage

Société de service, la vente de confort thermique est notre vocation (chauffage, ventilation, climatisation...). Nous gérons, sur contrats, des installations de grande envergure situées dans toute la France. Nous cherchons pour la région parisienne un

ingénieur ou technicien supérieur

100.000 F. +

pour animer, contrôler, diriger, les équipes de conduite-dépannage-élagage responsables de la région. Après mise en route vous en deviendrez rapidement le

responsable de l'exploitation.

30 ans au moins, la connaissance des installations, des combustibles, des matériels, la disponibilité totale, les notions du service, du long terme, de l'économie d'énergie, sont les clés de votre réussite dans ce poste, ouvert sur de hautes perspectives d'évolution.

Réponses et discrétion assurées à une lettre man.-C.V. + photo + rémunération sous réf. B/5752 à Mme Faucon 93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de L'ANCFP

TECHNICO-CCIA

Administration Export

Pour suivre l'expansion de ses ventes à l'étranger, un importateur fabricant de tuyauteries flexibles crée poste sédentaire intégré service Administration Commerciale, en particulier administration des ventes sur le marché allemand, comportant :

- Rédaction des propositions et des devis.
- Suivi des commandes et des livraisons en relation avec les clients et transitaires.
- Préparation des factures.

Bonnes bases techniques (mécanique, métallurgie) indispensables. Maîtrise de l'allemand et/ou de l'anglais nécessaires. Son salaire de départ.

Documentation sur poste avant 1^{er} entretien

Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (ret.) s/réf. 305 MARTELL 54, rue des Poisons, Courbevoie 75019 PARIS APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AU CANDIDAT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

recherche pour son usine située au Sud de Paris

INGÉNIEURS

Position II ou III A
 10 ans d'expérience minimum
 GRANDES ÉCOLES (Sup. Aéro, A. et M., etc.)

INGÉNIEURS débutants

GRANDES ÉCOLES (Sup. Aéro, A. et M., etc.)

Pour son Bureau d'Études (Équipements avioniques)

Envoyer curriculum vitae et photo à n° 7.307, COMTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

Importante Société Succursaliste de Distribution

recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le poste comporte des responsabilités importantes, en particulier :

- Direction administrative et financière.
- Étude des problèmes juridiques, fiscaux et de contentieux.
- Conception et mise en œuvre du contrôle de gestion.

Il conviendrait particulièrement à un jeune diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC, SUP de CO) ayant acquis une formation complémentaire de juriste (licence en droit ou équivalent).

Une expérience de quelques années dans des fonctions similaires serait utile, la connaissance de l'espagnol est souhaitable.

Les dossiers de candidatures (C.V., lettre manuscrite) seront traités confidentiellement par :

Bouvard, Gauthier, Martichoux & Associés
 Conseillers de Direction
 54, rue des Entrepreneurs - 75015 Paris

RESPONSABLE EXPORTATION

80.000 - 100.000 F.

- Il s'agit, dans le cadre d'un plan ambitieux, de développer fortement nos ventes dans le Marché Allemand.
- Nous sommes leader sur notre Marché en France. Nous vendons, sous une grande marque nationale, un produit de grande diffusion dans les canaux de Distribution modernes.
- Sous la responsabilité du Directeur de l'Exportation, le titulaire aura très rapidement la responsabilité complète de certains marchés.
- Une expérience commerciale de 4 ou 5 ans ainsi que la pratique courante de l'Anglais et de l'Allemand sont indispensables. Une expérience de Produits Textiles et une formation commerciale supérieure seraient également appréciées.
- Les possibilités de carrière sont nombreuses dans notre Société qui fait partie d'un grand Groupe Industriel Français.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
 service M.1006, 10 rue de la Paix, 75002 Paris

responsable des recrutements

Formation PSYCHO, PSYCHOSOCIOLOGUE
 Bonne expérience recrutement cadres.

Sous les ordres du Chef du service Gestion du Personnel, assurez :

- Recherches candidatures, entretiens, appréciation qualités humaines (60 Ingénieurs et Cadres recrutés chaque année) et accueil nouveau personnel.
- Souhaitons qu'aptitudes candidat lui permettent également d'animer stages internes de formation dans le domaine communication travail en groupe.

Ecrire avec CV dét. s/réf. 1073 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo 75001 Paris q.r.

S.A. CHIFFRE AFFAIRES HORS TAXE

34 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL PARIS

recherche

POUR SECONDER DIRECTEUR COMMERCIAL

HOMME JEUNE

SOLIDE FORMATION ORGANISATION GESTION

Position Cadre
 - Supér. connaissances branché papeterie souhaité.
 Adresser curriculum vitae détaillé et références : M^{me} VALLÉE - B.P. 342 75624 Paris Cedex 13

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PARIS

recherche

1 CONTROLLER

parfaitement BILINGUE ANGLAIS.

Il dépendra directement de la direction. Il aura sous ses ordres l'ensemble des services comptables et financiers. Il sera apprécié, mais non indispensable, que ce cadre ait des connaissances sur les techniques financières et comptables pratiquées aux U.S.A.

Nous assurons une rémunération importante. Possibilité logement.

Adresser curriculum vitae détaillé sous n° 19.854 à RUSE Publicité, 94, r. d'Alsace, 75016 PARIS, qui transmettra.

La plus entière discrétion est assurée.

مكتبة لاليل

OFFRES D'EMPLOI	La page	La page T.S.
Offres d'emploi "Placards encadrés"	34,00	39,70
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,08
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	La page	La page T.S.
Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,08
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

responsable participation

ATTACHES COMMERCIALES

ATTACHES DE DIRECTION

RESPONSABLE PORTATION

UN INGENIEUR TUYAUTEUR COORDINATEUR D'AFFAIRES AU SEIN DU DEPARTEMENT ACHATS

Plusieurs années de bureau d'études en d'atelier de fabrication de tuyauteries ont fait de vous un spécialiste sérieux d'achats et de la coordination d'achats dans les sociétés.

Vous venez proposer, au sein de notre département achats, de louer et de déployer les efforts d'offre des matériels et accessoires de tuyauteries des clients particuliers des chantiers que vous construisez, de négocier avec les fournisseurs, d'analyser les commandes, d'assurer les livraisons matériel et financier.

Cette fonction a été créée pour permettre de valider vos connaissances et d'élargir votre domaine de responsabilité.

R.M. 25

FRAMATOME Service Emploi/Orientation
 Your FIAT 15 - 92084 Paris 15ème Cedex 15

L'UNE DES PREMIERES SOCIETES DE TRAVAIL TEMPORAIRE PARIS ET REGION PARISIENNE recherche

CHEF D'AGENCE « SUPER-VEUNDEUR »

Il sera responsable :

- du développement et de la gestion du portefeuille clients ;
- de la direction, de l'animation et du contrôle des activités des responsables d'exploitation administratifs et commerciaux ;
- des liaisons avec les services du Siège.

IL DEVRA AVOIR :

- 30 ans minimum ;
- une expérience de Directeur d'Agence dans une entreprise de travail temporaire de préférence ;
- une formation technique et une expérience industrielle ;
- le goût et la pratique de la vente et de la gestion commerciale ;
- un tempérament affirmé de « gagnant ».

Animation exceptionnelle croissant très vite en fonction des résultats.

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae scanné résumant, sc. à PUBLI-DIRECT, 1, boulevard de Strasbourg, 75010 PARIS, sous référence 4001 (à rappeler sur l'enveloppe).

RES IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION (Centrale d'Achats et Chaînes de Grands Magasins) recherche

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE JURIDIQUE DU GROUPE

conçu en Droit Privé, ayant plusieurs années d'expérience pratique du Droit des Affaires, notamment en matière d'investissement et de procédures.

Expérience notariale très souhaitée.

ambitieux avant. sociaux. Restaurant d'entreprise.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à n° 23.938 B, Editions ELBO Publicité, rue Docteur-Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

CITYADOP recherche pour l'un de ses **ETABLISSEMENTS FINANCIERS**

UN CADRE spécialisé dans le **CREDIT ACQUÉREUR** Immobilier

Formation enseignement supérieur ; Expérience commerciale indispensable dans la spécialisation demandée.

Bonne connaissance de la langue anglaise.

Env. C.V. à FNCE, 60, av. Champs-Élysées, Paris (8^e).

UN DES GRANDS INDUSTRIELS DE LA PEINTURE EN FRANCE (250 Millions de C.A.) Siège proche banlieue PARIS recherche

ADJOINT au DIRECTEUR des ACHATS

- Expérience des achats nécessaire.
- Formation Ecole Commerciale souhaitée.

Envoyer curriculum vitae à n° 4.265, CENTRE PUBLI, 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

DANS UN AN

Nous sommes le premier constructeur européen de matériels informatiques et de bureaux. Nous voulons développer qualitativement notre potentiel humain.

olivetti

proposé aujourd'hui à de **JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES COMMERCIALES (HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent)** de s'intégrer après une formation active d'un an à nos divisions :

COMMERCIALE - INFORMATIQUE - MARKETING FINANCIERE - ORGANISATION - RELATIONS HUMAINES

Envoyer C.V. à Monsieur GIESE - OLIVETTI France - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 31, Fbg St-Honoré 75008 PARIS - Ouverture et réponse assurées.

UN POSTE «CLE»

L'une des premières sociétés de **TRAVAIL TEMPORAIRE** Paris et Région parisienne recherche

ADJOINT CHEF D'AGENCE « INDUSTRIE »

Il sera responsable :

- du recrutement du personnel industriel ;
- de son affectation ;
- de la gestion des contrats de mission ;
- du suivi et de la maintenance du personnel dans les entreprises ou sur les chantiers.

Il doit avoir :

- 30 ans min., une bonne formation technique ;
- de l'intérêt pour les problèmes humains ;
- le goût de la gestion et un esprit commercial ;
- si possible une bonne expérience des chantiers ou de l'atelier.

Rémunération très intéressante. Une aux résultats.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. et prétentions scannées sous la référence 3.205, à PUBLI-DIRECT, 1, bd Strasbourg, 75010 PARIS - Tél. : 292-69-65.

DISCRETION ASSURÉE.

Filiale commerciale d'un Groupe international recherche pour proche banlieue :

CHEF DE COMPTABILITÉ STOCKS

LA FONCTION :

- Perfectionner et faire évoluer le système actuel ;
- Contribuer à l'analyse comptable et financière ;
- Assurer le contrôle de la gestion des Achats et du budget stocks ;
- Perspicacité dans la Société ou le Groupe.

LE CANDIDAT :

- plusieurs années d'expérience similaire, de préférence dans une technologie complexe ;
- personnalité et présence, sens de la négociation, volonté de concrétiser.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 7812 à :

Roland Berger & Grep Ass.
 International Management Consultants
 7, rue Marcel-Aimé, 91900 MEUDON.
 R.B.E.F.P.

Département immobilier d'un groupe international recherche pour PARIS

CADRE RESPONSABLE D'OPÉRATIONS

Âgé de 30 ans minimum
 5 ans d'expérience environ en ce domaine.

COMPÉTENCES :

- Droit de la construction, fiscalité immobilière, financement des opérations.
- Formation de base ou activités antérieures en rapport étroit avec l'immobilier.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Etude des affaires nouvelles, montage des opérations, prévisions diverses, constitution et mise à jour des dossiers, suivi d'exécution et contrôle.

Envoyer C.V. explicite et prêt. à réf. STRECHMANN à :

CETAGEP
 20, AVENUE AMÉLIE LEONARD 75100 MARLY LE ROY

SOLVAY & C^{IE}
 DIRECTION NATIONALE POUR LA FRANCE recherche :

LE CHEF D'EXPLOITATION DE SON CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION A PARIS

Le poste conviendrait à un candidat :

- de formation Ingénieur ;
- ayant une expérience industrielle de 2 à 4 ans, de préférence dans l'informatique ou les automatismes ;
- possédant des qualités de communication et de coopération indép. pour une telle fonction.

Env. avec C.V. et prêt. à Direction du Personnel, 12, cours Albert-1^{er} - 75002 PARIS - CEDEX 02.

Decision Data — premier constructeur de matériels de salles et de périphériques 80 et 88 solutions — offre une excellente opportunité pour un poste de :

DIRECTEUR DES VENTES O.E.M. PÉRIPHÉRIQUES D'ORDINATEURS

Responsable des ventes en France et en Italie. Il est ingénieur diplômé en électricité ou en mécanique et il a au minimum 3 ans d'expérience technique-commerciale de préférence dans le domaine des périphériques électromécaniques. Il doit être capable de faire des propositions techniques et commerciales et de les présenter au client et en français aux bureaux de décision.

Notre organisation en pleine expansion, avec des unités de fabrication en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis et avec des sociétés assurées la vente et la maintenance dans toutes les régions importantes offre de grandes possibilités aux personnes compétentes.

Des hauts salaires sont liés aux commissions sur les ventes et à différents avantages. Si vous êtes intéressés, envoyez-nous votre C.V. à : Decision Data, 49-51, rue de Valenciennes - 75011 PARIS. Tél. : 203-64-81, Telex 67287.

DECISION DATA

Pour faire face à son expansion **Leader Européen** en biens de consommation industrielle engage

PROMOTEUR DE VENTES sur Région Parisienne 30 ans minimum.

Qualités requises :

- Personnalité dynamique ;
- Formation ingénieur ;
- Expérience de vente produits industriels.

Offre :

- Salaires élevés. Statut de cadre ;
- Participation importante aux fruits de l'expansion ;
- Formation assurée sur le produit de la société.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à **CEPI** 75001 PARIS.

HONEYWELL AUTOMATION recherche pour sa Division Thermique - Confort

RESPONSABLE NATIONAL de son réseau de distribution

100 points de vente
 20 millions de C.A. à doubler en 1977

Ce poste RATTACHE AD DIRECTEUR DE DIVISION, devrait intéresser une personnalité d'envergure Ingénieur diplômé, B.E.C., B.S.B.C. — plus de 25 ans, très introduit dans la profession, ayant une expérience de plus de 5 ans dans l'animation de circuits de vente industriels (grossistes, concessionnaires, etc.).

L'importance de cette fonction dans le cadre d'une politique de **DELEGATION MAXIMUM** exige du titulaire une expérience approfondie de la GESTION et un **ESPRIT MARKETING TRÈS DÉVELOPPÉ**.

Connaissance de l'Anglais souhaitée.

Env. C.V., photo et prétentions, en réf. T/C, à : Direction du Personnel, HONEYWELL S.A., 12, rue Avauville, — 92240 MALAKOFF.

SOCIÉTÉ FRANCO-AMÉRICAINE recherche pour Argentine

INGÉNIEUR 35 ans minimum ayant expérience Projet et réalisation, unité Chimique ou Pétrochimique.

INGÉNIEUR 35 ans minimum ayant forte expérience en Chaudières de récupération.

Langue Anglaise maîtrisée.

Téléphoner au 262-21-22, poste 219.

Nous sommes la filiale d'un Groupe international. Notre Société est importante : 2000 personnes, 250 millions de C.A. Nous fabriquons et distribuons des produits "grand public" et nous sommes un des leaders dans notre spécialité sur le marché français. Nous cherchons :

un directeur commercial de tout 1er plan

possédant une solide expérience du marketing, connaissant, si possible, les problèmes de distribution "grand public" et ayant prouvé ses qualités de "measure d'homme".

Si notre image de marque et notre circuit de distribution sont excellents, notre réseau commercial a besoin d'être "repéré en main". Compétence de la conjonction, la mission confiée sera difficile et de la plus haute importance pour l'avenir de notre Société, mais le titulaire du poste sera fortement soutenu par la Direction Générale et disposera de tous les moyens nécessaires pour développer les ventes tant en France qu'à l'Étranger.

Il aura la possibilité d'évoluer au sein de notre Groupe. Sa rémunération sera élevée :

+ 250.000 F. par an, au départ

Ecrire à : G. ROLLOY sous référence M 380

BERTI 29, avenue de l'Opéra 75002 PARIS
 sélection Discretion assurée.

GROUPE T.P. NATIONAL recherche pour son **SIÈGE PARIS**

UN ORGANISATEUR COMPTABLE

- Jeune cadre ayant 5 à 10 ans d'expérience d'animation comptable.
- Ses fonctions seront sous la responsabilité d'un chef de service :
 - l'animation et l'organisation des méthodes comptables d'une centaine d'établissements et de filiales dispersées en métropole ;
 - la coordination avec l'informatique de l'écris et de la mise en place des applications comptables.
- Ses fonctions impliqueront :
 - une formation supérieure (D.E.C.S., B.E.C., B.T.S. ou équivalent) ;
 - de fréquents déplacements en France ;
 - une aptitude à travailler en équipe.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 1.982 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75001 PARIS CEDEX 02, qui transmetra.

TEXUNION l'un des principaux GROUPES TEXTILES EUROPÉENS recherche un

Chef de Ventes Tissus Ecrus

- Rattaché à la DIRECTION du MARKETING il travaillera en étroite collaboration avec les Unités de Production situées en France et à l'Étranger.
- Il sera Responsable du Développement des Ventes auprès d'une Clientèle d'industriels transformateurs sur les principaux Marchés Mondiaux.

Ce poste situé à PARIS conviendrait à un candidat de 30 ans minimum ayant une **EXPERIENCE EXPORTATION** et d'excellentes connaissances de l'Anglais et de l'Allemand.

Il devra pouvoir agir seul et être digne de toute confiance.

Les voyages occuperont environ la moitié de son temps.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par **DEVELOPPEMENT** service M.1001, 10, r. de la Paix, 75002 Paris

8 recherche

RESPONSABLE SERVICE COMMERCIAL EXPORT 40 % du chiffre d'affaires de la société

- Trilingue complet anglais-allemand ;
- Formation commerciale supérieure ;
- Expérience dans le domaine du commerce international produits de grande consommation ;
- Familiarité aux concepts du marketing et de la publicité ;
- Établi aux contacts commerciaux à haute vitesse.

Ne pas téléphoner

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à : S.P.L.I. Service Export (réf. 878), 154, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL FOUR MIVION MARKING est recherché par Société Lyonnaise

Construction mécaniques et boîtes de vitesses. Expérience S.R. indispensable, pour prospection et suivi clientèle industrielle. Travail indépendant nécessitant dynamisme et ambition. Il faut voiture et téléphone personnels. Tous frais remboursés. Salaire suivant qualification plus intéressement sur C.A. réalisé.

Ecrire n° 8.262, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.E.
Offres d'emploi "Placards encadrés"	54,00	50,70
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	85,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	25,00	29,19
Achat-Vente-Location	30,00	35,03
EXCLUSIVITES		
L'AGENDA DU MONDE	23,00	26,85
(chaque vendredi)		

offres d'emploi

fiscaliste

Avant pratique du droit des sociétés et plus spécialement chargé d'un rôle de conseil fiscal auprès des diverses sociétés du groupe.

Le candidat retenu de préférence aura 28 ans minimum, une formation fiscale reçue à l'École Nationale des Impôts et une expérience de deux ou trois ans acquise dans l'administration ou dans le service juridique d'une entreprise.

Écrire avec C.V. détaillé en précisant le salaire actuel, service L493 M.

plein emploi 18 ans de nuit par 2

IMPORTANT GROUPE FINANCIER

recherche

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLES

ayant formation supérieure et expérience.

— Rémunération intéressante; — Avantages sociaux.

Adresser curriculum vitae manuscrit et photo (rét.), n° 4.062, PARFRANCE PA, 4, rue Robert-Etienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

GROUPE PHARMACEUTIQUE

RECHERCHE POUR SON SERVICE DE DOCUMENTATION MÉDICALE À PARIS

JEUNE FEMME MÉDECIN

Connaitant bien la langue anglaise et ayant acquis l'expérience de méthodes de traitement de l'information.

Envoyer C.V. sous référence N° 5.081 à SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.

JEUNE MAISON D'ÉDITION SCOLAIRE

située à Paris (7^e) - Invalides

titulaire d'un groupe international important recherche

RESPONSABLE COMPTABLE

(J. H. ou J. F.)

chargé(e), sous l'autorité du directeur, de la tenue de la comptabilité, du contrôle budgétaire, de la surveillance et de l'exécution de l'ensemble des tâches administratives. Déposé des obligations militaires, anglais souhaités ainsi qu'expérience comptable de quelques années. Études supérieures (D.E.C.S.).

Envoyer C.V. dét. présentations et photo à S.E.A. LEVY-TOURNAY, 5, cité Fleury, 75006 Paris, 4. tr.

IMPORTANTES SOCIÉTÉS GROUPE PEGHNEY-UGINE-KUHLMANN

recherche

UN ADJOINT A SON CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Le candidat du niveau D.E.C.S. ou L.T.B. possédant une solide expérience comptable et comptable sera chargé de la gestion de son service trésorerie à Paris.

Écrire avec C.V. et présentations sous réf. 5.081 à LEVY-TOURNAY, 5, cité Fleury, 75006 Paris, 4. tr.

GROUPE INTERNATIONAL

Produits Industriels Grande Consommation confierait à

JEUNE H.E.C. - ESSEC

la conception, la mise en place et le fonctionnement selon les procédures anglo-saxonnes de son

COST ACCOUNTING

Écrire manuscrit (plus photo) à E. CARSTON, 72, rue de la République, 91000 BRUNY.

SYNDICAT PATRONAL NATIONAL

Grandes Entreprises recherche

RESPONSABLE EMPLOI - FORMATION

Le poste conviendrait à Cadre Supérieur, âgé plus de 35 ans, niveau Grande École, ayant expérience minimum de 5 ans dans les domaines de la gestion de l'emploi et de la formation.

Adresser C.V. et photo (rét.) à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, 75002 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir Politesse de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

AIDE-COMPTABLE

de Cab. d'Expert-Comptable. Trév. intéress. et formateur. Écrire : S.E.C.O.E., 14, rue d'Annam, Paris (20^e), Groupement d'Experts-Comptables, implantation nationale, recherche

EXPERT COMPTABLE POUR :

- surveiller et harmonisation des méthodes de travail,
- organiser les services de formation,
- coordonner l'activité des missions.

Le candidat devra avoir une expérience de la révision de Stés Industriels.

Lieu de travail Paris ou province.

Adresser C.V. sous réf. 7.444, P. LICHOU S.A., 10, r. Louvois, 75001 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE

GRANDE BANQUE NORD DE PARIS

recrute pour son Département de Personnel

RESPONSABLE FORMATION

Il sera chargé de la section de la formation permanente :

- sur le plan technique (conception et réalisation de programmes de formation, mise en place de stages collectifs, ...)
- sur le plan administratif (dossiers et plan de formation, déclarations, ...).

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur (mécanique) de préférence ayant une première expérience industrielle. Lecture de l'anglais souhaitée.

Adresser C.V., photo et réf. à n° 65.090 COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

THOMSON C.S.F.

Division LÉVALLOIS

LEVALLOIS (PRCS METHOD)

recherche

AGENTS TECHNIQUES ET INTERNATIONAUX

tit. S.T.S., D.U.T. ou équival.

- pour travailler sur place (France) ou à l'étranger (au sein de l'usine).
- pour effectuer des mises en service sur le site (France) ou à l'étranger, après formation à l'usine (déplacements de longue durée fréquents).

Adresser C.V. dét. (sous réf. 3) à : TH. C.S.F. Serv. Recrutement, 20, rue Grégoire, Levallois, ou 50, av. de la République, Paris-11^e, 30-99.

Pour MALAKOFF

DESSINATEURS

Catégorie technique.

Se réf. E.L.P., 110, bd Gabriel-Péri, MALAKOFF - 75146-20

GROUPE BANCAIRE

quartier Saint-Lazare recherche

UN ADJOINT AU RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Formation supérieure souhaitée.
- Bonne maîtrise de l'organisation.
- Expérience gestion du personnel (recrutement, formation, ...).
- Expérience gestion de la production et de la maintenance.
- Expérience gestion de la relation client.
- Expérience gestion de la relation fournisseur.
- Expérience gestion de la relation bancaire.

Écrire avec C.V. et photo à S.E.A. LEVY-TOURNAY, 5, cité Fleury, 75006 Paris, 4. tr.

UN ADJOINT AU RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Formation supérieure souhaitée.

Bonne maîtrise de l'organisation.

Expérience gestion du personnel (recrutement, formation, ...).

Expérience gestion de la production et de la maintenance.

Expérience gestion de la relation client.

Expérience gestion de la relation fournisseur.

Expérience gestion de la relation bancaire.

Écrire avec C.V. et photo à S.E.A. LEVY-TOURNAY, 5, cité Fleury, 75006 Paris, 4. tr.

GROUPE INTERNATIONAL

Produits Industriels Grande Consommation confierait à

JEUNE H.E.C. - ESSEC

la conception, la mise en place et le fonctionnement selon les procédures anglo-saxonnes de son

COST ACCOUNTING

Écrire manuscrit (plus photo) à E. CARSTON, 72, rue de la République, 91000 BRUNY.

SYNDICAT PATRONAL NATIONAL

Grandes Entreprises recherche

RESPONSABLE EMPLOI - FORMATION

Le poste conviendrait à Cadre Supérieur, âgé plus de 35 ans, niveau Grande École, ayant expérience minimum de 5 ans dans les domaines de la gestion de l'emploi et de la formation.

Adresser C.V. et photo (rét.) à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, 75002 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir Politesse de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

AGENT TECHNIQUE

CONFIRME AT2 ou ATP

connaissant vitesse variable, bonnes notions en électronique et en électrotechnique pour assurer S.A.V. en France. Place stable pour bureau Central, éventuellement social. Écr. avec C.V. et présentations à : n° 24.753 B, B.L.E.U. 17, r. Lebel, 75001 Vincennes, qui transmettra.

JEUNE E.S.C. Services Comptables et Financiers

recherche

PROGRAMMEURS-ASSEMBLEURS IBM

2 ans d'expérience, connaissances en langage COBOL, FORTRAN, ALGOL, BASIC, PASCAL, etc. Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

T. L. T. N.

rech. pour travaux de conception assistés par ordinateur

INGÉNIEUR

expérimenté dans systèmes automatisés interactifs. Renvoyer C.V. et photo, 28, r. de Valenciennes, Paris-11^e. Urgent pour SURESNES DACTYLO TECHNIQUE CONFIRMÉE Téléphone : 735-94-50

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

200 personnes. FORTE EXPANSION - 2 USINES recherche pour son siège quartier SAINT-LAZARE

CONFIRME

niv. DECS + 5 ans min. pratique professionnelle. Écrire M. G. 6702, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN INGÉNIEUR ETUDES THERMIQUES DÉBUTANT

diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN CADRE EXPORTATION DÉBUTANT

diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES CONFIRMÉ

Diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

LE CHEF DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Il assure la répartition de travail, la supervision des collaborateurs (dont 3 A.M.), le contrôle des comptabilités mensuelles, la vérification des comptes et la justification des soldes. Il collabore à la préparation des bilans et états financiers de la société mère et des filiales.

C'est un praticien ayant travaillé pendant 10 ans minimum d'expérience en tant que responsable comptable dans une entreprise industrielle.

Écrire à Mme M.C. TESSIER, sous référence 2881 M.

COMPTABLE SERVICE PARIS

recherche

ANALYSTE

Minimum 3 ans d'expérience. Anglais souhaitable.

Env. C.V. détaillé et présentations à Mme de CHAMBOST, 40, rue de Valenciennes - 75001 Paris.

STÉ SUISSE

PLACEMENT FINANCIER

recherche

pour son service FRANCE ATTACHES COMMERCIAUX

Pratiquant chef d'équipe. Âge minimum 25 ans. Tél. : 266-07-34 pour rendez-vous.

offres d'emploi

GRP 4, bd Magenta PARIS (10^e)

SECRET-DIRECTION BILINGUE ANGLAIS

Compétence : très bonne

Secrétaire Général confirmé (homme)

tenue des assemblées et conseils de direction, gestion des relations publiques, situation stable. Écrire avec C.V. et photo à n° 682, Le Monde à Paris, 5, r. des Saussaies, 75008 Paris.

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

recherche

ACHETEUR

Compétences : maîtrise de la langue anglaise et française, expérience de la gestion de stocks, connaissance des techniques de négociation, maîtrise de l'anglais.

Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN CADRE EXPORTATION DÉBUTANT

diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN CADRE EXPORTATION DÉBUTANT

diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN CADRE EXPORTATION DÉBUTANT

diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN CADRE EXPORTATION DÉBUTANT

diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN CADRE EXPORTATION DÉBUTANT

diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN CADRE EXPORTATION DÉBUTANT

diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.



offres d'emploi

Si vous êtes intéressé par l'achat de matériel industriel, contactez :

LABORATOIRES INDUSTRIELS

recherche en France et à l'étranger de matériel industriel et de matériel de laboratoire. Références : n° 6.870, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

recherche

ACHETEUR

Compétences : maîtrise de la langue anglaise et française, expérience de la gestion de stocks, connaissance des techniques de négociation, maîtrise de l'anglais.

Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN CADRE EXPORTATION DÉBUTANT

diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN CADRE EXPORTATION DÉBUTANT

diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN CADRE EXPORTATION DÉBUTANT

diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN CADRE EXPORTATION DÉBUTANT

diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN CADRE EXPORTATION DÉBUTANT

diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

UN CADRE EXPORTATION DÉBUTANT

diplômé de l'École d'Ingénieurs de l'EST, ENSMA (Nancy), spécialisé en thermique, chargé d'études et de recherches en thermique, en particulier en échangeurs thermiques (radiateurs de refroidissement automobile, échangeurs industriels, etc.). Écrire avec C.V. et photo à n° 7.287, COMTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. tr.

كنا للأنجل

La région parisienne

PORTRAIT

DANS LA VILLE NOUVELLE DE MARNE-LA-VALLÉE

M. Rousselot entre les pots de fleurs et les élus

Renommé depuis peu en remplacement de M. Pierre Carle, décédé, M. Michel Rousselot, directeur de l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée, affronte la tâche de créer un visage sur la future autoroute de l'Est (A-4) risque de freiner les constructions prévues et provoque le colère des élus, des promoteurs et des industriels.

Renommé depuis peu en remplacement de M. Pierre Carle, décédé, M. Michel Rousselot, directeur de l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée, affronte la tâche de créer un visage sur la future autoroute de l'Est (A-4) risque de freiner les constructions prévues et provoque le colère des élus, des promoteurs et des industriels.

Après sa biographie, on classerait M. Rousselot parmi les hommes peut-être davantage voués à la réflexion qu'aux « grandes manœuvres » sur le terrain. Né en 1931, ancien élève de l'École nationale des ponts et chaussées, il a débuté en Afrique avant d'entrer, en 1960, au service des affaires économiques et internationales du ministère des travaux publics et des transports, dont il a assumé la responsabilité de 1964 à 1969. Il a ensuite été nommé chef du service régional et urbain au commissariat général du Plan.

« Je ne suis pas un homme d'études au sens universitaire du terme, proteste-t-il. J'ai travaillé dans des organismes chargés de conseiller le gouvernement, et ma tâche n'y était pas fondamentalement différente de celle qui est la mienne à Marne-la-Vallée. Les sujets des études auxquelles j'ai participé ont été très

Une belle tentative

Tout compte fait, M. Rousselot trouve ses nouvelles fonctions encore plus intéressantes que les précédentes, car il œuvre désormais sur « une zone géographique limitée, pour améliorer toutes les conditions de vie de ses habitants. C'est plus satisfaisant que d'être conseiller dans un ministère où il n'y a pas une de vos idées sur dix qui passent... »

N'était-il pas risqué de mettre son sac sur un vaisseau que l'on dit menacé de couler ? « Il ne fait pour moi pas l'ombre d'un doute que le gouvernement entend poursuivre la politique des villes nouvelles », assure-t-il. Et la conjoncture ? « Elle ne pose pas de problèmes trop graves, car nous travaillons à long terme. Reste à trouver un bon équilibre entre l'urbanisme volontaire que représente les villes nouvelles et une certaine liberté nécessaire. Elle permet de reprendre l'initiative dans ce domaine monstrueux qu'est la région parisienne. »

ALAIN FAUJAS.

Les incohérences de la signalisation sur les routes.

« Inadaptée, incohérente, inexistante », c'est ainsi que le magazine TRAFIC dénonce les insuffisances de la signalisation routière.

Un sommaire : le programme détaillé des travaux sur les routes et autoroutes pour toute la France ; la comparaison du prix d'un voyage par la route et par l'autoroute ; la traversée des Vosges par la route des Crêtes ; le retour du tramway en province et... la revanche du piéton.

TRAFIC, le magazine au service des automobilistes, donne une foule de renseignements pratiques et d'astuces utiles à tous les conducteurs.

TRAFIC se vend chez votre marchand de journaux.

INVESTIR DANS LA PIERRE PARIS 10°

Il reste à vendre 10 appartements occupés

2 pièces	40.300 F.
3 »	57.000 F.
4 »	71.500 F.

Immeubles en pierre de taille
Bureau de vente : 4, rue Cuviale, Paris 10°
TÉLÉPHONE : 202 32 04 - 256 38 84

Alfortville du côté des Arméniens

Alfortville, dans le Val-de-Marne, tout le quartier sud, entre la place Carnot et le chemin de Villeneuve-Saint-Georges, est une véritable ville arménienne où vivent quatre mille à cinq mille personnes.

Chassés de Turquie par les massacres ordonnés le 24 avril 1915, les Arméniens se sont réfugiés dans plusieurs pays, et, sur le chemin de l'Amérique, en France. Beaucoup se sont installés définitivement à Marseille, leur port d'arrivée, à Valence ou à Lyon. Dans la région parisienne, la communauté la plus importante (la seconde après celle de Marseille) s'est établie à Alfortville. Enclave réussie d'arménité dans le banlieue, elle mène sa propre vie sociale, culturelle et religieuse.

Les anciens, ceux qui ont survécu aux massacres de 1915, on les croise parfois rue Komitas ou rue du Groupe-Manouchian. Ils sont vêtus de sombre des pieds à la tête, comme si, plus d'un demi-siècle après, ils portaient encore le deuil de leur million et demi de morts. Les femmes ont le fichu noir noué autour de la tête et vont doucement, en baissant les yeux. Les hommes ont de superbes moustaches relevées en pointe, leur visage, fin et ridé, est dominé par des yeux larges et tristes.

« Je n'ai pas connu mon grand-père, il a été pendu par les Turcs, raconte le peintre Aslanian. Mon grand-père est mort dans le désert, mon père est d'abord réfugié en Bulgarie, puis il est venu ici... Les premiers immigrants sont arrivés, par petits groupes, entre 1924 et 1925.

Exilés aux poches vides et aux bras chargés d'enfants, ils se sont établis, tant bien que mal, dans ce quartier d'Alfortville qui était alors une zone marécageuse. De leurs mains, ils ont construit leurs maisons et se sont établis comme artisans ou comme boutiquiers, reprenant, dans la France du vingtième siècle, les métiers de leur père : cordonniers ou tailleurs.

Ceux qui ont vécu cette période ont gardé le souvenir de l'un d'eux qui, jusqu'à la guerre, cultivait discrètement le hachisch dans le bout de son jardin, comme on le faisait en Turquie. Il le vendait à des Arabes. Le commissaire était au courant, mais ne disait rien.

« En arrivant, beaucoup d'entre nous ne parlaient pas un mot de français, explique un vieil homme, et beaucoup ne l'ont jamais appris. A cause de cela, nous étions souvent mal reçus, dans les bureaux. Mais, très vite, ces rudes travailleurs, entrepreneurs, durs à la tâche, se sont fait respecter par les Alfortvillais.

Beaucoup de tailleurs sont devenus petits patrons de la confection. Ils ont monté des ateliers à Paris, rue d'Aboukir, dans le quartier du Sentier, et actuellement se font construire des villes entre la place Carnot et la rue Dijon. Il est vraisemblable que, aujourd'hui, la plupart des Arméniens d'Alfortville sont au moins aussi aisés que les autres Alfortvillais.

Le café et l'église

Négociants en textiles ou menuisiers, tous se retrouvent le soir au Café Philippe, place Carnot, qui est connu jusqu'à Liban comme un des centres de cette « vie arménienne à Alfortville ». Il y a plusieurs autres cafés arméniens qui constituent autant de grandes familles, comme l'antique Café de l'Espérance, dans le sud de la ville. On joue aux cartes ou au jacquet — « tavou » en arménien. On parle beaucoup du passé. On se retrouve aussi à l'église arménienne apostolique de la rue Komitas, où en 1970 a officié Sa Sainteté Vasken I^{er} catholique de tous les Arméniens, ou bien à l'église évangélique arménienne, rue du Groupe-Manouchian, ou à l'église des frères évangéliques arméniens, place de l'Europe.

« Avant, on allait beaucoup les uns chez les autres pour des visites. On jouait les vieux

airs ou on improvisait à la cithare arménienne. Les vieux racontaient leurs histoires. Malheureusement, beaucoup sont morts, et les autres sentent faibles, même parmi nous... Peu à peu leur monde se perd... »

Les jeunes vont à l'Union de la Jeunesse arménienne. Mais, surtout, pour se retrouver entre jeunes et jouer au football. Et si au terrain ils utilisent quelques mots arméniens c'est pour tromper l'adversaire... D'ailleurs, plupart ne comprennent plus leurs grands parents et font leur vie de leur côté. Les ethnologues font remarquer que les Arméniens vivent, et ils se demandent si, dans trente ans, il y aura encore des Arméniens.

Trop bien réussis, l'intégration ne va pas aboutir à l'assimilation complète et disparition de la communauté ? C'est ce que veut éviter M. Ara Krikorian, rédacteur en chef de la revue *Haik* (Arménie) et un des responsables de la Fédération révolutionnaire arménienne, qui rappelle qu'une maison de la communauté arménienne sera prochainement le *Jo Alfortville*, grâce à l'appui déterminant de M. Joseph Francechelli, maire de la ville député socialiste. Pour M. Krikorian, cette maison montrera la volonté de la communauté arménienne de préserver son très riche patrimoine culturel.

M. Armand Nihanian, architecte comme grand-père était « bâtisseur de malice » édifié au maire d'Alfortville depuis 1965, maire général de la Fondation des traces arméniennes, estime de son côté : « J'ai contribué beaucoup, fondée sur l'observatoire cette communauté arménienne d'Alfortville tous les Arméniens que la culture, qu'il y a eu une « oubliera jamais son origine nouvelles générations témoignent d'une continuité à faire la synthèse entre la coexistence — et l'acceptation — de leur culture une intégration absolument dénuée de tout contexte français. »

FRANÇOIS MÉTAY

Libres opinions

Un maire, pour quoi faire ?

PARIS se porte mal ! L'influence de l'argent et de la spéculation, le poids du classement des sites — pourrait être donné à toute pétition réunissant un minimum de signatures, également par quartier ou pour toute la ville.

Une autre possibilité serait d'accorder certains pouvoirs à ces associations spontanées qui sont apparues nombreuses ces dernières années pour la défense de Paris, et qui apportent beaucoup à l'information des Parisiens. Ces associations seraient éventuellement regroupées au sein d'une commission ; elles devraient démontrer leur représentativité et leur contribution désintéressée à la sauvegarde de la capitale.

par DANIEL HYMANS (*)

Leurs pouvoirs — outre ceux des droits d'initiative ou de blocage pour différentes mesures administratives — porteraient sur la surveillance de l'application de réglementations souvent délibérément ignorées ou faussées (affichage des permis de construire, respect des zones piétonnes...) et le contrôle de dépenses et d'affectations budgétaires.

Il n'est donc en aucune façon obligatoire, pour accéder de manière active à la vie de la capitale ceux qui y habitent, d'accepter les risques de l'élection d'un maire. Il est possible de mettre en place une démocratie plus directe, plus démocratique que celle de Paris, qui évitent que des décisions majeures ne soient prises — comme si souvent dans le passé — en dehors ou malgré les Parisiens.

(*) Juriste.

Loi de Roissy

« A Roissy, on a d'abord construit l'aéroport ensuite on a pu aux moyens de la desservir A 8 h 30, dans une rue d'embarquement de l'aéroport Charles-de-Gaulle, trois à mes d'affaires attendent avion pour Lyon. L'un d'entre eux particulièrement content : « De la porte de la gare, j'ai dû venir à ma voiture, ce qui m'a coûté à payer une journée de parking. Prendre un autobus j'aurais dû me lever un peu plus tôt. Le temps gagné l'air se perd au sol entre ville et l'aéroport. Il devrait avoir plus de terminaux à Paris. Pas plus de huit à dix de métro entre la douane et l'aéroport. »

Les deux autres passent l'approuvent : « A partir de la banlieue nord, il est impossible d'utiliser les transports en commun. Nous avons pu à taxi qui nous a coûté 62 francs. Solution rapide et peu économique. »

Prix forcés

De Paris à Roissy, le prix moyen d'une course en taxi est d'environ 50 francs par une demi-heure de trajet. En coûtant davantage aux voyageurs. En effet, en vol, les passagers ont payé, par exemple, beaucoup plus qu'ils paient. Certains ont payé de taxi en profitant, donc pour forcer les prix. Pourtant, le taxi est souvent le seul moyen utilisé par ces mêmes passagers, comme nous l'habitons de Roissy, l'homme d'affaires américain et le terminal de la gare d'Orly ne m'arrange pas dit-il, je prends toujours un taxi.

Venant de Bordeaux, le passager débarque à Roissy pour la première fois : « Je vais essayer l'autobus. Il va la porte Maillot ? C'est moins pratique qu'Orly-Rail, mon bureau est à côté de la gare d'Austerlitz. L'aéroport de Invalides ne fait pas de affaire non plus. Enfin, ce sera... » De la sortie de l'aéroport, cinq minutes lui suffisent pour trouver l'autobus.

Une vieille dame américaine prend son billet dans l'autobus : « Dix francs ? Ce n'est pas cher ! »

chaque mois, face à face avec votre signe de la chance !..



tranche des signes du Zodiaque tirage mercredi 14 Mai

loterie nationale

لوتريه الوطنيه

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Arménie

A PROPOS DE...

LES TRANSPORTS EN COMMUN AUX ÉTATS-UNIS
Le train plutôt que l'avion

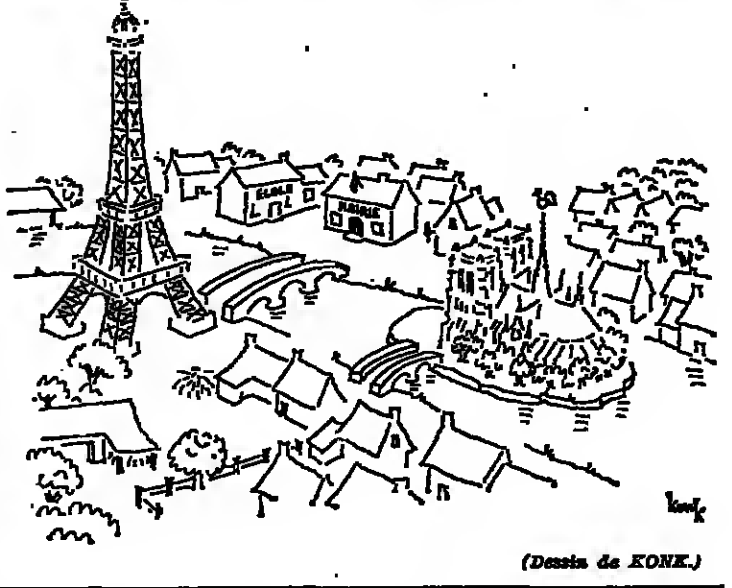
Les Américains utilisent l'avion moins qu'apprévoient à l'intérieur des États-Unis. Cette chute du trafic, très sensible depuis le début de l'année, inquiète les compagnies aériennes. Les compagnies américaines ont réalisé, l'an dernier, les bénéfices les plus importants depuis 1967 : 1,75 milliard de francs. Elles ont perdu, au cours du premier trimestre de 1975, 250 millions de francs. Les transporteurs aériens considèrent l'hiver comme une période de ventes mégres. N'importe que l'outre-Atlantique la situation de l'aviation commerciale demeure préoccupante.

Le rail tente de profiter de ce recul. L'Amtrak, qui exploite les services ferrés de voyageurs, a proposé un plan quinquennal de développement actuellement soumis au Congrès. Le rail tente de profiter de ce recul. L'Amtrak, qui exploite les services ferrés de voyageurs, a proposé un plan quinquennal de développement actuellement soumis au Congrès. Tandis que les compagnies aériennes tentent d'enrayer la chute du trafic, la société d'économie mixte Amtrak, qui exploite depuis quatre ans, aux États-Unis les services ferrés de voyageurs, modifie ses desseins en raison de l'affluence des voyageurs qui représentent moitié du train. A l'automne dernier, elle a présenté au ministère des transports un plan quinquennal de développement portant sur les années 1975 à 1979 qui n'a pas encore reçu l'aval du Congrès. L'Amtrak voit grand, puisqu'elle envisage de la fois la refonte des infrastructures, la rénovation des équipements et la modernisation du matériel roulant : 2,95 milliards de dollars à dépenser en cinq ans.

Région parisienne

Le nouveau statut de la capitale semble répondre aux préoccupations de la gauche

La Ville de Paris aura, après les élections municipales de 1977, un maire élu pour six ans, avec les mêmes compétences que tous les maires de France, et sans exception ni réserves. Le projet de loi modifiant le statut de Paris serait déposé avant la fin de l'actuelle session parlementaire sur le bureau de l'Assemblée nationale, pour être discuté à la session d'automne. Un maire et ses adjoints jouissent pour six ans de tous les pouvoirs prévus par la loi de 1884 sur les collectivités locales; un Conseil de Paris composé de cent membres (au lieu de quatre-vingt-dix actuellement) élus au scrutin de liste; un conseil local d'arrondissement; un préfet qui sera seulement le représentant de l'État; telles sont les dispositions principales du projet de loi. Le maire de Paris aura donc pouvoir sur l'ensemble de l'administration de la ville. Dans le nouveau statut, il n'y aura plus de maires et maires adjoints nommés par décret. Des citoyens municipaux d'arrondissement désignés par le maire de Paris seront chargés notamment des services de l'état civil. Dans chaque arrondissement, il est prévu une commission composée de ses élus au Conseil de Paris. Cette commission pourra recevoir des délégations de compétence du maire de Paris. Pour être les cent conseillers de la capitale, des circonscriptions, électoraux correspondant à chacun des vingt arrondissements seront créés pour remplacer les quatorze secteurs actuels. Dans chaque circonscription, le nombre de sièges variera selon l'importance de la population. C'est la raison pour laquelle on pourrait assister à un regroupement des arrondissements du centre de la capitale, peu peuplés. Les dispositions du projet de loi se rapprochent des propositions faites par la gauche et vont plus loin que les suggestions faites depuis plusieurs années par la majorité, et notamment par l'U.D.R., qui s'est toujours opposée à l'application de la loi de 1884.



(Dessin de KONK.)

CIRCULATION

J.-J. Servan-Schreiber : le plan routier de Lorraine est menacé

Jean-Jacques Servan-Schreiber, député réformateur et conseiller régional de Lorraine, éclairé à Nancy : Le plan routier de Lorraine menacé. Son développement au niveau de l'Europe, par l'axe d'axe, si souvent promis et jamais réalisé, est incertain; c'est plus grave. Ses liaisons est-ouest, qu'on croyait acquises, restent maintenant vagues.

ENVIRONNEMENT

DEBAT SUR LE LARZAC

Une soirée-débat sur le Larzac est organisée mardi 18 mai à 20 h. 30 à Versailles (XV). Une salle séparée sur jardin, superficie de 800 m2. Des étages de 410 m2 divisibles en 2 lots, 130 et 280 m2. Tous les bureaux au premier jour, panoramiques ou cloisonnés à la demande avec ou sans climatisation.

LE MONDE IMMOBILIER BUREAUX

Table with 7 columns: ADRESSES, PRIX MOYEN AU M2, SURFACE M2, DATE LIVRAISON, LOCATION, VENTE, DESCRIPTION, NOM DU CONSTRUCTEUR, AGENCE DE VENTE. Contains real estate listings for various locations like Flandre 90, Rond-Point 93, Paris-Pleyel, Sud-Expansion, Rouen-Pasteur, and Périnor-Lille.

Cette rubrique de publicité, ouverte chaque lundi (le Monde daté du mardi) à tous les constructeurs-promoteurs, est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier bureaux.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ECONOMI

BILLET

Un capitaliste encombrant

M. Marcel Boussec met les pouvoirs publics dans l'embarras. Jusqu'à présent, lorsque l'Etat était amené à s'intéresser à une entreprise en difficulté, le scénario était clair : les propriétaires ou les actionnaires se retirèrent sur le point des pièces, laissant le plus souvent à l'administration le soin de trouver une solution industrielle et de renouer financièrement l'affaire.

M. Marcel Boussec agit de manière toute différente. Seul propriétaire d'un empire textile qu'il a créé, mais qui est maintenant ébranlé par des erreurs de gestion incontestables, il n'entend pas céder le pièce, mais, « capitaliste exemplaire », il accepte d'aider sa fortune personnelle pour soutenir son groupe. En contrepartie de cet effort financier, l'ex-roi du coton repousse toute ingérence dans l'organisation et la direction de ses sociétés. Il refuse le plan de redressement mis au point par M. Claude-Alain Sarre et nommé son neveu, M. Jean-Claude Boussec, à la présidence du directeur du C.I.T.F., la société qui cofinancie les activités textiles de son groupe.

La moins que l'on puisse dire est que cette nomination a été accueillie sans enthousiasme. Le ministre de l'Industrie et de la Recherche, les banques, le C.N.P.F., qui avaient activement contribué à la mise sur pied de la solution « Sarre », ne s'en cachent pas. Ils redoutent que l'épisode Jean-Claude Boussec n'aggrave encore une situation qui exige des décisions immédiates et énergiques. Mais que peuvent-ils faire ? Le groupe

Boussec n'a pas déposé son bilan. Alors ? Amener M. Boussec à composer en lui supprimant les crédits bancaires ? M. Boussec est riche et peut tenir longtemps.

A la vérité, il n'existerait théoriquement qu'une solution ne remettant pas en cause le droit de propriété : racheter le groupe. Mais son propriétaire n'est pas vendeur. Bref, c'est l'impassé et l'incertitude pour quinze mille salariés.

Il serait trop facile de faire à cette occasion le procès de M. Marcel Boussec, qui a eu moins le mérite d'aller au bout de la logique capitaliste, en engageant ses propres deniers pour soutenir un ensemble industriel chancelant. Paradoxalement, cette attitude honorable — et par trop exceptionnelle — est en passe de devenir un modèle pour les autres. Car elle est considérée comme une solution satisfaisante. M. Boussec n'est pas éternel.

Que les pouvoirs publics, le patronat, les banquiers qui redoutent un effondrement mettant en péril l'emploi de plusieurs milliers de travailleurs, n'aient pas les moyens légitimes de le prévenir, incite à conclure que le droit qui confond capital et pouvoir exclusif dans l'entreprise est pour le moins inadapté. Ce n'est pas le premier exemple ; ce n'est malheureusement sans doute pas le dernier.

PHILIPPE LABARDE.

SYNDICATS

DIVERGENCES AU CONGRÈS DES POSTIERS F.O. A PROPOS DE LA GRÈVE DE L'AUTOMNE DERNIER

Lors du centième congrès de la Fédération syndicale des travailleurs des P.T.T. Force ouvrière, la section Ile-de-France, numériquement la plus importante, a reproché à d'autres sections d'avoir interrompu trop rapidement la grève de l'automne dernier. Au-delà de ces divergences de tactique, des militants de la région parisienne qui comptent dans leurs rangs de nombreux trotskistes reprochent aux dirigeants nationaux de Force ouvrière de privilégier la politique d'accords contractuels aux dépens de l'action revendicative de masse. Certains militent même l'existence de tendances analogues au sein d'autres sections. De ce fait, le rapport d'activité du secrétaire général n'a recueilli que 75 % des suffrages, 20 % lors du congrès précédent.

En revanche, la motion d'orientation a obtenu 89 % des suffrages et le secrétaire général a été réélu. Le travail d'extension progressive du départ en retraite à cinquante-cinq ans.

M. André Bergeron (F.O.) a été élu à la présidence de l'UNEDIC, en remplacement de M. Bernasconi (P.M.E.), en application du principe d'alternance appliqué dans cette institution paritaire d'assurance-chômage complémentaire.

M. CALVEZ

CONFIRME SA CANDIDATURE A LA PRÉSIDENTIE DE LA C.G.C.

M. Corantin Calvez, délégué général de la C.G.C., a déclaré dimanche 11 mai, à Compiègne (Seine-et-Marne), qu'il maintiendrait sa candidature à la présidence de la C.G.C. M. Calvez faisait jusqu'à présent équipe avec M. Jean Menu, secrétaire général de la C.G.C., sans que l'un ou l'autre ait jusqu'à ces derniers jours précisé celui qui postulerait au poste occupé par M. Calvez. Le comité national pour la rénovation de la C.G.C. a laissé entendre la semaine dernière qu'il se prononcerait pour la candidature de M. Menu à la présidence. Il semble qu'à la suite de cette décision, M. Calvez ait renoncé à faire équipe avec M. Menu pour tenter sa chance à la présidence. Il y aurait désormais trois candidats pour la succession de M. Menu : M. Calvez, le délégué fédéral et le secrétaire général actuel de la Confédération, M. Françoise, président de la Fédération de la chimie, a déjà fait acte de candidature.

AUTOMOBILE

APRÈS BRITISH LEYLAND

Chrysler demande une aide financière au gouvernement britannique

L'industrie automobile britannique va bien mal. Après British Leyland, à qui le gouvernement accordera une aide de 745 milliards de francs en trois ans, en contrepartie d'une prise de participation de 75 % des titres (le Monde du 26 avril), c'est Chrysler U.K. qui a besoin des concours publics pour se maintenir à flot.

M. Don Lander, directeur de la filiale anglaise du constructeur américain, a déclaré lui-même qu'il entendait demander une aide financière du gouvernement, conformément à la loi industrielle de 1972, afin de poursuivre la fabrication de nouveaux modèles. Le soutien public à propos d'un tel projet a été discuté lors de discussions informelles ont déjà eu lieu, selon M. Lander, complétant une demande de prêt de 35 millions de livres

(350 millions de francs) fait un établissement financier de l'industrie (Finance For Industry).

On connaît bien les causes grandes difficultés rencontrées aujourd'hui par les constructeurs britanniques (le Monde du 28 janvier 1975). Jusqu'en leur activité a été entravée une fiscalité sévère sur les d'automobiles. Quand celle-ci levée, les sociétés britanniques avaient pris du retard tech sur leurs concurrents allemands et japonais et ce sur des modèles qui profiteront le du boom de l'automobile de 1972. Les parts des voitures portées sur le marché ont passé de 14 % en 1970 à en 1973. Depuis le début de elle tourne autour de 33 %.

Les constructeurs britanniques ont souffert aussi des incertitudes qui, selon eux, ont entraîné la perte de cent mille à cinq cent mille tures par an depuis 1972. Chrysler et British Leyland ont été particulièrement touchés par ces difficultés. D'ailleurs, ce lundi, les quatre mille ouvriers de Chrysler de Coventry, o fabrique des moteurs, ont décidé s'ils donnaient suite menace de grève. Les de discussions engagées samedi la direction et les délégués personnels, qui réclament un mentation de salaire de 11 par semaine, ont abouti constat de désaccord.

Ce lundi également, les cents employés de bureau l'usine Dunlop de Coventry grève depuis trois semaines. Ils poursuivront leur mouvement jusqu'à ce qu'ils obtiennent un salaire de deux mille dans la compagnie, et de mille ouvriers chez British Leyland, qui s'approvisionne de Dunlop pour beaucoup produits.

Renault complète sa des petits véhicules industriels. Le Régie Renault veut commercialiser un R à fourgonnette à deux portes, long de 2,50 m, de 1,10 mètres cubes de la R 6, deux nouveaux modèles : longue de 20 centimètres, véhicules utilitaires usés de la R 4, la caisse forcée ainsi que la suspension des freins. Prix toutes taxes prises, dès en main : nette, 13 680 F ; brut, 14 800 F.

L'Association des français d'automobiles (deuxième groupe français de constructeur de véhicules utilitaires) a conclu un accord d'ass avec le numéro un italien gloire.

Cet accord prévoit notamment que les deux sociétés s'ont leurs réservations et feront leurs cartes de crédit prochainement. ALFA avait signé un accord similaire en mai 1974 avec le constructeur britannique Daimler. Le groupe, décrit par les trois entreprises, gment près de 30 000 véhicules dont le chiffre d'affaires sera de 100 millions de francs classera au second rang en derrière Hertz.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Guerre de procédure à Usinor-Dunkerque

La direction demande en référé l'évacuation de l'usine

De notre correspondant

Dunkerque. — A Usinor-Dunkerque, toujours occupée par les grévistes, la direction, qui a fait identifier sur des photos quinze membres des piquets de grève, a assigné ces derniers en référé, afin d'obtenir l'évacuation des lieux et des accès de l'usine. L'ordonnance pourrait être rendue dès lundi après-midi. On s'est donc engagé dans le maquis de la procédure judiciaire.

La réunion de conciliation que l'inspection du travail a été efforcée d'organiser lundi 12 mai vers 10 heures, entre la direction d'Usinor-Dunkerque et les syndi-

cats, n'a pas eu lieu. La navette qui l'inspecteur départemental du travail a organisé, samedi et dimanche, entre le P.C. des syndicats et l'entrée de l'usine et celui du patronat, repêché en ville n'a, en effet, pas abouti.

Alors que les syndicats s'étaient déclarés prêts à envisager la libération des grands bureaux occupés par les grévistes, la C.F.D.T. ne voulant pas s'engager pour l'avenir, c'est-à-dire pour une réoccupation en cas d'échec des pourparlers, et alors que la direction avait accepté une renouveau, celle-ci a finalement fait savoir qu'elle ne s'y rendrait pas, après avoir refusé d'un tract diffusé par les syndicats et parlant du maintien et du renforcement des piquets de grève.

Cette situation sera-t-elle déblocquée à Paris au niveau des états-majors syndicaux ou patronaux et de la haute administration ? C'est la question que l'on se posait lundi en fin de matinée, alors que se préparait un nouveau meeting ouvrier.

Les chauffeurs de bus de l'agglomération ont repris le travail, ce matin lundi 12 mai, après vingt jours de grève.

Les syndicats ont accepté la fixation du point 100 de la grille des salaires à 1 140 000 F (au lieu de 1 130 000 F) et obtenu l'indemnisation des jours de grève à 40 %. — (Corresp.)

TOURISME

LES ACTIVITÉS DANS LES DOM ET LES TOM

M. Olivier Siron, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a visité vendredi 9 mai 1975 au salon du tourisme de la Foire de Paris le stand des départements et territoires français d'outre-mer. Il a, à cette occasion, tenu sur place une conférence de presse au cours de laquelle il a dressé le bilan des activités touristiques dans les DOM et les TOM et a fait état des principales réalisations qui seraient entreprises au cours des prochains mois.

En Guadeloupe, les projets relatifs à l'aménagement du site de Saint-François et des Salines, à la mise en place du parc naturel et à la construction d'un village de vacances seront mis en réalisation. La construction de trois hôtels totalisant cinq cent cinquante chambres sera entreprise au Goaler.

En Martinique, un village de vacances de deux cent dix lits doit être construit, ainsi, notamment, qu'un Festival de deux cent cinquante chambres à Fort-de-France.

A la Réunion sera entreprise la construction d'un hôtel Médiclin.

Grenoble.

Pourquoi vaut-il mieux installer ses bureaux dans le centre de demain ?

Grenoble, une ville qui bouge. Pas dans le centre d'hier. A Grenoble, c'est déjà dans le centre de demain que tout se passe. Tous les événements de dimension internationale ou de haute portée scientifique ou industrielle. Tout ce qui se fait d'important dans tous les domaines.

Pour une entreprise, c'est important d'être là où il se passe quelque chose.

Le Trident à Grenoble.

Des bureaux dans le centre de demain.

Des bureaux comme on trouve dans les grands centres du monde. Avec des surfaces de 100 m² à 1.400 m² sur un seul plateau. Aménageables en bureaux payés ou cloisonnés. Avec 1.000 m² de commerces intégrés. Des jardins, des bassins, des cafétérias, un hôtel.

Et tout un ensemble fonctionnel pour éclairer, chauffer, climatiser, communiquer, cultiver.

Le TRIDENT : est l'immeuble de bureaux qui fait à une ville une expansion que Grenoble.

MONNAIES ET CHANGES

La livre sterling continue de baisser

(Suite de la première page.) L'ampleur de la dépréciation est mesurée par ces pourcentages : par rapport à ses anciennes parités en dollar, le franc français est en deuil (en vigueur jusqu'en juin 1973), la livre a respectivement baissé de 11,8 %, 29,4 % et de 35,4 %.

Après la réunion de gouvernement des banques centrales à Bâle lundi et mardi matin, les experts monétaires des principaux pays occidentaux se réuniront mercredi à Paris d'abord au sein du groupe numéro 3 de l'O.C.D.E., puis en tant que membres du groupe des Dix. Les sujets à

l'ordre du jour concernent notamment l'augmentation des quotas du Fonds monétaire et l'élimination de l'or des statuts de cette institution, mais les discussions seront en réalité dominées par les trois événements qui indiquent avec précision la situation monétaire internationale : l'élargissement du « serpent européen » grâce au prochain retour du franc français à la parité avec la livre, la faiblesse persistante du dollar due notamment à l'ampleur du déficit budgétaire d'une ampleur exceptionnelle aux Etats-Unis. Alors que de nombreux opérateurs achèvement la situation monétaire internationale : l'élargissement du « serpent européen » grâce au prochain retour du franc français à la parité avec la livre, la faiblesse persistante du dollar due notamment à l'ampleur du déficit budgétaire d'une ampleur exceptionnelle aux Etats-Unis.

Si la livre sterling est à nouveau menacée de traverser une crise sévère, la principale raison en est probablement l'absence d'une politique claire en Grande-Bretagne. Pour lutter contre le déficit extérieur du pays, le gouvernement a tenté de limiter les importations de biens de consommation, mais les conseillers économiques du gouvernement se divisent entre deux écoles, qui avancent des positions dont on serait tenté de dire qu'aucune n'est en mesure de fournir une solution. Les uns préconisent un contrôle des importations tandis que d'autres se font l'avocat d'une dépréciation de

la monnaie sur les marchés des changes. Il est vrai que le gouvernement britannique a déjà rejeté la première de ces suggestions (c'est ce que M. Wilson a encore fait dimanche à la télévision) et se désolait par la bouche du chancelier de l'Echiquier, hostile à un nouveau glissement de la livre.

Mais pour justifier leurs propos, les dirigeants britanniques ont présenté ni une analyse convaincante, ni la situation ni un programme de redressement. Ils n'ont pas dit au peuple britannique que dans tous les pays il a été reconstruit l'équilibre extérieur s'accompagne d'une renouveau, en tout cas, d'une stabilisation de la devise nationale. Tel a été le cas en France, au Japon et, plus récemment, en Italie.

Le plus grave est sans doute que la Grande-Bretagne ne peut plus compter comme l'année dernière sur des emprunts lancés sur le marché pour régler son déficit. Elle devra sans doute faire appel au Fonds monétaire, mais les autorités britanniques continuent à espérer qu'elles pourront différer leur décision jusqu'au lendemain du référendum (5 juin). Un tel secours n'aurait pas d'effets durables s'il n'était accompagné d'un redressement intérieur. L'accent continu à être mis en Angleterre sur le contrôle social, mais le gouvernement est apparu jusqu'à maintenant impuissant pour contenir les revendications du secteur public où les majorations de salaires déjà accordées sont de l'ordre de 30 %.

PAUL FABRA.

PATRONAT

MM. DE POUILLIER ET RIBOUX ont été nommés administrateurs de Rhône-Poulenc. — M. Jacques de Fouchier, président du groupe Paribas, et Antoine Riboux, président du groupe B.S.N. Gervais-Danone, ont été nommés administrateurs du groupe Rhône-Poulenc, numéro un français de la chimie.

M. FRANCOIS LEPATRE, président de la Fédération nationale de l'industrie laitière, vient d'être nommé président de l'Association nationale des industries agricoles et alimentaires (A.N.I.A.A.). La tâche de M. Lepatre est de réorganiser la représentation des industries alimentaires.

A la dernière réunion de l'OPAPE

L'ALGERIE AURAIT PROPOSÉ LA CRÉATION D'UN DINAR DE COMPTE ARABE

Beyrouth (A.F.P.). — A la dernière réunion de l'OPAPE (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole), du 3 au 5 mai derniers, l'Algérie aurait proposé la création d'un dinar de compte arabe qui serait égal à trois D.T.S. (droits de tirage spéciaux) et serait formé d'un cocktail de monnaies des pays membres de l'Organisation. C'est ce qu'affirme Al Dnyar, un hebdomadaire libanais dans ses éditions de dimanche 11 mai.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutschemarks	Francs suisses
48 heures	4 5/8	5 5/8	3 7/8
1 mois	5 1/4	5 3/4	2 7/8
3 mois	5 3/8	5 7/8	2 7/8
6 mois	7 1/2	8	5 1/8

Quand une entreprise décide de s'installer dans le centre d'une ville, il vaut mieux que ce soit dans le centre de demain. Pas dans celui d'hier.



LE TRIDENT A GRENOBLE. 20.000 m2 DE BUREAUX.

DANS LE CENTRE. LE VRAI. PAS CELUI D'HIER. CELUI DE DEMAIN. 7000 m2 DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT EN LOCATION. 13.000 m2 EN VENTE LEASING.

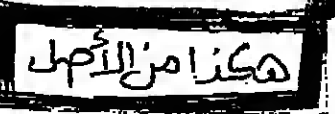
Renseignements à Paris UFFI - SLC M. FRAVAL Tél. 522.12.00

à Lyon FONCIFRANCE Tél. (78) 62.90.22

à Grenoble M. GOURDON Tél. (76) 87.11.05 M. JOURNOUD Tél. (76) 87.13.85

Une réalisation

cli snc 15 et 47, rue de la République 68002 LYON



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EUROPE

A BRUXELLES

Un nouvel accord a été signé entre la C.E.E. et Israël

Etat d'Israël et la Communauté européenne ont conclu, dimanche 11 mai, un accord commercial de libre-échange qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet. Cet accord, premier d'une série que la C.E.E. établit avec les pays riverains de la Méditerranée, a été signé, à Bruxelles, par M.M. Yigal, ministre israélien des affaires étrangères, et François-Xavier Ortoli, président de la mission européenne.

Le nouvel accord, qui remplace celui qui avait conclu en 1970 entre les Six et Israël, prévoit notamment une réduction progressive des droits douaniers européens sur les produits industriels. Les droits abouissant à la franchise totale au 1^{er} juillet 1977. Le désarmement douanier sera à lui-même jusqu'en 1985 (la fin du traité). Toutefois, une partie de cet accord concerne certains produits agricoles israéliens. Il entrera en vigueur lorsque la C.E.E. aura pu le moyen de fournir des compensations aux producteurs italiens.

M. Yigal a déclaré à cette occasion que l'accord est « une grande importance politique » dans la mesure où il conduit à une nouvelle sorte de « dénormalisation », qui pourrait servir de modèle dans

notre partie du monde. « Nous sommes confiants, a-t-il ajouté, que notre développement aura des effets bénéfiques non seulement sur notre économie, mais aussi sur celle de la région méditerranéenne en général et pour nos voisins en particulier. »

L'accord israélo-européen a en tout cas provoqué des réactions du côté arabe. Selon le journal Al Anouar de Beyrouth, l'Algérie a demandé que la préparation du dialogue euro-arabe soit arrêtée en signe de protestation. Au Caire, on annonce au siège de la Ligue arabe que celle-ci a demandé aux ambassadeurs arabes accrédités auprès de la C.E.E. à Bruxelles de lui fournir des précisions sur l'accord, afin d'évaluer son incidence sur la bonne marche de ce dialogue. Les résultats de ces contacts seront soumis à la commission supérieure arabe pour le dialogue avec l'Europe, qui doit se réunir au Caire le 20 mai prochain, et dont la première phase devrait commencer le 10 juin prochain, au niveau des experts. De son côté, M. Issa Al Ahmed, vice-ministre des affaires étrangères koweïtites par intérim, a déclaré, dimanche, que l'accord conclu ne manquerait pas d'avoir des conséquences sur les relations entre l'Europe et les pays arabes.

Un puissant réconfort pour Jérusalem

Jérusalem. — En apposant à Jérusalem, dimanche 11 mai, sa signature sur le document créant une zone de libre-échange entre Israël et la Communauté économique européenne, M. Yigal a-t-il dit sans doute comme tous ses compatriotes, le sentiment qu'un tournant décisif venait de marquer l'histoire d'Israël. C'est avant tout l'insupportable sensation d'isolement dans laquelle le pays est plongé qui est gommée. Cette Europe, qui souvent usée d'être totalement à la merci des Arabes, ne craignait donc pas de lui reconnaître un statut d'égalité avec Israël, au-delà du statut de « territoire arabe » est considérablement renforcé. La certitude de Bruxelles et apporté aux habitants un puissant réconfort à un moment où rien ne paraissait devoir déchoquer que la solitude ne débouche sur l'Apocalypse. Et l'on s'aperçoit, du même coup, combien le premier ministre, M. Itzhak Rabin, avait

De notre correspondant

eu tort de considérer l'Europe comme... inexistante (sur le plan politique).

L'accord de Bruxelles n'est pas seulement un événement d'une portée politique considérable mais, sur le plan économique, il est aussi l'aboutissement de quinze ans d'efforts sohamés. C'est un marché de deux cent cinquante millions de consommateurs qui sera ouvert à partir du 1^{er} juillet 1975 aux produits industriels et agricoles israéliens. Les échanges entre Israël et les pays de la Communauté étaient déjà assez importants puisque Israël a importé en 1974 pour 1 997 613 000 dollars et exporté pour 688 408 000 dollars. Les importations, en provenance de la C.E.E., atteignent près de la moitié du total des achats à l'étranger et les exportations vers la C.E.E. la

tiers des exportations globales d'Israël.

L'abaissement des barrières douanières, très considérable dans l'immédiat sur les marchés européens — en Israël cet abaissement sera échelonné sur quinze ans, — représente toutefois un défi pour l'économie israélienne qui devra subir une refonte qui ne sera pas sans douleur. Les avertissements n'ont pas manqué de la part de tous les responsables des affaires économiques et, notamment, du ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Haim Bar Lev. Ce dernier prévoit des moments difficiles pour les entreprises. Dans bien des cas, elles seront peut-être obligées de fermer leurs portes faute de pouvoir affronter la concurrence d'un marché libre. Le ministre est cependant certain que le fer, qui sera ainsi porté sur les points faibles de l'économie, aura à terme un effet salutaire.

ANDRÉ SCÉMAMA.

CONJONCTURE

M. FOURCADE PRÉVOIT UNE LÉGÈRE BAISSSE DU CHOMAGE

« Je continue à penser que le vrai problème de l'économie française est la hausse des prix trop rapide », a déclaré, le 10 mai, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'Économie et des Finances, à R.T.L. dont il était le rédacteur en chef d'un journal inattendu.

« Pour qu'il n'y ait pas de chômage en France dans les prochaines années, a-t-il ajouté, il faut que notre économie soit saine. Il faut que notre monnaie soit valable et il faut que notre balance commerciale soit équilibrée. »

S'affirmant toujours hostile à une relance par la consommation « qui se traduirait immédiatement par une augmentation des prix », M. Fourcade a indiqué qu'actuellement, dans un certain nombre d'industries, les commandes de commandes se poursuivent un peu plus et que le chômage ne se peut pas décliner. On constate, dans un certain nombre de secteurs, une très légère reprise, mais qui est plus volatile et plus douce que celle que nous avions prévue ».

Selon l'INSEE

LES PROMOTEURS PRIVÉS JUGENT ENCORE FAIBLE LA DEMANDE DE LOGEMENTS NEUFS

L'enquête trimestrielle de conjoncture réalisée en avril par l'Institut national de la statistique et des études économiques auprès d'un millier de promoteurs, révèle une stagnation de la demande de logements neufs est toujours jugée faible par les promoteurs privés, tandis qu'on constate une « nette amélioration » des demandes de T.I.M. en accession à la propriété.

Les stocks de logements inventés sont jugés moins élevés qu'au début de l'année, particulièrement dans la région parisienne. Cependant, il semble que les promoteurs privés attendent une réelle reprise de la demande pour reprendre une activité plus soutenue, préférentiellement, écarter leurs stocks. Les permis de mises en chantier, qui s'améliorent lentement depuis six mois, restent encore faibles.

Enfin, la hausse des prix des logements continue de se ralentir, dans le secteur libre et en province.

FISCALITÉ

IMPOTS : PAIEMENT DU DEUXIÈME TIERS PROVISIONNEL LE 15 MAI AU PLUS TARD

Il ne reste plus que trois jours pour acquitter aux services des impôts le deuxième tiers provisionnel : au-delà du 15 mai, les retardataires seront passibles d'une amende égale à 10 % du montant de leur tiers.

Devent s'exécuter, même s'ils n'ont pas reçu l'avis normalement envoyé par le ministère de l'Économie et des Finances, tous les contribuables qui n'ont pas adopté le régime du paiement mensuel.

Exceptionnellement, cette année, le Trésor va rendre de l'argent : un million six cent cinquante mille contribuables recevront par chèque un montant forfaitaire (1,3 milliard de francs) du prélevement supplémentaire exigé l'an dernier au nom de la lutte contre l'inflation. Quand on lui demande pourquoi cette somme n'a pas tout simplement été déduite des impôts exigibles (soit sur le tiers, soit sur les mensualités), le ministre de l'Économie et des Finances répond que les contribuables sont « plus sensibles » à la réception d'un chèque en bonne et due forme qu'à un simple crédit d'impôt.

UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE EST ACCORDÉ AUX MÉDECINS CONVENTIONNÉS POUR LEUR DÉCLARATION DE REVENUS.

En raison de difficultés consécutives à la mise en place du système informatique d'établissement des relevés individuels des honoraires des médecins, les organismes de Sécurité sociale ne seront pas en mesure d'adresser ces relevés aux intéressés avant le 31 juillet 1975. M. Fourcade a donc décidé d'accorder aux médecins conventionnés un délai supplémentaire expirant le 15 septembre 1975 à minuit. Ce délai s'applique aussi bien aux déclarations spéciales n° 2036 (régime de la déclaration contrôlée, et n° 2037 (régime de l'évaluation administrative) qu'à la déclaration d'ensemble des revenus (n° 2042).

CONSUMMATION

LES 13 ET 14 MAI

Le Conseil économique et social annule un rapport sur la garantie des produits durables et le service après vente

Le Conseil économique et social examine, les 13 et 14 mai, un rapport de M. Roger Kerneec (président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs) sur la garantie des produits durables et le service après vente.

La multiplication dans la vie moderne de produits durables plus ou moins complexes (réfrigérateur, télévision, etc.), la difficulté de leurs acheteurs à agir des producteurs et des vendeurs une garantie réelle de fonctionnement et des réparations efficaces en cas de panne, une garantie légale te contre les « vices cachés » des produits durables (appareils électro-ménagers, meubles, etc.), mais l'acheteur qui trop rarement la possibilité de se faire rendre justice, ont poussé les organisations de consommateurs à une réflexion sur ce problème et surtout son coût (souvent supérieur au prix d'achat de produits défectueux) décourageant l'acheteur d'entretenir un parc.

Renoncer à certaines innovations

La matière de service après les difficultés rencontrées aussi nombreuses : recherche, attente d'un réparateur, service demandé, absence de es de rechanges et impossibilité d'ajuster du rapport qualité-prix le réparation.

GAULT ET MILLAU VONT-ILS OUVRIR UN SEX-SHOP ?

Les deux auteurs de « Les hommes et les femmes » ont décidé de fonder un commerce de produits de toilette et de parfums. Dans le nouveau guide de Paris, ils ont prévu un sex-shop à Paris.

ÉNERGIE

LES PRIX DU PÉTROLE DEVRONT AUGMENTER répète le chah à Mexico

Mexico (A.P., Reuter). — Les prix du pétrole devraient augmenter pour compenser les effets de l'inflation, a déclaré samedi le chah d'Iran à Mexico, où il est en visite officielle, répétant ce qu'il avait dit à Caracas après avoir rencontré le président vénézuélien. L'O.P.E.C. (Organisation des pays exportateurs de pétrole) se réunira en juin pour discuter de cette question, a précisé le chah.

La conférence mondiale du pétrole s'est ouverte dimanche à Tokyo en présence de cinq mille spécialistes venus de plus de soixante-dix pays pour débattre des problèmes techniques liés à l'exploitation et à la consommation du pétrole. Elle doit durer dix jours. — (A.F.P.)

Le C.E.A. et E.D.F. créent une filiale commune d'études et de réalisations nucléaires. Cette filiale, qui sera dirigée par M. Armand Luxo, directeur de l'Électricité de France, et le directeur général de la direction des relations internationales du Commissariat à l'énergie atomique.

COMMERCE

UNE CONFÉRENCE SUR LE CAFÉ POURRAIT SE TENIR PROCHAINEMENT A BOGOTA

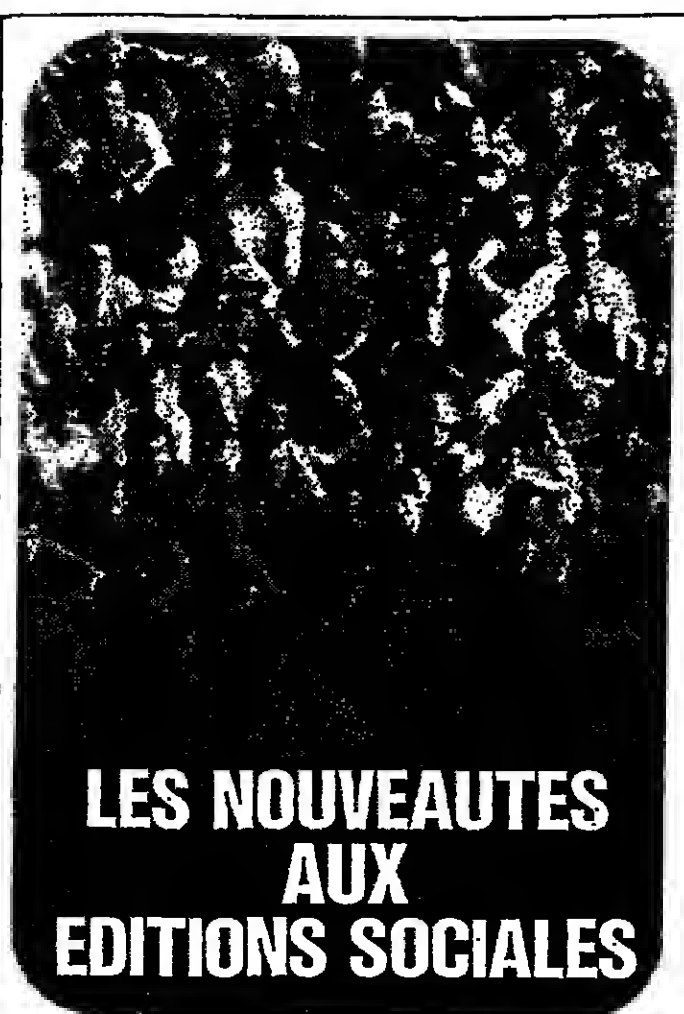
Une conférence sur le café pourrait se tenir prochainement à Bogota en présence du chef de mission de l'Organisation mondiale du Commerce, M. Alfonso Lopez, et de délégués brésiliens. Cette conférence serait destinée à préparer les entretiens prévus à Londres au mois de juin en vue du renouvellement de l'accord international sur le café, qui expire le 1^{er} octobre 1975 après avoir été prorogé de deux ans. La réunion des trois grands producteurs mondiaux de café — Brésil, Colombie, Côte-d'Ivoire, — aura une importance capitale pour l'élaboration et la conclusion d'un nouvel accord : de nombreuses divergences subsistent encore, notamment en ce qui concerne les quotas de production et la fixation des prix. Rappelons que les pays producteurs d'Amérique latine ont décidé en décembre dernier de stocker 30 % de leurs récoltes pour empêcher une baisse des cours plus accentuée : en 1974, elle avait atteint 25 %, et depuis le début de l'année un nouveau repli de 20 % a été enregistré.

PCEM

Pharmacie

Recyclage scientifique des Bacheliers A - B - C - D au mois de septembre. Examen annuel parallèle à la Faculté. Année préparatoire pour Bacheliers A et B.

CEPEP - 722-94-94



Collection NOTRE TEMPS	
André VIEUSUET	Français et Immigrés 1 vol. : 13 F. Introduction de Georges Marchais.
Roger GAUDON et Jean CHATAIN	Petites et moyennes entreprises : l'heure du choix 1 vol. : 13 F. Préface de Georges Valbon
Michel JOUET et Jean-Jacques MARTIN	Jean Royer : Un réformisme autoritaire 1 vol. : 7,50 F. Reconstruire l'école Avant-propos de Pierre Juquin Nouvelle édition 50 ^e mille - 1 vol. : 9,50 F
Marc DUPUIS	Nationaliser : quels groupes ? pourquoi ? comment ? 1 vol. : 7,50 F
Jean ELLENSTEIN	Histoire de l'U.R.S.S. Les 4 volumes : 52 F
Collection SOCIALISME	
André CARREL et Georges FOURNIAL	Cube socialiste de A à Z Préface de Roland Leroy - 1 vol. : 16 F.
Jacques LEGRAND	Le choix mangal 1 vol. : 13 F
Collection PROBLEMES	
Michel VADEE	Bachelard et le nouvel idéalisme épistémologique 1 vol. : 20 F
Bernard MULDWORF	Sexualité et féminité 1 vol. : 16 F
Groupe Français d'Éducation Nouvelle	L'Échec scolaire : doué ou non doué ? 2e édition - 15 ^e mille - 1 vol. : 20 F
Collection PROBLEMES/HISTOIRE	
Yvon GARLAN et Claude NIERES	Les révoltes bretonnes de 1675 - Bonnets rouges et papier timbré 1 vol. : 20 F
Collection LES CLASSIQUES DU MARXISME	
Karl MARX	Critique du droit politique hégélien 1 vol. : 30 F
MARX-ENGELS	Études philosophiques 1 vol. : 9,50 F
MARX-ENGELS	Correspondance Tome IV Juillet 53 - Juin 57 1 vol. : 40 F
Hors Collection	
Gilbert BADIO	Rosa Luxemburg, journaliste, polémiste, révolutionnaire 1 vol. : 130 F
Marcel COHEN	Histoire d'une langue : Le français 1 vol. : 40 F
Docteur Françoise LAZARD-LEVARLAND	Le petit enfant ce méconnu 1 vol. : 25 F
Marcel PLOUQUET, Françoise, André DENICHEL	Institutions et pouvoir en France 1 vol. : 25 F
Madeleine COLIN	Ce n'est pas d'aujourd'hui Femmes, syndicats, luttes de classes 1 vol. : 20 F
Maurice BOUVIER-AJAM, Jésus IBARROLA et Nicolas PASQUARELLI	Dictionnaire économique et social 1 vol. : 58 F.

EN VENTE TOUTES LIBRAIRIES

TOMOBILE
REFINIS LEXAN
aide une aide
récemment britannique

45
aré

Le T...
à Gré...
Des bu...
dans le...
de de

EAUX
Une...
cl

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NOVACEL

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Guy Fleury, a arrêté les comptes de l'exercice 1974.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 328 042 341 F contre 278 832 907 F en 1973, soit une progression de 18 %.

Le résultat d'exploitation atteint 12 948 144 F contre 12 597 371 F en 1973. En effet, les fortes hausses des différents facteurs de production, matières premières, salaires et énergie n'ont pu être répétées que partiellement au niveau des prix de vente.

Le bénéfice net de l'exercice s'éleva à 4 264 836 F contre 7 308 193 F en 1973, après constitution de provisions pour hausses des prix et fluctuations des cours d'un montant de 3 013 358 francs contre seulement 238 298 F l'année précédente.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui se tiendra le 23 juin 1975, de porter à 9 F le dividende net qui s'était élevé à 8 F au cours des exercices précédents, soit, avec un avoir fiscal de 4,50 F, un revenu global de 13,50 F par action, contre 12 F les années précédentes.

D'autre part, le conseil, conformément à l'autorisation accordée par l'assemblée générale du 28 juin 1970, a décidé de porter le capital social à 17 721 000 F à 34 442 000 F, par incorporation de réserves et élévation du nominal des actions passant de 50 F à 100 F.

SKF

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

ACTIONS NOUVELLES

La société a adopté la loi suédoise instituant la régime simplifié des actions. Les actionnaires en possession de certificats émis conformément à ladite loi et qui souhaitent participer à l'assemblée doivent avoir été inscrits au registre des actions tenu par le Centre d'enregistrement des titres (VPO AB) le 20 mai 1975 au plus tard.

En règle générale, l'inscription au Registre des actions a été effectuée au moment de l'échange des anciens certificats d'actions contre les nouveaux et de l'achat de certificats du nouveau type. Les actionnaires ayant acquis leurs actions ou nom du Service des dépôts et des titres d'une banque ou d'un autre établissement devront faire inscrire provisoirement ces actions à leur propre nom afin de satisfaire aux conditions requises pour pouvoir participer à l'assemblée.

ACTIONS ANCIENNES

Les actionnaires qui n'ont pas échangé leurs anciens certificats contre des nouveaux conformément à cette loi ont le droit de participer à l'assemblée, sous réserve d'être inscrits au titre des titres actifs, à l'ancien registre des actions tenu par la société.

DIVIDENDES

Le conseil propose que la date du contrôle des écritures pour le registre des actions tenu par le Centre d'enregistrement des titres ou pour la liste des dépositaires agréés, etc., tienne en liaison avec ledit registre, soit fixée au 30 mai.

Sous réserve de l'approbation de la proposition par l'assemblée, il est prévu que le Centre d'enregistrement des titres adressera les avis de paiement aux actionnaires inscrits et aux dépositaires figurant sur la liste, le 6 juin 1975.

Aux termes de la loi, les détenteurs des anciens certificats d'actions ne peuvent recevoir le paiement qu'après échange de leurs anciens certificats.

NOTIFICATIONS

Les actionnaires qui désirent assister à l'assemblée doivent en informer le conseil par écrit à l'adresse suivante : SKF, S-415 Göteborg, Suède, ou par téléphone au n° 031-84 00 04, avant le vendredi 23 mai, à midi.

Les actionnaires qui souhaitent désigner un mandataire peuvent obtenir des formulaires sur demande à la société, à l'adresse indiquée ci-dessus.

AB SKF
Division des affaires juridiques,
Fornäs.

LA PROTECTRICE

En cours de sa réunion du 6 mai 1975, le conseil d'administration, sous la présidence de M. Henri Rosta, a arrêté les comptes de l'exercice 1974.

La compagnie I.A.R.D. a connu une expansion de près de 15 % de son chiffre d'affaires, qui s'est élevé à 316 millions de francs.

Les comptes font ressortir un bénéfice net de 8 878 874 F qui constitue, avec le report à nouveau de l'exercice précédent, un bénéfice disponible de 22 063 028 F contre 19 879 975 F pour l'exercice 1973.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée générale ordinaire de fixer le dividende unitaire à 12,30 F contre 10 F l'exercice précédent. Compte tenu d'un impôt déjà payé au Trésor de 4,50 F, le revenu global sera de 18,75 F par action de 100 F contre 15 F.

Le report à nouveau résultant des diverses affectations et répartitions s'élevait à 11 307 777 F.

Le chiffre d'affaires de la Protectrice-Vie d'un montant de 18 870 823 F a progressé de 22 %.

Les comptes font apparaître un bénéfice net de 1 282 845 F qui forme avec le report à nouveau de l'exercice précédent un bénéfice disponible de 2 232 391 F contre 1 229 956 F pour l'exercice 1973.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de distribuer par action de 100 F un dividende en espèces de 0 F qui, compte tenu d'un impôt déjà payé au Trésor de 4,50 F, formera un revenu global de 13,50 F.

Après affectation des résultats le report à nouveau se monterait à 632 301 F.

COMPAGNIE PARISIENNE DE REESCOMPTE

L'assemblée ordinaire, tenue le 30 avril 1975 sous la présidence de M. René Cassou, a approuvé les comptes de l'exercice 1974. Le bénéfice net après amortissement et constitution de 20 millions de provisions hors exploitation ayant déjà été versés aux actionnaires ressort à 25 398 538 F, en progression de 25 % sur celui de l'année précédente.

L'assemblée a décidé la mise en paiement d'un dividende global de 12 F, dont 4 F d'impôt déjà payé au Trésor et l'affectation à la réserve spéciale de 20 125 000 F portant cette dernière à 24 millions de francs.

Le coupon sera payable à compter du 2 juillet 1975 chez la Compagnie parisienne de réescompte, tant au siège social qu'aux succursales de Lyon et de Marseille, au guichet de la Banque de Neufilze, Schumberger, Müller, de la Banque de Suède et de l'Union de Mines et de la Banque de l'Indochine.

L'assemblée a ratifié la nomination en qualité d'administrateur de M. Gabriel Feilner et René Roussel et a renouvelé le mandat de M. Marcel Marini et René Cassou. Elle a également confirmé la nomination en qualité de censeurs de M. R. Vidart et C. des Courtils, et décidé le transfert provisoire du siège social du 26, rue Saint-Georges au 53-51, rue La Fayette.

Le conseil ayant décidé en septembre 1974 de porter le capital social de 50 à 75 millions par distribution gratuite de 250 000 actions nominatives à raison d'une nouvelle pour 2 anciennes, l'opération d'attribution débutera le 2 juillet 1975.

MARINE-FIRMINY

Le conseil d'administration de Marine-Firminy, réuni le 6 mai 1975, a décidé de consacrer les actionnaires de la société en assemblées générales pour le 30 juin 1975.

Une première assemblée à caractère ordinaire aura à débiter sur les comptes de l'exercice 1973-1974. Il est rappelé que le bénéfice net de l'exercice s'éleva à 29,1 millions de francs et que le dividende de 7,30 F net par action qui sera proposé cette assemblée est égal au montant de l'acompte mis en distribution le 3 mai. La réunion de cette assemblée s'ouvrira à 10 heures au siège de l'offre publique d'échange lancée le 5 décembre 1974. La Chambre syndicale des agents de change a fait savoir le 7 mai que le nombre des actions présentées à l'O.P.E. était inférieur à la quantité minimale exigée, l'O.P.E. n'étant pas susceptible de comporter une suite positive.

Une seconde assemblée à caractère mixte, extraordinaire et ordinaire, aura à se prononcer sur les opportunités d'achat de la Compagnie Iuraine Industrielle et Financière (C.I.I.F.) et de deux de ses filiales, Lormesal et Orans Bécher S.V. à Marine-Firminy, en application des accords antérieurs qui avaient été approuvés par la Commission des communautés européennes. Le groupe de la C.I.I.F. approuvera à Marine-Firminy l'essentiel de ses participations industrielles, commerciales et financières ainsi que divers autres actifs.

Ces apports s'analysent en une véritable fusion industrielle qui permettra d'achever la restructuration de la sidérurgie lorraine et de développer les intérêts de Marine-Firminy à cette dernière. Une assemblée extraordinaire sera convoquée à la suite de l'opération et disposera de structures financières susceptibles de faciliter le développement de ses filiales et participations. En rémunération des apports, il sera créé 4 898 300 actions de Marine-Firminy, ainsi augmenté de 228 741 000 F passera de 273 589 000 F à 502 330 000 F, en prime d'apport émise de 342 174 000 F.

L'association du groupe de la Compagnie Iuraine Industrielle et Financière et de Marine-Firminy qui résulte de l'approbation des apports conduit à proposer à l'assemblée d'adopter pour nouvelle dénomination sociale « Marine-Wendel » et de compléter à 12 membres le conseil d'administration de la société.

Océ-van der Grinten N

La société Océ-van der Grinten N.V. a l'intention de procéder, prochainement, à une augmentation de capital contre espèces; la répartition des actions nouvelles réservée aux anciens actionnaires sera d'une action nouvelle six actions anciennes.

Des informations complémentaires sur cette opération seront publiées vers le 22 mai 1975.

ALSACIENNE DE SUPERMAR

Le chiffre d'affaires T.T.C. de la société et de ses filiales, en 1974 s'éleva à 74 843 000 F, P 74 783 000 en avril 1974.

FORCLUM

Le conseil d'administration Société de force et lumière élève FORCLUM, qui s'est réuni de bureaux de son siège social de bureaux Paris-Word, a arrêté les comptes et le bilan de l'exercice 1974 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 1975. Le chiffre d'affaires hors taxes de 1974 est de 340,2 millions de francs contre 312,5 millions de francs en 1973. Le bénéfice d'exploitation de 39,9 millions de francs qu'il faut comparer à 30,7 millions de francs en 1973, est en hausse de 29,9 %.

Le résultat d'exploitation s'éleva à 3 623 428 F contre 3 597 867 F l'exercice 1973. Après pertes et réserves exceptionnelles, provision pour pertes et règlement en juillet de 442 061 F de contribution financière sur les sociétés, le bénéfice net s'éleva à 2 480 500 F à 2 255 265 F en 1973. Le bénéfice net a été réparti en prime d'apport à long terme de 358 228 F.

Les dotations aux amortissements de FORCLUM et de sa société filiale de matériel SAMPLER, au total de 4 383 000 F à 5 274 000 F en 1973, ont été affectées à l'achat de matériel relatif à la gestion de capital réalisée en 1973 par participation à la G.E.B.T.F. 1973.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire d'augmenter le capital social de 4,50 F net par action, soit 9 F brut, ce qui compte tenu de 4,50 F d'impôt versé au Trésor à chaque action un revenu net de 13,50 F.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ
SONELGAZ

Appel International en présélection
Centrale thermique de Jijel

SONELGAZ doit réaliser dans la région de JIJEL (Est Algérie) une CENTRALE THERMIQUE VAPEUR à réfrigération par eau de mer en site vierge composée de 3 ou 4 groupes de taille unitaire, environ 160 MW chacun, avec comme combustible principal le gaz naturel.

La réalisation sera traitée en lot unique avec début de mise en service en fin 1979.

Les dossiers définissant les conditions dans lesquelles les sociétés peuvent faire acte de candidature peuvent être retirés aux adresses suivantes, à partir du 15 mai 1975.

SONELGAZ
Direction de l'Équipement Électrique et Hydraulique
Département « Moyens de Production Thermiques et Hydrauliques »
2, boulevard Salah Boukour - ALGER
Téléphone : 64-64-37

BUREAU DE PARIS - SONELGAZ
148, boulevard Haussmann - PARIS (8^e)
FRANCE - Téléphone : 94-91-86/88

SEFIMEG

Les recettes locatives de la société se sont élevées pour le premier trimestre 1975 à 17 218 000 F, elles comprennent une progression de plus de 18 % par rapport aux recettes correspondantes du premier trimestre de l'année précédente qui s'élevaient à 14 520 000 F. Il est à noter que 830 000 F de produits accessoires, ce qui porte les recettes totales du trimestre à 18 048 000 F.

LA PROTECTRICE

Le conseil d'administration, réuni le 6 mai 1975, a arrêté les comptes de l'exercice 1974.

La compagnie I.A.R.D. a connu une expansion de près de 15 % de son chiffre d'affaires, qui s'est élevé à 316 millions de francs.

Les comptes font ressortir un bénéfice net de 8 878 874 F qui constitue, avec le report à nouveau de l'exercice précédent, un bénéfice disponible de 22 063 028 F contre 19 879 975 F pour l'exercice 1973.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée générale ordinaire de fixer le dividende unitaire à 12,30 F contre 10 F l'exercice précédent. Compte tenu d'un impôt déjà payé au Trésor de 4,50 F, le revenu global sera de 18,75 F par action de 100 F contre 15 F.

Le report à nouveau résultant des diverses affectations et répartitions s'élevait à 11 307 777 F.

MARINE-FIRMINY

Le conseil d'administration de Marine-Firminy, réuni le 6 mai 1975, a décidé de consacrer les actionnaires de la société en assemblées générales pour le 30 juin 1975.

Une première assemblée à caractère ordinaire aura à débiter sur les comptes de l'exercice 1973-1974. Il est rappelé que le bénéfice net de l'exercice s'éleva à 29,1 millions de francs et que le dividende de 7,30 F net par action qui sera proposé cette assemblée est égal au montant de l'acompte mis en distribution le 3 mai. La réunion de cette assemblée s'ouvrira à 10 heures au siège de l'offre publique d'échange lancée le 5 décembre 1974. La Chambre syndicale des agents de change a fait savoir le 7 mai que le nombre des actions présentées à l'O.P.E. était inférieur à la quantité minimale exigée, l'O.P.E. n'étant pas susceptible de comporter une suite positive.

Une seconde assemblée à caractère mixte, extraordinaire et ordinaire, aura à se prononcer sur les opportunités d'achat de la Compagnie Iuraine Industrielle et Financière (C.I.I.F.) et de deux de ses filiales, Lormesal et Orans Bécher S.V. à Marine-Firminy, en application des accords antérieurs qui avaient été approuvés par la Commission des communautés européennes. Le groupe de la C.I.I.F. approuvera à Marine-Firminy l'essentiel de ses participations industrielles, commerciales et financières ainsi que divers autres actifs.

Ces apports s'analysent en une véritable fusion industrielle qui permettra d'achever la restructuration de la sidérurgie lorraine et de développer les intérêts de Marine-Firminy à cette dernière. Une assemblée extraordinaire sera convoquée à la suite de l'opération et disposera de structures financières susceptibles de faciliter le développement de ses filiales et participations. En rémunération des apports, il sera créé 4 898 300 actions de Marine-Firminy, ainsi augmenté de 228 741 000 F passera de 273 589 000 F à 502 330 000 F, en prime d'apport émise de 342 174 000 F.

L'association du groupe de la Compagnie Iuraine Industrielle et Financière et de Marine-Firminy qui résulte de l'approbation des apports conduit à proposer à l'assemblée d'adopter pour nouvelle dénomination sociale « Marine-Wendel » et de compléter à 12 membres le conseil d'administration de la société.

Océ-van der Grinten N

La société Océ-van der Grinten N.V. a l'intention de procéder, prochainement, à une augmentation de capital contre espèces; la répartition des actions nouvelles réservée aux anciens actionnaires sera d'une action nouvelle six actions anciennes.

Des informations complémentaires sur cette opération seront publiées vers le 22 mai 1975.

ALSACIENNE DE SUPERMAR

Le chiffre d'affaires T.T.C. de la société et de ses filiales, en 1974 s'éleva à 74 843 000 F, P 74 783 000 en avril 1974.

FORCLUM

Le conseil d'administration Société de force et lumière élève FORCLUM, qui s'est réuni de bureaux de son siège social de bureaux Paris-Word, a arrêté les comptes et le bilan de l'exercice 1974 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 1975. Le chiffre d'affaires hors taxes de 1974 est de 340,2 millions de francs contre 312,5 millions de francs en 1973. Le bénéfice d'exploitation de 39,9 millions de francs qu'il faut comparer à 30,7 millions de francs en 1973, est en hausse de 29,9 %.

Le résultat d'exploitation s'éleva à 3 623 428 F contre 3 597 867 F l'exercice 1973. Après pertes et réserves exceptionnelles, provision pour pertes et règlement en juillet de 442 061 F de contribution financière sur les sociétés, le bénéfice net s'éleva à 2 480 500 F à 2 255 265 F en 1973. Le bénéfice net a été réparti en prime d'apport à long terme de 358 228 F.

Les dotations aux amortissements de FORCLUM et de sa société filiale de matériel SAMPLER, au total de 4 383 000 F à 5 274 000 F en 1973, ont été affectées à l'achat de matériel relatif à la gestion de capital réalisée en 1973 par participation à la G.E.B.T.F. 1973.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire d'augmenter le capital social de 4,50 F net par action, soit 9 F brut, ce qui compte tenu de 4,50 F d'impôt versé au Trésor à chaque action un revenu net de 13,50 F.

LA CREUSE RECHERCHE LES DERNIERS PIONNIERS DU XX^e SIECLE.

A 3 h de Paris, au centre de la France, un pays est à prendre... pour entreprendre.

Nous recherchons les "nouveaux entrepreneurs" de notre époque :

- Ceux qui veulent passer du rêve à la réalité,
- Ceux qui recherchent l'espace, la nature et la vie véritable,
- Ceux qui savent que rien ne peut se faire seul et comprennent qu'une main-d'œuvre formée et qualifiée - prête demain à travailler avec eux - est fondamentale,
- Ceux qui souhaitent que les aides et les primes d'investissement soient relayées par l'appui total des responsables locaux,
- Ceux qui sont las de faire ce qu'ils font... et qui pourtant ne peuvent rester sans rien faire.

Nous sommes à votre disposition pour en parler plus longuement. Appelez-nous, venez-nous-voir.

La Creuse : un nouveau Far-West.

Je suis intéressé par les possibilités "d'entreprendre" en Creuse

Domaine industriel ()
Artisans ()
Touristique ()
Hôtelier ()

nom : _____
adresse : _____

Coupon à retourner au Comité d'Expansion Economique de la Creuse
45 place Bonmysud 28000 Guéret.

Hubert Le FEAL enseigne PAROLE FACILE

Dans la conversation. En public.

Consultation gratuite et sans engagement. T. 22-88-45 (16-20 h.)

Investisseurs hôtellerie intéressés rachat compte capital au Maroc - Ecrire B.P. 6188 CASABLANCA, avec montant et banque de dépôt.

banque Jordan

seul un spécialiste disposant d'informations nationales et internationales peut vous aider à organiser placements et gestion de patrimoine

siège social : Paris 9^e 38 et 40 rue de Valenciennes tél 2808345

(Publicité)

AMÉLIOREZ EN MÊME TEMPS CONCENTRATION INTELLECTUELLE ET VITESSE DE LECTURE

Méthode TELEC

— STAGES INTENSIFS : 3 jours consécutifs : 22, 29 mai et 5 ou 12, 19 et 26 juin.

— JOURNÉE DE RAPPEL : 6 mois environ après les stages.

— STAGES SUR MESURE en entreprise.

Responsable : Mme ROLLAND-PIEGUE.

Inscriptions : Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Centre Parisien de Management 168, boulevard Malesherbes, Paris (17^e) - Tél. : 264-26-73, 267-

(Publicité)

ROYAUME DU MAROC OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU GUY KENITRA

AVIS RECTIFICATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 13/75

La date de remise des plis relatifs à l'appel d'offres n° 13/75 — la fourniture d'éléments préfabriqués de nés à l'équipement des secteurs irrigués — initialement fixée au 12 juin 1975, à 12 heures, a été reportée 4 septembre 1975, à 12 heures.

(Publicité)

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉFORME AGRAIRE

Office régional de mise en valeur agricole des Doukkala

BUREAU DES MARCHÉS AVIS DE CONCOURS OUVERT

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala à El Jadida lance un concours ouvert, relatif à des prestations de personnel à l'Office et à des études d'équipement pendant période 1975-1979.

Les prestations de personnel concerneront la mise à la disposition de l'Office d'une équipe de cinq ingénieurs ou techniciens supérieurs hydraulique agricole et génie civil.

Les études d'équipement concerneront l'établissement des projets d'exécution de réseaux d'irrigation et d'assainissement et des ouvrages annexes sur une superficie de 24.500 ha nets dans le périmètre d'irrigation bas-service des Doukkala.

Le dossier-programme est à retirer à l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (Bureau des Marchés) à EL JADIDA. Les demandes d'admission au concours, accompagnées des références techniques et financières, doivent parvenir au siège de la Direction des Marchés, à El Jadida El Arabin, B.P. 58 à EL JADIDA, avant le 27 mai 1975, à 12 heures.

LES MARCHÉS FINANCIERS

RO-ÉMISSIONS

hé bien orienté

Dans une ambiance... le bien orienté... les émissions en euro-obligations...

LONDRES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various financial instruments and their prices.

B. A. L. O.

Le BALO du lundi 12 mai publie... les émissions en euro-obligations...

MARCHÉ MONÉTAIRE

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Shows monetary market data.

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists daily indices.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MICHELIN... ROUSSEAU... LAUNIER... Nouvelles des sociétés.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Shows dollar rates in Tokyo.

VALEURS

Large table with multiple columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various securities and their market prices.

BOURSE DE PARIS — 9 MAI — COMPTANT

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists Paris stock market data for the 9th of May.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists forward market data.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists exchange rates.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists gold market data.

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. ASIE
 - VIETNAM : comment la capitale du Sud change de mains le 30 avril.
 - LAOS : le Poïkhet-Lao dirige désormais l'armée royale.
- 4-5. AMERIQUES
 - L'Oncle Sam et ses voisins du Sud (II), par J.-P. Clerc.
- 6. PROCHE-ORIENT
 - GRANDE-BRETAGNE : M. Wilson et la crise économique.
 - TCHÉCOSLOVAQUIE : perquisitions et arrestations.
- 8-9. POLITIQUE
 - M. CHIRAC : « Une politique sociale, oui ; le socialisme, non ».
 - ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945
 - LIÈRES OPINIONS : « L'autre Europe », par Claude Bourdet.
 - HISTOIRE
 - Ce que sont devenus les chefs militaires cités de 1945.
 - AVANT LE DEBAT AU PARLEMENT SUR LA POLITIQUE NUCLEAIRE
 - RELIGION
 - Le premier congrès mondial des chrétiens pour le socialisme.
 - Témoignage : « Un prêtre peut-il être communiste ? », par Jean Baptiste.
 - SOCIÉTÉ
 - Les semaines sociales.
 - EDUCATION
 - Le congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public.
 - La première journée des enseignants socialistes.

LE MONDE DE L'ECONOMIE

- Pages 19 à 24
- Le fonctionnement du système financier et l'inflation :
 - Taux d'intérêt artificiels et dangers de la croissance ;
 - Doit-on limiter la croissance ?
 - Histoire moderne de la croissance.
 - Les milieux pétroliers américains sont pessimistes sur les perspectives de production.
 - De combien pourrait-on augmenter les salaires sans limiter la hausse des rémunérations supérieures ?
 - Les notes de lecture d'Alfred Sauvy.
- 26. JUSTICE
 - GRIVE : les surveillants manifestent contre Mme Hélène Dorho.
 - M. Joco-Marie Leloup est élu président de la F.N.U.J.A.
- 27. SPORTS
- 30-31. ARTS ET SPECTACLES
 - FESTIVALS : à Cannes, vieilles commédies et jeux recrus ; à Bordeaux, l'ombrage et le vie d'une femme russe.
- 38. LA REGION PARISIENNE
 - LIBRES OPINIONS : « Un maire, pour quel faire ? », par Daniel Hymans.
- 39. EQUIPEMENT ET REGIONS
 - A PROPOS DE... : les transports en commun aux Etats-Unis.
- 40-41. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE
 - CONFLITS : la grève de SETA.

LIRE EGLEMENT

RADIO-TELEVISION (28)
 Annonces classées (32 à 37) :
 Aujourd'hui (28) ; Carnet (28) ;
 « Journal officiel » (29) ; Métrologie (29) ; Mots croisés (29) ;
 Finances (43).

Le numéro du « Monde » daté 11-12 mai 1975 a été tiré à 601 458 exemplaires.

Pour louer une voiture en Espagne, réserver chez Europcar au : 645.21.25

YVONNE DE BREMOND DARS
 achète pour collectionneurs :
 tous beaux meubles anciens
 tapisseries
 tableaux de maîtres.
 30, Fg St-HONORE, PARIS 8^e
 265.11.05

A B C D F G H

MM. Kissinger et Gromyko auront des entretiens à Vienne le 19 mai

Le président Sadate entreprend une tournée dans quatre capitales arabes

M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, et M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, auront des entretiens à Vienne le 19 mai. Cette réunion, dont on avait dit d'abord qu'elle pourrait se dérouler à Genève, permettra aux deux hommes d'échanger leurs vues sur la réduction des armements stratégiques (SALT) et sur le Proche-Orient. Elle permettra au président Ford d'avoir des éléments d'appréciation avant sa rencontre avec M. Sadate. Celle-ci aura lieu également en Autriche, à Salzbourg, les 1^{er} et 2 juin.

Après la courte pause qui a suivi l'échec de la politique des « petits pas » de M. Kissinger, on assiste donc à un regain d'activité diplomatique. On a ainsi appris, samedi 10 mai, dans la capitale égyptienne, que le président Sadate allait effectuer à partir de ce lundi une tournée dans quatre pays arabes. Il se rend tout d'abord au Koweït, où il passera deux jours, puis à Bagdad, où il séjournera mercredi et jeudi. Il gagnera ensuite Amman, où il passera la journée de vendredi, avant de repartir pour Damas. Il doit regagner Le Caire dimanche. Ce déplacement, a déclaré, samedi dernier, M. Kamal Aboul Maajid, ministre égyptien de l'Information, au cours d'une conférence de presse à Beyrouth, est destiné « à ressouder les rangs arabes dans la perspective de la reprise des conférences de Genève ».

A l'issue de sa tournée dans les capitales arabes, le président Sadate devrait se rendre en visite officielle en Yougoslavie le 18 mai. Ce voyage a été ajourné à la demande de Belgrade, le maréchal Tito étant souffrant.

La visite de M. Van der Stoep au Caire

De son côté, le comité exécutif de l'Organisation pour la libération de la Palestine a annoncé, dimanche, la création d'un comité chargé de « concrétiser » la proposition syrienne de former un commandement « unique » syro-palestinien. Cette offre avait été faite en mars dernier par le chef de l'Etat syrien, le général Assad. La mise en œuvre d'un tel commandement permettrait à l'O.L.P. d'être présente à la conférence de Genève par l'intermédiaire de son pays à la déclaration européenne du 8 novembre 1973, qui « souligne notamment la nécessité de trouver une structure légale adéquate qui donnera satisfaction aux droits légitimes des Palestiniens ». Il a cependant précisé que son pays n'embellait pas, pour le moment, avoir des relations avec l'O.L.P. et s'est déclaré favorable à un élément favorable à la poursuite du dialogue euro-arabe. — (A.F.P., Reuters).

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT M. JEAN DYRAC

M. Valéry Giscard d'Estaing s'est entretenu, lundi matin 12 mai, avec M. Jean Dyrac, ancien vice-consul de France à Phnom-Penh, et délégué représentant français à l'Assemblée de France au Cambodge, où il a organisé le séjour de plusieurs centaines de réfugiés et leur évacuation vers la Thaïlande.

Le président de la République devait recevoir, dans l'après-midi, M. Michel Cury, secrétaire d'Etat à la culture, puis M. Jacques Chirac, premier ministre.

Le château de Versailles sera fermé au public, le mardi 13 mai jusqu'à 11 h, et les parcs jusqu'à 12 h, en raison de la visite officielle de M. Teng Hsiao-ping.

DECORATION

TISSUS D'AMEUBLEMENT IMPRIMES

Toiles de lin, de coton. Satins et chinés imprimés. Motifs de style, floraux, cachemires, géométriques, contemporains, etc. Importations directes de tissus américains, anglais et suédois. une multitude de dessins et de coloris originaux.

les prix de 15 à 50 F le mètre (tous ces tissus sont en stock)

RODIN

36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

A. Meysignal

DESSEIN - EXPOSE
 FABRIQUE - RESTAURE
 DÉCORATION

tapiserie ébénisterie

Meubles - Boiseries
 Rangements - Éléments
 Membrures-lits
 Sites et Canapés
 Lits Classiques
 Canapés-lits
 Tentures murales
 Rideaux - Décor de fenêtres

Les Travaux

Styles et contemporain

ATELIERS-MAGASIN
 BUREAU DÉTAILS
 42-44, FAUBOURG ST-ANTOINE
 PARIS 10^e - BASTILLE
 PARKING
 CONSEILS - REPARATIONS - DEVIS
 ☎ 343-06-31 STAMMES
 31c-31e-32c-32e-33c-33e-34c-34e-35c-35e

Tunisie 8 jours 850 F

Voyage en liberté une semaine pour découvrir la Tunisie avec vos valises et vos amis (à deux) (850 F) ☐

Départ au soleil à Hammamet, une semaine à la « Baie de Sidi », pour profiter de la mer et de la culture de la Tunisie (850 F) ☐

A la découverte des sites de 15 jours Ligne Fly ou 22 jours (1.745 F) à travers la Tunisie avec déplacement assuré. ☐

Vacances en famille à Hammamet 6 jours à l'Hotel (à partir de 600 F) ou en studio avec vos enfants (garantie). ☐

Et pour de grand air un week-end pour le week-end, avec un voyage gratuit (1-255 F) ☐

Prix comprenant : voyage par avion, séjour en hôtel, transferts, assurances, etc.

En collaboration avec l'Office de Tourisme Tunisien

payscope international
 8, rue de la Paix - 75002 Paris - 261.51.02
 Pour connaître les détails, veuillez envoyer gratuitement votre brochure.

NOM _____ ville _____
 adresse _____

des prix pour aller plus loin plus longtemps

WATERMAN

Créateur de stylos depuis 1884

LE RAPPROCHEMENT ENTRE HONEYWELL-BULL ET C.I.I. EST OFFICIEL

Le rapprochement à l'étude depuis plusieurs mois entre la Compagnie internationale pour l'Informatique (C.I.I.) et la Compagnie Honeywell-Bull devrait être annoncé officiellement lundi après-midi.

Conduits par M. Nicoud DES MANIFESTANTS DU CID-UNATI OCCUPENT LES BUREAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES A BOURGOIN

Bourgoin-Jallieu. — Des manifestants du CID-UNATI conduits par M. Gérard Nicoud (redevant récemment secrétaire général du mouvement) ont occupé pacifiquement, dimanche une heure, ce lundi matin 12 mai, les bureaux des contributions directes de Bourgoin (Isère). La maison de cette manifestation est la sise (jusqu'à présent par les militants du CID-UNATI) dont fait preuve le contrôleur, M. Gaquier, qui devait recevoir ce lundi deux commerçants et artisans pour discuter de leur situation fiscale.

Une soixantaine de manifestants brandissant des banderoles accompagnant leurs deux collègues et, en peu de temps, la discussion dépeçait. Le CID-UNATI demande la mutation de M. Gaquier.

Le Séminaire traditionaliste d'Écône (Su) est officiellement désavoué

Mgr Pierre Mamie, évêque de Fribourg, Lausanne et Genève, vient d'annoncer sa décision de retirer l'insubordination canonique à la congrégation Fraternité sacerdotale de saint Pie X, fondée et dirigée par Mgr Marcel Lefebvre, et dont la principale initiative a été la création du séminaire d'Écône réputé pour ses tendances traditionalistes.

Commentant sa décision, Mgr Mamie a notamment déclaré : « L'attachement très affirmé de cette fraternité pour les anciennes traditions liturgiques et la langue latine, sa volonté de défendre les valeurs de la foi et de disciplines ecclésiales de l'Église contre certaines manières de penser et d'agir courantes, en fait, un refus réfléchi et explicite des décisions du concile Vatican II et de l'autorité du pape Paul VI ».

Cette mesure qui équivaut, en fait, à supprimer le droit juridictionnel de la fraternité, semble être la conséquence de la visite apostolique effectuée voici quelques mois à Écône et décidée par Rome. Mgr Mamie a, en effet, précisé qu'il avait agi en accord avec les congrégations romaines pour les religieux, pour le clergé et pour les séminaires.

C'est Mgr Charrière, alors évêque de Fribourg, qui, en novembre 1970, a approuvé les statuts de la Fraternité. Rappelons que le séminaire d'Écône, qui comprend plus d'une centaine d'élèves, est au majoritairement Français — rejette la liturgie postconciliaire et dispensait une formation philosophique et théologique telle que les évêques de France, de Belgique et de Suisse avaient fait savoir qu'ils n'étaient pas disposés à accueillir des prêtres venus d'Écône.

« Paradoxe de notre ère des grands séminaires le d'école, un des lieux de formation des futurs ministres (les plus traditionnels des diocèses où le plus utilisé, se voit à la hiérarchie, qui nous l'un des lieux de l'ancien archépiscopat de la crise des vocations, pas les étudiants qui comme presque partout les jeunes gens qui ont fait à Mgr Lefebvre et demain, une fois ordonné, se sont — de se trouvent.

L'affaire d'Écône, depuis plusieurs années scissure d'un grand esprit. Ce n'est pas que l'on a changé le même quand ces changements ont été faits, mais par le pape, vœux ont été émis l'argument d'autorité et leurs plus chers. Mgr se trouve-t-il pas dans une part, entre bilités contractées narratives et, d'autres pas à l'Église ? — H. P.)

NOUVELLES BRÈVES

- **Suicide d'un détenu à Limoges.** — Au cours de la nuit du 10 au 11 mai, un jeune détenu, M. Joël Chevalier, vingt ans, s'est pendu dans sa cellule, à la prison de Limoges. Un surveillant a découvert le drame qui s'est déroulé alors que le compagnon de cellule du désespéré dormait.
- **Les maires de l'ère demandent le rétablissement de la commémoration du 8 mai.** — Près d'un millier de maires et adjoints au maire du département de l'Isère, réunis dimanche à l'occasion de leur congrès annuel à la ville nouvelle de L'Île-d'Abeau, ont approuvé à l'unanimité moins quatre abstentions, une résolution pour le rétablissement de la commémoration du 8 mai 1945.
- **Manifestation des déportés de la Seine-Saint-Denis.** — Une manifestation de protestation contre la décision prise par le président Valéry Giscard d'Estaing s'est déroulée dimanche devant le monument au morts de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis).
- **La C.G.T. appelle les travailleurs à se dresser contre la décision présidentielle.** — Le bureau confédéral de la C.G.T., appelle les travailleurs à se dresser contre la décision de Giscard d'Estaing, tout à la fois au nom de leurs sacrifices d'hier et de leurs intérêts d'aujourd'hui et de demain.
- Cette décision, affirme-t-il, est une offense à toutes les forces de la Résistance, dont la classe ouvrière a été l'élément le plus actif et à laquelle la C.G.T. a pris la part que l'on sait, aux côtés de tous les autres résistants.

LE CONSEIL D'ÉTAT CONFIRME LE CLASSEMENT DU MASSIF DE L'ANDE

On peut aussi classer les très étendus. Sa répartition d'une partie des pentes du massif (Ande), le Conseil d'Etat a décidé que, malgré l'étendue de la zone englobée dans le massif, les secteurs existants de la Classe, et non l'unité du paysage, caractéristique d'un site piéromontain, ont été retenus. Le contraste qu'il y a entre les pentes du massif et les plaines qui l'entourent, le 2 mai (dame El syndicat de défense talons du massif de la région sur le rapport et les conclusions de Gallissans, après ob M. Roques.

Jusqu'à présent, la 1958, qui permet de monuments naturels dont la conservation est en jeu, historique, scientifique ou pittoresque, général, ce qui assure l'unité préalable toute, de l'état des lieux, n'a été que pour des raisons techniques. Depuis années, les pouvoirs, l'initiative du ministre de la vie, ont l'appliquer à des zones



Exposition de 500 modèles de pianos et orgues sélectionnés parmi les meilleures marques mondiales.

Piano center

PIANOS
 Facio-Océan 72, rue de l'Église
 92250 LA GARENNE
 Tél. 242.26.30 et 782.75.67
 PHANOS-ORGUES
 Paris-12 122-124, rue de Paris
 93100 MONTREUIL

Couverts-orfèvrerie

ARGENTÉ et INOX

SOLDES 13, 14, 15 MAI

Fabricant - Vente directe

FRANOR
 70, rue de Valenciennes
 M^o St-Marc. Ouv. ts les jours 12h-20h.

BMW:POZ

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

10, bd Gouvion-St-Cyr, 75017 Paris

IMPORTANTES ATELIERS SPÉCIALISÉS

754.91.64 - 754.91.65 - 755.62.22

ABEL

Tailleur Chemisier

REOUVERTURE

Une nouvelle collection dans un nouveau

23, rue d'Amsterdam Paris 8^e

Information Logement

525.25.25

sur simple rendez-vous un entretien personnel, une information indispensable...

gratuitement
 tous les renseignements sur 30 000 appartements et maisons individuelles*

*une documentation complète *des conseils sur 600 programmes immobiliers fiscaux et financiers

Centre Etoile 49 avenue Kléber Paris 16^e 525 25-25
 Centre Nation 45 cours de Vincennes Paris 20^e 346 11-74
 Centre Maine 210 avenue du Maine Paris 14^e 734 17-09
 un service spécialisé créé à votre intention par la Compagnie B

كنا مابل